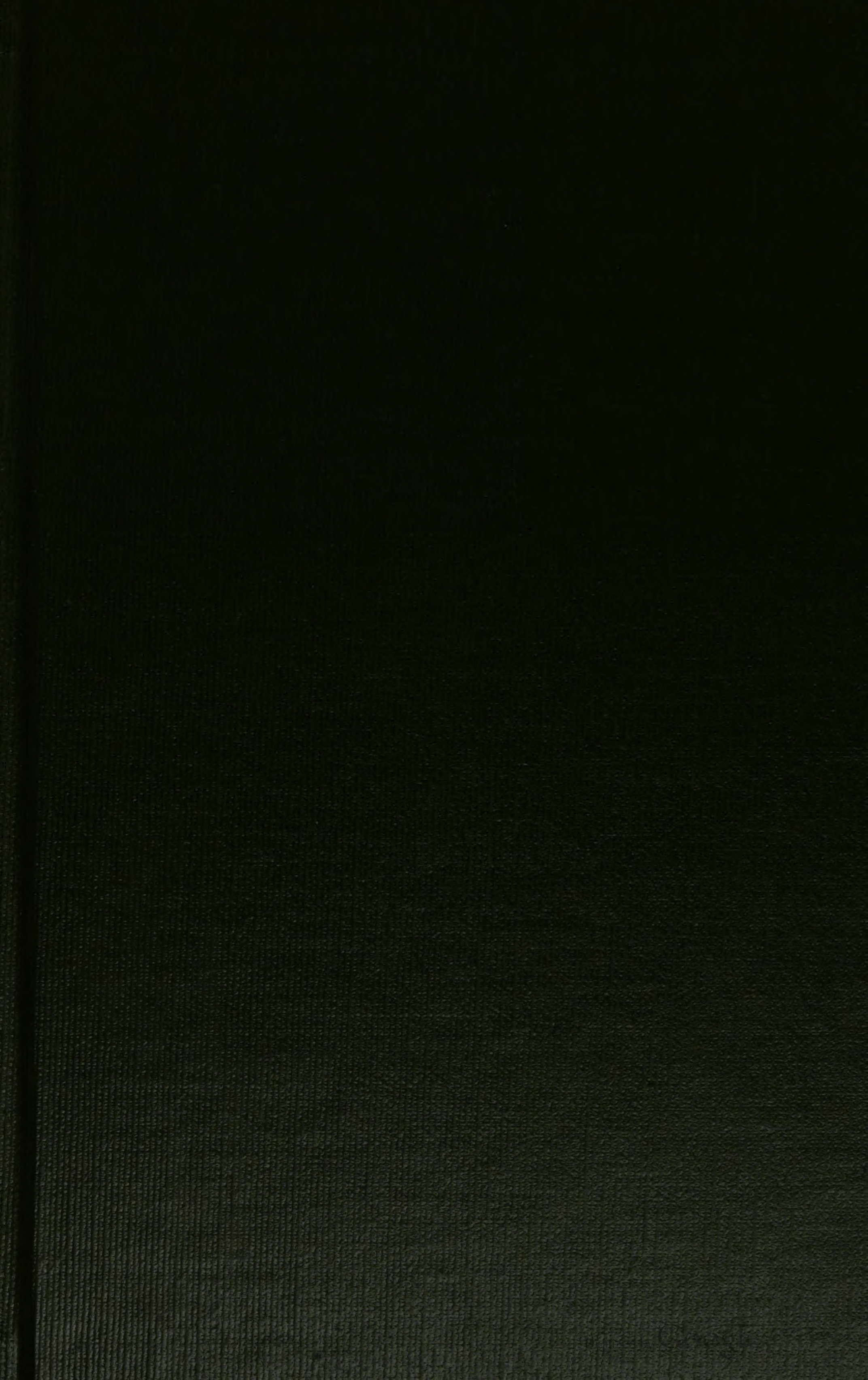






VETUS & TESTA-
NOVUM MENTUM
DEI·SUB·NUMINE·VIGET
PRINCETON
UNIVERSITY
LIBRARY



En vente:

TEXTE ARABE DU قطر, AVEC LA GLOSE DE السجاعى,

TUNIS — MOHAMMED BESAYS, libraire, rue de la Casbat (Souc-el-Hafsî),

Prix, franco par la poste:

Impression de Boulac . . . . . 3 fr.
Autre impression . . . . . . 2.50 fr.

La présente traduction:

LEYDE — E. J. BRILL, Oude Rijn 33a.
PARIS, MAISONNEUVE FRÈRES et CH. LECLERC, quai Voltaire 25.
TUNIS, CONSTANTINE, ALGER, ORAN, chez les principaux libraires.

Prix franco:

Broché . . . . . . 12 frs.

قَطْرُ ٱلنَّدَى وَبلُّ ٱلصَّدَى

LA PLUIE DE ROSÉE

ÉTANCHEMENT DE LA SOIF

TRAITÉ

DE

FLEXION ET SYNTAXE

PAR

IBNU HIJĀM

Traduit par A. GOGUYER, interprète judiciaire.

> Je serais bien tenté de croire que ceux qui regardent comme perdu ou mal employé le temps qu'on met à étudier les grammairiens, les poëtes et leurs commentateurs, ne les jugent avec tant de sévérité que parce qu'ils ne les comprennent point.
>
> De Sacy, Anthologie grammaticale arabe.

LEYDE — E. J. BRILL.

1887.



فَكُنْتُ مُنْبِتَ رَوْضِ ٱلْحَزْنِ بَاكَرَهُ * غَيْثٌ بِغَيْرِ سِبَاخِ ٱلْأَرْضِ هَطَّالُ

A

Monsieur G. A. BŒRNER,
Ancien Avocat général à la Cour d'Alger et
chargé du personnel de la Justice musulmane et des Interprètes,
Procureur de la République à Tunis
lors de l'organisation de la Justice française en Tunisie,

DIRECTEUR REGRETTÉ DU SERVICE DES TRADUCTIONS JUDICIAIRES D'ALGÉRIE,
ARABISANT VOUS-MÊME, PROTECTEUR ÉCLAIRÉ DES ÉTUDES ARABES
QUI DOIVENT FORTIFIER L'INFLUENCE DE LA PATRIE DANS LES PAYS MUSULMANS,
C'EST A VOTRE PROTECTION DIRECTE QUE JE DOIS
D'AVOIR FAIT CE LIVRE.

VEUILLEZ DONC EN AGRÉER L'HOMMAGE.

A. G.

PRÉFACE.

Je ne veux pas faire la critique des livres écrits en français sur la syntaxe arabe, mais tout le monde me concédera qu'ils sont insuffisants pour permettre aux débutants l'intelligence des nombreux ouvrages que les Arabes ont écrits sur leur grammaire, et dont les Européens n'ont trop souvent parlé qu'avec dédain.

Que les théories européennes soient plus parfaites que celles des grammairiens arabes, c'est ce que je ne discuterai pas ici, mais ce qui est certain, c'est que l'intelligence des textes anciens, pour les Arabes eux-mêmes, comme pour nous l'intelligence de nos propres auteurs à un siècle seulement de distance, n'est pas possible sans commentaires, et tous les commentaires sont fondés sur la connaissance des théories dont je conseille l'étude [1]).

---

1) Ce ne sont pas seulement les commentaires qui supposent la connaissance de la grammaire arabe; les ouvrages les moins techniques peuvent contenir des allusions, que le lecteur ne comprendrait pas sans avoir étudié les grammairiens. On en verra un exemple à la p. 162; le distique qui s'y trouve cité pourrait bien chez nous être qualifié d'expression, non pas «fine,» mais

Je viens donc, suivant les traces glorieuses de l'auteur de l'*Anthologie*, offrir aux arabisants un moyen de comprendre vite celui des ouvrages de l'enseignement secondaire qui jouit de la plus grande faveur encore aujourd'hui, bien qu'il ait cinq siècles et demi d'existence. Il est bien incomplet encore, mais c'est un échelon au-dessus de la 'Ajurrūmiyyah, petit livre élémentaire dont la réputation n'est plus à faire chez les Européens, et par lequel les Arabes commencent aussi l'étude de leur syntaxe. Chez ceux-ci le *Qatr* a la même vogue, et il s'apprend aussi par cœur. Après lui seulement, ceux à qui il est donné d'étudier toute la grammaire, abordent l'étude de la 'Alfiyyah et de la Lāmiyyah d'Ibnu-Mālik, qui ont servi de canevas aux principaux traités tant de flexion et syntaxe que de phonétique et morphologie.

Une fois que l'on comprendra bien cet ouvrage, les autres, si complets qu'ils soient, ne présenteront plus de grandes difficultés. Le texte de la 'Alfiyyah est obscur, il est vrai, mais les commentateurs l'expliquent dans une langue que l'on comprendra sans peine quand on l'aura étudiée ici [1]).

---

affectée et pédantesque; mais, chez les Arabes, la grammaire était trop en honneur, pour qu'on risquât d'être jugé prétentieux en y faisant allusion. Voir aussi là-dessus une note dans de Sacy, Gramm. ar., 2e éd., II, p. 246.

1) Depuis l'époque, déjà lointaine, où ces lignes ont été écrites, l'auteur a traduit les deux ouvrages cités ici. Sa traduction, accompagnée du texte arabe, de notes analytiques sur tous les passages difficiles et d'un vocabulaire complet des termes techniques, paraîtra presque aussitôt que le présent livre.

Ce n'est donc pas une grammaire que j'ai eu l'ambition de composer, mais seulement un moyen que j'ai voulu donner de se servir facilement des seuls livres que l'on puisse consulter avec confiance sur ce sujet. Tous appuyés sur des citations de textes dont aucun n'était postérieur à l'époque du Coran, tous revus, étudiés, commentés et annotés pendant plusieurs siècles, ils nous arrivent aujourd'hui dans un état de perfection absolue, sous le rapport de la certitude des règles qui y sont énoncées.

Pour parvenir à bien faire comprendre l'ouvrage que j'avais choisi comme type et dont l'intelligence devait conduire à celle des autres, il m'a fallu adopter des termes techniques, sinon reconnus comme français, du moins faciles à comprendre pour ceux qui connaissent le français.

J'ai d'abord emprunté à nos grammaires européennes tous les termes qui correspondaient aux faits étudiés ici, avec les néologismes que les progrès de la science ont enfantés depuis cinquante ans.

J'espère avoir prouvé, §§ 88 n. 1 et 89 n. 1, que le maṣdar est un infinitif; j'y joindrai encore la comparaison de ces deux idiotismes: أَلْعَبًا وَقَدْ عَلَاكَ ٱلْمَشِيبُ, avec: *Passe encore de bâtir, mais* p l a n t e r *à cet âge!* et: *De quel front* s o u t e n i r *ce pénible entretien?*

J'ai remplacé les noms d'agent et de patient par les participes actif et passif, ce que plusieurs auteurs faisaient déjà; mais je ne pouvais employer le terme de participe passé, qui serait presque un non-sens, puisque cet adjectif n'a force

verbale et conséquemment n'est un participe, excepté avec le préfixe أَلْ, que quand il s'applique au présent ou au futur.

J'ai adopté les termes simples *passé* et *futur*, parce qu'il faut quelquefois employer ces mots mêmes, au sens propre, pour traduire des passages où ils ont en même temps le sens technique. Les mots *parfait* et *imparfait* présentent l'inconvénient de n'avoir pas de sens propre correspondant et d'être connus avec une valeur technique qu'il n'est pas en notre puissance de détruire: faire employer le mot *imparfait* dans le sens de *présent ou futur* est une tentative que je laisse à des latinistes convaincus. Quant au terme *aoriste* que d'autres ont préconisé, il ne saurait être adopté que comme expression du scepticisme le plus profond en matière de sciences naturelles. Dire que l'arabe n'a que des temps indéterminés serait l'équivalent de l'adoption de ce terme. Comme si toutes les langues, dans un même état de civilisation, ne devaient pas exprimer les mêmes idées humaines, et comme si le vague et le précis ne constituaient pas des caractères de l'idée. Autant dire que les Arabes n'avaient pas la notion du temps, ce qui s'est dit du reste. Mais comment analyser la phrase française, exprimant une idée future (hélas! et même d'un futur lointain) avec un verbe au temps passé: *Si les Français* voulaient *profiter de leur conquête africaine*, *ils acquerr*aient *facilement*, *par le contact des lettrés arabes et juifs de ce pays*, *la suprématie dans la science des langues sémitiques*. Avancer qu'un temps grammatical ne mérite pas le nom de passé, parce qu'il

peut dans certains cas, que l'analyse explique presque toujours, exprimer le futur, et réciproquement, c'est défendre d'attribuer aucune valeur technique à un mot quelconque de la langue usuelle. Et d'ailleurs les termes, comme les règles mêmes, dans les sciences naturelles, ne s'appliquent qu'à des moyennes, ne représentent que des faits généraux, et l'absolu n'est pas de ce domaine.

En principe, le passé du verbe exprime le passé logique, et de même pour le futur. Le présent est exprimé par la proposition nominale (§ 29 n. 1), composée élémentairement d'un substantif ou de l'équivalent, et d'un adjectif qui peut être 1° participe (actif, passif ou fréquentatif), avec attribut accidentel: زَيْدٌ قَائِمٌ, 2° adjectif assimilé au participe actif, avec attribut permanent: زَيْدٌ حَسَنٌ, 3° superlatif, possédant outre ce dernier caractère, celui d'exprimer supériorité: زَيْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو. La copule de: «*Zayd* est *levé*,» n'intervient en arabe que pour fixer le temps, et cela sous la forme des verbes incomplets: كَانَ زَيْدٌ قَائِمًا. En outre le rapport de sujet à attribut peut être modifié sous le rapport de l'énergie (إِنَّ), ou de la dépendance à l'égard d'un autre rapport: أَرَادَ زَيْدٌ أَنْ يَقُومَ عَمْرٌو, ou à l'égard d'une des personnes qui interviennent dans le discours: ظَنَّ (ظَنَنْتُ) زَيْدًا قَائِمًا.

On se demandera si ce n'est pas par oubli que j'ai omis de distinguer par le mot *prédicat*, qui est employé quelquefois en grammaire, l'adjectif dont l'attribut est expressément affirmé: «*Zayd est* levé,» de l'adjectif qualificatif dont

l'attribut est implicitement reconnu de l'auditeur: « *Zayd* le généreux *est levé.* » Cette terminologie avait sa place ici moins encore qu'ailleurs. Les grammairiens arabes en effet ne distinguent pas ces deux cas; dans l'un et l'autre, l'adjectif, assimilé en cela au verbe, contient l'idée de l'attribut et celle du sujet, ٱلْحَدَثُ وَصَاحِبُهُ, celle-ci rappelée au moyen d'un pronom implicite exprimé matériellement par la concordance: زَيْدٌ قَآئِمٌ *Zayd* il *est levé*, هِنْدٌ قَآئِمَةٌ, tout comme زَيْدٌ ٱلْكَرِيمُ قَآئِمٌ *Zayd*, qui *est généreux*, *est levé* [1]).

Quant à l'affirmation d'existence, elle ne s'exprime pas plus dans un cas que dans l'autre par un mot propre, l'idée étant affirmée par le fait seul qu'elle est énoncée, et je suis convaincu que notre verbe substantif n'est pas plus un troisième terme du rapport que le فَصْلٌ (§ 38 n. 1 et § 51 n. 4) et la barre qui sépare en calcul les deux termes d'une fraction.

Ainsi l'adjectif exprime toujours un attribut affirmé, mais, il est vrai, dans une proposition qui peut être principale, زَيْدٌ قَآئِمٌ, ou secondaire, ٱلْكَرِيمُ; le mot *attributif* suffisait donc pour désigner l'adjectif deuxième terme logique de la proposition, le mot *qualificatif* étant réservé à l'adjectif secondaire. Logiquement ils servent tous deux de *prédicat*, soit seul, si le sujet est exprimé: زَيْدٌ قَآئِمَةٌ أُمُّهُ *Zayd a sa* mère levée, جَآءَ زَيْدٌ ٱلْقَآئِمَةُ أُمُّهُ *Zayd dont la* mère

---

1) Les deux pronoms, *il* et *qui*, personnel et conjonctif, ne diffèrent pas l'un de l'autre par l'expression. § 34 n. n. 1, 4, 7.

était levée *vint*, soit accompagné de l'idée pronominale d'un sujet et constituant une proposition secondaire attributive ou qualificative: زَيْدٌ قَآئِمٌ *Zayd* il *est* levé, جَآءَ زَيْدٌ ٱلْقَآئِمُ *Zayd* qui *était* levé *vint* [1]).

Mon grand désir de fidélité n'a pas été jusqu'à conserver dans la traduction aux noms des lettres arabes leur genre, qui est le féminin. J'ai cédé en cela à l'usage français, avec d'autant moins de peine d'ailleurs que la langue arabe est la plus tolérante du monde en matière de syllepse. Qu'on en juge par l'ex. p. 166: وَإِنْ مَالِكٌ كَانَتْ كِرَامَ ٱلْمَعَادِنِ, où l'on voit مَالِكٌ pris comme nom de tribu et féminin, par égard au sens du mot قَبِيلَةٌ qu'il rappelle, ce qui fait que le verbe a le tā', mais avec la flexion complète bien que nom propre de plus de trois consonnes (§ 114, 4° et 9°), parce que l'auteur a pu penser à حَيٌّ bien qu'ayant déjà visé قَبِيلَةٌ, ce qui n'empêche encore pas l'adjectif كِرَامَ d'être au pluriel. C'est ainsi qu'une des explications du masculin قَرِيبٌ dépen-

---

1) Voici différents noms des deux termes de la proposition جُمْلَةٌ, dont le nom logique est حُكْمٌ *jugement:* ذَاتٌ et حَدَثٌ *substance et accident*, مَحْكُومٌ عَلَيْهِ et مَحْكُومٌ بِهِ *sujet logique et prédicat*, مُسْنَدٌ إِلَيْهِ et مُسْنَدٌ *sujet grammatical et attribut.* Le substantif exprime la première des deux idées, l'adjectif exprime les deux, le verbe y joint l'idée accessoire de temps; l'infinitif exprime la seconde idée toute seule. Le nom peut être sujet et attribut, le verbe seulement attribut; la particule ne peut être ni l'un ni l'autre.

dant de رَحْمَةٌ (*c.* ٧. *54*) cité § 117, est que ce dernier mot a le sens de رُحْمٌ [2]).

Après avoir défendu quelques unes des assimilations que je me suis permises en traduisant certains termes arabes par d'autres empruntés à notre grammaire française, je dois m'excuser d'avoir donné à certains mots une valeur technique nouvelle. La nécessité m'y a poussé dans des cas comme ceux du *nom indépendant*, de l'*occupation du régissant* etc., faits inconnus chez nous, du moins cela m'a-t-il semblé, et si quelqu'un trouve mieux, j'applaudirai le premier. Ailleurs c'est le désir d'être concis qui m'a fait créer des termes techniques, comme *limitatif*, au lieu de *complément circonstanciel de temps ou lieu*, tout ce long terme étant nécessaire pour ne pas comprendre le حال; comme *inflexibiliser*, au lieu de *rendre la terminaison invariable en mode ou cas*. Peut-être d'aucuns me blâmeront-ils même d'avoir restreint le sens du mot *flexion* aux variations casuelles et modales, mais j'aurai pour moi tous ceux qui regardent les autres variations comme du domaine de la morphologie, et, en arabe, cela n'est pas douteux d'après la manière dont on analyse ces faits; c'est ainsi que le deuxième terme de ثَلَاثَةَ عَشَرَ est assimilé au tā' du féminin [1]).

Beaucoup des mots techniques que j'ai ainsi forgés, comme la *semi-flexibilité*, les *verbes de sentiment*, le *qualificatif acci-*

---

2) Comp. § 100.

1) 'Ajmūniyy 'Alf. v. 734. Voir aussi § 56 n. 8.

dentel, sont à eux seuls une explication, tous concourent à rendre la traduction plus abordable, en la débarrassant de cette masse de mots étrangers qui découragent les essais de l'arabisant et lui donnent à penser que tout, dans cette grammaire arabe, se distingue de notre grammaire européenne et déroge à la grammaire de tous les temps et de tous les peuples, aux lois générales du langage humain.

Dans un même ordre d'idées, je me suis borné à citer les voyelles, *u* (*ou* français), *a*, *i*, au lieu de transcrire leurs noms arabes. Cette petite innovation à elle seule atténue singulièrement l'aspect rébarbatif que présente habituellement toute grammaire arabe.

Mon système de transcription en lettres latines demanderait quelques explications étrangères à la partie de la grammaire traitée ici; j'en donne seulement le tableau suivant auquel je m'étais arrêté après de longues tentatives; depuis lors, j'ai eu la satisfaction de le trouver très-suffisamment conforme à l'ordre naturel des articulations, tel que le donne Ibnu-l-Ḫājib dans sa J̱āfiyah.

			Ténues		Aspirées		Sifflantes		Nasales		Molles	
Gutturales		Fortes	ق	q	خ	q̌	ح	ẖ			ع	ʿ
		Faibles			غ	ǧ	ه	h			ء	ʾ
Palatales		Fortes	ك	k			ش	ȷ				
		Faibles			ج	ǰ					ى	y
Dentales	lourdes	Fortes	ط	ṯ			ص	s̱				
		Faibles	ض	ḏ	ظ	ḏ̬						
	légères	Fortes	ت	t	ث	t̬	س	s			ر	r
		Faibles	د	d	ذ	d̬	ز	z	ن	n	ل	l
Labiales		Fortes					ف	f				
		Faibles	ب	b					م	m	و	w

Les articulations une fois classées d'après leurs caractères naturels, je place les consonnes françaises équivalentes à la place des consonnes arabes, et, partout où il en manque, je mets la plus voisine déjà placée, en la distinguant cette fois par le signe (_) pour le renforcement, et par le signe (v) pour l'aspiration; c'est ainsi que le ظ lourd et aspiré se transcrit ḏ̬. Deux autres caractères de convention sont encore nécessaires pour le ʿayn et le hamzah [1]).

1) Pour une transcription pratique des noms propres, il faudrait, tout en partant du même principe: 1° Se servir, non de signes de convention, mais des consonnes françaises elles-mêmes, simples ou composées, qui se rapprochent le plus des consonnes arabes, d'après ce tableau; ex.; قدّور *Caddour*, غرابة *Guerabat*,

S'il m'est arrivé de laisser échapper quelques inexactitudes dans la traduction des nombreux exemples cités par l'auteur, j'invoque l'indulgence de tous ceux qui ont éprouvé combien il est difficile de traduire des morceaux détachés, si peu que les commentaires fassent défaut comme cela m'est arrivé quelquefois [1]). J'espère au moins que mon grand désir de me soumettre aux décisions de mes auteurs m'aura fait éviter

---

حرّات *Harrate*, بالخير *Belqueyr*, جلّول *Jalloul*, بوشوشة *Bouchouchat;* 2° Ecrire les voyelles suivant leur prononciation moderne, très-différente de l'ancienne, et qui dépend généralement de la consonne voisine; ex.: شاكر *Chakeur*, مانع *Mana*, صالح *Sâlah*, فضّة *Foddat*, الصادق *Sâdoc*, عُمَر *Amor*; 3° En général, suivre les règles de notre phonétique, de manière à donner aux mots une physionomie française, facile à retenir, même pour les personnes qui ne savent pas l'arabe; supprimer notamment les géminations inconnues à notre langue, comme dans: الحاجّة *Hajat*, رحّال *Rahal*, القشّار *Guechar* (le ق se prononce aujourd'hui plus souvent *g* [*gu*] que *c* [*qu*]), et ne pas imaginer des groupes initiaux *Mz*, *Sr*, *etc.*, qui n'existent pas non plus en arabe. Il serait bon de supprimer l'article et les mots ابن et بنت, qui compliquent inutilement les noms de personnes.

1) Comparez par exemple le vers cité dans les notes de de Sacy sur la 'Alfiyyah v. 397: دَعَوْتُ لِمَا نَابَنِي مِسْوَرًا ۞ فَلَبَّى فَلَبَّيْ يَدَيْ مِسْوَرِ, traduit sous toutes réserves: ..... *Je suis prêt à me soumettre aux deux mains de Miswar*, à la traduction indiquée par le commentaire de Jurjāwiyy sur les citations d'Ibnu 'Aqīl: *J'invoquai Miswar sous le coup qui me frappait: « Voilà! Voilà! me dit-il. » Puisse donc pareille réponse accueillir ses deux mains généreuses.*

des erreurs comme celle de de Sacy, Anthologie p. 333 n. 27, à comparer avec le § 78, au-dessus de n. 3[2]). Est-il nécessaire encore de citer à ma décharge un exemple de la faillibilité des traducteurs en général et, en particulier, de ceux du Coran, un livre cependant assez commenté, dans des passages comme (*c.* **34**, *v. 13*) page 30, où le bâton de Salomon aurait été rongé par un *reptile de la terre?* J'adjure surtout d'être indulgents, tous ceux qui savent combien il est difficile de trouver assez de liberté d'esprit pour composer un ouvrage, quand on a une profession à exercer, une famille à diriger, et que c'est sur des nuits, déjà raccourcies par le travail du gagne-pain, qu'il a fallu prélever les heures de l'étude scientifique. Je ne m'adresse pas aux infaillibles qui s'indignent même *quandoque bonus dormitat Homerus.*

Quelque imparfait que doive être un ouvrage rompant avec la tradition, fait à peu près sans modèle, j'espère qu'il atteindra le but tout secondaire que son auteur s'est proposé en le faisant, l'initiation aux théories des grammairiens arabes.

Si avec cela, aidé des notes qui complètent la traduction, il peut suppléer pour les commençants au traité élémentaire de syntaxe, que nos Français d'Afrique demandent depuis si

---

2) Erreur implicitement reconnue dans les notes sur la 'Alfiyyah v. 140. L'auteur paraît avoir méconnu le principe de la division des termes de la proposition en essentiels et accessoires (§ 54 n. 2), d'après laquelle l'accusatif après وَ, outre qu'il ne peut être régi que par un verbe exprimé, est proprement complément, non terme essentiel soumis au jugement (§ 107 n. 1).

longtemps, ce sera une satisfaction de plus et une récompense inespérée de ce travail.

Si enfin les rapprochements tentés sous le rapport de la grammaire générale, peuvent obtenir l'approbation des personnes compétentes, et faciliter aux savants, insuffisamment versés dans la connaissance de l'arabe, des travaux de comparaison que mon sujet ne comportait pas et que je ne suis pas capable de faire, je me trouverai alors arrivé au terme le plus lointain de mon ambition.

Depuis trop longtemps les travaux pénibles de l'analyse sont dédaignés; les recherches lentes, accumulées par des centaines d'ouvriers laborieux (et je veux être de ceux-là), qu'un homme de génie par siècle condensera en une formule sublime, ces humbles recherches ne tentent guère nos érudits. Rien a-t-il changé depuis que le chef vénéré des sémitisants de France écrivait la préface de son Histoire générale des langues sémitiques?

Il y a bientôt quinze ans qu'une hypothèse surgissait pour expliquer la formation des pluriels rompus, comme une modification interne, causée par l'allongement du mot auquel le suffixe du pluriel aurait été primitivement ajouté; tel serait l'anglais *men*, dérivé d'une forme correspondante à l'allemand *männer* par la chute du suffixe devenu superflu, la modification interne étant suffisante pour exprimer l'idée de pluralité.

On aurait dû objecter au système: 1º Que l'arabe ne connaît pas l'accent tonique, ou du moins que la dernière syllabe du mot, surtout la longue, n'est jamais atone comme le

suffixe germanique, et à plus forte raison ne tombe pas [1]; — 2° Que, dans cette hypothèse, l'arabe, la langue la mieux conservée du domaine sémitique, caractérisée par une quarantaine de formes verbales de plus que les langues sœurs, par le diminutif, la flexion syntactique, et de tant d'autres manières, aurait çà et là usé, avec une précocité exceptionnelle, et tout en conservant dans d'autres cas même ses finales brèves, ce long suffixe dissyllabique dont l'usage exclusif s'est conservé ailleurs; que si l'on admet qu'il a perdu ce suffixe à certaines places, il se trouve, là où il le conserve, le posséder lui seul dans son entier, avec ses deux syllabes, l'ayant tout à la fois le plus tôt perdu dans certains cas, et, dans d'autres, le mieux conservé; — 3° que ce pluriel par terminaison qui serait une forme surannée, usée, se trouve au contraire en voie de croissance dans l'usage moderne; qu'il a été notamment ajouté à la première personne plurielle du futur نفعلوا, au féminin de l'ancien pluriel commun فِعَالٌ ('Alf. v. 809), car on dirait aujourd'hui سبع بقرات سمانات, au pluriel de فعلان qui est devenu فعلانين et فعلانات; — 4° Que, dans la langue d'aujourd'hui, la distinction entre les noms d'êtres raisonnables et autres a disparu, ce qui montre que ce caractère n'est pas récent, et ce qui n'empêche pas

1) Il n'y a pas de mot en arabe pour exprimer l'idée d'une syllabe dominante. Voir seulement § 117, et encore avec cette remarque qu'en poésie la voyelle brève finale peut être allongée par licence et marquer la rime.



qu'à l'époque classique le pluriel masculin par terminaison ne pouvait qualifier un pluriel d'êtres non-raisonnables; — 5° Que les pluriels par terminaison étaient des pluriels de peu, autre distinction perdue; — 6° Que l'adjectif ayant pour sujet verbal un substantif pluriel (§ 100) et étant alors soumis à la même règle que le verbe, admet la forme du pluriel rompu, plus élégamment même que celle du singulier, et rejette le pluriel par terminaison, comme correspondant au pluriel du verbe dans l'ex.: أَكَلُونِي ٱلْبَرَاغِيثُ; que cette dernière construction avec le verbe a prévalu dans la nouvelle langue, même avec des pluriels féminins, جاوا النّسا, ce qui montre que le pluriel rompu de l'adjectif était d'une origine plus ancienne que le pluriel par terminaison, puisqu'il s'employait parallèlement à un usage plus ancien du verbe; — 7° Que, le pluriel interne nié, il reste encore une foule de paradigmes fréquentatifs de *l'attribut*, alors qu'on aurait simplement réussi à exclure ceux du *sujet;* que la formation du diminutif a de l'analogie et même des règles communes avec celle du pluriel rompu; que l'infixation est la règle, et la suffixation l'exception dans toute la morphologie arabe [1]).

---

1) Voir l'affirmation du principe de l'analogie du pluriel rompu avec le diminutif au V. 835 de la 'Alfiyyah, pour les pluriels extrêmes, et au V. 847 pour les autres.

Par contre, les règles de l'adjectif relatif, formé au moyen du suffixe ـِيٌّ, n'ont aucun rapport avec celles des deux autres accidents. Ce suffixe cependant est déjà ancien, plus ancien sans doute

Voilà cependant une hypothèse que la critique a laissée debout, et qu'un des ouvrages les plus sérieux de ces der-

---

dans la langue que le pluriel par terminaison, puisque, contrairement à celui-ci, il influe en arabe sur l'intérieur des mots; on en voit un autre indice au V. 873: « Tout nom défectueux, complété au duel ou au pluriel, *doit* l'être dans le relatif; les noms [mêmes] qui ne se complètent pas au duel ni au pluriel, *peuvent* [encore], au relatif, être complétés; » il est évident que يَدَوِيٌّ est une forme plus ancienne que يَدَانِ. De même (V. 877) وِدَوِيٌّ est une forme plus complète que دِيَاتٌ. Toutefois cette dérivation est encore postérieure à celle du pluriel interne; ainsi مَآءٌ, pour مَوَهٌ, a les pluriels مِيَاهٌ et أَمْوَاهٌ, mais les relatifs مَآئِيٌّ et مَاوِيٌّ.

L'étude des relatifs nous conduit encore à cette remarque que les pluriels rompus, qu'on nous donne comme ayant eu le suffixe du pluriel, ne sont généralement pas aptes à recevoir le suffixe du relatif, puisque, par ex., le relatif de فَرَآئِضُ est فَرَضِيٌّ, tout comme celui du singulier فَرِيضَةٌ. Du moins en était-il ainsi à l'âge classique de la langue; mais la tendance qui se manifestait déjà, sous forme d'exceptions à cette règle, n'a fait que croître depuis, et les noms de métiers se forment aujourd'hui régulièrement des pluriels, ex.: كُتُبِيٌّ « *libraire*, » فَنَادِقِيٌّ « *celui-là même qui n'a qu'un seul fondouc.* » Les rédacteurs de contrats d'aujourd'hui ne se gênent plus pour dire: فَرَآئِضِيٌّ au lieu de فَرَضِيٌّ, فَارِضٌ et فَرَّاضٌ, qui étaient les appellations convenables du maître en fait de partage de successions.

Relativement à l'antiquité du pluriel rompu, remarquons encore la règle du v. 944 d'après laquelle le 'alif de مَفَازَةٌ reprend sa

nières années sur la grammaire arabe, a reproduite en l'approuvant [1]).

---

forme primitive au pluriel: مَفَاوِزُ (non مَفَائِزُ), et qui permet d'affirmer (V. le *Jāsūs* de l'illustre savant contemporain Ahmed Farès Chidiac, p. ٣٤٩) que مَدِينَةٌ, dont le pluriel le plus généralement employé est مَدَائِنُ avec permutation, appartient presque sûrement à la racine مدن, parce que si le yā' y était radical, il y conserverait sa forme primitive, ce qui donnerait مَدَايِنُ. Un paradigme qui tient compte de certain état des mots, pourrait-il ne pas être aussi ancien que cet état? Or y a-t-il une forme plus ancienne que مَفْوَزَةٌ? En comparant des pluriels comme مَفَاوِزُ et مَعَايِشُ, avec جَائِزٌ et جَوَائِزُ, حَائِضٌ et حَوَائِضُ (v. 822), ne serait-on pas tenté de reporter la naissance du pluriel interne à une date plus ancienne que celle du participe actif lui-même? Mieux encore, des mots comme أَيْدٍ ou يُدِيٌّ (أَفْعُلٌ ou فُعُولٌ), et يَدِيَّةٌ (فَعِيلَةٌ), ne sauraient être moins anciens que يَدٌ lui-même, qui nous reporte cependant à l'âge du ch. III de la Genèse. Y aurait-il même quelque chose de plus ancien? Non pas יְהוה assurément.

1) Caspari, traduction par Uricoechea, Paris, Maisonneuve 1881, p. 186.

En Europe, on part généralement, pour l'appréciation des phénomènes de la grammaire sémitique, de ce principe que l'hébreu est la plus ancienne langue de la famille. Cependant, pour ne citer que l'ex. de la p. XXI, voilà une tournure, encore inconnue dans le Coran, qui se trouve dès la première page de la Bible. Si peu, au contraire, que l'on se pénètre de l'esprit arabe, les Beni-Israël n'apparaissent plus que comme des quasi-barbares, ob-

Faut-il rapprocher de ces «jeunes gens, avides de thèses nouvelles [1]),» les praticiens de l'école africaine, dont certains appuyaient leurs règles sur des exemples tirés de Ḫarīrijyy et même des Mille et une nuits, et dont un notamment a prétendu faire tenir la syntaxe arabe dans quelques lignes? Ce serait abuser de l'attention du lecteur et le détourner d'un travail plus fructueux, celui de l'étude à laquelle je le convie.

servant aussi mal les sémitismes de la morphologie et de la syntaxe, qu'ils étaient inhabiles à prononcer les articulations les plus caractéristiques de l'alphabet commun. Ecoutez un Bédouin, encore de nos jours, prononcer et redoubler ح et ع, et avec n'importe quelle voyelle. Et alors voici une autre hypothèse: מְלָכִים était un ancien فعال (qui a bien pu coexister avec ملوك), affublé d'un suffixe que les Coreychites réservaient à une autre classe de noms, comme l'*s* du pluriel dans *pecoras* (Diez II, p. 19) et l'*e* du féminin dans *grande*. Cette hypothèse a, entre autres mérites, celui de se conformer au principe de l'uniformisation des paradigmes. Mais est-ce bien là de la science?

1) Renan, Histoire des langues sémitiques, Paris 1855, p. V.

Tunis, le 31 Décembre 1883.

LA PLUIE DE ROSÉE.

ETANCHEMENT DE LA SOIF.

«Au nom de Dieu clément, miséricordieux».

1. Voici les paroles du maître, le docteur savant, savantissime, celui que les hommes éminents sont fiers de compter parmi eux, prince des lecteurs du Coran, vivant souvenir de 'Abū-ᶜAmr [1]), de Sībawayh [2]) et de Farrā' [3]), 'Abū-Muḥammad ᶜAbdullahi-bni-Yūsufa-bni-ᶜAbdillahi-bni-Hijāmi [4])-l-'Anṣāriyy, Dieu lui donne la paix dans son tombeau:

La louange à Dieu, qui élève les rangs de ceux qui s'abaissent devant sa majesté, — et ouvre le trésor de ses bénédictions à qui se dresse [5]) pour célébrer sa générosité. — Faveur

---

1) Dénomination d'un grammairien célèbre dont le nom est inconnu, fils d'Al-ᶜalā', mort en 154 de l'hégire.

2) Surnom du prince des grammairiens, était dénommé 'Abū-Bajar et avait pour nom ᶜAmr. Mort en 180, âgé de 32, d'autres disent de 40 ans.

3) Surnom de 'Abū-Zakariyyā' Yaḥyā, fils de Ziyād. Mort en 207.

4) Ibnu-Hijām, nom sous lequel est connu le célèbre auteur de ce traité, né au Caire en 708, mort en 761.

5) Les mots *élever*, *abaisser* et *dresser*, parmi les allusions aux termes techniques de la grammaire qu'on trouve ici et au commencement des ouvrages semblables, signifient aussi *mettre au nominatif*, *au génitif* et *à l'accusatif*.

et protection [1]) à celui au-dessus de qui l'élégance a tendu son pavillon — et que l'éloquence a ceint de sa ceinture, — qui fut envoyé porteur des signes victorieux et des arguments, — vers qui descendit un coran en langue arabe, exempt de détours; — et sur sa famille, qui a suivi la bonne voie; — et sur ses compagnons qui ont si haut bâti l'édifice de la religion; — à tous salut, noblesse, honneur.

Et quant à ce qui suit, ce sont de fines pensées que j'ai écrites sur mon précis intitulé: *La pluie de rosée* [2]), *étanchement de la soif*, pour en enlever le voile, en faire tomber le masque, en compléter les citations, en perfectionner les remarques, le rendre suffisant à qui veut s'en contenter, satisfaire le désir de qui y aura recours parmi ceux qui étudient la grammaire arabe.

C'est Dieu que je prie de rendre cet ouvrage utile, comme il l'a accordé pour le premier, d'aplanir devant nous les voies et chemins des bonnes œuvres; car il est magnanime et généreux, compatissant, miséricordieux; je ne veux d'autre assistance que celle de Dieu; en lui je mets ma confiance et à lui j'ai recours.

---

1) Le sens de صلاة et de سلام, quand ces mots se rapportent à Dieu pris comme sujet, ont leur explication au commencement de presque tout commentaire.

2) *La pluie humide* rendrait mieux le sens propre de ce titre, mais cette métaphore n'éveillerait pas sous les climats occidentaux l'idée riante qu'y a attachée l'auteur. (Comp. le deuxième vers cité § 43). D'ailleurs *rosée* est aussi un des sens de نَدًى.

ETUDE DU MOT.

---

2. Le *mot* dans le langage usuel, s'étend à la proposition utile, comme dans: كَلَّا إِنَّهَا كَلِمَةٌ هُوَ قَآئِلُهَا *Nullement! C'est là un mot qu'il dira*, allusion au passage: رَبِّ ٱرْجِعُونِ لَعَلِّى أَعْمَلُ صَالِحًا فِى مَا تَرَكْتُ *Seigneur! faites-moi retourner sur la terre, que je puisse pratiquer le bien négligé par moi* (*c.* **23**. *101*). Dans le langage technique, il désigne proprement la *parole simple.* — On entend par *parole* une expression indiquant un sens, comme: homme, cheval. On entend par expression un son de voix comprenant une ou plusieurs articulations, soit qu'il indique un sens, comme: Zayd, ou qu'il n'en indique pas, comme: dayz, qui est le nom Zayd retourné. Il est clair que toute parole est une expression, et que le contraire n'est pas vrai. — On entend par *simple* ce dont une partie n'indique pas une partie du sens correspondant. C'est ainsi que dans: Zayd, chacune des parties de ce mot, savoir les articulations zāy, yā' et dāl, prise séparément, n'indique rien de ce que le mot entier indique, à l'opposé de la parole: Le serviteur de Zayd, dont les deux parties: le

serviteur, et: de Zayd, indiquent chacune une partie du sens correspondant à l'entier. Cette parole-ci est dite composée, non simple.

Mais, dira-t-on, pourquoi n'avez-vous pas prescrit la fixation comme une condition du mot, à l'exemple de qui a dit: Le mot est une expression fixée pour un sens simple? Je répondrai à cela que, si l'on en a eu besoin dans cette définition, c'est seulement parce que l'on y a pris l'*expression* comme genre du *mot*. Car l'expression se divise en fixée et en vague, et il a bien fallu en exclure celle-ci en employant le mot: fixée[1]. Mais du moment que je prenais la *parole* comme genre du *mot*, et que la parole est essentiellement fixée, cela me dispensait de prescrire la fixation.

Alors, dira-t-on, pourquoi vous êtes-vous écarté d'*expression* pour employer *parole?* C'est, dirai-je, parce que *expression* est un genre lointain, puisqu'il s'étend à ce qui est fixé et à ce qui est vague, comme nous l'avons dit, au lieu que *parole* est un genre prochain puisqu'il se restreint à ce qui est fixé. Or, l'emploi des genres lointains dans les définitions est blâmé par tout esprit judicieux.

«Il consiste en nom, verbe et particule.»

3. Après avoir donné la définition du mot, je montre qu'il est lui-même un genre au-dessous duquel sont trois espèces:

---

1) On entend par أَلْوَضْعُ la fixation de la forme d'une expression et son affectation à un certain sens, qui est le sens propre. L'expression vague est un assemblage capricieux de sons, sans forme précise et sans correspondance convenue avec une idée.

le nom, le verbe et la particule. Le moyen de reconnaître que toutes les espèces du mot se bornent à ces trois, c'est le dépouillement. En effet les gens versés dans cette science ont parcouru le discours des Arabes sans y trouver autre chose que trois espèces de mots; et s'il y en existait une quatrième, ils en auraient bien trouvé quelque exemple.

«A. En ce qui concerne le nom, il se reconnait par «l'article, comme اَلرَّجُلُ, le tanwīn, comme رَجُلٌ, et à «ce qu'il peut être l'objet d'un récit, comme le tā' «de ضَرَبْتُ.»

4. Après avoir montré à quoi se bornent les trois espèces de mots, je me mets à montrer par quoi chacune d'entre elles se distingue des deux autres, afin de compléter l'utilité de ce que j'avais dit [1]).

J'ai donc cité pour le nom trois marques. Une première marque, qu'il a au commencement, est l'article, comme dans اَلْفَرَسُ et اَلْغُلَامُ; une seconde, qu'il a à la fin, est le tanwīn, c'est-à-dire un nūn formatif, muet, suffixé dans la prononciation, non dans l'écriture, sans qu'il exprime l'énergie [2]), comme dans: زَيْدٌ, رَجُلٌ, صَهٍ, حِينَئِذٍ, مُسْلِمَاتٌ; ces mots et leurs semblables sont en effet des noms et on le reconnaît à ce qu'ils sont terminés par le tanwīn. Enfin une marque logique est que le mot puisse être l'objet d'un récit, comme

---

1) La condition pour qu'une classification soit utile est en effet que chaque classe soit bien définie et que l'on puisse y restreindre son champ d'études.

2) Comme le nūn paragogique.

dans: قَامَ زَيْدٌ, où زَيْدٌ est un nom, puisqu'on rapporte de lui qu'il s'est levé. Cette marque est la plus efficace de celles qui ont été citées pour le nom et c'est par elle qu'on démontre que le tā' est un nom dans ضَرَبْتُ. Ne voit-on pas que ce tā' ne peut recevoir l'article, ni être suffixé du tanwīn, ni se munir d'aucune autre marque parmi celles qu'on cite pour le nom, si ce n'est seulement qu'il peut être l'objet d'un récit.

«Il est de deux sortes: 1° Flexible, et c'est celui «dont la finale se modifie à cause des régissants qui «influent sur lui, comme زَيْدٌ; 2° Inflexible, et c'est «l'opposé chez celui-ci, comme هٰؤُلَاءِ d'où l'on ne peut «oter l'*i*; de même حَذَامِ et, dans le dialecte du Hiǰāz, «أَمْسِ; comme أَحَدَ عَشَرَ et ses analogues, d'où l'on ne «peut oter l'*a*; comme قَبْلُ, بَعْدُ et leurs analogues, «qui ne peuvent perdre l'*u*, lorsque l'on retranche «leur complément annectif mais que l'on en sous-«entend le sens; comme مَنْ et كَمْ d'où l'on ne peut «oter le *sukūn*, qui est lui-même l'origine de toute «terminaison inflexible.»

5. Après avoir fini de citer quelques marques distinctives du nom, je me mets aussitôt à montrer que celui-ci se partage en flexible et inflexible, en commençant par le flexible, parce qu'il est le principal, et en finissant par l'inflexible, parce qu'il est le secondaire.

Je dis que le flexible est celui dont la finale se modifie à cause de l'influence que peuvent exercer sur lui les régissants,

comme زَيْدٌ. On dit: جَآءَنِى زَيْدٌ, رَأَيْتُ زَيْدًا et مَرَرْتُ بِزَيْدٍ.
Ne voit-on pas que la finale de زَيْد est devenue successivement *u*, *a*, *i*, à cause de l'influence exercée sur lui par جَآءَنِى, رَأَيْتُ et بِ. Mais si la modification avait eu lieu ailleurs qu'à la finale, ce ne serait pas une flexion, comme dans فَلْسٌ qui devient au diminutif فُلَيْسٌ et, au pluriel rompu أَفْلُسٌ et فُلُوسٌ. De même encore si la modification, tout en se produisant dans la finale, n'avait pas pour cause l'influence des régissants, comme dans: جَلَسْتُ حَيْثُ جَلَسَ زَيْدٌ *Je m'assis où s'assit Zayd*, où il est permis de prononcer حَيْثُ avec un *u*, un *a* ou un *i*, sans que le choix en soit subordonné aux régissants. On voit en effet que le régissant ici est unique, جَلَسَ, ce qui n'empêche pas que la modification dont il a été parlé, se trouve avec lui.

6. Et après en avoir fini avec le flexible, je donne l'inflexible, celui qui conserve toujours la même forme et dont la finale ne se modifie pas par suite d'influences pouvant s'exercer sur lui. Ensuite je le partage en quatre espèces, suivant qu'il est inflexible en *i*, en *a*, en *u*, ou en *muette*.

1°. Je subdivise en deux sortes le nom inflexible en *i*:

a) Celui sur lequel on est d'accord, c'est-à-dire هٰؤُلَآءِ, car tous les Arabes prononcent sa finale avec un *i* dans tous les cas.

b) Celui sur lequel on n'est pas d'accord, c'est-à-dire حَذَامِ, قَطَامِ et les autres noms propres féminins qui suivent le paradigme فَعَالِ, comme aussi أَمْسِ, quand ce mot signifie la veille du jour présent.

En ce qui concerne les mots comme حذام, les habitants du H̱iǧāz les inflexibilisent en *i* d'une manière absolue, et disent: جَآءَتْنِي حَذَامِ, رَأَيْتُ حَذَامِ et مَرَرْتُ بِحَذَامِ; c'est ainsi que le poëte a dit:

فَلَوْلَا ٱلْمُزْعِجَاتُ مِنَ ٱللَّيَالِي لَمَا تَرَكَ ٱلْقَطَا طِيبَ ٱلْمَنَامِ
إِذَا قَالَتْ حَذَامِ فَصَدِّقُوهَا فَإِنَّ ٱلْقَوْلَ مَا قَالَتْ حَذَامِ

N'étaient les inquiétudes de la nuit, certes l'oiseau qaṭā ne se serait pas arraché aux douceurs du sommeil. — Si H̱aḏām parle, croyez-la, car le vrai, c'est ce qu'a dit H̱aḏām [1]. En effet il emploie deux fois dans le même vers حَذَامِ par un *i*, bien que ce nom y soit sujet verbal. — Quant aux Banū-Tamīm, ils se partagent à ce sujet en deux parties. Les uns fléchissent tous ces mots en *u* au nominatif, en *a* à l'accusatif et au génitif, disant: جَآءَتْنِي حَذَامُ, رَأَيْتُ حَذَامَ et مَرَرْتُ بِحَذَامَ. Mais la plupart d'entre eux font une distinction entre ceux qui sont terminés par le rā', comme وَبَارِ, nom de tribu, حَضَارِ nom d'une étoile, سَفَارِ nom d'une aiguade, qu'ils inflexibilisent en *i*, comme les habitants du H̱iǧāz, et ceux qui sont terminés par une autre lettre, comme حَذَامِ, قَطَامُ, auxquels ils donnent la flexion incomplète.

En ce qui concerne أَمْسِ dans le sens de: hier, les habitants du H̱iǧāz l'inflexibilisent en *i*, et disent: مَضَى أَمْسِ

1) Ces vers sont attribués à divers poëtes. D'après une version, le premier rapporterait l'avertissement donné par H̱aḏām à son père fuyant avec son armée, après qu'elle eut deviné l'approche de l'ennemi en voyant fuir les oiseaux.

Hier est passé, إِعْتَكَفْتُ أَمْسِ *Je suis resté hier en dévotions*, مَا رَأَيْتُهُ مُذْ أَمْسِ *Je ne l'ai pas vu depuis hier*, avec un *i* dans les trois cas. Le poëte a dit:

مَنَعَ ٱلْبَقَآءَ تَقَلُّبُ ٱلشَّمْسِ وَطُلُوعُهَا مِنْ حَيْثُ لَا تُمْسِي

وَطُلُوعُهَا حَمْرَآءَ صَافِيَةً وَغُرُوبُهَا صَفْرَآءَ كَٱلْوَرْسِ

أَلْيَوْمَ أَعْلَمُ مَا يَجِيءُ بِهِ وَمَضَى بِفَصْلِ قَضَآئِهِ أَمْسِ

Ce qui fait que rien ne dure, c'est que le soleil accomplit une révolution et se lève ailleurs que là où il se couche; c'est qu'il se lève rouge pur et se couche jaune comme le wars. Aujourd'hui, je sais ce qui vient avec lui, mais hier est passé, l'arrêt en est rendu. Dans le vers أَمْسِ est sujet verbal de مَضَى, mais en *i*, comme on le voit. — Les Banū-Tamīm se partagent là-dessus en deux fractions. Il en est parmi eux qui fléchissent ce nom en *u* au nominatif et en *a* partout ailleurs, disant: مَضَى أَمْسُ, إِعْتَكَفْتُ امْسَ et مَا رَأَيْتُهُ مُذْ أَمْسَ.
Le poëte a dit:

لَقَدْ رَأَيْتُ عَجَبًا مُذْ أَمْسَا عَجَآئِزًا مِثْلَ ٱلسَّعَالِي خَمْسَا

يَأْكُلْنَ مَا فِي رَحْلِهِنَّ هَمْسَا لَا تَرَكَ ٱللّٰهُ لَهُنَّ ضِرْسَا

Parbleu j'ai vu, depuis hier[2]*, une chose étonnante, des vieilles, pareilles à des harpies, cinq ensemble, mangeant ce qu'elles avaient dans leur sac, avec un léger bruit .... Puisse Dieu ne leur laisser aucune grosse dent!* Mais il en est d'au-

2) مُذْ a ici le sens de مِنْ et gouverne le génitif. V. § 84 n. 8. Le 'alif de أَمْسَا est pour renforcer le son à la rime.

tres qui le fléchissent au nominatif en *u* et l'inflexibilisent en *i* partout ailleurs. Zajjājiyy prétend qu'il y a des Arabes qui inflexibilisent أَمْسِ en *a* et, à l'appui de son opinion, cite le passage مُذْ أَمْسَا, mais c'est une erreur de sa part, et la vérité est ce que nous venons de dire, à savoir que le mot y suit la flexion imparfaite. Quelqu'un a prétendu que, dans ce vers, أَمْسَا est un verbe au passé, avec son sujet actif implicite, comme s'il y avait مُذْ أَمْسَى ٱلْمَسَآءُ *Depuis que le soir est venu.*

2°. Après en avoir fini avec les noms inflexibles en *i*, je passe à ceux qui le sont en *a*, et je donne comme exemple أَحَدَ عَشَرَ et ses analogues. On dit en effet: جَآءَنِي أَحَدَ عَشَرَ رَجُلًا, — رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ رَجُلًا — et مَرَرْتُ بِأَحَدَ عَشَرَ رَجُلًا, les deux mots ayant un *a* dans ces trois circonstances. On s'exprime de la même façon avec les analogues, à l'exception de إِثْنَا عَشَرَ, dont le premier mot se fléchit en 'alif au nominatif, en yā' partout ailleurs. On dit: جَآءَنِي ٱثْنَا عَشَرَ رَجُلًا, رَأَيْتُ ٱثْنَيْ عَشَرَ رَجُلًا et مَرَرْتُ بِٱثْنَيْ عَشَرَ رَجُلًا. Si je n'ai pas fait d'exception pour ce composé, disant d'une manière absolue: *et ses analogues*, c'est parce que je rapporte plus loin que ٱثْنَانِ et ٱثْنَتَانِ suivent absolument la même flexion que le duel, même en composition.

3°. Après en avoir fini avec les noms inflexibles en *a*, je passe à ceux qui le sont en *u*, et je donne comme exemples قَبْلُ et بَعْدُ, en faisant allusion aux quatre circonstances dans lesquelles ils peuvent se trouver.

a) Annexés à un complément, ils sont fléchis à l'accusatif comme compléments limitatifs, ou au génitif avec مِنْ. On dit: جِئْتُكَ قَبْلَ زَيْدٍ (ou بَعْدَهُ), avec l'accusatif des deux comme compléments verbaux limitatifs, et جِئْتُكَ مِنْ قَبْلِهِ (ou مِنْ بَعْدِهِ) avec le génitif régi par مِنْ. Ex.: كَذَّبَتْ قَبْلَهُمْ قَوْمُ نُوحٍ. *Avant eux criait au mensonge le peuple de Noë . . . .* (c. **22**, 43); فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَ ٱللَّهِ وَآيَاتِهِ يُؤْمِنُونَ *A quel récit, après Dieu et ses signes, croiront-ils donc* (c. **45**. 5)? أَلَمْ يَأْتِهِمْ نَبَأُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ *N'ont-ils pas entendu l'histoire de leurs devanciers* (c. **9**. 71)? مِنْ بَعْدِ مَا أَهْلَكْنَا ٱلْقُرُونَ ٱلْأُولَى. *Après que nous eûmes fait périr les premières générations* (c. **28**. 43).

b) Quand le complément annectif est omis, mais que l'on sous-entend l'expression même qui le constitue, on leur fait subir la même flexion que précédemment et on ne leur donne pas le tanwīn, parce que l'on pense à l'annexion du complément, ex.:

وَمِنْ قَبْلِ نَادَى كُلُّ مَوْلَى قَرَابَةٍ   فَمَا عَطَفَتْ مَوْلًى عَلَيْهِ ٱلْعَوَاطِفُ

Et avant, tout homme ayant proches parents [3]) *a fait appel, mais aucune âme sensible n'a eu de sympathie pour le parent, pour lui.* En effet on rapporte ce vers avec قَبْلِ au génitif, sans tanwīn, c'est-à-dire: مِنْ قَبْلِ ذَلِكَ. L'auteur y

---

3) On lit aussi: نَادَى كُلُّ مَوْلًى قَرَابَةً *tout parent a appelé des proches.* Le second مَوْلًى est permutatif, avancé par licence, du pronom de عَلَيْهِ. Jurǰāwiyy sur 'Ibnu 'Aqīl Alf. v. 411.

a retranché ذَلِكَ de l'expression, mais il l'a supposé exprimé. J̬ah̲dariyy et ʿAqbāliyy lisent: لِلَّهِ ٱلْأَمْرُ مِنْ قَبْلِ وَمِنْ بَعْدِ *A Dieu l'autorité, avant et après* (c. **30**. 3), avec le génitif, sans tanwīn, c'est-à-dire مِنْ قَبْلِ ٱلْغَلْبِ وَمِنْ بَعْدِهِ; on a retranché le complément de l'expression, mais on a supposé qu'il restait exprimé.

c) Quand on leur supprime l'annexion exprimée et que l'on ne sous-entend pas le complément annectif, on les fléchit encore de la même façon, mais avec le tanwīn, parce que ce sont tout uniment deux noms, semblables à tout autre nom indéterminé, et l'on dit: جِئْتُكَ قَبْلًا وَبَعْدًا وَمِنْ قَبْلٍ وَمِنْ بَعْدٍ. Le poëte a dit:

فَسَاغَ لِى ٱلشَّرَابُ وَكُنْتُ قَبْلًا أَكَادُ أَغَصُّ بِٱلْمَاءِ ٱلْفُرَاتِ

Je pus donc boire agréablement, moi qui jusqu'alors m'étranglais presque à boire la meilleure eau [4]). « Quelques-uns lisent: لِلَّهِ ٱلْأَمْرُ مِنْ قَبْلٍ وَمِنْ بَعْدٍ *A Dieu l'autorité d'avant et d'après*,» avec le génitif et le tanwīn.

d) Quand on supprime le complément annectif et qu'on en sous-entend le sens, mais non l'expression, on les inflexibilise en *u*, comme dans la leçon des Sept: لِلَّهِ ٱلْأَمْرُ مِنْ قَبْلُ وَمِنْ بَعْدُ.... *auparavant et ensuite.* »

— Par les analogues de ces deux mots, j'entends les noms des six faces [5]), avec أَوَّل, دُون, et les noms analogues. Le poëte a dit:

---

4) On lit aussi الحميم **avec le même sens:** ***fraîche.*** **J̬urǰāwiyy.**

5) Les six faces sont: أَمَام, خَلْف, فَوْق, تَحْت, يَمِين, شِمَال, **et,**

لَعَمْرُكَ مَا أَدْرِى وَإِنِّى لَأَوْجَلُ عَلَى أَيِّنَا تَعْدُو ٱلْمَنِيَّةُ أَوَّلُ

Par ta vie! je ne sais, et cela m'épouvante, qui de nous la mort surprendra d'abord. Et un autre:

إِذَا أَنَا لَمْ أُومِنْ عَلَيْكَ وَلَمْ يَكُنْ لِقَاؤُكَ إِلَّا مِنْ وَرَآءُ وَرَآءُ

Lorsque moi, je ne serai plus rassuré sur toi, et que la rencontre avec toi ne pourra plus arriver qu'au-delà, tout au-delà.

4°. Après en avoir fini avec les noms inflexibles en *u* je passe à ceux qui le sont en *muette*, et je donne comme exemple مَنْ et كَمْ. On dit: جَآءنِى مَنْ قَامَ, — رَأَيْتُ مَنْ قَامَ — et مَرَرْتُ بِمَنْ قَامَ, et l'on voit bien que مَنْ a une muette dans les trois cas. On dit de même: كَمْ مَالُكَ *Combien vaut votre fortune?* كَمْ عَبْدًا مَلَكْتَ *Combien d'esclaves avez-vous acquis?* بِكَمْ دِرْهَمٍ ٱشْتَرَيْتَ *Pour combien d'écus avez-vous acheté?* Dans le premier exemple كَمْ est en place d'un nominatif[6]) comme nom indépendant, d'après Sībawayh, et comme énonciatif d'après 'Aǧfaǰ. Dans le second, il est en place d'un accusatif comme objet verbal du verbe suivant. Dans le troisième, il

---

parmi les analogues, il y a: عَلُ, حَسْبُ, غَيْرُ. Quant à أَوَّلُ il est pour أَوْأَلُ superlatif, et, comme tel, de flexion imparfaite, mais susceptible de s'employer substantivement et de prendre le tanwīn et le génitif en *i*. On cite (Tawḏīḫ complété 'Alfiyyah V. 43) pour le cas b) ابْدَأْ بِذَا مِنْ أَوَّلُ *Commence par ceci tout d'abord*, ou, suivant une autre leçon qui correspond au cas d): مِنْ أَوَّلِ ('Aǰmūniyy, 'Alf. v. 411).

6) C'est ce que nous appellerons un nominatif virtuel. V. § 19 n. 1.

est en place d'un génitif à cause de بِ. Comme on le voit, il s'écrit par une muette dans ces trois circonstances.

Comme je parlais du nom inflexible en muette après tous les autres, j'ai craint qu'on ne vînt à s'imaginer que cette forme était contraire à la forme primitive et c'est pour y obvier que j'ai dit: «*le sukūn, qui est lui-même l'origine de toute terminaison inflexible.*»

«B. Quant au verbe, il y en a de trois sortes: 1° «Passé, reconnaissable par le tā' muet du féminin; «il est inflexible en *a*, comme ضَرَبَ, excepté avec le «wāw du pluriel, car alors il prend *u*, comme ضَرَبُوا, «ou le pronom nominatif voyellé, car alors la con«sonne devient *muette*, comme ضَرَبْتُ; à cette sorte, «d'après l'opinion la plus fondée, appartiennent نِعْمَ, «بِئْسَ; عَسَى et لَيْسَ. — 2° Impératif, reconnaissable à «ce qu'il exprime tendance et peut recevoir le yā' de «la deuxième personne du féminin; il est inflexible «en *muette* comme إِضْرِبْ, excepté le défectueux, dont «l'inflexibilité s'obtient par *apocope* de la finale, «comme أُغْزُ, إِخْشَ et إِرْمِ, et les formes comme قُومَا, «قُومُوا et قُومِي, où il y a apocope du nūn; à cette sorte «appartiennent هَلُمَّ dans le dialecte de Tamīm, ainsi «que هَاتِ et تَعَالَ, d'après l'opinion la plus fondée. — «3° Futur, reconnaissable par لَمْ. Il a pour initiale «une des consonnes du mot. نَأَيْتَ, comme نَقُومُ, —

«أَقُومُ, — يَقُومُ et تَقُومُ. Il prend *u* à l'initiale quand son «passé est quadrilitère, comme يُدَحْرِجُ et يُكْرِمُ, et *a* «dans les autres cas, comme يَضْرِبُ et يَسْتَخْرِجُ. Sa «finale est muette avec le nūn du féminin pluriel, «comme يَتَرَبَّصْنَ et إِلَّا أَنْ يَعْفُونَ; elle prend un *a* avec «le nūn d'énergie, quand celui-ci lui est suffixé, sans «intermédiaire exprimé ou supposé, comme لَيُنْبَذَنَّ; «partout ailleurs elle est fléchie, comme يَقُومُ زَيْدٌ, — «لَا تَتَّبِعَانِّ, — لَتُبْلَوُنَّ, — فَإِمَّا تَرَيِنَّ et لَا يَصُدُّنَّكَ.»

7. Après avoir fini de donner les marques distinctives du nom, et avoir montré qu'il se divise en flexible et inflexible, que de plus l'inflexible se subdivise en quatre familles, suivant qu'il a un *i*, un *a*, un *u* ou une *muette*, j'aborde l'exposition du verbe. Je le divise en trois sortes: passé, futur et impératif, en donnant les marques distinctives de chacune et en disant si leur caractère est d'être flexible ou inflexible.

1°. Je commence par le passé en disant que sa marque distinctive est d'admettre le tā' muet du féminin, comme قَامَ et قَعَدَ, parce qu'on dit: قَامَتْ et قَعَدَتْ, puis que son caractère primitif est l'inflexibilité en *a*, conformément à nos exemples; il peut cependant quitter cet *a* pour un *u*, et cela lui arrive quand il est suffixé du wāw du pluriel, comme par exemple قَامُوا et قَعَدُوا [1]), ou pour un *sukūn*, et c'est quand il se suffixe d'un pronom nominatif voyellé, comme

1) En tenant compte du fait que les formes غَزَوْا, سَرُوا et رَضُوا des défectueux, sont pour غَزَوُوا, سَرُوُوا et رَضِيُوا.

قُمْتُ et قَعَدْتِ; قُمْنَا et قَعَدْنَا; ٱلنِّسْوَةُ قُمْنَ et ٱلنِّسْوَةُ قَعَدْنَ. De là, en résumé, trois formes, en *a*, en *u* et en *muette*, comme je l'ai montré.

De plus, comme il est des verbes employés au passé dont la nature verbale est contestée, j'énonce ce fait et j'avertis que, suivant l'opinion la plus fondée, ce sont des verbes. Ces mots sont au nombre de quatre: نِعْمَ, بِئْسَ, عَسَى et لَيْسَ.

Pour ce qui est de نِعْمَ et بِئْسَ, Farrā' et un groupe de Coufites sont d'avis qu'il y a là deux noms; ils se fondent en cela sur ce qu'on trouve ces mots placés sous l'influence de la proposition, dans cette expression qu'on rapporte d'un Arabe à qui on venait d'annoncer la naissance d'une fille: وَٱللّٰهِ مَا هِيَ بِنِعْمَ ٱلْوَلَدُ *Parbleu! ce n'est pas un quel bel enfant!* et dans cette expression d'un autre qui allait voir sa maîtresse, monté sur un âne au pas lent: نِعْمَ ٱلسَّيْرُ عَلَى بِئْسَ ٱلْعَيْرِ *Quel agréable voyage sur quel âne détestable!*

Quant à لَيْسَ, Fārisiyy, dans les Ḫalbayāt, émet l'avis que c'est une particule de négation, qui remplace مَا négatif. Son opinion a été suivie par 'Abūbakri-bnu-ǰaqīr.

Enfin pour عَسَى, les Coufites ont adopté l'avis que c'est une particule d'espoir, remplaçant لَعَلَّ, et leur opinion a été suivie par 'Ibnu-s-sarrāǰ.

Ce qu'il y a de certain c'est que tous les quatre sont des verbes, et, ce qui le prouve, c'est qu'ils peuvent être suffixés du tā' muet du féminin, comme dans ces paroles du Prophète: مَنْ تَوَضَّأَ يَوْمَ ٱلْجُمُعَةِ فَبِهَا وَنِعْمَتْ وَمَنِ ٱغْتَسَلَ فَٱلْغُسْلُ أَفْضَلُ

Si l'on pratique l'ablution le vendredi, cela suffit et c'est très-bien; mais si l'on se lave en entier c'est encore mieux; c'est-à-dire: مَنْ تَوَضَّأَ يَوْمَ ٱلْجُمُعَةِ فَبِٱلرُّخْصَةِ أَخَذَ وَنِعْمَتِ ٱلرُّخْصَةُ ٱلْوُضُوءُ *Quiconque pratiquera l'ablution le vendredi, usera ainsi de la tolérance, et quelle excellente tolérance que cette ablution!* [2]) On dit بِئْسَتِ ٱلْمَرْأَةُ حَمَّالَةَ ٱلْحَطَبِ *quelle détestable femme que «la porteuse de bois* (*c.* **III.** *4*)!» De même: لَيْسَتْ هِنْدٌ مُفْلِحَةً *Hind n'est pas heureuse*, et: عَسَتْ هِنْدٌ أَنْ تَزُورَنَا *Il se peut que Hind vienne nous voir.*

Et quant aux exemples sur lesquels les Coufites se fondent, on peut les expliquer par l'ellipse d'un qualifié avec son qualificatif, tous deux étant remplacés par une expression que le qualificatif régirait, comme s'il y avait: وَمَا هِىَ بِوَلَدٍ مَقُولٍ فِيهِ نِعْمَ ٱلْوَلَدُ *Ce n'est pas un (enfant dont on dise:) Quel bel enfant!* et: نِعْمَ ٱلسَّيْرُ عَلَى عَيْرٍ مَقُولٍ فِيهِ بِئْسَ ٱلْعَيْرُ *Quel agréable voyage sur un (âne dont on dit:) Quel âne détestable!* Donc en réalité la préposition influe tout simplement sur un nom sous-entendu, comme nous l'avons montré. C'est ainsi qu'un autre a dit:

وَٱللّٰهِ مَا لَيْلِى بِنَامَ صاحِبُهُ وَلَا مُخَالِطِ ٱللِّيَانِ جَانِبُهُ [3])

---

2) **Primitivement Mahomet avait ordonné la grande ablution pour la prière du Vendredi; quand il eut prescrit de prendre les vêtements de fête à cette occasion, il adoucit ainsi son premier précepte. Voir là-dessus Ja'rāniyy, Kajfu-l-ǧummah.**

3) **On aurait dû voyeller صَاحِبُهْ et جَانِبُهْ s'il n'avait paru préférable**

c'est-à-dire: بِلَيْلٍ نَامَ صَاحِبُهُ *Par Dieu! ma nuit n'a pas été (une nuit telle que) celui qui l'a passée a dormi, ni même a eu le flanc sur une couche moelleuse.*

2°. Après avoir fini de donner les marques du passé et la règle à laquelle cette forme verbale est soumise, avec un exposé de ce qui y a fait l'objet de contestations, je passe à l'impératif et je dis que sa marque distinctive consiste dans la réunion de deux conditions: d'abord qu'il indique la tendance, et ensuite qu'il puisse recevoir le yā' de la deuxième personne du féminin. Ex.: قُمْ, qui indique la tendance vers l'action de se lever, et qui admet le yā' du féminin, car on dit en commandant à une femme قُومِي. De même أُقْعُدْ et أُقْعُدِى; إِذْهَبْ et إِذْهَبِى. Ex.: فَكُلِى وَٱشْرَبِى وَقَرِّى عَيْنًا *Mange donc, bois, calme-toi* (c. **19**. *26*). Mais si un mot indiquait une tendance et n'admettait pas le yā' de la deuxième personne du féminin, comme صَهْ *Chut!* dans le sens de أُسْكُتْ *Tais-toi!* et مَهْ *Là!* dans le sens de أُكْفُفْ *Abstiens-toi!* ou admettait ce yā' et n'indiquait pas une tendance, comme أَنْتِ يَا هِنْدُ تَقُومِينَ وَتَأْكُلِينَ *Toi, Hind, tu te lèves et tu manges*, ce ne serait pas un impératif.

Je dis ensuite qu'il faut considérer l'impératif comme primitivement inflexible en *muette*, comme إِضْرِبْ et إِذْهَبْ, mais qu'il peut s'inflexibiliser par apocope de sa *finale*, ce qui arrive quand il est défectueux, comme أُغْزُ, إِخْشَ et إِرْمِ,

---

de ne pas tenir compte de la prosodie dans ces exemples destinés à montrer des applications de toutes les règles de la grammaire.

ou par apocope du *nūn*, ce qui arrive quand son sujet verbal est le 'alif du duel, قُومَا, le wāw du pluriel, قُومُوا, ou le yā' du féminin قُومِى. L'impératif a donc trois formes, comme le passé [4]).

De plus, comme il est des mots impératifs dont les uns disent que ce sont des verbes, et les autres que ce sont des noms, j'en fais l'objet d'une remarque, comme je l'avais déjà fait pour le verbe au passé. Ces mots sont au nombre de trois: هَلُمَّ, هَاتِ et تَعَالَ.

Pour ce qui est de هَلُمَّ, il y a chez les Arabes deux manières de se servir de ce mot: a) Invariable, sans que sa prononciation diffère selon la nature du sujet; ex.: هَلُمَّ يَا زَيْدُ *Allons, viens, Zayd!* de même au duel: هَلُمَّ يَا زَيْدَانِ, au pluriel: هَلُمَّ يَا زَيْدُونَ, au féminin singulier: هَلُمَّ يَا هِنْدُ, au féminin duel هَلُمَّ يَا هِنْدَانِ, au féminin pluriel: هَلُمَّ يَا هِنْدَاتُ. Telle est la manière de parler des habitants du Hijāz, observée dans le Coran. Ex.: وَٱلْقَآئِلِينَ لِإِخْوَانِهِمْ هَلُمَّ إِلَيْنَا *Et qui disent à leurs frères: Venez à nous* (*c.* **33**. *18*), c'est-à-dire: آئْتُوا إِلَيْنَا; de même: قُلْ هَلُمَّ شُهَدَآءَكُمْ *Dis: Allons! Vos témoins* (*c.* **6**. *151*), c'est-à-dire: أَحْضِرُوا شُهَدَآءَكُمْ *Présentez vos témoins.* Dans leur dialecte c'est un nom à valeur verbale, non pas un verbe à l'impératif, parce que, s'il est vrai que ce mot indique une tendance, du moins n'admet-il

4) C'est-à-dire: افعلْ, افعَ et افعلا (ou افعلُوا, افعلِى), et au passé فعلَ, فعلْ et فعلُ.

pas le yā' de la deuxième personne du féminin. — b) Susceptible de recevoir les différents pronoms explicites, en concordance avec le sujet, en disant: هَلُمَّ, هلُمَّا, هَلُمُّوا, هَلْمُمْنَ (sans contraction), هلُمِّي. Tel est ce mot dans le dialecte des Banū-Tamīm, où c'est bien un impératif, puisqu'il indique une tendance et admet le yā' de la deuxième personne du féminin. — Les deux versets que j'ai cités montrent bien que هَلُمَّ s'emploie intransitivement et transitivement.

Quant à هَاتِ et تَعَالَ, plusieurs grammairiens les mettent au nombre des noms verbaux [5]) mais en réalité ce sont deux impératifs, attendu qu'ils indiquent la tendance et admettent le yā' de la deuxième personne du féminin; on dit: هَاتِي et تَعَالَيْ.

Notez que la finale de هَاتِ [6]) est toujours en i, excepté au pluriel masculin, car alors elle prend u. On dit au masculin: هَاتِ يَا زَيْدُ, au féminin: هَاتِي يَا هِنْدُ, au duel: هَاتِيَا يَا زَيْدَانِ (ou يَا هِنْدَانِ), au féminin pluriel: هَاتِينَ يَا هِنْدَاتُ, le tout en prononçant le tā' avec un i, mais, au masculin pluriel, هَاتُوا يَا قَوْمُ, avec un u. Ex.: قُلْ هَاتُوا بُرْهَانَكُمْ *Dis: Apportez vos preuves* (*c.* **2**. *105*).

---

5) V. § 87 et n. 1.

6) هَات pourrait être composé de هَا particule d'avertissement et ت, impératif de أَتَى. Cependant le Qāmūs et le Siḥāḥ donnent ce mot sous la racine هَتَى dont le فَاعَلَ aurait le sens de أَعْطَى, et l'on dit ainsi: مَا أُهَاتِيكَ *Je ne te donnerai pas.*

Tandis que la finale de تَعَالَ [7]) est toujours en *a*, sans exception. On dit au masculin: تَعَالَ يَا زَيْدُ, au féminin: تَعَالَيْ يَا هِنْدُ, au duel: تَعَالَيَا يَا زَيْدَانِ, au masculin pluriel: تَعَالَوْا يَا زَيْدُونَ, au féminin pluriel: تَعَالَيْنَ يَا هِنْدَاتُ, le tout avec un *a*. Ex.: قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ *Dis: Venez, que je vous lise* (*c.* **6**. *152*) et aussi: فَتَعَالَيْنَ أُمَتِّعْكُنَّ *Venez, que je vous mette en possession* (**33**. *28*). C'est pourquoi l'on a accusé de barbarisme l'auteur du passage suivant, où le lām est écrit avec un *i*: تَعَالِي أُقَاسِمْكِ ٱلْهُمُومَ تَعَالِي *Viens que je te fasse part de mes soucis, viens!* [8]).

3°. Après avoir fini de donner les marques de l'impératif et la règle à laquelle cette forme verbale est soumise, avec un exposé de ce qui y a fait l'objet de contestations, je passe au futur, et je dis que sa marque distinctive est de pouvoir s'employer avec لَمْ; ex.: لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ *Il n'a pas eu d'enfant et n'a pas été enfanté, et nul n'a jamais été son égal* (*c.* **112**. *3*). Je dis aussi qu'il doit nécessairement commencer par une des consonnes du mot نَأَيْتُ, c'est-à-dire nūn, 'alif, yā', tā', comme dans نَقُومُ, أَقُومُ, يَقُومُ, تَقُومُ. Ces

---

7) Impératif du تَفَاعَلَ de علو, ayant servi primitivement à appeler d'un lieu élevé.

8) A l'appui de la forme en *i* on cite, outre ce vers d'un auteur classique, la leçon: تَعَالُوا إِلَى مَا أَنْزَلَ ٱللّٰهُ où il faut voir une abréviation d'après laquelle le singulier masculin serait تَعَلْ, à cause de la rencontre des deux muettes. Voir Qunawiyy, *c.* 4. *64*.

quatre consonnes sont dites particules du futur [9]). Si je les donne ici, c'est uniquement pour préparer et faciliter l'énoncé de la règle qui vient après, mais non pour en faire un caractère distinctif du futur. En effet nous trouvons ces consonnes au commencement du passé, comme dans: أَكْرَمْتُ زَيْدًا *J'ai bien reçu Zayd*, تَعَلَّمْتُ ٱلْمَسْأَلَةَ *J'ai appris la question*, نَرْجَسْتُ ٱلدَّوَآءَ *J'ai mis du narcisse dans le médicament*, يَرْنَأْتُ ٱلشَّيبَ *J'ai teint de henné les cheveux blancs.* Il n'y a qu'un caractère essentiel pour distinguer le futur, c'est qu'il s'emploie avec لَمْ.

Après en avoir fini avec les marques distinctives du futur, j'aborde l'exposé des régles auxquelles il est soumis, et j'en donne deux. La première concerne son initiale, et la seconde sa finale.

Et d'abord l'initiale prend tantôt un *u* et tantôt un *a*. Elle prend *u* quand le passé a quatre consonnes, que celles-ci soient toutes radicales, comme dans دَحْرَجَ qui fait يُدَحْرِجُ, ou qu'elles soient en partie radicales et en partie formatives, comme dans أَكْرَمَ يُكْرِمُ, verbe dans lequel le hamzah est formatif, puisque son primitif est كَرُمَ. Elle prend *a* quand le passé a moins de quatre consonnes, comme ضَرَبَ, يَضْرِبُ; ذَهَبَ, يَذْهَبُ et دَخَلَ, يَدْخُلُ, ou plus que ce même nombre, comme آنْطَلَقَ, يَنْطَلِقُ et آسْتَخْرَجَ, يَسْتَخْرِجُ.

---

9) **Le mot** ٱلْمُضَارِعُ, **autre nom de** ٱلْمُسْتَقْبَلُ *le futur* **est littéralement le nom de la forme verbale** ***qui ressemble au*** **nom. De là le nom de** أَحْرُفُ ٱلْمُضَارَعَةِ ***particules de la ressemblance.***



La deuxième règle concerne la finale, qui est tantôt inflexible en *muette*, tantôt inflexible en *a* et tantôt *flexible*. Le futur, en ce qui concerne sa finale, est donc, comme le passé et l'impératif, susceptible de trois formes.

a) La condition de l'inflexibilité en muette est que le verbe soit suffixé du nūn du féminin pluriel; ex.: آلنِّسْوَةُ يَقُمْنَ *Les femmes se lèveront;* وَآلْوَالِدَاتُ يُرْضِعْنَ *Les mères allaiteront* (*c.* **2.** *233*); وَآلْمُطَلَّقَاتُ يَتَرَبَّصْنَ *Les femmes répudiées attendront* (*c.* **2.** *228*). Il en est de même dans: إِلَّا أَنْ يَعْفُونَ *A moins qu'elles ne fassent abandon* (*c.* **2.** *238*), car le wāw y est radical comme étant le même que dans عَفَا يَعْفُو, et la forme verbale y est inflexible en muette comme suffixée du nūn qui est un sujet verbal pronominal se rapportant à آلْمُطَلَّقَاتُ; le mot est de la forme يَفْعُلْنَ. Il n'en est plus ainsi dans l'exemple آلرِّجَالُ يَعْفُونَ, où le wāw est un pronom masculin pluriel comme celui de يَقُومُونَ, dans ce cas-ci c'est le wāw du verbe qui a été retranché et le nūn y est la marque du nominatif; le mot est de la forme يَفْعُونَ et il faudrait dire avec lui: إِلَّا أَنْ يَعْفُوا, avec apocope du nūn, comme on dirait: إِلَّا أَنْ يَقُومُوا. Nous expliquerons tout cela plus loin.

b) La condition de l'inflexibilité en *a* est que le verbe soit suffixé du nūn d'énergie, sans intermédiaire exprimé ou supposé, comme dans: كَلَّا لَيُنْبَذَنَّ *Assurément il sera rejeté* (*c.* **104.** *4.*). En prescrivant la suffixation immédiate, j'ai exclu les cas: وَلَا تَتَّبِعَانِّ سَبِيلَ ٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ *Et ne suivez pas*

les traces de ceux qui ne savent rien (*c.* **10**. *89*); لَتُبْلَوُنَّ فِي أَمْوَالِكُمْ *Oui vous serez éprouvés dans vos biens* (*c.* **3**. *183*); فَإِمَّا تَرَيِنَّ مِنَ ٱلْبَشَرِ أَحَدًا *Et si tu vois un homme* (*c.* **19**. *26*). En effet le 'alif dans le premier cas, le wāw dans le second et le yā' dans le troisième, séparent le nūn du verbe, qui est alors flexible [10]) non pas inflexible. — Il en serait encore de même si la séparation était supposée, et, dans ce cas aussi, le verbe serait flexible. Ex.: وَلَا يَصُدُّنَّكَ عَنْ آيَاتِ ٱللّٰهِ *Et qu'ils ne te détournent jamais des signes de Dieu* (*c.* **28**. *87*); semblable est: لَتَسْمَعُنَّ *Oui vous entendez* (*c.* **3**. *183*), seulement le nūn du nominatif en a été retranché [11]) pour alléger la prononciation, à cause de la succession de deux articulations identiques, et cela a produit la rencontre de deux muettes. Le mot était primitivement, avant l'introduction du régissant de l'apocopé, يَصُدُّونَنَّكَ; mais après l'introduction de ce régissant, c'est-à-dire لَا prohibitif, le nūn a été retranché; alors se sont rencontrées deux muettes, le wāw et le nūn; la première a donc été retranchée, comme étant une articulation faible et parce qu'il en restait une trace dans l'*u*. Ainsi le

---

10) Seulement la flexion n'y est pas sensible. V. § 19.

11) Ce qui fait que les deux verbes paraissent être au même mode de flexion, tandis que le premier est régi à l'apocopé par لَا et le second au nominatif par l'absence de tout régissant. S'il n'y avait pas le nūn paragogique ou verrait bien la différence. 1⁰ لَا يَصُدُّوا et 2⁰ تَسْمَعُونَ.

verbe est supposé flexible, bien que le nūn d'énergie lui soit immédiatement suffixé dans la réalité, parce qu'une séparation [12]) est censée exister entre le verbe et ce suffixe. Tout cela se trouve indiqué dans mes exemples.

c) La flexibilité est la règle en dehors de ces deux cas, ex.: يَقُومُ زَيْدٌ, — لَنْ يَقُومَ زَيْدٌ — et لَمْ يَقُمْ زَيْدٌ.

«C. Enfin la particule se reconnaît à ce qu'elle «n'admet aucune des marques distinctives du nom «ni du verbe, comme هَلْ et بَلْ. Il ne faut pas y com- «prendre مَهْمَا ni إِذْمَا, mais bien مَا de la locution «infinitive et la conjonction لَمَّا, d'après l'opinion la «mieux fondée.»

8. Après en avoir fini avec le nom et le verbe, je passe à la particule, et je dis que celle-ci se reconnaît à ce qu'elle n'admet aucune des marques du nom ni aucune de celles du verbe, comme هَلْ et بَلْ. En effet ces deux mots n'admettent aucune des marques du nom, ni aucune de celles du verbe, d'où il suit que ce ne sont ni des noms ni des verbes, ce qui prouve que ce sont des particules; car nous n'avons que trois divisions, dont deux ne conviennent pas; donc c'est la troisième qui s'impose.

De plus, comme il est des particules sur lesquelles on n'est pas d'accord, les uns disant que ce sont des particules, et les autres que ce sont des noms, j'énonce ce fait comme cela avait déjà eu lieu pour le passé et pour l'impératif. Ces

---

12) Le wāw de la forme supposée يَضْرِبُونَّ.

mots sont au nombre de quatre إِذْمَا, مَهْمَا, مَا des locutions infinitives et la conjonction لَمَّا.

a) Et d'abord إِذْمَا a été l'objet d'un désaccord entre Sībawayh et d'autres grammairiens. Le premier dit que c'est une particule qui remplace إِنْ conditionnel, et que l'expression: إِذْمَا تَقُمْ أَقُمْ a le sens de إِنْ تَقُمْ أَقُمْ *Si tu te lèves, je me lèverai.* Mubarrad, 'Ibnu-s-sarrāǰ et Fārisiyy disent au contraire que c'est un complément limitatif temporal et que le sens de l'exemple ci-dessus est: مَتَى تَقُمْ أَقُمْ *En quelque temps que tu te lèves, je me lèverai.* Ils se fondent sur ce que إِذْ, avant qu'on y eût joint مَا, était un nom, et qu'en principe les mots ne changent pas de nature. Mais on répond à cela que le changement ici est bien nettement établi par le fait que ce mot, qui servait d'abord pour le passé, a été ensuite employé pour le futur, d'où il faut conclure que le premier sens lui a été retiré absolument. Cette réponse pourrait être l'objet d'une discussion qui ne cadrerait pas avec les limites de ce précis [1]).

b) Vient ensuite مَهْمَا, que la majorité des grammairiens regarde comme un nom, ainsi que le prouve le passage: مَهْمَا تَأْتِنَا بِهِ مِنْ آيَةٍ *Quoi que tu nous apportes en fait de signe* (c. ٧. *129*), dans lequel le pronom de بِهِ se rapporte à مَهْمَا; or un pronom ne peut se rapporter qu'à un nom. Au

---

1) **Le principal argument serait que le futur peut très bien prendre le sens passé et le passé le sens futur, sous l'influence de certains régissants, sans perdre la qualité verbale.**

contraire Suhayliyy et 'Ibnu-Yasʿawn prétendent que c'est une particule, en se fondant sur ce passage de Zuhayr:

مَهْمَا تَكُنْ عِنْدَ ٱمْرِئٍ مِنْ خَلِيقَةٍ وَإِن خَالَهَا تَخْفَى عَلَى ٱلنَّاسِ تُعْلَمِ

En quelque façon qu'une qualité soit chez un homme (ou, en considérant مَهْمَا comme un nom: *Quelque qualité qui soit chez un homme), celui-ci la croirait-il cachée au monde, on la connaît.* Pour bien le prouver, ils analysent خَلِيقَةٍ nom de كَانَ et مِنْ explétif. De cette façon le verbe n'a pas de pronom implicite [2]) et مَهْمَا ne se trouve pas soumis à un régime. En effet, si ce mot était régi, dans cet exemple, ce ne pourrait être que comme nom indépendant; or cette qualité lui est refusée par ce fait qu'il n'existe dans la proposition qui lui servirait alors d'énonciatif, aucun pronom conjonctif. Si donc il est prouvé que مَهْمَا n'est pas régi, il est démontré alors que c'est une particule.

Mais en réalité le nominatif régi par تَكُنْ est un pronom implicite et مِنْ خَلِيقَةٍ est un développement de مَهْمَا: *Une chose quelconque* [*qui*] *soit chez l'homme, en fait de qualité;* comme l'expression مِنْ آيَةٍ dans: مَا نَنْسَخْ مِنْ آيَةٍ *Quelque verset (quoi que ce soit en fait de verset) que nous abrogions* (*c.* **2**. *100*). Le mot مَهْمَا est nom indépendant et la proposition en est l'énonciatif [3]).

---

2) **Correspondant à *qui* dans la traduction.**

3) **V. § 39 pour la théorie de la proposition servant d'énonciatif. Dans ces deux analyses** يَكُنْ **est verbe incomplet (§ 43 et**

c) Le مَا des locutions infinitives est celui qui se résout, avec ce qui le suit, en un infinitif, comme dans: وَدُّوا مَا عَنِتُّمْ *Ils ont désiré que vous périssiez* (c. 3. 114), c'est-à-dire: وَدُّوا عَنَتَكُمْ *Ils ont désiré votre perte.* De même dans ce passage du poëte:

يَسُرُّ ٱلْمَرْءَ مَا ذَهَبَ ٱللَّيَالِي وَكَانَ ذَهَابُهُنَّ لَهُ ذَهَابًا

Il est agréable à l'homme [*de voir*] *que les nuits s'en vont, et quand elles s'en vont, c'est lui-même qui s'en va;* c'est-à-dire: يَسُرُّ ٱلْمَرْءَ ذَهَابُ ٱللَّيَالِي *Il est agréable à l'homme* [*de voir*] *les nuits s'en aller.*

On n'est pas d'accord sur ce mot. Sībawayh est d'avis que c'est une particule remplaçant أَنْ des locutions infinitives. Au contraire 'Aq̌faǰ et 'Ibnu-s-sarrāǰ prétendent que c'est un nom, remplaçant ٱلَّذِى, quand ce mot s'emploie pour un être sans raison qui est ici l'attribut. Le sens serait ainsi: وَدُّوا ٱلَّذِى عَنِتُّمُوهُ, c'est-à-dire: ٱلعَنَتَ الَّذِى عَنِتُّمُوهُ [*la mort (de)*] *laquelle vous auriez péri;* et, dans l'autre exemple: يَسُرُّ ٱلْمَرْءَ ٱلَّذِى ذَهَبَهُ ٱللَّيَالِي, c'est-à-dire: ٱلذَّهَابُ الَّذِى ذَهَبَهُ ٱللَّيَالِي [*L'allure (avec)*[4]] *laquelle les nuits s'en vont, est agreable à l'homme.* Cette opinion est réfutée par ce fait qu'on

n. 2); son nominatif est, dans le premier cas, مِنْ خَلِيقَةٍ, et, dans le second, هُوَ implicite. Dans les deux cas l'énonciatif de يَكُنْ est عِنْدَ ٱمْرِئٍ.

4) En arabe le conjonctif هُ est régi directement par ذَهَبَ parce que tous le verbes régissent leur infinitif à l'accusatif. V. § 75.

n'a aucun exemple de أَعْجَبَنِي مَا قُمْتَهُ (ou مَا قَعَدْتَهُ) *La façon dont tu t'es levé* (au lieu de مَا قُمْتَ *Que tu te sois levé)* ou *dont tu t'es assis, m'a plu*, construction qui serait permise si cela était vrai, car, en principe, le conjonctif[5]) doit être exprimé, non pas retranché.

d) En arabe لَمَّا est de trois sortes: 1° négatif, remplaçant لَمْ, ex.: لَمَّا يَقْضِ مَا أَمَرَهُ [*L'homme*] *n'a pas encore exécuté les ordres qu'Il lui a donnés* (*c.* **80.** *23*), c'est-à-dire: لَمْ يَقْضِ; 2° affirmatif remplaçant إِلَّا, comme dans cette locution: عَزَمْتُ عَلَيْكَ لَمَّا فَعَلْتَ كَذَا *J'ai résolu de m'adresser à vous, à moins que vous n'ayez fait telle chose*, c'est-à-dire إِلَّا, c'est-à-dire: مَا أَطْلُبُ مِنْكَ إِلَّا فِعْلَ كَذَا *Je ne vous demande que de faire telle chose.* Dans ces deux cas on s'accorde à regarder ce mot comme une particule. — 3° Enfin il peut servir à lier l'existence d'une chose avec l'existence d'une autre, ex.: لَمَّا جَآءَنِي أَكْرَمْتُهُ *Comme il est venu à moi, je l'ai bien reçu*, où l'on voit que ce mot sert à rattacher l'existence de la bonne réception à celle de la venue. On n'est pas d'accord sur ce mot ainsi employé: Sībawayh dit que c'est une particule d'existence causée par une existence; Fārisiyy et plu-

---

5) Si مَا **était un nom, analogue à** ***ce*** **dans** ***ce que*** **(V. le conjonctif § 34 n. 1), il devrait être permis d'exprimer le conjonctif** ***que.*** **Si c'est une particule, il correspond seulement à** ***que*** **conjonction. Dans les langues en général la particule** ***conductive*** **(en arabe** ***conjointe*)** **a pour origine ce qu'on appelle en français le pronom conjonctif** ***ce que.***

Voir encore sur cette particule §§ 43, 3°; 44; 88.

sieurs autres disent que c'est un complément limitatif [6]) ayant le sens de حِينَ, mais leur opinion est réfutée par ce passage: فَلَمَّا قَضَيْنَا عَلَيْهِ ٱلْمَوْتَ مَا دَلَّهُمْ عَلَى مَوْتِهِ إِلَّا دَابَّةُ ٱلْأَرْضِ *Et, comme nous l'avions fait mourir, ce ne fut qu'un vers rongeur qui le leur apprit* (*c.* **34**. *13*). En effet si ce mot était ici complément limitatif, il ne pourrait se faire qu'il n'y eût un régissant en vertu duquel il serait virtuellement à l'accusatif, et se régissant serait ou قَضَيْنَا ou دَلَّهُمْ, puisqu'il n'y en a pas d'autre ici. Or ce ne peut être le premier, car ceux qui disent que لَمَّا est un nom [7]), prétendent que ce qui vient à la suite est son complément annectif, or le complément annectif ne peut régir son antécédent. D'autre part il est impossible que ce soit دَلَّهُمْ, parce que ce qui vient après مَا négatif ne peut régir ce qui est avant. Si donc il est faux que notre لَمَّا soit sous l'influence d'un régissant, il est démontré que ce mot n'est pas régi virtuellement, d'où il résulte forcément que c'est une particule [8]).

---

6) § 77 et § 86 n. 2.

7) A l'accusatif limitatif.

8) En ce qui concerne le rapport des deux langues, لَمَّا ici est le plus souvent particule servant à composer l'équivalent de notre *proposition participe* لَمَّا جَآءَنِى زَيْدٌ أَكْرَمْتُهُ *Zayd étant venu me voir, je lui fis une réception honorable.* C'est ainsi que قَدْ, dans un de ses sens est l'auxiliaire du passé indéfini, que سَوْفَ et سَ sont celles du futur. Ces particules avec certains verbes, كَانَ et ceux

« Toutes les particules sont inflexibles. »

Après avoir fini de donner les marques des particules, et d'expliquer celles sur la nature desquelles on n'est pas d'accord, je donne la règle qui gouverne ces mots, à savoir qu'ils sont inflexibles, sans qu'aucun d'entre eux ait part à la flexion.

---

qui sont étudiés dans le chapitre qui suit celui de كَانَ dans la 'Alfiyyah, suppléent à l'insuffisance de la conjugaison, et font que l'arabe précise les temps aussi bien que n'importe quelle langue.

Quant au différend qui régnait entre les grammairiens au sujet de ce mot, il se réduit à l'analyse de la formule *post hoc ergo propter hoc*, vrai plus souvent que fausse.

ETUDE DU DISCOURS.

« Le discours est une expression utile ».

9. Après en avoir fini avec ce qu'il y avait à dire sur le mot et ses trois espèces, je me mets à expliquer ce qu'est « *le discours* » et je dis que c'est un terme qui s'applique à l'expression utile. Par « *expression* » j'entends un son de voix comprenant une ou plusieurs articulations, comme رَجُلٌ et فَرَسٌ, ou ce qui a la même valeur, comme le pronom implicitement contenu dans les mots, exemple celui de إِضْرِبْ et إِذْهَبْ, et qui équivaut à أَنْتَ. Et par « *utile* » j'entends ce dont on peut se contenter; ainsi قَامَ زَيْدٌ est un discours, parce que c'est une expression dont on peut se contenter. Mais زَيْدٌ n'est pas un discours, parce qu'on ne peut s'en contenter. Et si l'on écrit, par exemple: زَيْدٌ قَآئِمٌ, ce n'est pas un discours, bien qu'on puisse s'en contenter, parce que ce n'est pas une expression [1]). Il en est de même quand on

---

1) **Le mot arabe لَفْظٌ a, comme on voit, un sens plus restreint que le mot français *expression* qui, d'autre part, a une origine métaphoriquc, tandis que le mot arabe est entièrement primitif, comme *parole* qui dirait trop ici. V. § 2.**

indique par signe à quelqu'un l'action de se lever ou de s'asseoir; cet acte n'est pas un discours, parce que ce n'est pas une expression.

«Il ne peut se composer de moins de deux noms, «ex.: زَيْدٌ قَآئِمٌ; ou d'un verbe et d'un nom, ex.: «قَامَ زَيْدٌ.»

10. Les formes de la composition du discours sont au nombre de six, et cela parce qu'il peut se composer de: 1º deux noms, 2º un verbe et un nom, 3º deux propositions, 4º un verbe et deux noms, 5º un verbe et trois noms, 6º un verbe et quatre noms.

1º. La composition avec deux noms peut se faire de quatre manières: a) un nom indépendant et un énonciatif, ex.: زَيْدٌ قَآئِمٌ *Zayd* [*est*] *levé;* b) un nom indépendant, et un sujet verbal actif tenant lieu d'énonciatif, ex.: أَقَآئِمٌ ٱلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd* [*sont-*]*ils levés?* construction permise seulement parce qu'elle équivaut à: أَيَقُومُ ٱلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd se lèvent-ils?* qui est un discours complet, ne manquant de rien, et il en est ainsi pour elle-même; c) un nom indépendant et un sujet verbal passif, tenant lieu d'énonciatif, ex.: أَمَضْرُوبٌ ٱلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd* [*sont-*] *ils frappes?* ce qui équivaut à: أَيُضْرَبُ ٱلزَّيْدَانِ *Frappe-t-on les deux Zayd?* d) un nom verbal et son sujet verbal, ex.: هَيْهَاتَ ٱلْعَقِيقُ *'Al-ᶜAqîq est loin*, où هَيْهَاتَ est un nom verbal avec le sens de بَعُدَ, et ٱلْعَقِيقُ son sujet régi par lui.

2°. La composition avec un verbe et un nom peut se faire de deux manières, suivant que le nom est: a) sujet actif, ex.: قَامَ زَيْدٌ, ou b) sujet passif, ex.: ضُرِبَ زَيْدٌ.

3°. La composition avec deux propositions peut aussi se faire de deux manières: a) deux propositions, celle de la condition et sa compensative, ex.: إِنْ قَامَ زَيْدٌ قُمْتُ *Si Zayd se lève, je me lèverai;* b) deux propositions, celle du serment et sa correspondante, ex.: أَحْلِفُ بِاللّٰهِ لَزَيْدٌ قَآئِمٌ *J'[en] jure par Dieu, oui Zayd* [*est*] *levé.*

4°. La composition avec un verbe et trois noms est conforme à l'ex.: كَانَ زَيْدٌ قَآئِمًا *Zayd fut leve.*

5°. La composition avec un verbe et deux noms est conforme à l'ex.: عَلِمْتُ زَيْدًا فَاضِلًا *Je*[2]) *sais Zayd excellent.*

6°. La composition avec un verbe et quatre noms est conforme à l'ex.: أَعْلَمْتُ زَيْدًا عَمْرًا فَاضِلًا *J'ai informé Zayd* [*que*] *ʿAmr* [*est*] *excellent.*

Telles sont les formes de la composition du discours. Le moins qui puisse y entrer, c'est bien deux noms, ou un verbe et un nom, comme je l'ai dit, et, quand j'explique que c'est le moins qui puisse entrer dans la composition du discours, tel est en effet le sens de ce que disent les grammairiens, bien que les termes dont l'un d'eux s'est servi puissent induire à croire que le discours peut seulement consister en deux noms ou en un verbe et un nom [3]).

---

2) **Le premier des trois noms est le suffixe pronominal** تُ.

3) **'Ibnu-l-Ḫāʾib, Kāfiyah.**

DE LA FLEXION.

«Il y a quatre accidents de flexion, *nominatif* et « *accusatif* pour le nom et le verbe, ex.: زَيْدٌ يَقُومُ et « إِنَّ زَيْدًا لَنْ يقومَ ; *génitif* pour le nom, ex.: بِزَيْدٍ ; « *apocopé* pour le verbe, ex.: لَمْ يَقُمْ ; ils font le nomi- « natif en *u*, l'accusatif en *a*, le génitif en *i*, et l'apo- « copé par un retranchement de voyelle.»

11. La flexion est un effet, sensible ou supposé, de l'influence d'un régissant, et qui se trouve à la fin du mot. Des exemples de la flexion sensible sont les finales de زَيْد dans: جَآءَ زَيْدٌ, — رَأَيْتُ زَيْدًا et مَرَرْتُ بِزَيْدٍ; de la flexion supposée, les finales de فَتَى dans: جَآءَ ٱلْفَتَى, — رَأَيْتُ ٱلْفَتَى et مَرَرْتُ بِٱلْفَتَى, car on suppose *u* dans le premier de ces trois, *a* dans le second et *i* dans le troisième, parce qu'il serait impossible d'y placer une voyelle, et ce que l'on suppose ainsi est la flexion.

La flexion est un genre qui se divise en quatre espèces: nominatif, accusatif, génitif et apocopé. Ces quatre espèces se partagent en trois sortes: l'une, qui est commune aux

noms et aux verbes, comprend le nominatif et l'accusatif, ex.: زَيْدٌ يَقُومُ, et: إِنَّ زَيْدًا لَنْ يَقُومَ; une spéciale aux noms, le génitif, ex.: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ, une enfin spéciale aux verbes, ex.: لَمْ يَقُمْ.

Chacun de ces accidents de flexion [1]) a ses marques particulières qui sont de deux sortes, principales et secondaires. Les marques principales sont au nombre de quatre: *u* pour le nominatif, *a* pour l'accusatif, *i* pour le génitif, retranchement de la voyelle pour l'apocopé. J'ai donné un exemple de chacune d'elles.

Les marques secondaires sont toutes comprises dans sept classes, cinq pour les noms et deux pour les verbes, que nous allons passer en revue une à une.

«Excepté: 1° Les six noms: أَبُوهُ, أَخُوهُ, حَمُوهَا, هَنُوهُ, «فُوهُ et ذُو مَالٍ, qui se mettent au nominatif avec «le wāw, à l'accusatif avec le 'alif, au génitif avec «le yā';»

12. Telle est la première classe des mots qui font exception à la règle principale, c'est celle des six noms défectueux annexés à un complément, savoir: أَبُوهُ, أَخُوهُ, حَمُوهَا, هَنُوهُ, فُوهُ et ذُو مَالٍ. Ces mots se mettent au nominatif avec le wāw qui remplace l'*u*, à l'accusatif avec le 'alif qui remplace l'*a*, au génitif avec le yā' qui remplace l'*i*. On dit: جَآءَنِي أَبُوهُ,

1) Cas des noms, modes des verbes. Le nominatif du verbe est l'indicatif, son accusatif est le subjonctif, son apocopé a une fonction particulière à l'arabe, tantôt modale et tantôt temporelle.



رَأَيْتُ أَبَاهُ, مَرَرْتُ بِأَبِيهِ, et il en est de même pour tous les autres.

La flexion de ces noms avec les consonnes est subordonnée à trois conditions: 1° Ils doivent être au singulier. Quand ils sont au duel, ils se fléchissent par 'alif au nominatif, par yā' au génitif et à l'accusatif, comme font tous les noms au duel. Ex.: جَآءَنِي أَبَوَانِ, رَأَيْتُ أَبَوَيْنِ, مَرَرْتُ بِأَبَوَيْنِ. S'ils sont au pluriel rompu, ils prennent la flexion principale par les voyelles. Ex.: جَآءَنِي آبَآؤُكَ, — رَأَيْتُ آبَآءَكَ, — مَرَرْتُ بِآبَآئِكَ. Si enfin ils sont au pluriel sain, ils se fléchissent par wāw au nominatif, et par yā' au génitif et à l'accusatif. Ex.: جَآءَنِي أَبُونَ, — رَأَيْتُ أَبِينَ, — مَرَرْتُ بِأَبِينَ. Mais cette forme de pluriel-ci ne convient qu'à trois d'entre eux: اَلْأَبُ, اَلْأَخُ et اَلْحَمُ. — 2° Ils ne doivent pas être sous la forme diminutive. S'ils le sont, ils se fléchissent par les voyelles, ex.: جَآءَنِي أُبَيُّكَ, — رَأَيْتُ أُبَيَّكَ, — مَرَرْتُ بِأُبَيِّكَ. — 3° Enfin ils doivent être annexés à un complément. S'ils sont isolés, ils se fléchissent également par les voyelles, ex.: هَذَا أَبٌ, — رَأَيْتُ أَبًا, — مَرَرْتُ بِأَبٍ. Cette dernière condition est elle-même soumise à une autre, à savoir que le complément annectif ne soit pas le pronom ـِي de la première personne; dans ce cas en effet la flexion de ces noms se fait encore au moyen des voyelles, avec cette différence qu'elles sont supposées. Ex.: هَذَا أَبِي, — رَأَيْتُ أَبِي, — مَرَرْتُ بِأَبِي. Dans ces trois circonstances la finale du mot est en *i* et les voyelles de la flexion y sont supposées, de même qu'elles le sont dans tout

nom annexé au pronom ـِى; ex.: أَبِى, أَخِى, حَمِى, غُلَامِى.

Je me suis dispensé dans le précis de donner les conditions qui précèdent, parce que je citais ces noms au singulier, sous une forme non diminutive, annexés à des compléments autres que le pronom ـِى de la première personne. — Dans حَمُوهَا j'ai choisi pour complément le pronom féminin, pour montrer que le mot حَمٌ désigne les proches du mari de la femme, tels que son père, son oncle, son cousin, bien qu'on l'emploie aussi par extension pour désigner les parents de l'épouse.

En ce qui concerne هَنٌ *chose*, suivant les uns c'est un nom qui s'emploie par métonymie à la place de noms communs comme رَجُلٌ, فَرَسٌ etc.; suivant les autres cet usage serait restreint aux objets que l'on répugne à nommer, suivant certains même, seulement aux parties sexuelles.

«Le plus élégant est d'employer هَنٌ comme غَدٌ;»

Lorsque l'on emploie هَنٌ sans complément annectif, tout le monde s'accorde à le raccourcir, c'est-à-dire à en retrancher la finale, et à le fléchir avec les voyelles, ainsi que les noms analogues, ex.: هَذَا هَنٌ, — رَأَيْتُ هَنًا, — مَرَرْتُ بِهَنٍ, de même que l'on dit aussi: يُعْجِبُنِى غَدٌ *Demain me plaira;* أَصُومُ غَدًا *Je jeûnerai demain;* إِعْتَكَفْتُ فِى غَدٍ *J'ai voué demain aux pratiques pieuses* [1]). Si le même mot est employé

1) Le إِعْتِكَاف est une retraite pieuse exécutée dans une mosquée en accomplissement d'un vœu. Tous les livres de droit lui consacrent un chapitre particulier. Le verbe, à la forme primitive, a le même sens au § 16, suivant Baydāwiyy, *c.* 2. *183.*

avec un complément annectif, le plus grand nombre des Arabes l'emploient encore de la même façon, ex.: جَآءَ هَنُكَ, — رَأَيْتُ هَنَكَ, — مَرَرْتُ بِهَنِكَ, comme dans غَدُكَ; mais quelques uns lui font suivre la marche de أَبٌ et أَخٌ, et le fléchissent au moyen des trois consonnes, disant: هَذَا هَنُوكَ, — رَأَيْتُ هَنَاكَ, — مَرَرْتُ بِهَنِيكَ. C'est un idiotisme rare, cité par Sībawayh, mais laissé de côté par Fārrā' et Zaǰǰāǰiyy, qui l'ont retranché de ce groupe réduit ainsi à cinq noms [2]).

«**2°. Le duel, comme ٱلزَّيْدَانِ, qui se met au nomi-**
«**natif avec le 'alif, 3° ainsi que le pluriel sain mas-**
«**culin comme ٱلزَّيْدُونَ, qui se met au nominatif**
«**avec le wāw, l'un et l'autre formant leur génitif et**
«**leur accusatif avec le yā'; كِلَا, كِلْتَا, avec un pronom,**
«**et ٱثْنَانِ, ٱثْنَتَانِ, dans tous les cas, même en compo-**
«**sition, se conduisent comme le duel; أُولُو, عِشْرُونَ et**
«**les mots de la même famille, عَالَمُونَ, أَهْلُونَ, وَابِلُونَ,**
«**أَرَضُونَ, سِنُونَ et les autres de cette classe, بَنُونَ,**
«**عِلِّيُّونَ et ses analogues, se conduisent comme le**
«**pluriel;»**

13. La deuxième et la troisième classe des mots qui font exception à la règle principale, sont le duel, comme ٱلزَّيْدَانِ, ٱلْعَمْرَانِ, et le pluriel sain masculin, comme ٱلزَّيْدُونَ, ٱلْعَمْرُونَ.

---

2) Voir une autre manière de fléchir أَبُو, أَخُو et حَمُو § 102 n. 2.

Et d'abord le duel se met au nominatif avec le 'alif qui remplace l'*u*, au génitif et à l'accusatif avec le yā'[1] qui remplace l'*i* et l'*a*. Ex.: جَآءَنِي ٱلزَّيْدَانِ, — رَأَيْتُ ٱلزَّيْدَيْنِ, — مَرَرْتُ بِٱلزَّيْدَيْنِ.

On lui a assimilé sous ce rapport-là quatre mots, deux conditionnellement, et deux sans condition.

Les deux premiers sont كِلَا et كِلْتَا, et la condition nécessaire pour qu'ils suivent cette flexion, est qu'ils soient annexés à un complément pronominal, ex.: جَآءَنِي كِلَاهُمَا, — رَأَيْتُ كِلَيْهِمَا, — مَرَرْتُ بِكِلَيْهِمَا. Annexés à un complément nominal, ils restent invariables avec le 'alif, ex.: جَآءَنِي كِلَا أَخَوَيْكَ, — رَأَيْتُ كِلَا أَخَوَيْكَ, — مَرَرْتُ بِكِلَا أَخَوَيْكَ. Dans ce cas leur flexion se fait avec des voyelles qui sont supposées accompagner le 'alif, puisque ces deux noms sont à finale estreinte, comme ٱلْفَتَى et ٱلْعَصَا. Le mot كِلْتَا se conduit exactement de la même façon, nominatif كِلْتَاهُمَا, génitif et accusatif كِلْتَيْهِمَا, mais كِلْتَا أُخْتَيْكَ avec le 'alif aux trois accidents de flexion.

Les deux autres mots sont إِثْنَانِ et إِثْنَتَانِ. Ils ne sont soumis à aucune condition, ex.: جَآءَنِي ٱثْنَانِ وَٱثْنَتَانِ, — رَأَيْتُ ٱثْنَيْنِ, — مَرَرْتُ بِٱثْنَيْنِ, avec la flexion du duel, même lorsqu'ils n'ont pas de complément annectif; et il en est

---

1) Vr. § 87 et n. 2, un exemple des nombreuses divergences de certains dialectes en ce qui concerne la flexion.

encore ainsi quand ils sont annexés à un complément pronominal, comme dans إِثْنَاهُمْ, ou nominal, comme dans إِثْنَا أَخَوَيْكَ, ou quand ils entrent en composition avec dix, comme dans: جَآءَنِي ٱثْنَا عَشَرَ, — رَأَيْتُ ٱثْنَيْ عَشَرَ, — مَرَرْتُ بِٱثْنَيْ عَشَرَ.

14. Quant au pluriel sain masculin, il se met au nominatif avec le wāw, au génitif et à l'accusatif avec le yā'. Ex.: جَآءَنِي ٱلزَّيْدُونَ, — رَأَيْتُ ٱلزَّيْدِينَ, — مَرَرْتُ بِٱلزَّيْدِينَ.

On lui a assimilé sous ce rapport plusieurs mots.

a) أُولُو, ex.: وَلَا يَأْتَلِ اُولُو ٱلْفَضْلِ مِنْكُمْ وَٱلسَّعَةِ أَنْ يُؤْتُوا أُولِي ٱلْقُرْبَى *Que les meilleurs et les riches d'entre vous ne jurent pas de ne plus assister leurs parents* (c. **24**. *22*). En effet أُولُو est sujet verbal, et la marque de son nominatif est le wāw; أُولِي est objet et la marque de son accusatif est le yā'. De même: إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَذِكْرَى لِأُولِي ٱلْأَلْبَابِ *Certes, il y a dans cela un avertissement pour les hommes doués de sens* (c. **39**. *22*); le même mot ici est au génitif et la marque en est le yā'.

b) عِشْرُونَ et les mots de la même famille, jusqu'à تِسْعُونَ, ex.: جَآءَنِي عِشْرُونَ, — رَأَيْتُ عِشْرِينَ, — مَرَرْتُ بِعِشْرِينَ et de même pour les autres.

c) أَهْلُونَ, ex.: شَغَلَتْنَا أَمْوَالُنَا وَأَهْلُونَا *Nos biens et nos familles nous ont retenus* (c. **48**. *11*), et: مِنْ أَوْسَطِ مَا تُطْعِمُونَ أَهْلِيكُمْ *De la nourriture moyenne que vous donnez à vos familles* (c. **5**. *91*), enfin: إِلَى أَهْلِيهِمْ أَبَدًا *Jamais vers leurs familles* (c. **48**. *12*). En effet dans le premier cas il est sujet

verbal; dans le second, objet; dans le troisième, régi au génitif.

d) وَابِلُونَ, pluriel de وَابِلٌ *pluie abondante.*

e) أَرَضُونَ, qui peut s'écrire أَرْضُونَ par licence poétique.

f) سِنُونَ *années*, et les mots de la même classe, c'est-à-dire tous les noms trilitères dont la finale a été retranchée avec adjonction compensative du hā' du féminin, et qui ne se rompent pas au pluriel. On voit en effet que سَنَةٌ était primitivement سِنْوٌ ou سِنْهٌ, comme l'indique le pluriel par 'alif et tā': سَنَوَاتٌ ou سَنَهَاتٌ; quand on a eu retranché la troisième radicale au singulier, c'est-à-dire le wāw ou le hā', avec adjonction compensative du hā' du féminin, on a voulu donner à ce mot, au pluriel rompu, la forme du pluriel sain masculin, c'est-à-dire lui suffixer ـُونَ au nominatif, ـِينَ au génitif et à l'accusatif, pour réparer la perte qu'il avait subie par la suppression de sa finale.

On pourrait en dire autant pour les analogues, savoir: عِضَةٌ *calomnie* (عضه), ou *partie* (عضو) pl. عِضُونَ; عِزَةٌ *groupe* pl. عِزُونَ; ثُبَةٌ *assemblée* pl. ثُبُونَ; قُلَةٌ *(nom d'un jouet)* pl. قُلُونَ, et ceux qui leur ressemblent. Ex.: ٱلَّذِينَ جَعَلُوا ٱلْقُرْآنَ عِضِينَ *Ceux qui ont démembré* (ou *qualifié de mensonge) le Coran* (*c.* **15**. *91*); et: عَنِ ٱلْيَمِينِ وَعَنِ ٱلشِّمَالِ عِزِينَ *Partagés en troupes*, *à droite et à gauche* (*c.* **70**. *37*).

g) بَنُونَ *fils.*

h) عِلِّيُّونَ et autres noms semblables tirés de pluriels. On

voit en effet que ce nom était primitivement le pluriel de عِلِّيٌّ; mais il a été détourné de ce sens pour servir de nom à la partie supérieure du paradis, et on lui a fait suivre cette flexion en ayant égard à son origine. Ex.: كَلَّا إِنَّ كِتَابَ ٱلْأَبْرَارِ لَفِي عِلِّيِّينَ وَمَا أَدْرَاكَ مَا عِلِّيُّونَ *Assurément la liste des justes est dans ʿIlliyyūn. Et qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est ʿIlliyyūn* (*c.* **83**. *18*)? Pour cette même raison, si quelqu'un se nomme زَيْدُونَ on dit: هٰذَا زَيْدُونَ, — رَأَيْتُ زَيْدِينَ — et مَرَرْتُ بِزَيْدِينَ, en faisant suivre à ce mot la même flexion que lorsque c'était un pluriel.

«4°. أُولَاتُ [1] et les mots qui sont mis au pluriel avec «'alif et tā' formatifs, ainsi que les appellations qui «en sont tirées; ils font leur accusatif en ـِ, ex.: «وَخَلَقَ ٱللّٰهُ ٱلسَّمٰوَاتِ et: أَصْطَفَى ٱلْبَنَاتِ;»

15. La quatrième classe des mots qui font exception à la règle principale, se compose de ceux qui sont mis au pluriel avec 'alif et ta' formatifs, comme هِنْدَاتٌ et زَيْنَبَاتٌ; ils font leur accusatif avec l'*i*, qui remplace l'*a*; ex.: رَأَيْتُ ٱلْهِنْدَاتِ وَٱلزَّيْنَبَاتِ *J'ai vu les Hind et les Zaynab*, et: وَخَلَقَ ٱللّٰهُ ٱلسَّمٰوَاتِ *Et Dieu a crée les cieux* (*c.* **45**. *21*); أَصْطَفَى ٱلْبَنَاتِ *Aurait-il donc préféré* [*les*] *filles* (*c.* **37**. *153*)? Quant au nominatif et au génitif de ces noms, ils sont conformes à la règle principale, ex.: جَاءَتِ ٱلْهِنْدَاتُ avec le nominatif en *u*, et: مَرَرْتُ بِٱلْهِنْدَاتِ avec le génitif en *i*.

---

1) **Pluriel sans singulier correspondant à ذَاتٌ, comme أُولُو à ذُو.**

La règle s'applique indistinctement à tous ces pluriels, qu'ils proviennent d'un féminin par signification, comme هِنْدٌ *(nom de femme)* pl. هِنْدَاتٌ; ou d'un féminin par tā', comme طَلْحَةُ *(nom d'homme)* pl. طَلْحَاتٌ; ou d'un féminin par signification qui l'est en même temps par tā', comme فَاطِمَةُ *(nom de femme)* pl. فَاطِمَاتٌ; ou d'un féminin par 'alif restreint, comme حُبْلَى *femme enceinte*, pl. حُبْلَيَاتٌ; ou d'un féminin par 'alif prolongé, comme صَحْرَآءُ *désert*, pl. صَحْرَاوَاتٌ; ou d'un masculin, comme إِصْطَبْلٌ *écurie*, pl. إِصْطَبْلَاتٌ et حَمَّامٌ *bain*, pl. حَمَّامَاتٌ; sans qu'il faille distinguer non plus si la forme du singulier y est intacte, comme ضُخْمَةٌ *grosse*, pl. ضُخُمَاتٌ, ou y est modifiée, comme سِجْدَةٌ *prosternation*, pl. سِجَدَاتٌ; حُبْلَى pl. حُبْلَيَاتٌ; صَحْرَآءُ pl. صَحْرَاوَاتٌ; on voit en effet que, de ces trois derniers, le premier a pris une voyelle à la médiale qui était muette, le second a changé son 'alif en yā', et le troisième a changé son hamzah en wāw.

C'est pour cette raison que j'ai abandonné l'expression, employée par la plupart des grammairiens, de pluriel sain féminin, pour celle de pluriel par 'alif et tā', afin de comprendre le pluriel du féminin et celui du masculin, celui qui reproduit la forme du singulier et celui qui la modifie. Et j'ai restreint les mots 'alif et tā', par la condition qu'ils soient formatifs, afin d'exclure d'abord a) les mots comme بَيْتٌ pl. أَبْيَاتٌ et مَيْتٌ pl. أَمْوَاتٌ, dans lesquels le tā' est radical, et qui font leur accusatif régulièrement en *a*, ex.: سَكَنْتُ أَبْيَاتًا

J'ai habité des maisons; حَضَّرْتُ أَمْوَاتًا *J'ai évoqué des morts;* وَكُنْتُمْ أَمْوَاتًا فَأَحْيَاكُمْ *Vous qui étiez morts et qu'il a revivifiés* (*c.* 2. *26*); et ensuite b) les mots comme قُضَاةٌ *des câdis* et غُزَاةٌ *des gens qui font des incursions*, dans lesquels le tā' est, il est vrai, formatif, mais dont le 'alif est radical, comme provenant de la permutation d'une radicale, car ces mots étaient primitivement قُضَيَةٌ et غُزَوَةٌ, comme dérivés de قَضَيْتُ et غَزَوْتُ, mais le yā' et le wāw, s'étant trouvés voyellés et précédés d'un *a*, se sont changés en 'alif, et c'est pour cela qu'ils font leur accusatif régulièrement en *a*, ex.: رَأَيْتُ قُضَاةً وَغُزَاةً.

«5°. Les semi-flexibles; ils font leur génitif en *a*, «ex.: بِأَفْضَلَ مِنْهُ، à moins qu'ils n'aient أَلْ, ex.: بِالْأَفْضَلِ, «ou un complément annectif, ex.: بِأَفْضَلِكُمْ;»

16. La cinquième classe des mots qui font exception à la règle principale, est celle des semi-flexibles [1]). Ce sont des noms qui contiennent deux causes conférant caractère d'infériorité (et il y en a neuf), ou une seule qui en vaille deux.

Ceux de la première catégorie sont comme فَاطِمَةٌ qui est d'abord déterminé par lui-même et ensuite féminin; ce mot est donc doublement inférieur par rapport à l'état primitif, qui est l'indétermination et le genre masculin.

Ceux de la deuxième catégorie sont comme مَسَاجِدُ et مَصَابِيحُ, qui sont deux pluriels. Or le pluriel est inférieur

1) **Traités § 114.**

par rapport au singulier. De plus leur forme est celle des pluriels extrêmes, ce qui signifie que le pluriel s'arrête à مَفَاعِل et مَفَاعِيل et que ces paradigmes constituent une limite qu'il ne peut dépasser; car ils ne peuvent plus eux-mêmes se mettre au pluriel, à l'opposé des autres formes de pluriel, qui le peuvent faire. Ainsi on dit كَلْبٌ pl. أَكْلُبٌ, comme فَلْسٌ pl. أَفْلُسٌ, puis أَكْلُبٌ pl. أَكَالِبُ; mais أَكَالِبُ ne peut plus se mettre au pluriel. Il en est de même de أَعْرُبٌ (pl. de عَرَبٌ) et أَعَارِبُ; car أَعَارِبُ ne pourrait se mettre au pluriel, comme أَكْلُبٌ se met au pluriel en أَكَالِبُ et آصَالٌ (pl. de أَصِيلٌ *soirée)* en أَصَائِلُ. C'est donc comme si le pluriel se trouvait répété dans ces deux paradigmes, et, pour cette raison, ils se conduisent comme s'ils étaient doublement pluriels.

Tels encore صَحْرَآءُ et حُبْلَى, qui sont deux féminins. Or le féminin est inférieur par rapport au masculin. De plus la qualité de féminin y est essentielle [2]) et cette nécessité dans ces mots fait qu'ils sont comme doublement féminins.

Du reste cette classe de mots a été traitée à part et j'espère commenter plus loin le passage qui s'y rapporte.

La règle pour ces mots est de se mettre au génitif avec

---

2) En effet il n'y a pas de فَعْل masculin de فَعْلَاء, tandis que l'affectation de فعيلة au féminin est accidentelle, puisqu'il il y a un masculin فعيل.



l'*a* qui remplace l'*i*. On a ainsi assimilé leur génitif à leur accusatif, de même qu'on a fait l'assimilation inverse dans les mots de la classe précédente. On dit: مَرَرْتُ بِفَاطِمَةَ وَمَسَاجِدَ وَمَصَابِيحَ وَصَحْرَآءَ, le tout en *a*, de même qu'on emploie cette voyelle dans: رَأَيْتُ فَاطِمَةَ وَمَسَاجِدَ وَمَصَابِيحَ وَصَحْرَآءَ

Ex.: وَأَوْحَيْنَا إِلَى إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَعِيلَ وَإِسْحَقَ وَيَعْقُوبَ *Comme nous avions inspiré Abraham, Ismaël, Isaac et Jacob* (*c.* **4**. *161.*), et: يَعْمَلُونَ لَهُ مَا يَشَآءُ مِنْ مَحَارِيبَ وَتَمَاثِيلَ *Ils exécutaient pour lui tous les travaux qu'il voulait, des châteaux, des statues* (*c.* **34**. *12*).

La règle cesse d'être appliquée dans deux cas, d'abord quand ces mots s'emploient avec أَلْ [3]) et ensuite quand ils prennent un complément annectif [4]); leur génitif se fait alors régulièrement en *i*. Exemple du premier cas: وَأَنْتُمْ عَاكِفُونَ فِي ٱلْمَسَاجِدِ *Pendant que vous êtes en retraite dans les mosquées* (*c.* **2**. *183*), et du second cas: فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ *Avec la plus agréable régularité* (*c.* **95**. *4*).

L'exemple que j'ai cité dans le précis convient mieux que celui de certain grammairien: مَرَرْتُ بِعُثْمَانِنَا (*ʿUṯman, nom*

---

3) Que ce préfixe soit article, ou nom-conjoint, ou qu'il soit explétif. Tawḏīḥ complété 'Alfiyyah V. 43. — Un troisième cas § 102 n. 6.

4) Lors même que l'annexion serait supposée, Vr. § 6 n. 5. Comme on a enseigné en Europe que le complément doit être déterminé dans ce cas, je renvoie aux auteurs, notamment Q̌ālid, Tawḏīḥ complété Alf. v. 43.

d'homme). En effet le nom propre ne peut être annexé à un complément avant de devenir indéterminé. Mais si un nom comme عُثْمَانُ devient indéterminé, il perd une des deux causes qui s'opposaient à sa flexion parfaite, c'est-à-dire sa qualité de nom propre, et rentre dans la catégorie des mots entièrement flexibles, dont il n'est pas question ici. Il en est autrement de أَفْضَلُ dont les deux causes de semi-flexibilité sont, d'abord qu'il est adjectif, et ensuite qu'il est de forme verbale, causes qui existent dans ce mot, qu'il soit annexé ou nom.

L'exemple أَفْضَلُ qui j'ai choisi, est aussi plus convenable que le suivant cité par un grammairien:

رَأَيْتُ ٱلْوَلِيدَ بْنَ ٱلْيَزِيدِ مُبَارَكًا شَدِيدًا بِأَحْنَاءِ ٱلْخِلَافَةِ كَاهِلُهُ

J'ai vu Walīd fils de Yazīd, par la grâce de Dieu, le garrot ferme sous les arçons du califat. Il se peut en effet qu'on ait d'abord considéré يَزِيدُ comme un nom très-répandu, ce qui le rendait indéterminé, puis qu'on lui ait ajouté l'article déterminatif (dans ce cas il ne lui resterait plus qu'une cause de semi-flexibilité, le paradigme verbal), comme il se peut aussi qu'il n'ait pas cessé d'être nom propre, l'article ici étant explétif, ainsi que l'a prétendu celui qui l'a cité comme exemple.

« **6°. Les cinq paradigmes, qui sont** يَفْعَلَانِ **et** تَفْعَلَانِ**,**
« يَفْعَلُونَ **et** تَفْعَلُونَ**;** تَفْعَلِينَ**; ils se mettent au nomi-**
« **natif en conservant le nūn, à l'accusatif et à l'apo-**
« **copé en le perdant. Ex.:** فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا **;** »



17. La sixième classe des mots qui font exception à la règle principale, est celle des cinq paradigmes, c'est-à-dire de tout verbe au futur, qui se trouve suffixé, soit du 'alif du duel, comme يَقُومَانِ à la troisième personne du duel et تَقُومَانِ à la seconde, soit du wāw du pluriel, comme يَقُومُونَ à la troisième personne du pluriel et تَقُومُونَ à la seconde, soit du yā' de la deuxième personne du féminin, comme تَقُومِينَ.

La règle pour ces cinq paradigmes est de se mettre au nominatif en conservant le nūn, ce qui tient lieu de l'*u*, et de se mettre à l'apocopé et à l'accusatif en perdant le nūn, ce qui tient lieu de la muette et de l'*a*. On dit : أَنْتُمْ تَقُومُونَ, — لَمْ تَقُومُوا et لَنْ تَقُومُوا, avec le nominatif dans le premier exemple, où le verbe n'est soumis à aucun agent de l'accusatif ni de l'apocopé, la marque de ce nominatif étant le nūn; avec l'apocopé dans le second exemple, à cause de لَمْ, et l'accusatif dans le troisième, à cause de لَنْ, la marque de l'apocopé et de l'accusatif, étant le retranchement du nūn. Ex.: فَإِنْ لَمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا *Mais si vous ne le faites pas, et vous ne le ferez pas* (*c.* 2. *22*), passage dans lequel il y a d'abord un apocopé avec son régissant puis un accusatif avec son régissant, et la marque de l'apocopé, comme de l'accusatif, est le retranchement du nūn.

«7°. Le verbe au futur, dont la finale est faible; car «il se met à l'apocopé par retranchement de sa finale, «ex.: لَمْ يَغْزُ, لَمْ يَخْشَ et لَمْ يَرْمِ.»

18. La septième classe des mots qui font exception à la règle principale, est celle des verbes à finale faible, comme يَغْزُو, يَخْشَى, يَرْمِى. Ils se mettent à l'apocopé par le retranchement de la consonne, et alors le retranchement de la consonne tient lieu du retranchement de la voyelle. Ex.: لَمْ يَغْزُ, لَمْ يَخْشَ et لَمْ يَرْمِ.

LA FLEXION SUPPOSÉE.

« Toutes les voyelles sont supposées dans les mots « comme غُلَامِى et ٱلْفَتَى, ce dernier portant le nom de « restreint; l'*u* et l'*i* le sont dans les mots comme « ٱلْقَاضِى, qui sont dits raccourcis; l'*u* et l'*a* le sont dans « les mots comme يَخْشَى; l'*u* l'est dans les mots comme « يَدْعُو et يَقْضِى; l'*a* est exprimé dans les cas comme « إِنَّ ٱلْقَاضِىَ, – لَنْ يَقْضِىَ – et لَنْ يدْعُوَ. »

19. Les marques de la flexion sont de deux sortes, exprimées, ce sont les principales, celles dont les exemples viennent d'être donnés, et *supposées* [1]), ce sont celles qui font

---

1) La flexion supposée est encore réelle, car on conçoit bien ٱلْفَتَىُ et غُلَامِىُ. Dans la flexion virtuelle au contraire, on ne conçoit pas la place où les marques de la flexion pourraient se trouver. Le régime, en tant que cause, y existe; en tant qu'effet, il ne peut même pas se supposer.

Voir des cas de la flexion supposée du verbe § 7, 3° b, du nom § 13.

Voir encore § 31 n. 6. Voir la manifestation du régime subi par la proposition: 1° Apocopé § 29 n. 4; 2° Accusatif § 54 et n. 5.

l'objet de la présente section. Il y a cinq espèces de mots dans lesquels la flexion est supposée.

1°. Dans la première, toutes les voyelles de la flexion sont supposées, parce que leur consonne finale ne peut admettre de sa nature aucune voyelle; cette classe se compose des noms restreints, c'est-à-dire ceux dont la finale est un 'alif permanent, comme ٱلْفَتَى. On dit: جَآءَ ٱلْفَتَى, — رَأَيْتُ ٱلْفَتَى et مَرَرْتُ بِٱلْفَتَى, en supposant dans le premier exemple un *u*, dans le second un *a*, et dans le troisième un *i;* et la raison pour laquelle on les y suppose, c'est que la nature du 'alif est telle que cette consonne ne peut admettre aucune voyelle.

2°. Dans la seconde, toutes les voyelles de la flexion sont encore supposées, parce que la consonne finale ne peut y admettre aucune voyelle, non par sa nature même, mais par le fait d'un suffixe; ce sont les noms annexés au yā' de la première personne, comme غُلَامِى, أَخِى, أَبِى. La raison, c'est que le yā' de la première personne veut être précédé d'un *i*, à cause de l'analogie, de sorte que, comme la place de la voyelle, accompagnant la finale qui précède ce yā', est occupée par la voyelle d'analogie, il est impossible d'exprimer les voyelles de la flexion.

3°. Dans la troisième, on ne suppose que l'*u* et l'*i*, dont la prononciation serait lourde; ce sont les noms raccourcis, c'est-à-dire ceux dont la finale est un yā' précédé d'un *i*, comme ٱلْقَاضِى et ٱلدَّاعِى.

4°. Dans la quatrième, on suppose l'*u* et l'*a*, dont la pro-

nonciation serait impossible; ce sont les verbes faibles en 'alif, comme يَخْشَى. On dit: زَيْدٌ يَخْشَى et لَنْ يَخْشَى عَمْرٌو, en supposant dans le premier exemple un *u*, et dans le second un *a*, parce qu'il est impossible d'exprimer une voyelle avec le 'alif.

5⁰. Dans la cinquième, on ne suppose que l'*u;* ce sont les verbes faibles en waw, comme زَيْدٌ يَدْعُو, ou en yā', comme زَيْدٌ يَرْمِي. Mais l'*a* s'y exprime à cause de sa légèreté, avec le yā' dans les noms et les verbes, et avec le wāw dans les verbes seulement. Ex.: إِنَّ ٱلْقَاضِيَ لَنْ يَقْضِيَ وَلَنْ يَدْعُوَ *Le câdi ne jugera ni n'invitera.* أَجِيبُوا دَاعِيَ ٱللّٰهِ *Ecoutez le prédicateur de Dieu* (*c.* **46**. *30*); لَنْ يُؤْتِيَهُمُ ٱللّٰهُ خَيْرًا *Dieu ne leur accordera aucun bienfait* (*c.* **11**. *33*); لَنْ نَدْعُوَ مِنْ دُونِهِ إِلٰهًا *Nous n'invoquerons point d'autre divinité que lui* (*c.* **18**. *13*).

RÉGISSANTS DES VERBES.

« A. On met au nominatif le futur qui est libre de « tout régissant de l'accusatif ou de l'apocopé; ex.: « يقومُ زَيْدٌ. »

20. Les grammairiens sont tous d'accord sur ce fait que le verbe au futur, quand il n'est pas soumis à un régissant de l'accusatif ou de l'apocopé, se met au nominatif, comme dans: يَقومُ زَيْدٌ وَيَقْعُدُ عَمْرٌو; seulement leurs opinions diffèrent sur la question de savoir quel est alors son régissant. Farrā' et ses partisans disent que le régissant est le fait même d'être exempt de tout régissant de l'accusatif ou de l'apocopé. Suivant Kisā'iyy, cet accident de flexion serait régi par les préfixes du futur, et, suivant Ṯaʿlab, par la ressemblance de cette forme verbale avec le nom; suivant les Basrites ce serait par le fait qu'elle remplace le nom, ce qui explique que si elle vient à se trouver sous l'influence de mots comme أَنْ, لَنْ, لَمْ ou لَمَّا, elle ne peut plus se mettre au nominatif, parce qu'alors elle ne remplace plus le nom, qui en effet ne se trouve jamais après ces mots.

L'opinion la plus juste est la première, et l'on y fait toujours allusion dans l'analyse syntactique en disant: . . . . *au nominatif comme indépendant de toute expression qui régisse l'accusatif ou l'apocopé.* L'opinion de Kisā'iyy a contre elle que la partie ne peut agir sur l'entier; celle de Ṯaʿlab, que la ressemblance avec le nom implique seulement la flexibilité, ce qui n'empêche pas qu'il faut encore un régissant dont dépende chacun des accidents de flexion; une conséquence commune à toutes les deux, c'est que le futur devrait toujours être au nominatif, ce que personne ne prétend. Quant à l'opinion des Basrites, elle est réfutée par ce fait que le futur se met au nominatif dans des expressions comme هَلَّا يَقُومُ *Que ne se lève-t-il*, car le nom ne se trouve jamais après une particule excitative.

« B. Il est régi à l'accusatif: 1° Par لَنْ, ex.: لَنْ نَبْرَحَ
« ***Nous ne cesserons*** (*c.* **20**. *93*). »

21. Après avoir dit ce qu'il fallait sur le cas où le futur se met au nominatif, je passe à ceux dans lesquels il est régi à l'accusatif, ce qui arrive quand il se trouve soumis à l'influence de l'une des quatre particules suivantes: لَنْ, كَيْ, إِذَنْ et أَنْ. Je commence par لَنْ parce que cette particule ne s'emploie qu'avec l'accusatif, à l'opposé des autres, et je finis par أَنْ parce que c'est sur elle qu'il y a le plus à dire.

لَنْ est une particule qui exprime la négation et le temps futur; tout le monde le reconnaît; elle n'implique pas la perpétuité, contrairement à l'avis de Zamaḫšariyy dans son

'Unmūḏaǰ, ni l'énergie, contrairement à ce que dit le même dans son Kaǰāf. En effet, quand vous dites: لَنْ أَقُومَ, il se peut que vous vouliez dire que vous ne vous lèverez jamais, comme aussi que vous ne vous lèverez pas pendant une partie des temps futurs, et cette expression coïncide avec cette autre: لَا أَقُومُ, en ce qu'elle n'exprime pas l'énergie. Elle ne s'emploie pas pour l'invocation, contrairement à l'avis de 'Ibnu-s-sarrāǰ, qui cherche vainement à s'appuyer sur le passage suivant: رَبِّ بِمَا أَنْعَمْتَ عَلَيَّ فَلَنْ أَكُونَ ظَهِيرًا لِلْمُجْرِمِينَ *Seigneur, j'en jure par les bienfaits dont tu m'as gratifié, je ne serai point un appui pour les pervers* (c. **28**. *16*), prétendant que cela signifie: فَاجْعَلْنِي لَا أَكُونَ *Fais que je ne sois pas*, car on peut très-bien attribuer à ce passage le sens simplement négatif, de telle sorte que l'auteur des paroles citées aurait voulu promettre à Dieu de ne jamais assister un pervers, en signe de reconnaissance du bienfait qu'il avait reçu.

Ce mot n'est pas composé de لَا et أَنْ, avec syncope d'abord du hamzah pour alléger la prononciation, puis du 'alif à cause de la rencontre de deux muettes, opinion de Qalīl. Il ne vient pas non plus de لَا avec changement du 'alif en nūn, contrairement à l'avis de Farrā'.

«2°. Par كَيْ des locutions infinitives, ex.: لِكَيْلَا تَأْسَوْا.»

22. Le deuxième régissant de l'accusatif est كَيْ, mais seulement quand cette particule entre dans une locution infinitive à la place de أَنْ, ce qui arrive seulement quand elle se



trouve sous l'influence de لِ, a) que cette proposition soit exprimée, comme dans: لِكَيْلَا تَأْسَوْا *Pour que vous ne vous affligiez pas* (c. **57**. 23) لِكَيْلَا يَكُونَ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ حَرَجٌ *Afin qu'il n'y ait pas de péché pour les croyants* (c. **33**. 37);» b) ou qu'elle soit supposée, ex.: جِئْتُكَ كَيْ تُكْرِمَنِي, si l'on suppose que la forme primitive était لِكَيْ, puis, que l'on a retranché لِ en se bornant à le sous-entendre; mais si l'on ne suppose pas لِ, la particule كَيْ est une préposition remplaçant لِ pour indiquer le mobile, et أَنْ est après, sous-entendu nécessairement.

« 3°. Par إِذَنْ initial, quand il exprime le futur et suit « immédiatement cette particule, ou n'en est séparé « que par un serment; ex.: إِذَنْ أُكْرِمَكَ, **et** إِذَنْ وَٱللَّهِ **«** نَرْمِيَهُمْ بِحَرْبٍ. **»**

23. Le troisième régissant de l'accusatif est إِذَنْ particule de correspondance et de compensation, suivant Sībawayh, quel que soit son rôle, dit Jalawbīn, le plus souvent dit Fārisiyy. Il arrive en effet qu'elle n'exprime que la correspondance, comme cela se voit bien lorsque quelqu'un vous dit: أُحِبُّكَ et que vous répondez: إِذَنْ أَظُنُّكَ صَادِقًا *Pour cela, je vous crois sincère.* En effet elle n'exprime dans ce cas aucune idée de compensation [1]).

---

1) Il ne peut y avoir condition et, conséquemment, proposition compensative que dans le passé et dans le futur. On aurait

Cette particule régit l'accusatif à trois conditions: a) d'abord qu'elle soit placée au commencement de la phrase, car si l'on disait: زَيْدٌ إِذَنْ أُكْرِمُهُ [2]), il faudrait employer le nominatif; b) ensuite, que le verbe qui la suit exprime le futur, et si, quelqu'un vous ayant rapporté un événement, vous lui disiez: إِذَنْ تَصْدُقُ, vous mettriez le verbe au nominatif, parce que c'est le présent qu'il doit exprimer; c) enfin qu'il n'y ait aucune expression, à l'exception d'un serment, qui la sépare du verbe, ex.: إِذَنْ أُكْرِمَكَ et: إِذَنْ وَٱللّٰهِ أُكْرِمَكَ; le poète a dit:

إِذَنْ وَٱللّٰهِ نَرْمِيَهُمْ بِحَرْبٍ تُشِيبُ ٱلطِّفْلَ مِنْ قَبْلِ ٱلْمَشِيبِ

Alors, par Dieu! nous lancerons sur eux une guerre, capable de blanchir avant l'âge les cheveux des enfants. Si donc vous disiez: إِذَنْ يَا زَيْدُ, il faudrait أُكْرِمُكَ au nominatif, et de même: إِذَنْ فِي ٱلدَّارِ أُكْرِمُكَ, ou: إِذَنْ يَوْمَ ٱلْجُمُعَةِ أُكْرِمُكَ, partout avec le nominatif.

«4⁰. **Par** أَنْ **des locutions infinitives, a)** ***exprimé***,

---

pu traduire اذَنْ par tout autre mot indiquant une réponse: *alors*, *en ce cas;* mais ces mots s'emploient également avec la proposition *compensative* de la condition. J'ai choisi celui-là qui exprime bien purement et simplement la *correspondance.*

2) En réponse à quelqu'un disant: *Zayd viendra vous voir.* Dans cette réponse زَيْدٌ est nom indépendant. La phrase pourrait encore commencer par une condition: إِنْ تَأْتِنِى اذَنْ أُكْرِمُكَ; ou un serment: وَٱللّٰهِ اذَنْ أُكْرِمُكَ. Tawḍīḥ complété, 'Alfiyyah V. 680.

«comme dans أَنْ يَغْفِرَ لِي, pourvu que cette particule
«ne soit pas précédée d'un mot exprimant science,
«comme عَلِمَ أَنْ سَيَكُونُ مِنْكُمْ مَرْضَى, outre que, si elle
«l'était d'un mot exprimant conjecture, deux ma-
«nières de voir seraient possibles, ex.: وَحَسِبُوا أَنْ لَا
«تَكُونَ فِتْنَةٌ; b) ou *sous-entendu à volonté*, après une
«particule adjonctive précédée d'un nom de valeur
«purement nominale, ex.: وَلُبْسُ عَبَاءَةٍ وَتَقَرَّ عَيْنِي, ou
«après لِ, ex.: لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ, c) sauf dans les cas comme
«لِئَلَّا يَعْلَمَ et لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ, où cette particule *doit*
«*être exprimée*, d) et comme وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ
«où elle *doit être sous-entendue*, comme elle le doit
«être aussi après حَتَّى exprimant le futur, ex.: حَتَّى
«يَرْجِعَ إِلَيْنَا مُوسَى, après أَوْ exprimant soit le sens de
«إِلَى, ex.: لَأَسْتَسْهِلَنَّ ٱلصَّعْبَ أَوْ أُدْرِكَ ٱلْمُنَى, soit celui de
«إِلَّا, ex.:

وَكُنْتُ إِذَا غَمَزْتُ قَنَاةَ قَوْمٍ كَسَرْتُ كُعُوبَهَا أَوْ تَسْتَقِيمَا,

«après فَ exprimant le mobile, ou وَ, exprimant l'ac-
«compagnement, quand ces deux particules sont pré-
«cédées d'une négation pure ou d'une tendance ex-
«primée au moyen d'un verbe; exemples: لَا يُقْضَى
«عَلَيْهِمْ فَيَمُوتُوا; — وَلَا تَطْغَوْا فِيهِ فَيَحِلَّ — ; وَيَعْلَمَ ٱلصَّابِرِينَ — ;
«لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ.»

24. Le quatrième régissant de l'accusatif est أَنْ. C'est le type des mots de cette famille, et si j'en parle après les autres, c'est uniquement pour la raison que j'ai donnée plus haut. Comme ce régime est chez elle essentiel, cette particule régit l'accusatif, exprimée et sous-entendue, à l'opposé des autres régissants du même accident de flexion, qui n'ont cette influence que quand ils sont exprimés.

Voici des exemples de son emploi avec ce régime, quand elle est exprimée: وَٱلَّذِى أَطْمَعُ أَنْ يَغْفِرَ لِى خَطِيئَتِى *Qui, j'espère, me pardonnera mes péchés* (c. **26**. 82); يُرِيدُ ٱللَّهُ أَنْ يُخَفِّفَ عَنْكُمْ *Dieu veut vous rendre son joug léger* (c. **4**. 32).

J'ai ajouté à أَنْ la restriction qu'il s'agit de son emploi dans les locutions infinitives, afin d'exclure cette même particule employée comme explicative ou comme explétive, deux cas où elle ne régit pas le futur à l'accusatif. a) L'explicative est celle que précède une proposition renfermant le sens de قَوْلٌ, non un mot de cette racine, ex.: كَتَبْتُ إِلَيْهِ أَنْ يَفْعَلُ كَذَا *Je lui ai écrit qu'il ferait telle chose* [1]), lorsqu'on donne

---

1) La proposition يَفْعَلُ كَذَا est non-régie لَا مَحَلَّ لَهَا مِنَ ٱلْإِعْرَابِ comme étant explicative de l'objet de كَتَبْتُ et l'expression complète serait: كَتَبْتُ لَهُ هٰذَا ٱللَّفْظَ ٱلَّذِى هُوَ يَفْعَلُ كَذَا. L'objet est quelquefois exprimé, ex.: اِذْ أَوْحَيْنَا اِلَى أُمِّكَ مَا يُوحَى أَنِ ٱقْذِفِيهِ *Lorsque nous inspirâmes à ta mère une révélation en ces termes: Lance-le* (c. 20. 38). ان يفعل, avec l'accusatif du verbe, équivau-

à أَنْ le sens de أَيْ. b) L'explétive est celle qui se place entre le serment et لَوْ, ex.: أُقْسِمُ بِٱللّٰهِ أَنْ لَوْ يَأْتِينِي زَيْدٌ لَأُكْرِمَنَّهُ *J'en jure par Dieu, si Zayd venait je le recevrais avec égards* [2]).

J'ai donné comme condition que أَنْ de la locution infinitive ne devait pas être précédé d'un mot exprimant science, d'une façon absolue, ni d'un mot exprimant conjecture, avec l'une des deux manières de voir possibles dans ce cas. C'est afin d'éliminer la particule semblable, contraction de celle qui a le nūn redoublé. En résumé la particule أَنْ de la locution infinitive, à considérer ce qui la précède, peut se trouver dans trois cas.

1°. Dans le premier elle est précédée d'un mot exprimant *science*, et alors elle ne peut être qu'une contraction de celle qui a le nūn redoublé. Deux conditions doivent être remplies par le verbe qui la suit: être au nominatif, et en être séparé [3]) par une particule des quatre espèces suivantes: س

---

drait (§ 31 n. 1) à فَعْلَة qui ne convient pas à servir de complément objectif à un verbe de ce sens; on ne peut pas dire: *écrire une action*, du moins au propre. Au contraire أن يخفف. (= تخفيف) est complément objectif de يريد. Comp. § 51, 3°.

2) Emploi de لَوْ analogue à *c.* 56. *65.* Muǧnī, 4e question.

3) « Quand la particule أَنَّ est contractée en أَنْ, son accusatif (nom de أَنَّ) n'est pas exprimé, et on lui donne pour énonciatif une proposition qui la suit. Si celle-ci se compose d'un verbe *qui n'ait point le sens de prière et qui soit conjugable, le mieux* est

(ou سَوْفَ), une négative, قَدْ, لَوْ. Exemples, a): عَلِمَ أَنْ سَيَكُونُ *Il sait qu'il y aura* (*c.* **73**. *20*); b): أَفَلَا يَرَوْنَ أَلَّا يَرْجِعُ إِلَيْهِمْ قَوْلًا *Ne voient-ils pas qu'il ne leur répond mot* (*c.* **20**. *91*); c): عَلِمْتُ أَنْ قَدْ يَقُومُ زَيْدٌ *Je sais que Zayd se lèvera bien;* d): أَنْ لَوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ لَهَدَى ٱلنَّاسَ *Que, si Dieu voulait, il dirigerait tous les hommes* (*c.* **13**. *30*) [4]), et cela parce que ce passage est précédé de: أَفَلَمْ يَيْأَسِ ٱلَّذِينَ آمَنُوا, dont le sens est, d'après les commentateurs: أَفَلَمْ يَعْلَمْ *Ceux qui croient ne savent-ils pas?* conformément à un idiotisme de Naḳaᶜ et Hawāzin. Suḥaym a dit:

أَقُولُ لَهُمْ بِٱلشِّعْبِ إِذْ يَأْسِرُونَنِي أَلَمْ تَيْأَسُوا أَنِّي آبْنُ فَارِسِ زَهْدَمِ

Je leur disais sur le sentier, comme ils m'emmenaient [5]) *captif: «Ne saviez-vous pas que je suis le fils de celui dont le coursier a nom Zahdam?»* Dans ce vers en effet c'est comme s'il y avait: أَلَمْ تَعْلَمُوا. Cette opinion est d'ailleurs confirmée par la leçon de 'Ibnu-ᶜAbbās أَفَلَمْ يَتَبَيَّنْ. Une opinion émise par Farrā', c'est que يَيْأَسِ n'aurait pas le sens de يَعْلَمِ, mais c'est une mauvaise explication.

---

de la séparer de أَنْ par قَدْ, une particule négative ou auxiliaire du futur, ou enfin لَوْ, bien que l'on en ait rarement fait mention (Alfiyyah V. 194).»

4) لَو, comme n. 2, veut après elle le nominatif du verbe.

5) Le verbe de la proposition verbale annexée à إِذْ doit être au passé, par la forme comme *c.* **7**. *84*, ou par le sens seulement, comme ici et *c.* **2**. *121*. Tawḏiḥ complété V. 399.

2°. Dans le second cas la particule أَنْ est précédée d'un mot exprimant *conjecture.* On peut alors la considérer comme contractée de celle qui a le nūn redoublée, et elle suit la règle précédente, ou comme agent de l'accusatif, ce qui est la construction préférable d'après la règle et la plus usitée. Pour cette raison tout le monde s'accorde à lire avec l'accusatif: الٓمٓ أَحَسِبَ ٱلنَّاسُ أَنْ يُتْرَكُوا *'Alif, lām, mīm. Les hommes comptent-ils qu'on les laissera tranquilles* (c. **29.** *1*); mais les opinions sont partagées sur la lecture de: وَحَسِبُوا أَنْ لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ *Ils ont compté qu'il n'y aurait pas d'épreuve* (c. **5.** 75), passage qu'on lit des deux façons.

3°. Dans le troisième cas enfin la particule أَنْ n'est précédée d'aucune expression indiquante science ou conjecture, et alors c'est évidemment un agent de l'accusatif, ex.: وَٱلَّذِى أَطْمَعُ أَنْ يَغْفِرَ لِى خَطِيئَتِى *Qui, j'espère, me pardonnera mes péchés* (c. **26.** 82).

25. Quant à son emploi avec ce régime alors qu'elle est sous-entendue, il est de deux sortes, parce que, suivant les cas, on peut seulement ou on doit la sous-entendre.

1°. *On peut la sous-entendre*, entre autres circonstances, après une particule adjonctive [1]) précédée d'un nom que l'on ne peut supposer être à la place d'un verbe, ex.: وَمَا كَانَ

---

1) C'est-à-dire: أَوْ, وَ, فَ et ثُمَّ, dit notre auteur dans le Tawḏīḥ (au vers 693 de la 'Alfiyyah, qui dit aussi: « les particules adjonctives, » d'une manière générale.)

لِبَشَرٍ أَنْ يُكَلِّمَهُ ٱللّٰهُ إِلَّا وَحْيًا أَوْ مِنْ وَرَآءِ حِجَابٍ أَوْ يُرْسِلَ رَسُولًا. *Il n'est point donné à l'homme que Dieu lui parle, si ce n'est par révélation, ou derrière un voile, ou par l'envoi d'un messager* (c. **42.** *50*), d'après la leçon de ceux des Sept qui ont lu يُرْسِلَ à l'accusatif et cela en sous-entendant أَنْ, comme s'il y avait أَوْ أَنْ يُرْسِلَ la particule أَنْ et le verbe étant adjoints à وَحْيًا, c'est-à-dire: وَحْيًا أَوْ إِرْسَالًا. Le mot وَحْيًا ne peut être supposé à la place d'un verbe [2]). Si dans ce passage أَنْ était exprimé, il n'y aurait pas de faute non plus. Le cas est le même dans le vers suivant:

وَلُبْسُ عَبَآءَةٍ وَتَقَرَّ عَيْنِى   أَحَبُّ إِلَيَّ مِنْ لُبْسِ ٱلشُّفُوفِ

Se vêtir de bure et avoir le cœur content, vaut mieux pour moi que de s'habiller avec de la gaze. C'est comme s'il y avait: وَلُبْسُ عَبَآءَةٍ وَأَنْ تَقَرَّ عَيْنِى.

On peut encore la sous-entendre après la préposition لِ quand celle-ci indique: a) le mobile, ex.: وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ *Et nous t'avons envoyé la Relation, pour que tu exposes aux hommes* (c. **16.** *46*), et de même: إِنَّا فَتَحْنَا لَكَ فَتْحًا مُبِينًا لِيَغْفِرَ لَكَ ٱللّٰهُ *Nous t'avons accordé une victoire*

---

2) L'infinitif et le participe sont des formes nominales. Voici un exemple du nom employé avec valeur verbale, ce qui permet de lui adjoindre un verbe, nécessairement au nominatif: ٱلطَّآئِرُ فَيَغْضَبُ زَيْدٌ ٱلذُّبَابُ *Ce qui vole, Zayd s'irritant aussitôt, c'est la mouche*, c'est-à-dire ٱلَّذِى يَطِيرُ.

éclatante, pour que Dieu te pardonne (c. **48**. 1); b) ou la conséquence, ex.: فَٱلْتَقَطَهُ آلُ فِرْعَوْنَ لِيَكُونَ لَهُمْ عَدُوًّا وَحَزَنًا *Les parents de Pharaon le recueillirent, de telle sorte qu'il devînt pour eux un ennemi et un sujet d'affliction* (c. **28**. 7), passage ou لِ ne peut indiquer le mobile, car ils ne l'avaient pas recueilli pour cela, mais bien afin qu'il fût pour eux *un sujet de satisfaction (verset 8)*, seulement la conséquence fut qu'il devint pour eux un ennemi et un sujet d'affliction; c) ou enfin quand elle est explétive, ex.: إِنَّمَا يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُذْهِبَ عَنْكُمُ ٱلرِّجْسَ أَهْلَ ٱلْبَيْتِ *Dieu ne veut qu'éloigner l'abomination de vous, qui êtes de la famille* (c. **33**. 33).

Dans tous ces cas le verbe est régi à l'accusatif par أَنْ sous-entendu, qu'il eût été parfaitement permis d'y exprimer.

Il en est encore ainsi après كَيْ employé comme préposition [3]).

2°. Mais si le verbe soumis à l'influence de لِ était lié à لَا, *on devrait exprimer* أَنْ après لِ, et cela, a) que لَا eût le sens négatif, ex.: لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةٌ *Afin que les hommes n'aient rien dont ils puissent se prévaloir contre Dieu* (c. **4**. 163), b) ou que cette particule fût explétive, ex.: لِئَلَّا يَعْلَمَ أَهْلُ ٱلْكِتَابِ *Afin que les gens de l'Ecriture sachent* (c. **57**. 29), c'est-à-dire لِيَعْلَمَ أَهْلُ ٱلْكِتَابِ.

---

3) C'est-à-dire que l'on doit aussi lui faire régir l'accusatif dans ce cas. On a vu qu'alors cette particule est nécessairement sous-entendue, § 22. Cette phrase est donc une digression et Sajjāʿiyy dit qu'elle manque dans certains manuscrits.

3°. Au contraire elle *doit être sous-entendue:*

a) Après لِ précédé du verbe كَانَ exprimant le passé avec négation, que le temps passé existe dans l'expression et dans le sens [4]), ex.: وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُعَذِّبَهُمْ وَأَنْتَ فِيهِمْ *Il ne se pouvait que Dieu les punît pendant que tu étais parmi eux* (c. **8**. 33), ou seulement dans le sens, ex.: لَمْ يَكُنِ ٱللَّهُ لِيَغْفِرَ لَهُمْ *Il ne se pouvait que Dieu leur pardonnât* (c. **4**. 136). La particule لِ, ainsi employée, est ce que l'on appelle لَامُ ٱلْجُحُودِ le lām de dénégation [5]).

— En résumé, il peut se présenter pour أَنْ, après لِ, trois cas: 1° Cette particule est nécessairement sous-entendue, et cela après le lām de dénégation; 2° Elle est nécessairement exprimée, et cela quand le verbe est joint à لَا; 3° Elle peut être exprimée ou sous-entendue dans tous les autres cas, ex.: وَأُمِرْنَا لِنُسْلِمَ لِرَبِّ ٱلْعَالَمِينَ *Nous avons reçu l'ordre de nous résigner à la volonté de Dieu maître de l'univers* (c. **6**. 70); وَأُمِرْتُ لِأَنْ أَكُونَ *Et j'ai reçu l'ordre d'être* (c. **39**. 14).

26. Après avoir expliqué que أَنْ est nécessairement sous-

---

4) Le vers 683 de la 'Alfiyyah وَبَعْدَ نَفْيِ كَانَ n'est pas plus explicite, mais le Tawḏīḫ complété par Qālid dit formellement: مَا كَانَ ou لَمْ يَكُنْ, le verbe étant incomplet (non attributif). On spécifie encore que le sujet des deux verbes doit être commun.

5) Négation mensongère. Terme technique qui signifie simplement اِنْكَار, négation avec nuance de contradiction.

entendu après le lām de dénégation, je fais une digression pour épuiser les autres cas ou أَنْ est nécessairement sous-entendu et qui sont encore au nombre de quatre.

b) Après حَتَّى Il faut remarquer qu'après cette particule le verbe peut être au nominatif et à l'accusatif.

Pour qu'il se mette *à l'accusatif*, il faut qu'il exprime le futur par rapport au sens de ce qui précède حَتَّى, que ce futur soit aussi relatif au moment du discours, ou qu'il ne le soit pas. Un exemple du premier de ces deux cas est: لَنْ نَبْرَحَ عَلَيْهِ عَاكِفِينَ حَتَّى يَرْجِعَ إِلَيْنَا مُوسَى *Nous ne cesserons de l'adorer jusqu'à ce que Moïse revienne* (*c.* **20**. *93*), passage dans lequel le retour de Moïse est un fait futur sous l'un et l'autre rapport; et du second: وَزُلْزِلُوا حَتَّى يَقُولَ ٱلرَّسُولُ *Ils furent ballottés par l'adversité, au point de faire dire au Prophète* (*c.* **2**. *210*), parce que le discours du Prophète, bien que passé par rapport au moment du récit, était futur par rapport au moment où ils étaient ballottés.

Cette particule, quand elle est suivie du verbe à l'accusatif, est susceptible de deux sens. Tantôt elle a le sens de كَيْ, et cela arrive quand ce qui la précède est un mobile par rapport à ce qui la suit, ex.: أَسْلِمْ حَتَّى تَدْخُلَ ٱلْجَنَّةَ *Fais-toi musulman pour entrer en paradis;* et tantôt celui de إِلَى, ce qui arrive quand l'expression qui la suit indique une limite finale par rapport à celle qui la précède, comme dans l'exemple cité ci-dessus: لَنْ نَبْرَحَ عَلَيْهِ عَاكِفِينَ حَتَّى يَرْجِعَ إِلَيْنَا مُوسَى, ou encore: لَأَسِيرَنَّ حَتَّى تَطْلُعَ ٱلشَّمْسُ

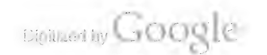
Certes j'irai jusqu'à ce que le soleil se lève. Enfin elle peut convenir aux deux sens tout à la fois, ex.: فَقَاتِلُوا ٱلَّتِي تَبْغِي حَتَّى تَفِيٓءَ إِلَى أَمْرِ ٱللَّهِ *Combattez celle qui a tort, pour* (ou bien *jusqu'à ce) qu'elle revienne aux préceptes de Dieu* (*c.* **49**. *9*), car cela peut avoir le sens de كَيْ تَفِيٓءَ et de إِلَى أَنْ تَفِيٓءَ.

Dans tous ces cas et ceux qui leur ressemblent, l'accusatif est régi par أَنْ nécessairement sous-entendu, non par حَتَّى lui-même, contrairement à l'opinion des Coufites. En effet cette particule régit bien le génitif dans les noms, ex.: حَتَّى مَطْلَعِ ٱلْفَجْرِ *Jusqu'au lever de l'aurore* (*c.* **97**. *5*), et: حَتَّى حِينٍ *Jusqu'à un certain temps* (*c.* **12**. *35*). Si donc elle régissait l'accusatif dans les verbes, il en résulterait que nous aurions un même régissant capable d'influer tantôt sur les noms et tantôt sur les verbes, et semblable mot n'existe pas en arabe [1]).

Pour que le verbe se mette *au nominatif* il faut qu'il satisfasse à trois conditions: 1º Exprimer un fait causé par ce qui est exprimé avant la particule, aussi ne pourrait-on

---

1) **Du moins employé de la même manière et conservant le même sens, comme le fait remarquer Sajjāʿiyy, car** أَيٌّ **régit le génitif du nom et l'apocope du verbe dans:** أَيَّ رَجُلٍ تَضْرِبْ *Quelque homme que tu frappes*, **mais en vertu de l'annexion avec le premier, et de la condition avec le second; de même** لِ **régit le génitif du nom dans:** لِزَيْدٍ *A Zayd*, **et l'apocopé du verbe dans** لِيُنْفِقْ *Que fasse l'aumône* (*c.* **65**. *7*), **mais avec des sens différents.**



l'employer ainsi dans un cas comme: مَا سِرْتُ حَتَّى أَدْخُلَ ٱلْبَلَدَ *Je n'ai pas marché jusqu'à ce que j'entrasse dans la ville* (ou, avec ادخلُ, *je n'ai pas marché, si bien que j'entre*...) parce que, si la marche n'a pas eu lieu, ce n'est pas une cause de l'entrée; de même dans: سِرْتُ حَتَّى تَطْلُعَ ٱلشَّمْسُ *J'ai marché jusqu'à ce que le soleil parût* (ou, avec تطلعُ, *j'ai tant marché que le soleil paraît)*, parce que la marche n'est pas cause du lever du soleil; — 2° Exprimer le présent, non le futur, à l'inverse de la condition exigée pour qu'il soit mis à l'accusatif, avec cette observation que le présent est tantôt réel et tantôt supposé; un exemple du premier cas est: سِرْتُ حَتَّى أَدْخُلُهَا *j'ai tant marché que j'y entre*, si vous dites cela au moment où vous entrez, et le même exemple peut servir pour le second cas s'il s'agit de deux faits passés, la marche et l'entrée, mais que vous veuillez les raconter au présent; c'est ainsi que le nominatif a été lu aussi dans le passage précité: .... حَتَّى يَقُولُ ٱلرَّسُولُ *au point que le Prophète .... disaient*, car le ballottement et le discours tenu sont bien passés; — 3° Etre précédé d'une expression complète; aussi le nominatif serait-il défendu dans des cas comme: سَيْرِى حَتَّى أَدْخُلَهَا *Je marche jusqu'à ce que j'y entre*, et: كَانَ سَيْرِى حَتَّى أَدْخُلَهَا *J'ai marché jusqu'à ce que j'y entrasse*, si vous considérez كَانَ comme incomplet, non pas attributif[2]).

---

2) Littéralement, 1°: *Ma marche* [*c'est*] *jusqu'à*...., 2°: a) avec

c) Après أَوْ exprimant soit le sens de إِلَى soit celui de إِلَّا. Exemple du premier cas: لَأَلْزَمَنَّكَ أَوْ تَقْضِيَنِي حَقِّي *Je ne te lâcherai pas que tu ne m'aies rendu justice*, c'est-à-dire إِلَى أَنْ تَقْضِيَنِي حَقِّي *Jusqu'à ce que tu me rendes justice.* Le poëte a dit:

لَأَسْتَسْهِلَنَّ ٱلصَّعْبَ أَوْ أُدْرِكَ ٱلْمُنَى فَمَا ٱنْقَادَتِ ٱلْآمَالُ إِلَّا لِصَابِرِ

Oui, les difficultés sont un jeu pour moi jusqu'à ce que j'atteigne le but de mes désirs; car l'espérance ne se réalise que pour l'homme patient.

Exemple du second cas: لَأَقْتُلَنَّ ٱلْكَافِرَ أَوْ يُسْلِمَ *Oui, je tuerai l'infidèle à moins qu'il n'abjure*, c'est-à-dire: إِلَّا أَنْ يُسْلِمَ, et le vers:

وَكُنْتُ إِذَا غَمَزْتُ قَنَاةَ قَوْمٍ كَسَرْتُ كُعُوبَهَا أَوْ تَسْتَقِيمَا

Alors, quand je tâtais la hampe des gens, il fallait que ses nœuds fussent brisés ou qu'elle se redressât, c'est-à-dire: إِلَّا أَنْ تَسْتَقِيمَ *(j'en cassais les nœuds) à moins qu'elle ne se redressât*, فَلَا أَكْسِرَ كُعُوبَهَا *et qu'alors je ne cassasse pas ses nœuds.* Mais il ne serait pas admissible que أَوْ ici eût le sens de إِلَى, parce que la limite finale de *l'action de briser* n'est pas *le redressement.*

كَانَ نَاقِصَة, marquant seulement le temps passé sans idée d'existence:.... [*ce*] *fut jusqu'à*... — b) Avec كَانَ تَامَّة, la proposition est complète avant حَتَّى et le sens est, si le verbe est à l'accusatif: *Ma marche dura* (litt. *exista*) *jusqu'à ce que j'entrasse*, et, s'il est au nominatif:.... *a tant duré que j'entre* (ou *dura tant que j'entrais*).

d) Après فَ causatif [3]), précédé d'une négation propre ou d'une tendance exprimée au moyen du verbe [4]). Exemple de la négation: لَا يُقْضَي عَلَيْهِمْ فَيَمُوتُوا *Il ne sera point rendu d'arrêt contre eux de telle sorte qu'ils meurent* (c. **35**. 33), ou bien: مَا تَأْتِينَا فَتُحَدِّثَنَا *Tu ne viens pas pour nous raconter.* J'ai spécifié que la négation devait être propre afin d'exclure les cas comme: مَا تَزَالُ تَأْتِينَا فَتُحَدِّثُنَا *Tu ne cesses de venir et de nous raconter*, et: مَا تَأْتِينَا إِلَّا فَتُحَدِّثُنَا *Tu ne viens pas sans nous raconter*, deux exemples dans lesquels le sens est affirmatif, et par conséquent le nominatif exigé. En effet dans le premier زَالَ indique une négation et se trouve lui-même sous l'influence d'une négation, or la négation d'une négation est une affirmation. Quant au second la négation y est détruite par إِلَّا.

La tendance comprend:

---

3) C'est-à-dire *causatif et adjonctif.* Il est seulement adjonctif dans: مَا تَأْتِينَا فَتُحَدِّثُنَا *Tu ne viens pas, ni ensuite ne nous racontes*, et: وَلَا يُؤْذَنُ لَهُمْ فَيَعْتَذِرُونَ *On ne* [*le*] *leur permettra pas et ils ne présenteront pas d'excuses* (c. **77**. 36); on lit aussi dans le passage cité (c. **35**. 33): فَيَمُوتُونَ. Il est seulement causatif dans l'exemple suivant, si l'on veut que le second verbe échappe à l'influence de la négation: مَا تَأْتِينِي فَأُكْرِمُكَ. *Tu ne viens pas et alors* (*comme c'est ce que je désire*) *j'ai des égards pour toi.* — Extrait en partie d'une note de Sajjā'iyy.

4) Voir ci-après et aussi § 87 la raison de cette restriction.

1°. L'ordre, ex.: يَا نَاقَ سيرى عَنَقًا فَسيحَا ✱ إِلَى سُلَيْمَانَ فَنَسْتَرِيحَا *Chamelle aimée*[5]), *cours de ton amble allongé vers Sulaymān, pour que nous nous reposions.* — 2° La défense, ex.: وَلَا تَطْغَوْا فِيهِ فَيَحِلَّ عَلَيْكُمْ غَضَبِي *Et évitez en cela l'excès, de peur que ma colère ne vous atteigne* (c. **20**. *83*). — 3° L'excitation ex.: لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَى أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ [6]) *Si seulement tu m'avais accordé un court délai, que je pusse faire l'aumône* (c. **63**. *10*). — 4° Le désir, ex.: يَا لَيْتَنِي كُنْتُ مَعَهُمْ فَأَفُوزَ *Que n'ai-je été avec eux, j'aurais eu un (grand) succès* (c. **4**. *75*). — 5° L'espoir, ex.: لَعَلِّي أَبْلُغُ ٱلْأَسْبَابَ أَسْبَابَ ٱلسَّمٰوَاتِ فَأَطَّلِعَ *Pour que je puisse atteindre les voies, les voies d'accès des cieux, afin de m'élever* (c. **40**. *38*), d'après la leçon de l'un des Sept avec l'accusatif de أَطَّلِعَ. — 6° La prière, ex.:

رَبِّ وَفِّقْنِي فَلَا أَعْدِلَ عَنْ سُنَنِ ٱلسَّاعِينَ فِى خَيْرِ سُنَنٍ

Mon Dieu, assiste-moi, que je ne me détourne pas de la voie de ceux qui s'avancent dans la meilleure voie. — 7° L'interrogation, ex.:

هَلْ تَعْرِفُونَ لُبَانَاتِي فَأَرْجُوَ أَنْ تُقْضَى فَيَرْتَدَّ بَعْضُ ٱلرُّوحِ لِلْجَسَدِ

Connaissez-vous ce que j'ai le plus à cœur? en sorte que je puisse espérer que cela s'accomplira et qu'alors[7]) *un peu de vie renaîtra en moi.* — 8° L'invitation, ex.:

---

5) Pour يَانَاقَةُ, v. vocatif adouci § 72 et n. 8. Le 'alif de la fin du vers est pour la rime.

6) Cet exemple conviendrait mieux au désir (ou regret). Presque tous sont susceptibles d'interprétation différente.

7) Ici فَ est simplement adjonctif.

يَا ٱبْنَ ٱلْكِرَامِ أَلَا تَدْنُو فَتُبْصِرَ مَا قَدْ حَدَّثُوكَ فَمَا رَآءٍ كَمَنْ سَمِعَا

O fils des généreux, n'approcheras-tu pas pour voir de tes yeux ce qu'ils t'ont rapporté? Car [8]) *voir et entendre dire font deux.*

J'ai spécifié que la tendance devait être exprimée à l'aide d'un verbe, pour exclure les cas comme: نَزَالِ فَأُكْرِمُكَ *A pied! je te traiterai bien*, et: صَهْ فَنُحَدِّثُكَ *Chut! nous te raconterons;* contrairement à l'opinion de Kisā'iyy, qui permet l'accusatif ici sans restriction, et à celle de 'Ibnu-ǰinniyy et 'Ibnu-ʿUsfūr qui le permettent après les mots comme نَزَالِ et دَرَاكِ comme contenant les mêmes éléments phoniques que le verbe, mais non après ceux comme صَهْ et مَهْ, ceux-ci ayant bien le même sens que le verbe, mais non les mêmes articulations. J'ai expliqué tout cela dans le texte même du précis, au chapitre des noms verbaux.

e) Après le wāw d'accompagnement, précédé comme il vient d'être dit. Exemples: 1° وَلَمَّا يَعْلَمِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ جَاهَدُوا مِنْكُمْ وَيَعْلَمَ ٱلصَّابِرِينَ *Alors que Dieu ne sait pas encore quels sont ceux d'entre vous qui auront combattu de manière à connaître ceux qui auront été patients* (*c.* **3**. *136*). — 2° يَا لَيْتَنَا نُرَدُّ وَلَا نُكَذِّبَ بِآيَاتِ رَبِّنَا وَنَكُونَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ *Ah!*

---

8) Ici فَ indique le mobile. Le mot رَآءٍ est un participe فَاعِلٌ, au nominatif comme nom indépendant. Le 'alif de سَمِعَا est pour la rime.

que ne puissions-nous être ramenés sur terre, en ne contredisant plus les signes de notre Seigneur et étant du nombre des croyants (*c.* **6**. 27), d'après la leçon de H̲amzah, 'Ibnu-ʿĀmir et H̲afs̲, — 3° le vers:

أَلَمْ أَكُ جَارَكُمْ وَيَكُونَ بَيْنِي وَبَيْنَكُمُ ٱلْمَوَدَّةُ وَٱلْإِخَاءُ

N'étais-je pas votre voisin, outre qu'il existait entre nous amitié et fraternité? — 4° et cet autre:

لَا تَنْهَ عَنْ خُلُقٍ وَتَأْتِيَ مِثْلَهُ عَارٌ عَلَيْكَ إِذَا فَعَلْتَ عَظِيمٌ

Ne défends pas certaines actions, pour les commettre toi-même. Honte à toi, si tu le fais, ignominie! — 5° Quand vous dites: لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ *Ne mange pas de poisson en buvant du lait*, vous mettez تَشْرَبَ à l'accusatif, si vous voulez défendre de faire les deux choses ensemble, mais vous le mettez à l'apocopé [9]) si vous voulez défendre ces deux actions, c'est-à-dire: لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَلَا تَشْرَبِ ٱللَّبَنَ *Ne mange pas de poisson et ne bois pas de lait;* enfin vous le mettez au nominatif si vous défendez la première action et permettez la seconde, c'est-à-dire: لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَلَكَ شُرْبُ ٱللَّبَنِ *Ne mange pas de poisson et tu peux boire du lait.* [10])

«C. Si فَ fait défaut après l'expression d'une ten-«dance et que l'on ait en vue la compensation, le

---

9) Adjoint à لَا تَأْكُلْ. — Il est encore question de cet exemple § 78.

10) Voir encore sur أَنْ §§ 48; 49. — Dans يَغْفِرُوا... (*c.* **45**. *13*) cité § 60, Bayd̲āwiyy sous-entend: قُلْ لِلَّذِينَ آمَنُوا [آغْفِرُوا وَ] يَغْفِرُوا.

«**verbe est mis à l'apocopé, ex.: قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ. L'em-**
«**ploi de l'apocopé après la défense est soumis à la**
«**condition que celle-ci puisse être remplacée par la**
«**construction avec إِنْ لَا, ex.: لَا تَدْنُ مِنَ ٱلْأَسَدِ تَسْلَمْ,**
«**à la différence de يَأْكُلُكَ. Il est encore régi à l'apo-**
«**copé par لَمْ, ex.: لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ, par لَمَّا, ex.: لَمَّا يَقْضِ;**
«**par لِ et لَا quand ils expriment tendance, ex.:**
«لِيُنْفِقْ, — لِيَقْضِ, — لَا تُشْرِكْ, — لَا تُؤَاخِذْنَا.»

«**L'apocopé est régi dans deux verbes par إِنْ, إِذْمَا,**
«حَيْثُمَا, مَا, مَنْ, مَهْمَا, مَتَى, أَيَّانَ, أَنَّى, أَيْنَ, أَيٌّ», **ex.:**
«مَا نَنْسَخْ مِنْ — ; مَنْ يَعْمَلْ سُوءًا يُجْزَ بِهِ — ; إِنْ يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ»
«آيَةٍ أَوْ نُنْسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِنْهَا ***Quelque verset que nous***
«***abrogions ou te fassions oublier, nous le rempla-***
«***cerons par un meilleur*** *(c. 2. 100);* **le premier mem-**
«**bre se nomme condition et le second, réponse (cor-**
«**respondance), ou récompense, (compensation); si**
«**celui-ci ne pouvait être employé avec les instru-**
«**ments de la condition, il devrait être accompagné**
«**de فَ, ex.: وَإِنْ يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ;**
«**ou de إِذَا de soudaineté, ex.: وَإِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ**
«أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ.»

27. Après avoir terminé ce qu'il y avait à dire sur les régissants qui veulent le futur verbal à l'accusatif, je me mets à traiter de ceux qui le veulent à l'apocopé. Les agents

de l'apocopé sont de deux sortes, ceux qui influent sur un seul verbe et ceux qui influent sur deux.

Les agents d'un apocopé unique sont au nombre de cinq.

1⁰. La tendance. C'est-à-dire que si l'on commence le discours par une expression indiquant ordre, défense, interrogation ou tout autre genre de tendance, et qu'il vienne à la suite un verbe au futur, qui ne soit pas accompagné de فَ et par lequel on ait l'intention d'exprimer la compensation, ce verbe est régi à l'apocopé par cette tendance à cause du sens conditionnel qu'elle comprend.

Par l'intention de compenser j'entends que l'on suppose le fait exprimé en second lieu comme résultat du premier, de la même façon que la compensation conditionnelle est le résultat du fait exprimé par la condition, ex.: قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ *Dis: Venez, que je vous récite* (*c.* 6. *152*); il se trouve en effet dans ce passage, d'abord une expression de tendance تَعَالَوْا, et elle est suivie d'un futur qui n'est pas accompagné de فَ, أَتْلُ, et qui doit exprimer la compensation; le sens est bien: تَعَالَوْا فَإِنْ تَأْتُوا أَتْلُ عَلَيْكُمْ *Venez, et, si vous venez, je vous réciterai*, et la récitation qui leur sera faite aura pour cause leur venue. Voilà pourquoi le verbe est à l'apocopé, et la marque de ce mode est le retranchement de la finale, qui était le wāw. Le poëte a dit:

قِفَا نَبْكِ مِنْ ذِكْرَى حَبِيبٍ وَمَنْزِلِ
بِسِقْطِ ٱللِّوَى بَيْنَ ٱلدَّخُولِ فَحَوْمَلِ

Arrêtez! que nous pleurions en nous rappelant un ami et une

demeure, là-bas, au bout du ruban de sable, entre Daqūl et Ḥawmal. Vous dites de même: إِئْتِنِى أُكْرِمْكَ *Venez, que je vous rende mes devoirs;* هَلْ تَأْتِينِى أُحَدِّثْكَ *Viendrez-vous, que je vous raconte:* لَا تَكْفُرْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ *Ne sois pas incrédule et alors tu entreras en paradis.*

Mais si le premier membre contenait une négation, ou une énonciation affirmative, le verbe venant ensuite ne serait pas mis à l'apocopé. Exemple du premier cas: مَا تَأْتِينَا تُحَدِّثُنَا *Vous ne venez pas nous raconter*, avec تُحَدِّثُنَا nécessairement au nominatif, sans qu'il soit permis de le mettre à l'apocopé; l'auteur de la Syntaxe des propositions a commis une erreur à ce sujet. — Un exemple du second cas est: أَنْتَ تَأْتِينَا تُحَدِّثُنَا *C'est vous qui viendrez nous raconter*, avec تُحَدِّثُنَا nécessairement au nominatif, de l'avis unanime des grammairiens. Quant à cette expression employée par les Arabes: إِتَّقَى ٱللَّهَ ٱمْرُؤٌ فَعَلَ خَيْرًا يُثَبْ عَلَيْهِ *Un homme craint Dieu et agit bien, alors il en est récompensé*, avec يُثَبْ à l'apocopé, il faut y considérer que إِتَّقَى et فَعَلَ sont bien deux verbes au passé et d'apparence énonciative, mais que le sens qu'ils doivent exprimer est la tendance, le sens étant: لِيَتَّقِ ٱللَّهَ ٱمْرُؤٌ وَلْيَفْعَلْ خَيْرًا *Qu'un homme craigne Dieu et agisse bien.* De même dans ce passage: هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَى تِجَارَةٍ تُنْجِيكُمْ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ تُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَرَسُولِهِ وَتُجَاهِدُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ ذَلِكُمْ خَيْرٌ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ يَغْفِرْ لَكُمْ *Vous indiquerai-je un négoce ca-*

pable de vous racheter des tourments de l'enfer? Vous croirez en Dieu et en son prophète et vous sacrifierez pour la cause de Dieu vos biens et vos personnes, ce qui est mieux pour vous si vous le comprenez; Dieu vous pardonnerait (c. 61. *10*); avec apocopé de: يَغْفِرْ, comme compensatif de: تُؤْمِنُونَ بِٱللّٰهِ وَرَسُولِهِ وتُجَاهِدُونَ qui a le sens de: آمِنُوا وَجَاهِدُوا, non comme compensatif de l'interrogation, car le *pardon des péchés* ne peut résulter de *l'indication*, mais bien de la *croyance* et du *sacrifice.*

Si l'on ne voulait pas exprimer la compensation avec le verbe qui suit l'expression de tendance, on ne pourrait le mettre à l'apocopé, ex.: خُذْ مِنْ أَمْوَالِهِمْ صَدَقَةً تُطَهِّرُهُمْ *Reçois d'eux une aumône qui les purifiera* (c. 9. *104*); تُطَهِّرُهُمْ y est au nominatif[1]) d'après l'unanimité des lecteurs, bien que précédé d'une tendance, خُذْ, parce que le sens que l'on a voulu exprimer n'est pas: إِنْ تَأْخُذْ مِنْهُمْ صَدَقَةً تُطَهِّرْهُمْ «*Si tu reçois d'eux une aumône, elle les purifiera*,» mais bien: خُذْ مِنْ أَمْوَالِهِمْ صَدَقَةً مُطَهِّرَةً *Reçois d'eux une aumône purifiante*, تُطَهِّرُهُمْ étant qualificatif de صَدَقَةً. Si cependant on avait lu le verbe à l'apocopé avec le sens compensatif, cela n'était pas défendu par la règle *(une aumône par laquelle ils*

1) **Le verbe lui-même est un nominatif, mais la proposition formée par lui et son sujet implicite, est *virtuellement* à l'accusatif comme qualifiant صَدَقَةً qui est *réellement* et *sensiblement* à ce mode de flexion.**

soient purifiés); c'est ce qui arrive dans ce passage: فَهَبْ لِي مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا يَرِثُنِي *Donne-moi donc de ta main un successeur qui héritera de moi* (c. **19**. 5), avec le nominatif en considérant يَرِثُنِي comme qualificatif de وَلِيًّا, ou avec l'apocopé يَرِثْنِي *qui hérite de moi*, en le considérant comme compensatif de l'ordre qui précède. Mais il ne pourrait en être ainsi quand vous dites: إِئْتِنِي بِرَجُلٍ يُحِبُّ ٱللّٰهَ وَرَسُولَهُ *Amenez-moi un homme qui aime*[2]) *Dieu et son prophète*, et l'apocopé n'y serait pas permis, parce que vous n'avez pas voulu dire que *l'amour* de cet homme pour Dieu et son prophète aurait pour cause l'action de *l'amener*, comme quand vous dites إِئْتِنِي أُكْرِمْكَ où l'apocopé de أُكْرِمْ vient de ce que les *honneurs* rendus ont pour cause la *venue*, tandis que vous avez voulu dire seulement: *Amenez-moi un homme qualifié de cette façon.*

Il faut savoir aussi que l'apocopé dans la proposition correspondante de la défense, est permis seulement dans le cas où il est possible de substituer à celle-ci une condition jointe à لَا négatif sans que le sens soit changé, ex.: لَا تَكْفُرْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ *Ne sois pas incrédule et tu iras en paradis*,

---

2) Le français veut le subjonctif dans ce cas si le fait n'est pas certain. On pourrait dire aussi: *Qui aimera*... Dans l'exemple précédent l'apocopé تَرِثْنِي est traduit par le subjonctif: *qui puisse hériter de moi.* Pour la justification de l'emploi du conjonctif français, V. § 34 n. 7.

لَا تَدْنُ مِنَ ٱلْأَسَدِ تَسْلَمْ *Ne t'approche pas du lion, tu seras en sûreté*, car le sens serait encore le même si l'on avait dit: إِنْ لَا تَكْفُرْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ *Si tu n'es pas incrédule, tu iras en paradis*, et: إِنْ لَا تَدْنُ مِنَ ٱلْأَسَدِ تَسْلَمْ *Si tu n'approches pas du lion, tu seras en sûreté.* Mais il n'en serait plus ainsi dans: لَا تَكْفُرْ تَدْخُلُ ٱلنَّارَ *Ne sois pas incrédule, tu es sur le chemin de l'enfer*, et: لَا تَدْنُ مِنَ ٱلْأَسَدِ يَأْكُلُكَ *N'approche pas du lion, il va te manger*, où l'apocopé serait défendu, car on ne pourrait dire: إِنْ لَا تَكْفُرْ تَدْخُلِ ٱلنَّارَ *Si tu n'es pas incrédule, tu iras en enfer*, ni: إِنْ لَا تَدْنُ مِنَ ٱلْأَسَدِ يَأْكُلْكَ *Si tu n'approches pas du lion, il te mangera* [3]).

C'est pour cette raison que les Sept se sont accordés à lire avec le nominatif: وَلَا تَمْنُنْ تَسْتَكْثِرُ *Ce que tu donnes, ne lui attribue pas trop de valeur* (c. **74**. 6), car on ne pourrait dire: إِنْ لَا تَمْنُنْ تَسْتَكْثِرْ *Si tu ne donnes pas tu croiras trop faire*, et il n'y a nullement ici une compensation, mais seulement une proposition régie à l'accusatif comme qualificatif accidentel du pronom implicite sujet verbal de تَمْنُنْ, comme s'il y avait: وَلَا تَمْنُنْ مُسْتَكْثِرًا *Ne donne pas en estimant trop*

---

3) **Le même moyen mécanique peut servir avec les autres genres de tendances, en substituant.... اِنْ, au lieu de.... اِنْ لَا, au premier membre: أَسْلِمْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ *Fais-toi musulman et tu iras en paradis*, car: اِنْ تُسْلِمْ تَدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ; mais: أَسْلِمْ تَدْخُلُ ٱلنَّارَ *Fais-toi musulman; tu es sur le chemin de l'enfer.***

haut, et le sens du verset est que Dieu défend à son prophète de donner quelque chose avec l'espoir que celui qui reçoit lui donnera en retour un présent plus important. Mais, me dira-t-on, que faites-vous alors de la leçon d'Al-ḫasanu-l-Bisriyy [4]), تَسْتَكْثِرْ avec l'apocopé? Je réponds qu'à ce sujet on peut admettre trois manières de voir. Il se peut d'abord que ce mot soit un permutatif de تَمْنُنْ, comme s'il y avait: لَا تَسْتَكْثِرْ, c'est-à-dire: لَا تَرَ مَا تُعْطِيهِ كَثِيرًا; en second lieu il se peut que ce lecteur ait estimé qu'il fallait marquer un arrêt à cet endroit, parce que c'est la fin d'un verset, et en ait retranché la voyelle à cause de la pause, puis ait conservé la continuité en sous-entendant la pause; il se peut enfin qu'il ait retranché la voyelle pour la concordance des fins de versets, qui sont: فَأَنْذِرْ, فَكَبِّرْ, فَطَهِّرْ, فَٱهْجُرْ.

2°. Le deuxième agent d'un apocopé unique est لَمْ; c'est une particule qui agit en qualité de négative sur le verbe au futur et le change en passé; ex.: لَمْ يَقُمْ *Il ne s'est pas levé*, لَمْ يَقْعُدْ *Il ne s'est pas assis;* et le passage: لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ *Il n'a ni enfanté ni été enfanté* (*c.* **112**. *3*).

3°. Le troisième, est la particule de même famille dans ces passages: كَلَّا لَمَّا يَقْضِ مَا أَمَرَهُ *Assurément* [*l'homme*] *n'a*

---

4) **Quand je forme un adjectif relatif de Basrah, je suis la tradition française en disant Basrite, comme Coraychite, Chiite, Malékite, mais en transcrivant l'adjectif arabe il me faut en reproduire les voyelles, telles qu'on les trouve dans les commentaires au vers 880 de la 'Alfiyyah,** بِصْرِيّ.

pas encore exécuté les ordres qu'Il lui a donnés (c. **80**. 23); بَلْ لَمَّا يَذُوقُوا عَذَابِى *Mais ils n'ont pas encore goûté mon châtiment* (c. **38**. 7). Ce mot a quatre propriétés communes avec لَمْ; comme lui c'est une particule, il ne s'emploie qu'avec le futur, il le régit à l'apocopé, enfin il en intervertit le temps en lui donnant le sens passé. Mais il s'en distingue par quatre autres propriétés. — D'abord le fait nié par لَمَّا reste sans exister jusqu'au moment où l'on parle, à la différence de celui qui est nié par لَمْ, dont la négation tantôt persiste jusqu'au moment du discours, comme dans: لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ, et tantôt ne persiste pas, comme dans: هَلْ أَتَى عَلَى ٱلْإِنْسَانِ حِينٌ مِنَ ٱلدَّهْرِ لَمْ يَكُنْ شَيْئًا مَذْكُورًا *Est-il venu à l'homme un moment dans la durée, pendant lequel il ait été quelque chose dont on ne se souvient pas* (c. **76**. 1); car le sens est qu'ensuite *il aurait été une chose dont on se souvient.* Aussi serait-il défendu de dire: لَمَّا يَقُمْ ثُمَّ قَامَ *Il ne s'est pas encore levé. Plus tard il s'est levé*, parce que cela implique contradiction; au lieu qu'on pourrait dire: لَمْ يَقُمْ ثُمَّ قَامَ *Il ne se leva pas. Plus tard il se leva.* — En second lieu لَمَّا tend beaucoup à indiquer l'attente d'une affirmation qui serait énoncée après elle, ex.: بَلْ لَمَّا يَذُوقُوا عَذَابِى *Ils n'ont pas encore goûté mon châtiment;* c'est-à-dire: إِلَى ٱلْآنَ مَا ذَاقُوهُ وَسَوْفَ يَذُوقُونَهُ *Jusqu'à présent ils ne l'ont pas goûté, mais ils le goûteront;* au lieu que لَمْ n'implique rien de semblable. Ce sens a été signalé par Zamaḫšariyy, et il est confirmé par l'usage comme par le goût. — En troisième lieu le

verbe peut être retranché après لَمَّا; ainsi, en réponse à la question: هَلْ دَخَلْتَ ٱلْبَلَدَ *Etes-vous entré dans la ville?* vous dites: قَارَبْتُهَا وَلَمَّا *J'en ai approché, mais pas encore;* pour dire: وَلَمَّا أَدْخُلْهَا *mais je n'y suis pas encore entré;* on ne pourrait pas dire: قَارَبْتُهَا وَلَمْ. — Enfin لَمَّا ne peut s'employer conjointement avec une particule conditionnelle, à l'opposé de لَمْ, car on dit: إِنْ لَمْ تَقُمْ قُمْتُ *Si vous ne vous levez pas, je me lèverai;* mais on ne pourrait pas dire: إِنْ لَمَّا تَقُمْ قُمْتُ.

4°. Le quatrième agent d'un apocopé unique est le lām de tendance [5]; c'est une particule qui indique l'ordre, ex.: لِيُنْفِقْ ذُو سَعَةٍ مِنْ سَعَتِهِ *Que celui qui est dans l'abondance donne abondamment* (c. **65**. 7), ou la prière [6], ex.: لِيَقْضِ عَلَيْنَا رَبُّكَ *Que ton Seigneur en finisse avec nous* (c. **43**. 77).

5°. Le cinquième est لَا de tendance; c'est une particule qui indique la défense, ex.: لَا تُشْرِكْ بِٱللّٰهِ *N'associe personne avec Dieu* (c. **31**. 12), ou la prière, ex.: لَا تُؤَاخِذْنَا *Ne nous punis pas* (c. **2**. 286).

Voilà ce qu'il y a de plus important à dire sur les agents d'un apocopé unique.

---

5) C'est-à-dire لِ, dont la voyelle se retranche habituellement après وَ et فَ.

6) On distingue ٱلْأَمْرُ *l'ordre*, de supérieur à inférieur, ٱلدُّعَآءُ *la prière*, qui est l'inverse, ٱلْاِلْتِمَاسُ *la demande*, d'égal à égal.

28. Les agents qui régissent deux verbes à l'apocopé sont au nombre de onze:

1°. إِنْ [1]), ex.: إِنْ يَشَأْ يُذْهِبْكُمْ *S'il veut, il vous fera disparaître* (*c.* **35**. *17*). — 2° أَيْنَ, ex.: أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكْكُمُ ٱلْمَوْتُ *Où que vous soyez, la mort vous atteindra* (*c.* **4**. *80*). — 3° أَيٌّ, ex.: أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَى *De quelque façon que vous l'appeliez, les plus beaux noms lui appartiennent* (*c.* **17**. *110*). — 4° مَنْ, ex.: مَنْ يَعْمَلْ سُوٓءًا يُجْزَ بِهِ *Quiconque fait mal est rétribué de même* (*c.* **4**. *122*). — 5° مَا, ex.: وَمَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمْهُ ٱللَّهُ *Quoi que vous fassiez de bien, Dieu le saura* (*c.* **2**. *193*). - 6° مَهْمَا, comme dans ce vers de 'Imru'u-l-qays:

أَغَرَّكِ مِنِّي أَنَّ حُبَّكِ قَاتِلِي   وَأَنَّكِ مَهْمَا تَأْمُرِي ٱلْقَلْبَ يَفْعَلِ

Cela vous a-t-il donc trompé de ma part, que votre amour me tue, et, quoi que vous ordonniez à mon cœur, qu'il le fasse. — 7° مَتَى comme dans ce vers d'un autre:

أَنَا ٱبْنُ جَلَا وَطَلَّاعُ ٱلثَّنَايَا   مَتَى أَضَعِ ٱلْعِمَامَةَ تَعْرِفُونِي

Je suis de fils de Ǧalā [2]) *habitué aux entreprises difficiles. En*

---

1) Au contraire لَوْ, particule suppositive, analogue à لَمَّا, § 8 d) 3°, mais négative, n'influe pas sur le mode du verbe, § 24 n. 4. Il s'en trouve une analyse § 66. Avec serment, § 24, n. 2. Avec le sens de أَنْ, § 34 n. 1. Ellipse de كَانَ après ces deux particules, § 46.

2) On peut supposer جــلا nom propre, mais ce n'est pas la seule explication possible. On l'explique aussi: أَنَا ٱبْنُ [رَجُلٍ] جَلَا [ٱلْأُمُورَ] *Je suis fils d'un trouveur.*

quelque temps que je pose le turban, vous me connaissez. — 8º أَيَّانَ, comme dans: فَأَيَّانَ ما تَعْدِلْ بِهِ ٱلرِّيحُ تَنْزِلِ *En quelque instant que (quel que soit l'instant en lequel) le vent se tempère, elle descend* [3]. — 9º حَيْثُمَا, comme dans le vers:

حَيْثُمَا تَسْتَقِمْ يُقَدِّرْ لَكَ ٱللّٰهُ نَجَاحًا فِي غَابِرِ ٱلْأَزْمَانِ

En quelque lieu que tu te conduises bien, Dieu te decrétera le succès pour le temps à venir. — 10º إِذْمَا, comme dans le vers:

إِنَّكَ إِذْمَا تَأْتِ مَا أَنْتَ آمِرٌ بِهِ تُلْفِ مَنْ إِيَّاهُ تَأْمُرُ آتِيَا

Certes, chaque fois que tu fais toi-même ce que tu ordonnes, tu trouves celui à qui tu commandes prêt à obéir. — 11º أَنَّى, comme dans le vers:

فَأَصْبَحْتَ أَنَّى تَأْتِهَا تَسْتَجِرْ بِهَا تَجِدْ حَطَبًا جَزْلًا وَنَارًا تَأَجَّجَا

Et dès lors, de quelque façon que tu viennes lui demander aide, tu trouves grosse bûche au foyer et feu flambant [4].

---

3) D'après Baydāwiyy, *c.* 7. *186*, أَيَّانَ vient de أَيّ, venant lui-même de أوى et signifie أَيَّ وَقْتٍ; c'est un nom en فَعْلَانِ, dit Qunawiyy, non en فَعْلَالٌ tiré de أين parce que cette racine se rapporte aux lieux et non aux temps; c'est cependant sous celle-ci qu'on trouve le mot أَيَّانَ dans le Ṣiḥāḥ.

4) Le deuxième hémistiche de ce vers est ainsi donné par Sajjāʿiyy, mais il se trouve aussi dans Ajmūniyy et dans Yā'sīn, 'Alfiyyah V. 572, à la suite de ce premier: مَتَى تَأْتِنَا تُلْمِمْ بِنَا فِي دِيَارِنَا *En quelque temps que tu nous viennes, descendre chez nous, (tu trouveras ...)*, et c'est alors un exemple du permutatif de tout

Tels sont les agents qui régissent deux verbes à l'apocopé, le premier des deux verbes prend le nom de condition, et le second, celui de compensation [5]).

29. Lorsque la proposition correspondante à la condition est de telle nature qu'elle ne pourrait pas être employée après l'agent de la condition, il faut lui joindre la particule فَ, et cela arrive, soit a) quand cette proposition est nominale, soit quand elle est verbale [1]) et que son verbe b) exprime une tendance, ou c) n'est pas conjugable, ou bien d) dépend des négatives لَنْ ou مَا, ou enfin se trouve accompagné de e) قَدْ, ou f) des particules auxiliaires du futur [2]).

---

pour tout avec un verbe. L'hémistiche cité par notre auteur est un exemple du permutatif d'extension avec un verbe (V. § 112 n. 3). Il semble préférable d'admettre pour l'hémistiche cité par notre auteur le complément cité par Jirbīniyy: تَجِدْ فَرْجًا مِنْهَا اِلَيْكَ قَرِيبٌ *tu trouves*, *d'elle à toi*, *une prompte consolation.* Pour قَرِيبٌ V. § 101.

5) Si le premier verbe est au passé, le second étant futur peut se mettre au nominatif, ex.: إِنْ قُمْتَ (إِنْ لَمْ تَقُمْ) أَقُومُ et mieux: أَقُمْ. 'Ajmūniyy V. 700.

1) La proposition verbale est essentiellement composée d'un verbe (qui peut être sous-entendu) et d'un sujet verbal, placé après (mais qui peut être implicitement contenu en lui). La proposition nominale, sauf inversion, commence par un nom et ne peut généralement pas se traduire, sans l'aide de notre verbe *être.* L'étude des propositions أَلْجُمَلُ est une branche de la grammaire. L'ouvrage le plus simple où il en soit traité, est celui de notre auteur, que de Sacy a publié et traduit dans l'Anthologie. Comp. §§ 63; 64.

2) Comp. § 108.

Exemples: a) وَإِنْ يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ *Et s'il t'envoie de la prospérité, eh bien! il est tout-puissant* (*c.* **6**. *17*). — b) قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ ٱللَّهَ فَٱتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ ٱللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ *Dis: Si vous aimez Dieu, suivez-moi, alors Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés* (*c.* **3**. *29*). — c) إِنْ تَرَنِي أَنَا أَقَلَّ مِنْكَ مَالًا وَوَلَدًا فَعَسَى رَبِّي *S'il est vrai que tu me voies inférieur à toi par la fortune et par le nombre d'enfants il se peut aussi que mon Seigneur....* (*c.* **18**. *37*). — d): وَمَا تَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ فَلَنْ تُكْفَرُوهُ *Quelque bonne action que vous fassiez, vous n'en serez pas frustrés* (*c.* **3**. *111*), et: وَمَا أَفَاءَ ٱللَّهُ عَلَى رَسُولِهِ مِنْهُمْ فَمَا أَوْجَفْتُمْ عَلَيْهِ مِنْ خَيْلٍ وَلَا رِكَابٍ *Quelque butin que Dieu ait fait remporter sur eux à son prophète, vous n'avez lancé pour l'atteindre ni cavaliers, ni chameliers* (*c.* **59**. *6*). — e) إِنْ يَسْرِقْ فَقَدْ سَرَقَ أَخٌ لَهُ مِنْ قَبْلُ *S'il vole,... eh! un sien frère a bien volé déjà* (*c.* **12**. *77*). [3]) — f): وَمَنْ يُقَاتِلْ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ فَيُقْتَلْ أَوْ يَغْلِبْ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا *Quiconque combattra pour la cause de Dieu, qu'il soit tué ou vainqueur, nous lui accorderons une récompense magnifique* (*c.* **4**. *76*) [4]).

---

3) **Dans cet exemple, ce n'est pas le fait énoncé dans la proposition compensative, qui a été causé par celui de la proposition conditionnelle, c'est seulement l'énonciation du second qui est causée par le premier.**

4) **Le lien indiquant la subordination du deuxième rapport au premier se trouve établi en français par les relations de temps et de modes, puisque nos langues n'ont pas de propositions sans**

Il est permis, quand la proposition est nominale, de la joindre à إِذَا de soudaineté, ex.: وَإِنْ تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ *Et si un malheur les atteint pour prix de leurs œuvres, aussitôt les voilà qui se desespèrent* (c. **30**. 35). Dans le précis, je n'ai pas restreint l'emploi de إِذَا exprimant la soudaineté aux seules propositions nominales, mais c'est parce que cette particule ne s'emploie pas avec les autres; cela me dispensait donc d'y ajouter cette condition.

---

verbe. Nous avons cependant des cas qui ne sont pas sans quelque analogie avec l'arabe. Comp. § 87 n. 3. — Après فَ et إِذَا le verbe est au nominatif et le régime de l'apocopé porte alors virtuellement sur l'ensemble de la proposition, de telle sorte que si on adjoint à celle-ci un verbe, on doit le mettre à l'apocopé; ex.: مَنْ يُضْلِلِ ٱللّٰهُ فَلَا هَادِىَ لَهُ وَيَذَرْهُمْ *que Dieu égare quelqu'un, plus de guide pour celui-ci et il le laissera....* (c. 7. 185) passage où on lit aussi وَيَذَرُهُمْ avec proposition recommençante. Comp. §§ 48 n. 3; 52; 54 et n. 5; 71; 85 n. 5; 89 n. 3; 115, 2°.

INDÉTERMINATION ET DÉTERMINATION.

«Il y a deux sortes de noms: A. L'indéterminé, «c'est-à-dire celui qui est commun à tout un genre, «que celui-ci soit réel, comme رَجُلٌ, ou supposé, «comme شَمْسٌ; B. et le déterminé, qui se partage en «six espèces: 1° Le pronom, c'est-à-dire ce qui désigne «la personne qui parle, celle à qui l'on parle, ou celle «de qui l'on parle. Il peut être *implicite*, comme «celui qui est supposé nécessairement dans أَقُومُ et «نَقُومُ, et facultativement dans: زَيْدٌ يَقُومُ, ou *explicite*, «et alors, ou bien suffixe, comme تَ dans قُمْتَ, كَ «dans أَكْرَمَكَ, هُ dans غُلَامُهُ ou bien séparé, comme: «أَنَا, أَنْتَ, هُوَ, إِيَّاىَ; on ne doit pas employer le pro- «nom séparé quand il est possible d'employer le «suffixe, excepté dans les cas comme celui de هُ dans: «سَلْنِيهِ, où la suffixation est préférable, ou de ظَنَنْتُكَهُ «et كُنْتُهُ, où il vaut mieux séparer.»

30. Le nom se partage, sous le rapport de l'indétermination et de la détermination, en deux classes, l'*indéterminé*, qui est le principal, et par lequel j'ai commencé, à cause de cela, et le *déterminé*, qui est le secondaire et que j'ai dû placer après.

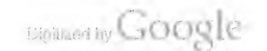
Indéterminé est un terme qui s'applique au mot commun à tout un genre, que ce genre soit réel ou supposé. Exemple du premier cas: رَجُلٌ; en effet ce mot est affecté à tout animal, doué de la parole, du sexe masculin; et toutes les fois qu'il se trouve un individu de ce même genre, ce nom lui convient. Exemple du second cas: شَمْسٌ; en effet ce mot est affecté à tout astre diurne dont l'apparition met fin à la nuit; il devrait s'appliquer à plusieurs objets, comme cela se fait avec رَجُلٌ, et s'il n'en est ainsi, c'est qu'il n'existe pas en réalité d'individus comme lui; mais, s'il en existait, cette expression leur conviendrait, car ce n'est pas pour une désignation individuelle, comme زَيْدٌ et عَمْرٌو, qu'il a été institué; il l'a été dans les mêmes conditions que les noms de genres.

Le déterminé se partage en six espèces, dont la première est le pronom. Celui-ci étant le plus déterminé, c'est par lui que j'ai commencé, et j'ai mis à sa suite la série des autres espèces de noms déterminés.

31. Pronom [1]) est un terme qui s'applique à tout ce qui désigne la personne qui parle, comme أَنَا, celle à qui l'on parle, comme أَنْتَ, ou de qui l'on parle, comme هُوَ.

---

1) Il ne s'agit ici que des pronoms personnels, auxquels beaucoup de grammairiens d'Europe réservent aussi le terme de pronom.



Il se partage en implicite et explicite. En effet, de deux choses l'une, ou il a une forme dans l'expression, ou il n'en a pas; dans le premier cas il est explicite, comme ت dans قُمْتَ *Tu te levas*, et dans le second cas il est implicite, comme dans قُمْ *Lève-toi.*

Chacune des deux espèces de pronoms, l'explicite et l'implicite, se subdivise encore en deux classes, suivant la manière de les considérer.

L'implicite, en considérant que son emploi peut être nécessaire ou facultatif, se subdivise en nécessairement implicite et facultativement implicite. J'entends par nécessairement implicite celui qui ne peut être remplacé par le substantif [2]), comme le pronom régi [3]) au nominatif par le verbe au futur, commençant par un hamzah, ex.: أَقُومُ Je *me lève*, ou un nūn, ex. نَقُومُ Nous *nous levons*. On voit en effet qu'il ne se pourrait dire: أَقُومُ زَيْدٌ, ni: نَقُومُ عَمْرٌو [4]). Et j'entends par

---

2) « . . . . ni le pronom explicite. » 'Ajmūniyy 'Alf. V. 60.

3) On ne saurait trop se mettre en garde contre la tendance qu'ont les arabisants européens à considérer le sujet verbal فَاعِلٌ comme régissant le verbe. Celui-ci n'est jamais régi par le nom. Dans les exemples suivants أ et ن ne correspondent pas à *Je* et *Nous*, car le sujet verbal est toujours placé après le verbe, non moins nécessairement que le complément d'annexion après son antécédent.

4) Dans: اِفْعَلْ أَنْتَ *Fais*, *toi*, أَنْتَ est un corroboratif du pronom implicite, non sujet verbal. 'Ibnu-ʿAqīl 'Alfiyyah V. 60.

facultativement implicite celui qui peut être remplacé par le substantif, comme le pronom régi au nominatif par le verbe à la troisième personne, ex.: زَيْدٌ يَقُومُ [*C'est*] *Zayd* [5]) qui *se lève*, car il est évident qu'on pourrait dire: زَيْدٌ يَقُومُ غُلَامُهُ [*C'est*] *Zayd dont* le serviteur *se lève*.

L'explicite, suivant qu'il est joint ou non à un autre mot, se subdivise en suffixe et séparé. Le suffixe est celui qui n'a pas d'indépendance propre, comme تَ dans قُمْتَ, et le séparé est celui qui a une indépendance propre, comme أَنَا, أَنْتَ, هُو.

Le pronom suffixe, d'après ses accidents de flexion virtuelle, se divise en trois classes, nominatif, accusatif et génitif. Le pronom virtuellement [6]) au nominatif est comme تَ dans قُمْتَ, c'est un sujet verbal; le pronom virtuellement à l'ac-

5) Le pronom conjonctif, comme on le verra plus loin, n'a pas une forme particulière en arabe. Dans l'exemple suivant, *dont* traduit هُ.

6) La flexion n'est pas seulement réelle, subdivisée en sensible et en supposée; il y a encore la flexion virtuelle, مَحَلُّ ٱلْإِعْرَابِ, qui est celle des expressions inflexibles, soumises à l'influence des régissants. Ex. du nominatif virtuel: وَأَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ (*c.* **2**. *180*), où أَنْ تَصُومُوا = صِيَامُكُمْ; ex. du même avec les prépositions explétives § 57 et n. 1, § 82 et n. 5; ex. d'accusatif virtuel: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ (= جَاوَزْتُ زَيْدًا), expliqué §§ 60 n. 6 et 62; ex. de génitif virtuel: يَوْمَ هُمْ بَارِزُونَ *) (*c.* **40**. *16*) (= يَوْمَ بُرُوزِهِمْ). Comp. § 19 n. 1.

*) Je n'ai pas trouvé la leçon adoptée par Flügel: يَوْمِهِمْ. Construction analogue: c. 51. 13.

cusatif est comme كَ dans أَكْرِمُكَ, objet verbal; le pronom virtuellement au génitif est comme هُ dans غُلَامُهُ, complément annectif.

Le pronom séparé, d'après ses accidents de flexion virtuelle, se divise en nominatif et accusatif.

Les pronoms séparés, virtuellement au nominatif, sont au nombre de douze: أَنَا, نَحْنُ; — أَنْتَ, أَنْتِ; أَنْتُمَا; أَنْتُمْ, أَنْتُنَّ; — هُوَ, هِيَ; هُمَا; هُمْ, هُنَّ [7].

Les pronoms séparés, virtuellement à l'accusatif, sont aussi au nombre de douze: إِيَّاىَ, إِيَّانَا; — إِيَّاكَ, إِيَّاكِ; إِيَّاكُمَا; إِيَّاكُمْ, إِيَّاكُنَّ; — إِيَّاهُ, إِيَّاهَا; إِيَّاهُمَا; إِيَّاهُمْ, إِيَّاهُنَّ.

Ces douze-ci ne se trouvent jamais qu'à la place d'un accusatif, de même que les douze premiers ne se trouvent qu'à la place d'un nominatif. Quand on dit: أَنَا مُؤْمِنٌ *Je* [*suis*] *croyant*, أَنَا est nom indépendant; or la règle pour pareil nom est de se mettre au nominatif. Dans: إِيَّاكَ أَكْرَمْتُ *Pour vous j'ai eu des égards*, إِيَّاكَ est un objet verbal avancé [8]),

---

7) Le féminin pluriel هُنَّ est un pluriel de peu (de trois à dix). Il convient à tous les féminins pluriels et aux masculins pluriels d'êtres non raisonnables. Ainsi le vers cité § 102 n. 2, est expliqué par notre auteur, dans le Tawḏīḥ, قَصُرْهُنَّ, et Ḳālid ajoute que le commentateur a changé هَا en هُنَّ, parce que celui-ci se rapporte le plus souvent au pluriel de peu, et هَا au pluriel de beaucoup. Pour l'emploi de هُنَّ voir encore § 34 n. 3.

8) C'est-à-dire, mis en avant de sa place habituelle. En cas d'inversion contraire, on dirait: reculé. Ce sont deux termes fréquents dans l'analyse.

et la règle pour lui est de se mettre à l'accusatif. Mais l'emploi inverse de ces mots ne serait pas permis, et l'on ne dirait pas: إِيَّاىَ مُؤْمِنٌ, ni: أَنْتَ أَكْرَمْتُ. Il faut agir avec les autres de la même façon.

Il n'y a point de pronom séparé, virtuellement au génitif, à la différence du pronom suffixe.

Après avoir dit que le pronom se divise en suffixe et séparé, j'indique à la suite que, dans tous les cas où il est possible d'employer le suffixe, il n'est pas permis de mettre à sa place le pronom séparé. On ne dira donc pas: قَامَ أَنَا, ni: أَكْرَمْتُ إِيَّاكَ[9]), puisque l'on peut dire: قُمْتُ et أَكْرَمْتُكَ, au lieu que l'on dirait: مَا قَامَ إِلَّا أَنَا *[Il] ne s'est levé que moi*, et: مَا أَكْرَمْتُ إِلَّا إِيَّاكَ *Je n'ai eu d'égards que pour vous*, parce qu'ici l'emploi du suffixe, incompatible avec إِلَّا, est impossible, ce qui fait qu'on emploie le pronom séparé.

J'excepte alors de cette règle deux constructions dans lesquelles l'emploi du pronom séparé est permis.

La première se formule ainsi: c'est quand le pronom vient après un autre, plus déterminé que lui et qui n'est pas régi au nominatif; ex: سَلْنِيهِ *Demande-le-moi*, et: خِلْتُكَهُ *Je t'ai pris pour lui*, deux expressions qu'il est permis de changer pour: سَلْنِى إِيَّاهُ, et: خِلْتُكَ إِيَّاهُ. Si nous avons dit que le premier des deux pronoms y est plus déterminé, c'est qu'en effet le pronom de la première personne est plus déterminé

---

9) Une conséquence § 58 n. 3.



que celui de la seconde, et celui-ci plus déterminé que celui de la troisième.

La deuxième exception se formule ainsi: c'est quand le pronom est énonciatif d'un verbe de la famille de كَانَ, qu'il soit précédé d'un autre pronom, ex.: أَلصَّدِيقُ كُنْتُهُ *L'ami, je l'ai été*, ou non, ex.: أَلصَّدِيقُ كَانَهُ زَيْدٌ *L'ami, Zayd l'a été*[10]), deux expressions qu'il est permis de changer pour: كُنْتُ إِيَّاهُ, et: كَانَ إِيَّاهُ زَيْدٌ.

De l'avis de tous, l'emploi du pronom suffixe est préférable dans le premier cas, si le verbe n'est pas un verbe de sentiment[11]), ex.: سَلْنِيهِ *Demande-le-moi*, أَعْطِنِيهِ *Donne-le-moi*, et c'est pour cela que cette construction est la seule employée dans le Coran, ex.: أَنُلْزِمُكُمُوهَا *Faut-il que nous vous l'imposions* (*c.* **11**. *30*)? إِنْ يَسْأَلْكُمُوهَا *S'il vous les demandait* (*c.* **47**. *39*) فَسَيَكْفِيكَهُمُ ٱللَّهُ *Et Dieu te suffira sans eux* (*c.* **2**. *131*).

Mais où il y a désaccord, c'est quand le verbe est un verbe de sentiment, comme خِلْتُكَهُ et ظَنَنْتُكَهُ *J'ai cru* (et: *J'ai pensé)* [*que*] *tu* [*étais*] *lui*, ou de la famille de كَانَ, comme كُنْتُهُ et كَانَهُ زَيْدٌ; dans ces deux cas la majorité est pour la préférence en faveur du pronom séparé. Avec les verbes de la famille de كَانَ, 'Ibnu Mālik a émis dans tous ses ouvrages

---

10) On peut lire aussi: أَلصَّدِيقَ à l'accusatif, V. l'occupation du régissant § 62.

11) V. ces verbes § 53.

la préférence en faveur du suffixe; mais son opinion n'a pas été constante sur les cas où le verbe est un verbe de sentiment, car tantôt il a suivi la majorité et tantôt il l'a contredite.

« 2°. Le *nom propre*, qui peut être personnel comme « زَيْدٌ, ou générique comme أُسَامَةُ, qui peut être aussi « *nom*, comme dans ces exemples, ou *surnom*, comme « زَيْنُ ٱلْعَابِدِينَ et قُفَّةُ ou enfin *dénomination*, comme « أَبُو عَمْرٍو et أُمُّ كُلْثُومٍ. Le surnom se place après le nom « et peut toujours concorder avec lui, ou, si tous les « deux sont simples, se mettre au genitif comme com- « plément annectif, ex.: سَعِيدُ كُرْزٍ. »

32. La deuxième espèce de noms déterminés est le nom propre. C'est celui qui s'applique personnellement à un objet, sans qu'il convienne de l'employer pour un autre semblable. Suivant les points de vue desquels on l'envisage, il peut être subdivisé de différentes façons.

Sous le rapport de la personnalité et de l'impersonnalité, il se subdivise en personnel et générique. Le premier est comme زَيْدٌ ou عَمْرٌو.

Le second est comme أُسَامَةُ pour le lion, ثُعَالَةُ pour le renard, ذُؤَالَةُ pour le loup [1]). En effet chacune de ces expres-

1) Le genre peut être de l'ordre abstrait, comme كَيْسَانُ nom propre de toute trahison. — Comp. *Minet*, quand ce nom désigne un individu quelconque du genre *chat*, mais non *Jacques Bonhomme*, qui est le nom collectif d'un genre personnifié. Dans les deux langues, قَيْصَرُ *César* et فِرْعَوْنُ *Pharaon* ont ce même emploi.

sions convient à chacun des individus de ces genres. Vous dites, au sujet d'un lion quelconque que vous avez vu: هَذَا أُسَامَةُ مُقْبِلًا *Voici 'Usāmah qui s'avance*, et de même avec les autres. On peut aussi l'employer d'une manière absolue, comme correspondant à cet être pris en lui-même; on dit en effet: أُسَامَةُ أَشْجَعُ مِنْ ثُعَالَةَ *'Usāmah est plus courageux que Ṯuᶜālah*, comme on dirait: ٱلْأَسَدُ أَشْجَعُ مِنَ ٱلثَّعْلَبِ *Le lion est plus courageux que le renard*, c'est-à-dire: *Cet être est plus courageux que cet autre.* Mais on ne pourrait pas en étendre l'emploi à la désignation d'un absent et dire à quelqu'un, avec lequel il aurait été question d'un certain lion: مَا فَعَلَ أُسَامَةُ *Qu'a fait 'Usāmah?* [2])

Considéré en lui-même, il se subdivise en simple et composé.

Le nom simple est comme زَيْدٌ et أُسَامَةُ.

Le nom composé est de trois sortes: 1° Celui qui est composé par annexion, ex.: عَبْدُ ٱللّٰهِ *Le serviteur de Dieu*, et dont la règle est que le premier élément se fléchisse, d'après

---

2) Tout ce paragraphe n'est que l'exposé pratique de la définition donnée par le même auteur dans le Tawḏīḫ Alf. V. 74: — Le nom propre personnel désigne la chose nommée et cela d'une manière absolue .... Le nom propre générique désigne la chose nommée, sans le secours d'expression restrictive, de la même façon que le ferait le nom commun, préfixé, soit de l'article qui indique le genre, ex.: *'Usāmah est plus courageux que Ṯuᶜālah*, c'est-à-dire: Le *lion est plus courageux que* le *renard*, soit de l'article qui indique la présence, ex.: *Voici 'Usāmah qui s'avance*, c'est-à-dire: *Voici* le *lion qui s'avance.*

Dans ces deux cas, l'article n'est pas complètement déterminatif, tandis qu'il le serait entièrement dans le dernier exemple du paragraphe: Le *lion* (*dont nous sommes convenus*).

la nature des régissants qui influent sur lui, et que le second soit toujours régi au génitif par l'annexion; — 2° Celui qui est composé par agglutination, comme بَعْلَبَكُّ *(nom de ville)*, سِيبَوَيْهِ *(nom d'homme)* et dont la règle est de se fléchir en *u* au nominatif, et en *a* à l'accusatif et au génitif, comme tous les autres noms semi-flexibles, mais seulement si sa finale n'est pas en وَيْهِ, ex.: بَعْلَبَكُّ, car s'il se termine en وَيْهِ, il est inflexible en *i*, ex.: سِيبَوَيْهِ; — 3° Celui qui est composé par le rapport du sujet à l'attribut, c'est-à-dire qui constituait primitivement une proposition, comme: شَابَ قَرْنَاهَا [*Celle*] *dont les deux tempes ont blanchi*, et dont la règle est d'être insensible à l'influence des régissants, en restant à l'état de citation exacte, sous la forme qui a précédé son changement d'acception [3].

Il se subdivise encore en nom, dénomination et surnom, et voici comment: s'il commence par أَبُو ou أُمّ [4]), c'est une

---

3) Toutes ces formes de composition, presque exclusivement employées en arabe avec les noms propres, existent avec beaucoup plus de variété dans nos langues. Comp. 1°: *Hôtel-Dieu*, *Fontaine-bleau*; 2°: des *au-truches*, des *bette-raves*; 3° *tire-bouchon*, *pissenlit*. V. Diez, Grammaire des langues romanes, édition française, II p. 380, 406.

4) Ou encore, d'après une opinion adoptée par beaucoup d'auteurs, ٱبْن et بِنْت, dans les noms propres génériques, comme ٱبْنُ دَأْيَةَ (*pour le corbeau*), et بِنْتُ ٱلْأَرْضِ (*pour le gravier*). Le mot ٱبْن entrant dans la composition des noms d'objets non raisonnables fait au pluriel بَنَات.

dénomination, comme: أَبُو بَكْرٍ, ou: أُمُّ بَكْرٍ, ou: أَبُو عَمْرٍو; et, dans le cas contraire, si son objet est d'exalter la chose nommée, comme: زَيْنُ ٱلْعَابِدِينَ *L'ornement des odorateurs*, ou de la rabaisser, comme: قُفَّةُ *Corbeille;* بَطَّةُ *Oie;* أَنْفُ ٱلنَّاقَةِ *Le nez de la chamelle*, c'est un surnom; si non, c'est un nom, comme زَيْدٌ et عَمْرٌو.

Si le nom et le surnom viennent à se rencontrer, la construction la plus élégante est de placer le nom au premier rang et le surnom au deuxième. Si tous les deux sont des composés par annexion, comme عَبْدُ ٱللَّهِ زَيْنُ ٱلْعَابِدِينَ, ou si le premier est simple et le second composé par annexion, comme: زَيْدٌ زَيْنُ ٱلْعَابِدِينَ, ou si c'est le contraire de ce dernier cas, comme: عَبْدُ ٱللَّهِ قُفَّةُ, le second doit concorder pour la flexion avec le premier, soit en qualité de permutatif, soit en celle d'adjoint expositif.

Si l'un et l'autre sont des noms simples, comme: زَيْدُ قُفَّةُ *Zayd-Corbeille*, et: سَعِيدُ كُرْزٍ *Sa^cid-Panetière*, les Coufites et Zaǧǧāǧ permettent de les employer de deux façons, l'une d'elles consistant à faire concorder le surnom avec le nom, comme dans les cas précédents, et l'autre, à faire du surnom le complément annectif du nom; mais la majorité des Basrites prescrivent l'annexion. La première opinion est la vraie. La concordance est plus régulière, l'annexion plus employée.

«3°. Le démonstratif, qui est ذَا pour le masculin, «ذِي, ذِهْ, تِي, تِهْ et تَا pour le féminin; ذَانِ et تَانِ pour



«le duel, avec le 'alif au nominatif et le yā' au gé-«nitif et à l'accusatif; أُولَآءِ pour le pluriel des deux «genres. Pour les objets éloignés on ajoute le kāf, «dans tous les cas s'il n'a pas avec lui le lām, et, «s'il a le lām, partout aussi, excepté d'abord au «duel, dans toutes ses formes, et ensuite au plu-«riel, dans la forme qui possède le 'alif prolongé, «enfin dans tous les cas où le démonstratif est pré-«fixé du hā' d'avertissement.»

33. La troisième espèce de noms déterminés est le démonstratif. Il se divise, d'après la nature de la chose indiquée, en trois parties, celui qui sert à indiquer le singulier, puis le duel, puis enfin le pluriel. Chacune de ces parties se subdivise en deux autres, masculin et féminin.

Le singulier masculin n'a qu'une forme, ذَا. Le singulier féminin en a dix, savoir — 1° cinq qui commencent par un ḏāl, et qui sont: ذِى, ذِهِى (la voyelle de cette forme pouvant être rendue brève, ذِهِ, ou supprimée, ذِهْ), enfin ذَاتْ, qui est la plus rare ici, car elle est surtout connue comme employée a) avec le sens de صَاحِبَةٌ, ex.: ذَاتُ جَمَالٍ *Qui a de la grâce*, ou b) avec celui de ٱلَّتِى dans une partie de la tribu de Ṯayyi', conformément à la locution suivante citée par Farrā': بِٱلْفَضْلِ ذُو فَضَّلَكُمُ ٱللَّهُ بِهِ وَٱلْكَرَامَةِ ذَاتُ أَكْرَمَكُمُ ٱللَّهُ بَهْ, c'est-à-dire: ٱلَّتِى أَكْرَمَكُمُ ٱللَّهُ بِهَا [*Je vous le demande*] *au nom de la noblesse par laquelle Dieu vous a élevés, et de la*



vertu par laquelle Dieu vous a distingués [1]), d'où il résulterait que ذَاتُ peut être employé de trois façons; — 2° Cinq qui commencent par un tā' et qui sont تِى, تِهِى (la voyelle de cette forme pouvant être rendue brève, تِهِ, ou supprimée, تِهْ) enfin تَا.

Le duel masculin est ذَانِ avec le 'alif au nominatif, ex.: فَذَانِكَ بُرْهَانَانِ *Ce seront deux arguments* (c. **28**. *32*), et ذَيْنِ avec le yā' au génitif et à l'accusatif, ex.: رَبَّنَا أَرِنَا ٱللَّذَيْنِ *Notre Seigneur, fais nous voir les deux* [2]).... (*c.* **41**. *29*). Le duel féminin est تَانِ avec le 'alif au nominatif, ex.: جَآءَتْنِى هَاتَانِ, et تَيْنِ avec le yā' au génitif et à l'accusatif, ex.: إِحْدَى ٱبْنَتَىَّ هَاتَيْنِ *Une de mes deux filles que voici* (*c.* **28**. *27*).

Le pluriel des deux genres est أُولَآءِ [3]), ex.: أُولَآئِكَ هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ *Ceux-là seront les bienheureux* (*c.* **7**. *156*) et:

---

1) **Allusion possible au Coran (16.** *73*). **Dans cet exemple** بِهْ **est contracté de** بِهَا. **Sajjā'iyy.**

2) **L'auteur a-t-il choisi cet exemple à dessein, se fondant sur l'identité des racines du démonstratif et du nom conjoint? Les annotateurs ne parlent que d'une distraction et veulent qu'on substitue à cet exemple:** إِنَّ هَذَيْنِ لَسَاحِرَانِ *Ces deux-ci sont bien sûrement des magiciens* (*c.* **20**. *66*), **verset cité suivant une autre leçon § 87 n. 2.**

3) **Qui s'emploie rarement pour les êtres non raisonnables. Tawḏīḥ 'Alf. V. 86.**

هَـٰٓؤُلَآءِ بَنَـاتِـى *Voici mes filles* (*c.* **11.** *80*); les Banū-Tamīm disent أُولَى avec le 'alif restreint, et j'ai fait aussi allusion à cet idiotisme dans le passage suivant, où j'énonce que le lām ne peut être ajouté dans la forme qui possède le 'alif prolongé.

D'autre part la chose indiquée peut être placée près ou loin. Si elle est près, on doit employer le démonstratif sans le suffixer du kāf[4]) et on peut le préfixer du hā' d'avertissement; vous dites: جَـآءَنِى هَـٰذَا, et: جَـآءَنِى ذَا. On saura que le hā' d'avertissement peut s'ajouter au démonstratif, d'après le passage où j'énonce que, s'il lui est ajouté, on ne peut y joindre le lām de l'éloignement.

Si la chose indiquée est éloignée, on doit suffixer le dé-

---

4) Le suffixe كَ n'est pas considéré comme un pronom, parce que, dans l'état où la langue arabe a été fixée, le démonstratif, déjà déterminé par lui-même (§ 85 et n. 1) ne s'annexe pas à un complément; on le considère donc, et tel est son rôle grammatical, comme une particule, mais il n'en subit pas moins, comme le فَصْل (§ 38 n. 1), les mêmes accidents que le pronom semblable, en concordant avec la personne à qui l'on parle, ex.: كَذَٰلِكَ *C'est ainsi* (*c.* **3.** *42*); ذَٰلِكُمَا مِمَّا عَلَّمَنِى رَبِّى *Cela fait partie de ce que mon Seigneur m'a enseigné* (*c.* **12.** *37*); ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَكُمْ *Cela vaut mieux pour vous* (*c.* **2.** *51*); فَذَٰلِكُنَّ ٱلَّذِى لُمْتُنَّنِى فِيهِ *C'est celui-là au sujet duquel vous m'avez blâmée* (*c.* **12.** *32*). Cependant كَ est aussi employé invariable en genre et en nombre. Voir là-dessus la Kāfiyah d'Ibnu-Mālik, le Tawdīh, et surtout le tableau du démonstratif au grand complet dans 'Ajmūniyy sur la 'Alfiyyah, avec notes de Sabbān.

monstratif du kāf qui peut être, ou ne pas être, précédé du lām, comme ذَاكَ et ذَلِكَ. Le lām est défendu dans trois cas: 1° au duel; on dit: ذَانِكَ et تَانِكَ, mais non ذَانِ لِكَ ni تَانِ لِكَ; 2° au pluriel, dans la forme qui possède le 'alif prolongé; on dit: أُولَآئِكَ, mais il ne serait pas permis de dire: أُولَآءِ لِكَ, tandis qu'avec la forme restreinte on dit: أُولَى لِكَ; 3° quand le démonstratif est préfixé du hā' d'avertissement; on dit: هَذَاكَ, mais non: هَذَالِكَ.

«**4°. Le nom-conjoint, qui est: a) au singulier ٱلَّذِى**
«**ٱلَّتِى; au duel, ٱللَّذَانِ et ٱللَّتَانِ avec le 'alif pour le**
«**nominatif, et le yā' pour le génitif et l'accusatif;**
«**au pluriel masculin ٱلَّذِينَ, avec le yā' dans toutes**
«**les circonstances, et ٱلْأُلَى; au pluriel féminin, ٱللَّآئِى**
«**et ٱللَّاتِى; b) avec toutes ces significations, مَنْ, مَا,**
«**أَيٌّ, ٱلْ qui se joint à l'adjectif proprement dit autre**
«**que le superlatif, comme ٱلضَّارِبُ, et ٱلْمَضْرُوبُ; ذُو dans**
«**le dialecte de Ṯayyi'; ذَا venant après مَا ou مَنْ in-**
«**terrogatifs. — La conjonctive de ٱلْ est l'adjectif lui-**
«**même, la conjonctive d'un autre quelconque de ces**
«**noms, a) ou bien est une proposition énonciative**
«**contenant un pronom qui concorde avec le nom-**
«**conjoint, et qui se nomme relatif, omis parfois,**
»**comme dans: أَيُّهُمْ أَشَدُّ; — وَمَا عَمِلَتْ أَيْدِيهِمْ; — فَٱقْضِ**
«**مَا أَنْتَ قَاضٍ; — وَيَشْرَبُ مِمَّا تَشْرَبُونَ; b) ou bien se com-**

« **pose au moyen d'un complément limitatif ou d'une**
« **préposition avec son complément, l'un et autre for-**
« **mant un sens complet et dépendant du verbe** ٱسْتَقَرَّ
« **sous-entendu.** »

34. La quatrième espèce de noms déterminés est le nom-*conjoint* [1]). C'est celui qui ne peut se passer d'une *conjonctive*

---

1) Le mot-conjoint ٱلْمَوْصُول, est deux sortes, particule et nom.
1°. La particule-conjointe est la même que les grammairiens français appellent conductive, parce qu'elle conduit l'influence d'un antécédent sur une proposition qui forme avec cette particule une sorte de nom composé, ex.: *Je veux* que *vous veniez*, أُرِيدُ أَنْ تَأْتِيَ; la proposition complétive à laquelle nous conserverons son nom français de conjonctive, s'appelle en arabe صِلَةٌ *appendice*, et est non-régie لَا مَحَلَّ لَهَا مِنَ ٱلْإِعْرَابِ, parce qu'elle est simplement explicative du mot-conjoint (comp. § 62 et n. 2), mais la particule-conjointe et sa conjonctive forment un tout qui est régi virtuellement, comme dans l'exemple précédent, où l'accident de flexion est l'accusatif, puisqu'il équivaut à *Je veux ta venue*, أُرِيدُ إِتْيَانَكَ. On voit que la particule-conjointe, avec sa conjonctive, peut se résoudre en un infinitif; à cause de cela on appelle aussi ces mots: حُرُوفٌ مَصْدَرِيَّةٌ *particules des locutions infinitives.*

Les particules-conjointes sont au nombre de cinq: أَنْ (§ 24), أَنَّ (§§ 48; 51), كَيْ (§ 22), مَا (§ 8 c.) enfin لَوْ qui a le sens de أَنْ, mais s'emploie avec le nominatif et, le plus souvent après وَدَّ, ex.: وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ *Ils voudraient que tu les traitasses avec douceur* (*c.* **68**. *9*); يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ *Tel d'entre eux désirera que sa vie soit prolongée....* (*c.* **2**. *90*). — Comp. § 88, 1°.

et d'un pronom relatif. Il y en a de deux sortes, particuliers et communs. Les particuliers sont: ٱلَّذِى pour le masculin, ٱلَّتِى pour le féminin; ٱللَّذَانِ pour le duel masculin, ٱللَّتَانِ pour le duel féminin, ces deux-ci avec le 'alif au nominatîf et le yā' au génitif et à l'accusatif; ٱلأُلَى pour le pluriel masculin [2]), et aussi ٱلَّذِينَ avec un yā' dans tous les cas,

---

2°. Le nom-conjoint correspond à la première partie de notre soi-disant pronom conjonctif *celui qui*, pouvant même, dans certains cas, comme on l'a vu, se confondre avec le démonstratif; ex.: جَآءَ ٱلَّذِى رَأَيْتَهُ *Celui que tu as vu est venu.* Ici ٱلَّذِى est virtuellement au nominatif comme sujet verbal, et sa conjonctive est indépendante لَا مَحَلَّ لَهَا مِنَ ٱلْإِعْرَابِ, comme proposition explicative. Il s'emploie ainsi substantivement, et aussi comme nom concordant; ex.: مَرَرْتُ بِٱلرَّجُلِ ٱلَّذِى رَأَيْتَهُ *J'ai passé près de l'homme (celui) que tu as vu*, où ٱلَّذِى est régi au génitif comme concordant avec son qualifié بِٱلرَّجُلِ. Mais, comme le qualificatif concorde aussi en état de détermination et d'indétermination avec le qualifié (§ 99), il s'en suit que le nom-conjoint, déterminé de la quatrième espèce, ne saurait qualifier un nom indéterminé; c'est donc avec la proposition même qu'on qualifie le nom indéterminé, et la proposition qualificative est régie virtuellement au même accident de flexion que le qualifié, ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ رَأَيْتَهُ *J'ai passé près d'un homme que tu as vu.* Le pronom *conjonctif* (ou *relatif*) ٱلرَّابِطُ (ou ٱلْعَائِدُ) est هُ bien entendu.

Il est grand temps de mettre fin à la tradition de ٱلَّذِى *conjonctif* avec هُ *pronom de rappel.*

2) Des êtres raisonnables. Ibnu ʿAqīl Alfiyyah V. 92.

en observant que les gens de Huḏayl et ʿUqayl disent ٱللَّذُونَ au nominatif et ٱللَّذِينَ au génitif et à l'accusatif; ٱللَّآئِي et ٱللَّاتِي au pluriel féminin, avec faculté de maintenir ou de retrancher le yā' dans ces deux formes.

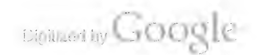
Les communs sont مَنْ, مَا, أَيٌّ, أَلْ, ذُو et ذَا, qui, tous les six, s'emploient indifféremment pour tous les nombres et tous les genres. On dira donc avec مَنْ: يُعْجِبُنِي مَنْ جَآءَكَ وَمَنْ جَآءَتْكَ وَمَنْ جَاآكَ وَمَنْ جَآءَتَاكَ وَمَنْ جَآؤُكَ وَمَنْ جِئْنَكَ *Celui qui est venu* (à tous les genres et à tous les nombres) *à toi*, *me plaît.* Avec مَا, si quelqu'un dit qu'il a acheté un âne, on lui dira: أَعْجَبَنِي مَا ٱشْتَرَيْتَهُ *Ce que tu as acheté m'a plu;* si c'est une ânesse: مَا ٱشْتَرَيْتَهَا; deux ânes ou deux ânesses: مَا ٱشْتَرَيْتَهُمَا; plusieurs ânes: [3]) مَا ٱشْتَرَيْتَهُمْ; plusieurs ânesses: مَا ٱشْتَرَيْتَهُنَّ. De même avec les autres.

Le mot أَلْ n'est un nom-conjoint que lorsqu'il est préfixé à un adjectif proprement dit, autre qu'un comparatif, et qui peut être de trois sortes, participe actif, comme ٱلضَّارِبُ *Celui qui* [4]) *frappe*, participe passif, comme ٱلْمَضْرُوبُ *Celui*

---

3) En parlant d'êtres non raisonnables, هُمْ n'est permis que comme expression figurée. On doit dire هَا. Seulement il est permis de dire هُنَّ, pour des êtres non raisonnables, surtout quand il s'agit d'un nombre de trois à dix, et c'est même, dans ce cas, une construction préférée par certains grammairiens. Voir 'Ibnu-Mālik, Kāfiyah, pronom. Comp. § 80 n. 4.

4) Le conjonctif, étant de la même forme que le pronom ordinaire, est ici pronom implicite, sujet verbal du participe qui a force verbale, et équivaut à هُوَ, *Celui* il *frappe* (*est frappé*).



qu'on frappe[5]), adjectif assimilé (au participe actif), comme ٱلْحَسَنُ *Celui qui est beau.* Mais quand il est préfixé à un substantif, comme ٱلرَّجُلُ, ou à un adjectif analogue au substantif comme ٱلصَّاحِبُ, ou à un superlatif comme ٱلْأَفْضَلُ et ٱلْأَعْلَمُ, c'est la particule déterminative.

Le mot ذُو n'est un nom-lié que dans le seul dialecte de Tayyi', où l'on dit: جَآءَنِي ذُو قَامَ *Celui qui se leva vint à moi.* On rapporte de quelqu'un de cette tribu l'expression: لَا وَذُو فِي ٱلسَّمَآءِ عَرْشُهُ *Non, par celui dont le trône est au ciel;* et leur poëte a dit:

فَإِنَّ ٱلْمَآءَ مَآءُ أَبِي وَجَدِّي وَبِئْرِي ذُو حَفَرْتُ وَذُو طَوَيْتُ

Car l'eau certes est l'eau de mon père et de mon aïeul, et mon puits est celui [que] j'ai creusé, celui [que] j'ai maçonné.

Le mot ذَا n'est un nom-conjoint qu'à la condition d'être précédé, soit de مَا interrogatif, ex.: مَا ذَا أَنْزَلَ رَبُّكُمْ *Qu'est-ce [que] Dieu vous a envoyé d'en haut* (c. **16**. *26*), soit de مَنْ interrogatif, ex.:

وَقَصِيدَةٍ تَأْتِي ٱلْمُلُوكَ غَرِيبَةً قَدْ قُلْتُهَا لِيُقَالَ مَنْ ذَا قَالَهَا

Que de poëmes[6]), *que les rois trouvent merveilleux, que j'ai composés pour que l'on dise: «Quel est celui qui en est l'au-*

---

5) **Dans ces deux exemples l'idée de temps n'est pas exprimée en arabe. Comp. § 86 n. 4 et § 90.**

6) **«On retranche** رُبَّ **en lui faisant néanmoins régir le génitif, après** بَلْ **et** فَ**. Après** وَ **ce régime est fréquent.» 'Alfiyyah V. 385.**

teur?» Comme s'il y avait: مَا ٱلَّذِى أَنْزَلَ رَبُّكُمْ et مَنِ ٱلَّذِى قَالَهَا. Mais si ذَا n'est pas accompagné de l'un de ces deux mots, c'est un démonstratif, et il ne se peut que ce soit un nom-conjoint, contrairement à l'avis des Coufites, avis qu'ils appuyaient de cette citation:

عَدَسْ مَا لِعِبَادٍ عَلَيْكِ إِمَارَةٌ أَمِنْتُ وَهٰذَا تَحْمِلِينَ طَلِيقٌ

Hue donc! ʿIbād n'a pas d'autorité sur toi. Je suis sauf, et celui [que] tu portes est libre. Ils analysaient en effet هٰذَا nom-conjoint, nom indépendant, تَحْمِلِينَ conjonctive de celui-ci, avec ellipse du conjonctif, طَلِيقٌ énonciatif, comme s'il y avait: وَٱلَّذِى تَحْمِلِينَهُ طَلِيقٌ. Mais cet exemple ne peut fournir aucune indication, parce qu'il est permis d'y considérer ذَا comme démonstratif, nom indépendant dont l'énonciatif est طَلِيقٌ, تَحْمِلِينَ étant une proposition qualificative accidentelle, comme s'il y avait: وَهٰذَا طَلِيقٌ فِى حَالَةِ كَوْنِهِ مَحْمُولًا لَكِ *Et celui-ci [est] libre [étant] dans l'état de qui est porté par toi (Et celui-ci, en te montant, est libre).* L'emploi de la particule d'avertissement avec ce mot indique bien que c'est un démonstratif, non pas un nom-conjoint [7]).

---

7) On voit dans le Tawḏīḥ complété par Q̌ālid, que les Coufites considéraient tous les démonstratifs comme susceptibles de cet emploi, expliquant ainsi: وَمَا تِلْكَ بِيَمِينِكَ يَا مُوسَى ***Qu'[est] celle [qui est] dans ta droite, O Moïse (c. 20. 18)?***

Dans les langues où le conjonctif a une forme particulière, on peut expliquer la construction primitive par la construction arabe

Telles sont les explications principales que comportait l'énumération des noms-conjoints, particuliers ou communs.

En ce qui concerne leur *conjonctive*, elle est de deux sortes, proposition et analogue de proposition.

a) La proposition peut être de deux sortes, nominale et verbale. Elle doit satisfaire à deux conditions. La première

---

régulière avec le pronom ordinaire (jouant le rôle de conjonctif), exprimé dans la *conjonctive* du *nom-conjoint:* اَلرَّجُلُ ذَاكَ رَأَيْتَهُ *L'homme celui-là tu l'as vu*, puis avec spécialisation de certains démonstratifs dans cet emploi: اَلرَّجُلُ ٱلَّذِى رَأَيْتَهُ *L'homme que* (d'abord démonstratif) *tu l'as vu*, puis enfin avec ellipse du pronom اَلرَّجُلُ ٱلَّذِى رَأَيْتَ *L'homme que tu as vu.* Arrivé à ce degré ٱلَّذِى, d'origine démonstrative, joue le rôle de conjonctif. S'il n'est pas entièrement devenu tel en arabe, comme les mots analogues l'ont fait dans d'autres langues, c'est parce que le nom-conjoint, déterminé par lui-même, ne pouvait servir à qualifier un nom indéterminé, ce qui a obligé le maintien de l'ancienne construction: رَجُلٌ رَأَيْتُهُ, et a conservé l'intuition du sous-entendu dans la construction elliptique. Un arabe de nos jours traduit: اَلْمَرْأَةُ ٱلَّتِى جَآءَتْ *La femme qu'elle est venue*, en donnant a *que* son antique valeur et en le calquant sur ٱلَّتِى, *celle-là* (*elle est venue*).

Il est bien entendu, et l'auteur se dispense de formuler un fait aussi évident, que la flexion, réelle ou virtuelle, du nom-conjoint qualificatif est celle de son qualifié. On dira donc: أَسْتَعْمِلُ ٱلْكِتَابَيْنِ ٱلَّذَيْنِ هُمَا لِى *Je me sers des deux livres qui sont à moi*, où l'on pourrait trouver la véritable explication de la construction: *χρωμαι βιβλιοιν οιν εχω*. D'après la théorie ordinaire il faudrait le nominatif en arabe et l'accusatif en grec.

c'est d'être objective, c'est-à-dire susceptible d'être qualifiée de véridique ou de mensongère. On ne pourrait pas dire: جَآءَ ٱلَّذِى أَضْرِبْهُ. *Celui que frappe* (imper.) *est venu*, ni: جَآءَ ٱلَّذِى بِعْتُكَهُ. *Celui que je vous vends* [8]) *est venu*, si c'est un sens inchoatif que l'on a en vue. On dirait au contraire très-bien: جَآءَ ٱلَّذِى أَبُوهُ قَآئِمٌ. *Celui dont le père était levé, vint*, et: جَآءَ ٱلَّذِى ضَرَبْتَهُ. *Celui que tu as frappé est venu.* La deuxième condition est de comprendre un pronom qui s'accorde avec le nom-conjoint en nombre et en genre [9]), ex.:

---

8) La formule de la vente est: بِعْتُكَ au passé. La première de ces deux propositions est dite طَلَبِيَّةٌ *de tendance*, la seconde إِنْشَآئِيَّةٌ *effective*. Ce dernier nom, qu'il conviendrait alors de traduire par *subjective*, s'applique aussi aux deux espèces, et alors la première conserve le nom de طَلَبِيَّةٌ la seconde prenant celui de إِيقَاعِيَّةٌ. En français comme en arabe le ton seul distingue, dans *je vends* بِعْتُ, la relation d'un fait, du consentement à un contrat.

9) Quant à la personne, c'est la troisième, puisque le مَوْصُول est nom, mais nullement pronom. Ex.: يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا لَا تَقُولُوا. *O ceux qui* ont *cru*, *ne dites pas*.... (*c.* 2. 98), de même ex. du § 70 4°, ce qui confirme encore la théorie donnée plus haut. L'accord sylleptique des personnes est permis aussi.

Quand le nom-conjoint est commun, et par conséquent masculin singulier par la forme, on peut toujours mettre le pronom au masculin singulier, à moins qu'il n'y ait équivoque; dans l'exemple suivant, les deux accords, grammatical puis sylleptique, se

جَآءَ ٱلَّذِى أَكْرَمْتَهُ. *Celui pour qui tu as eu des égards est venu*, et, au féminin singulier: جَآءَتِ ٱلَّتِى أَكْرَمْتَهَا; au duel masculin: جَآءَ ٱللَّذَانِ أَكْرَمْتَهُمَا, au duel féminin: ٱللَّتَانِ أَكْرَمْتَهُمَا; au pluriel masculin: ٱلَّذِينَ أَكْرَمْتَهُمْ, au pluriel féminin: ٱللَّاتِى أَكْرَمْتَهُنَّ.

Il arrive que l'on retranche ce pronom, qu'il soit régi au nominatif, ex.: ثُمَّ لَنَنْزِعَنَّ مِنْ كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ, c'est-à-dire [10]), *Ensuite nous arracherons de chaque groupe celui [qui] aura été le plus violent* (*c.* **19**. *70*); ou qu'il soit régi à l'accusatif, ex.: وَمَا عَمِلَتْ أَيْدِيهِمْ *Et ce [que] leurs mains ont fait (c.* **36**. *35)*, passage où il est lu عَمِلَتْهُ avec le pronom هُ, conformément à la règle, sauf par Ḫamzah, Kisā'iyy et Ǧuʿbah, qui le lisent en sous-entendant le pronom; ou qu'il soit régi au génitif par annexion, ex.: فَٱقْضِ مَا أَنْتَ قَاضٍ

---

succèdent: وَمِنَ ٱلنَّاسِ مَنْ يَقُولُ .... وَمَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ. *Et parmi les hommes il est tel qui* dit... *et qui ne* sont *point croyants* (*c.* **2**. *7*). La succession des deux genres d'accord dans l'ordre inverse serait blâmée.

10) «أَيٌّ est comme مَا; il est fléchi, à moins que, ayant un complément d'annexion, le premier terme de sa conjonctive (proposition nominale), ne soit un pronom retranché (nommé صَدْرُ ٱلصِّلَةِ). Il y en a qui le fléchissent partout (Alfiyyah v. 99).» Il faut donc lire أَيُّهُمْ dans le premier cas, mais أَيُّهُمْ هُوَ أَشَدُّ, de même أَيًّا أَشَدُّ et أَيًّا هُوَ أَشَدُّ. Comparez l'interrogatif § 54. 6⁰.

Fais ce que tu voudras (c. **20**. *75)*, c'est-à-dire: مَا أَنْتَ قَاضِيهِ *Ce [dont] tu es le faisant*; et le vers:

سَتُبْدِى لَكَ ٱلْأَيَّامُ مَا كُنْتَ جَاهِلًا وَيَأْتِيكَ بِٱلْأَخْبَارِ مَنْ لَمْ تُزَوِّدِ

Le temps te montrera ce [que] tu ignores, et tu recevras des nouvelles par quelqu'un [que] tu n'as pas muni de ses provisions de voyage[11]), c'est-à-dire: مَا كُنْتَ جَاهِلَهُ *ce [dont] tu es ignorant*; ou enfin qu'il soit régi au génitif par une préposition, ex.: يَأْكُلُ مِمَّا تَأْكُلُونَ مِنْهُ وَيَشْرَبُ مِمَّا تَشْرَبُونَ *Il mange de ce dont vous mangez et boit de ce [dont] vous buvez (c.* **23**. *34)*, c'est-à-dire مِنْهُ, et le vers:

نُصَلِّى لِلَّذِي صَلَّتْ قُرَيْشٌ وَنَعْبُدُهُ وَإِنْ جَحَدَ ٱلْعُمُومُ

Nous prions celui [que] prièrent les Coreychites et nous l'adorons, en dépit de l'incrédulité de tous, c'est-à-dire: نُصَلِّى لِلَّذِى صَلَّتْ لَهُ قُرَيْشٌ *Nous adressons notre prière à celui [auquel] les Coreychites adressèrent la leur.*

Ce sujet comporte des détails qui excéderaient les limites de ce précis.

b) L'analogue de la proposition est de trois sortes, le limitatif, comme ٱلَّذِى عِنْدَكَ *Celui [qui est] chez toi;* la préposition avec son complément, comme ٱلَّذِى فِى ٱلدَّارِ *Celui [qui est] dans la maison;* et l'adjectif proprement dit, qui ne sert de conjonctive qu'à أَلْ et dont il a été question plus haut.

Une condition à laquelle le limitatif et la préposition avec son complément doivent satisfaire, c'est de former un sens

---

11) **C'est l'avant-dernier vers de la Mu'allaqah de Ṯarafah..**



complet. Il ne serait pas permis de dire: جَآءَ ٱلَّذِى بِكَ, ni: جَآءَ ٱلَّذِى أَمْسِ, parce que le sens en est incomplet. Cependant Kisā'iyy rapporte l'expression: نَزَلْنَا ٱلْمَنْزِلَ ٱلَّذِى ٱلْبَارِحَةَ, c'est-à-dire: ٱلَّذِى نَزَلْنَاهُ ٱلْبَارِحَةَ *Nous nous sommes arrêtés de la façon que [nous nous étions arrêtés] la nuit dernière*; mais c'est une exception.

Lorsque le limitatif et le génitif prépositionnel constituent une conjonctive, ils sont sous la dépendance d'un verbe nécessairement sous-entendu, que l'on peut supposer être ٱسْتَقَرَّ *il s'est fixé*, et le pronom implicite du verbe est passé en eux [12]).

---

12) C'est-à-dire que ces expressions ont force verbale et régissent leur sujet au nominatif, رَجُلٌ لَهُ دِرْهَمٌ *Un homme à qui [appartient] un écu*, et ce sujet peut être un pronom implicite, هَا عِنْدَكَ *Est*-il *chez toi?* tout comme هَا جَآءَ *Est*-il *venu?* Telle est l'origine du soi-disant verbe عِنْدِى, عِنْدَكَ *Il m'appartient*, *il t'appartient....* des grammaires d'arabe moderne, qu'on traduit pratiquement par *avoir*, bien que le nom suivant soit, non un complément objectif, mais un sujet verbal comme ici, ou un nom indépendant reculé comme § 41.

Pour que ces deux expressions aient force verbale, il faut qu'elles servent de qualificatif (essentiel ou accidentel), d'énonciatif, ou de conjonctive, ou encore qu'elles soient précédées de négation ou interrogation. § 85 n. 4.

Voir une remarque de l'auteur sur la construction de la conjonctive § 44.

Pour le sens du verbe ٱسْتَقَرَّ ou analogue sous-entendu, voir § 39 et n. 5.

Remplacement du conjonctif par فَ § 108 n. 2.

« 5°. Le nom préfixé de l'article, qui est أَلْ d'après « Qalīl et Sībawayh, non pas le lām seul, comme le « prétend 'Aḣfaš. L'article s'emploie pour déterminer: « a) l'objet connu, ex.: جَآءَ ٱلْقَاضِي et: فِي زُجَاجَةٍ ٱلزُّجَاجَةُ; « b) l'espèce, ex.: أَهْلَكَ ٱلنَّاسَ ٱلدِّينَارُ وَٱلدِّرْهَمُ et وَجَعَلْنَا « مِنَ ٱلْمَآءِ كُلَّ شَيْءٍ حَيٍّ; c) l'universalité des individus « de l'espèce, ex.: وَخُلِقَ ٱلْإِنْسَانُ ضَعِيفًا, ou l'universa- « lité des qualités de l'espèce, ex.: زَيْدٌ ٱلرَّجُلُ.»

35. La cinquième espèce de noms déterminés est le nom préfixé de l'article, comme ٱلْفَرَسُ et ٱلْغُلَامُ. Un fait qui a cours chez les grammairiens, c'est que l'agent de détermination est أَلْ selon Qalīl, et le lām seulement selon Sībawayh. 'Ibnu-ᶜUṣfūr cite la première opinion comme venant de 'Ibnu-Kaysān et la seconde comme venant des autres grammairiens; quelqu'un cite celle-ci comme venant de 'Aḣfaš. 'Ibnu-Mālik a prétendu qu'il n'y avait aucun désaccord entre Sībawayh et Qalīl sur ce que أَلْ est l'agent de détermination, mais seulement au sujet du hamzah, formatif suivant l'un, et radical suivant l'autre, et il a cité à l'appui de cette assertion divers passages de Sībawayh.

Les opinions sur ce sujet peuvent se réduire à trois, la première consistant en ce que le déterminatif est أَلْ, avec le 'alif radical, la seconde en ce que le déterminatif est ٱلْ avec le 'alif formatif, la troisième en ce que le déterminatif est le lām seulement. La discussion de ces diverses opinions

nous entraînerait dans des développements hors de proportion avec ce cours.

L'article est de trois sortes. Il peut servir à déterminer l'objet connu, l'espèce ou l'universalité.

a) L'article déterminatif de l'objet connu se subdivise en deux, suivant que la connaissance est due à la mémoire ou au jugement. La première sorte se trouve dans l'ex.: إِشْتَرَيْتُ فَرَسًا ثُمَّ بِعْتُ ٱلْفَرَسَ *J'ai acheté un cheval, ensuite j'ai vendu le cheval*, c'est-à-dire: *le cheval dont j'ai parlé*, et si l'on avait dit: ثُمَّ بِعْتُ فَرَسًا *ensuite j'ai vendu un cheval*, il est clair qu'il n'aurait pu être question du même cheval. Ex.: مَثَلُ نُورِهِ كَمِشْكَاةٍ فِيهَا مِصْبَاحٌ ٱلْمِصْبَاحُ فِي زُجَاجَةٍ ٱلزُّجَاجَةُ كَأَنَّهَا كَوْكَبٌ دُرِّيٌّ *Sa lumière est comme celle d'une niche dans laquelle est une lampe entourée de cristal; le cristal est alors comme un astre éclatant* (c. **24**. 35). La deuxième sorte est comme dans la phrase: جَآءَ ٱلْقَاضِي *Le câdi est venu*, que vous diriez à quelqu'un, alors qu'il aurait été déjà question entre vous deux d'un certain câdi.

b) L'article déterminatif de l'espèce est celui de l'ex.: أَلرَّجُلُ أَفْضَلُ مِنَ ٱلْمَرْأَةِ *L'homme est supérieur à la femme*, alors que l'on n'a pas en vue un homme personnellement, ni une femme personnellement, mais que le sens est: *Cette espèce-ci, telle qu'elle est, est supérieure à cette espèce-là, telle qu'elle est.* Mais cela ne saurait signifier que chacun des hommes est supérieur à chacune des femmes, puisque cela serait en désaccord avec les faits. Il en est de même dans: أَهْلَكَ

ٱلنَّاسُ ٱلدِّينَارُ وَٱلدِّرْهَمُ *La perte des hommes, c'est la pièce d'or et la pièce d'argent*, et dans وَجَعَلْنَا مِنَ ٱلْمَآءِ كُلَّ شَيْءٍ حَيٍّ *Et de l'eau nous avons tiré tout être vivant* (c. **21**. *31*). C'est cet article qu'on désigne sous les noms d'article spécificatif, ou d'article marquant la manière d'être, ou d'article marquant la réalité.

c) L'article déterminatif de l'universalité est de deux sortes, suivant que l'universalité s'entend de la nature même des individus ou des qualités des individus. Voici un exemple du premier: وَخُلِقَ ٱلْإِنْسَانُ ضَعِيفًا *Car l'homme a été créé faible* (c. **4**. *32*), c'est-à-dire: *chaque individu de l'espèce homme est faible;* et du second: أَنْتَ ٱلرَّجُلُ *Tu [es] un homme* (littér. *l'homme*), c'est-à-dire: *celui qui réunit les qualités louables des hommes.* Le caractère distinctif du premier, c'est de pouvoir être remplacé par كُلّ avec le sens propre, car la première phrase citée aurait très-bien pu se construire: وَخُلِقَ كُلُّ إِنْسَانٍ ضَعِيفًا *Tout homme a été créé faible*, avec le sens propre; et le caractère du second, c'est de pouvoir être remplacé par كُلّ avec le sens figuré, de telle sorte que l'on aurait pu dire dans le deuxième exemple: أَنْتَ كُلُّ رَجُلٍ *Tu es* (*tu vaux*) *tout homme*, par hyperbole. C'est ainsi que le Prophète a dit: كُلُّ ٱلصَّيْدِ فِى جَوْفِ ٱلْفَرَا Tout *le gibier est dans l'intérieur de l'onagre* [1]). De même le poëte:

وَلَيْسَ عَلَى ٱللَّهِ بِمُسْتَنْكَرٍ أَنْ يَجْمَعَ ٱلْعَالَمَ فِى وَاحِدِ

---

1) C'est-à-dire: *Tout le gibier est inférieur à l'onagre.* On cite

Et il n'est pas impossible à Dieu de réunir le monde dans un seul [2]).

«Un idiotisme des Himyarites consiste à changer «le lām en mīm.»

Le changement du lām de l'article en mīm constitue un idiotisme des Himyarites. Le Prophète l'a employé dans ces mots: لَيْسَ مِنَ ٱمْبِرِّ ٱمْصِيَامُ فِى ٱمْسَفَرِ *Ce n'est pas une bonne œuvre de jeûner en voyage;* et de même le poëte a dit:

ذَاكَ خَلِيلِى وَذُو يُوَاصِلُنِى يَرْمِي وَرَآئِى بِٱمْسَهْمِ وَٱمْسَلِمَةِ

Celui-là est mon ami, celui qui toujours m'assiste en lançant devant [3]) *moi flèches et pierres.*

«6°. Le nom annexé à l'un des précédents, qui est «déterminé au même degré que son complément, à

---

ce proverbe avec ٱلْفَرَا sans hamzah, parce qu'à l'origine on a commencé par dire les proverbes en marquant la pause. Qāmūs, sous فرء.

2) Allusion aux rares qualités de Fadl Barmékite que Haroun-al-raschid avait emprisonné par jalousie.

Voir pour une quatrième espèce d'article, analogue au démonstratif, § 32 n. 2.

3) Ce vers est cité dans le Sihāh sous سلم et dans le commentaire de ʿAbdullahi-l-husayniyy sur la Jāfiyah d'Ibnu-l-Hājib. Le sens de وَرَآء y est celui qui se retrouve *c.* **18**. *78* et **23** *102*, ainsi que **2**. *85* où il est expliqué par Baydāwiyy. Ce mot est primitivement un infinitif, employé ensuite comme limitatif (§ 77 n. 6) avec un complément annectif, qui peut être soit son sujet: وَرَآء زَيْدٍ *la place où Zayd cache* (= *derrière Z*), soit son complément objectif: *la place où Z. est caché* (= *devant Z*). § 89, 1°.

«moins que celui-ci ne soit un pronom, car alors «il l'est comme un nom propre.»

86. La sixième espèce de noms déterminés est celle du nom qui a pour complément annectif l'un des cinq précédents, comme غُلَامِي *Mon serviteur*, غُلَامُ زَيْدٍ *Le serviteur de Zayd*, غُلَامُ هٰذَا *Le serviteur de celui-ci*, غُلَامُ ٱلَّذِي فِي ٱلدَّارِ *Le serviteur de celui [qui est] dans la maison*, غُلَامُ ٱلْقَاضِي *Le serviteur du câdi.*

Son degré de détermination est le même que celui de son complément; ainsi le nom annexé au nom propre est déterminé au même degré que celui-ci; de même, celui qui est annexé au démonstratif occupe le même rang que le démonstratif et ainsi du reste, à l'exception de celui qui est annexé au pronom, et qui, au lieu d'acquérir la détermination du pronom, prend seulement celle du nom propre. En effet l'on dit: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ صَاحِبِكَ *J'ai passé prés de Zayd ton compagnon*, en qualifiant le nom propre avec le nom annexé au pronom; or si le nom ainsi annexé était déterminé au même degré que son complément, le qualificatif se trouverait plus déterminé que le qualifié, ce qui, suivant l'opinion la plus sûre, n'est pas permis [1].

---

1) Il y en a une septième espèce, omise aussi dans la 'Alfiyyah, c'est le vocatif du nom indéterminé, précisé par l'appel. Tawdīḥ. Comp. §§ 69 et 71.

NOM INDÉPENDANT ET ÉNONCIATIF.

« Le nom indépendant et l'énonciatif sont régis au « nominatif, ex. : اَللّٰهُ رَبُّنَا et مُحَمَّدٌ نَبِيُّنَا. »

37. Le nom indépendant[1]) est le nom dépouillé de tout régissant exprimé, et servant au jugement.

Le *nom* est un genre qui comprend le nom proprement dit, comme زَيْدٌ dans l'ex. : زَيْدٌ قَائِمٌ *Zayd [est] leve*, et l'équivalent du nom, comme أَنْ تَصُومُوا dans l'ex. : وَأَنْ تَصُومُوا خَيْرٌ لَكُمْ *Que vous jeûniez*[2]) *[cela est] meilleur pour vous (c. 2. 180),* car cette expression est ici nom indépendant avec خَيْرٌ pour énonciatif. La condition d'être *dépouillé etc.*, exclut les mots comme زَيْدٌ dans l'ex. : كَانَ زَيْدٌ عَالِمًا

1) Le terme *inchoatif* choisi par de Sacy a l'inconvénient d'être employé avec un autre sens dans la grammaire française ; il a de plus celui de désigner seulement la place habituelle du mot auquel il s'applique ; or le terme arabe a bien eu ce sens à l'origine, mais, en devenant technique, il en a acquis un nouveau qui est seul présent à l'esprit du grammairien. Le أَبْتِدَاءٌ dans le mot comme dans la proposition, c'est l'indépendance grammaticale.

2) Equivalent à : *Jeûner vaut mieux* .... Comp. § 31 n. 6.

Zayd était instruit, mot qui n'est pas dépouillé de tout régissant exprimé, et ceux comme: وَاحِدٌ ٱثْنَانِ ثَلَاثَةٌ *Un, deux, trois*, quand on compte, qui sont il est vrai dépouillés de tout régissant, mais dans lesquels il n'y a pas de jugement. Mon expression: *servant au jugement*, comprend à la fois le cas où le nom indépendant est sujet de l'expression suivante, comme dans زَيْدٌ قَائِمٌ, et celui où le nom indépendant est attribut de l'expression suivante, comme dans: أَقَائِمٌ ٱلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd sont-ils levés?*

L'énonciatif est l'attribut qui, uni au nom indépendant, complète l'utilité du discours.

Le mot *attribut* dans ma définition, exclut le sujet verbal comme dans أَقَائِمٌ ٱلزَّيْدَانِ, car s'il est vrai qu'uni au nom indépendant il complète l'utilité du discours, du moins est-il sujet, non attribut. D'autre part mon expression: *uni au nom indépendant*, exclut les mots comme قَامَ dans: قَامَ زَيْدٌ *Zayd se leva.*

La règle du nom indépendant et de l'énonciatif est le nominatif [3]).

«**Le nom indépendant peut être indéterminé s'il**
«**est général ou particulier, comme**: مَا رَجُلٌ فِي ٱلدَّارِ
«**et**: أَإِلَهٌ مَعَ ٱللّٰهِ, **ou bien** وَلَعَبْدٌ مُؤْمِنٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكٍ, **et**:
«خَمْسُ صَلَوَاتٍ كَتَبَهُنَّ ٱللّٰهُ.»

---

3) Pour la concordance en genre et nombre de l'énonciatif avec le nom indépendant, la règle est la même que pour le qualificatif. v. § 100 et n. 2.

38. En principe le nom indépendant est déterminé, non pas indéterminé, parce que l'indéterminé est le plus souvent inconnu et qu'il n'y a pas d'utilité à porter jugement sur l'inconnu. Il peut cependant être indéterminé [1]) s'il est général ou particulier.

Voici des exemples du premier cas: مَا رَجُلٌ فِي ٱلدَّارِ *Il n'y a pas d'homme dans la maison;* أَإِلَٰهٌ مَعَ ٱللَّهِ *Y a-t-il donc une divinité avec Dieu* (*c.* **27.** *61*)*?* Dans ces deux

---

1) **Le sujet verbal peut être indéterminé parce qu'il est précédé de l'attribut qui le particularise d'avance et prépare l'auditeur à prêter l'oreille au discours. Au contraire, dans la proposition nominale, commencer le discours par un nom indéterminé, c'est éloigner l'attention. — D'après une note de Sajjāʿiyy.**

Peut-être est-ce la raison de l'inversion française: ***Il est venu quelqu'un.***

Au contraire l'énonciatif est généralement indéterminé. S'il est déterminé ou si c'est un superlatif suivi de مِنْ **et s'il se peut qu'on le confonde avec un qualificatif du nom indépendant, on interpose entre les deux un mot ayant la forme d'un pronom séparé au nominatif, nommé** فَصْلٌ **ou** عِمَادٌ**, concordant avec le nom indépendant, ex.:** زَيْدٌ هُوَ ٱلْمُنْطَلِقُ ***C'est Zayd qui part;*** إِنِّي أَنَا ٱللَّهُ (*c.* **28.** *30*); إِنَّهُ هُوَ ٱلْغَفُورُ (*c.* **12.** *99*); إِنَّكَ أَنْتَ ٱلتَّوَّابُ (*c.* **2.** *122*) ظَنَنْتُهُ هُوَ ٱلْكَرِيمَ ***Je le regardai* lui [*comme étant*] *le généreux.* — Extrait d'Ibnu-l-Ḫājib, Kāfiyah. Voir aussi les commentaires de la 'Alfiyyah au v. 186, surtout Ṣabbān. — Beaucoup de grammairiens ne veulent pas l'analyser pronom, mais particule. Comp. § 51 n. 4.**

phrases le nom indépendant est général, comme faisant suite à la négation ou à l'interrogation.

En voici du second: وَلَعَبْدٌ مُؤْمِنٌ خَيْرٌ مِنْ مُشْرِكٍ *Certes un esclave croyant vaut mieux qu'un idolâtre* (*c.* 2. *220*); et ces paroles du Prophète: خَمْسُ صَلَوَاتٍ كَتَبَهُنَّ ٱللّٰهُ فِى ٱلْيَوْمِ وَٱللَّيْلَةِ *C'est cinq prières que Dieu a prescrites pour le jour et la nuit.* Dans ces deux phrases le nom indépendant est particulier, comme qualifié dans la première et annexé [2]) dans la seconde.

Des grammairiens ont exposé les genres de construction qui rendent permis l'emploi du nom indépendant indéterminé, et quelques modernes en ont porté le nombre à plus de trente cas [3]), qui, suivant une opinion, reviennent tous à ces deux: être particulier ou être général. Que l'on y réfléchisse.

«L'énonciatif peut être une proposition munie «d'une copule, ex.: زَيْدٌ أَبُوهُ قَائِمٌ; — وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَى ذَٰلِكَ خَيْرٌ; **«—** ٱلْحَاقَّةُ مَا ٱلْحَاقَّةُ; — زَيْدٌ نِعْمَ ٱلرَّجُلُ; **excepté dans «les cas comme:** قُلْ هُوَ ٱللّٰهُ أَحَدٌ.**»**

---

2) L'annexion au nom indéterminé particularise mais ne détermine pas § 85, 1°.

3) La seule condition prescrite par la 'Alfiyyah, v. 126, et jusqu'à Makūdiyy, qui s'autorise de Sībawayh, est *que le discours soit utile.* Un grand nombre de ces مُسَوِّغَات se trouvent dans les commentaires de la 'Alf. par 'Ibnu-ʿAqīl (vingt-quatre), 'Aǧmūniyy (quinze). Notre auteur dans le Muǧnī les réduit à dix. En voir un ex. § 115 n. 4.

39. C'est-à-dire que l'énonciatif peut être une proposition [1]) rattachée au nom indépendant par l'une des quatre copules suivantes.

1°. Le pronom; c'est la copule principale, ex.: زَيْدٌ أَبُوهُ قَآئِمٌ *[C'est] Zayd* dont *le père [est] levé.* Dans cette proposition زَيْدٌ est premier indépendant, أَبُوهُ deuxième indépendant, هُ annectif, قَآئِمٌ énonciatif du deuxième indépendant; le deuxième indépendant et son énonciatif constituent l'énonciatif du premier indépendant auquel ils se rattachent par le pronom هُ.

2°. Le démonstratif; comme dans: وَلِبَاسُ ٱلتَّقْوَى ذَلِكَ خَيْرٌ *Mais le vêtcment de la piété, celui-là vaut mieux* (*c.* ٧. *25*). Là لِبَاسُ est nom indépendant, ٱلتَّقْوَى annectif, ذَلِكَ deuxième indépendant, خَيْرٌ énonciatif du deuxième indépendant; le deuxième indépendant et son énonciatif forment l'énonciatif du premier indépendant auxquel ils se rattachent par le démonstratif.

3°. La répétition matérielle du nom indépendant; ex.: ٱلْحَاقَّةُ مَا ٱلْحَاقَّةُ *L'heure inévitable, qu' [est-ce que] l'heure inévitable (c.* ٦٩. *1)?* ٱلْحَاقَّةُ premier indépendant, مَا deuxième indépendant, ٱلْحَاقَّةُ énonciatif du deuxième indépendant; celui-ci et son énonciatif forment l'énonciatif du premier indépendant auquel ils se rattachent par la répétition matérielle du nom indépendant.

---

1) **Proposition qui ne peut être qu'objective. V. § 34 a. Comp. § 63, 1°.**

4°. La généralité; ex.: زَيْدٌ نِعْمَ ٱلرَّجُلُ *Zayd, l'homme excellent que c'est!* [2]) زَيْدٌ nom indépendant نِعْمَ ٱلرَّجُلُ *l'homme excelle*, proposition verbale, énonciatif de celui-ci, auquel elle se rattache par la généralité, et cela parce que l'article dans ٱلرَّجُلُ exprime la généralité; زَيْدٌ étant individu par rapport à ٱلرَّجُلُ, est compris en lui, ce qui équivaut à une copule.

Ce qui précède ne s'applique pas au cas où la proposition reproduit le sens même du nom indépendant, car alors elle n'a pas besoin de copule. Ex.: قُلْ هُوَ ٱللّٰهُ أَحَدٌ *Dis: c'[est:] Dieu [est] unique* (*c.* **112**. *1*); هُوَ est nom indépendant; ٱللّٰهُ أَحَدٌ, nom indépendant et énonciatif; cette proposition forme l'énonciatif du premier nom indépendant, auquel elle se rattache par le fait de lui être identique par le sens, puisque هُوَ a le sens de la *chose en question*, et la proposition est cette chose elle-même [3]). Il en est de même dans ces paroles du Prophète: أَفْضَلُ مَا قُلْتُهُ أَنَا وَٱلنَّبِيُّونَ مِنْ قَبْلِي لَا إِلٰهَ إِلَّا

---

2) **Voir les règles de cette construction § 59.**

3) **Le** ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ, ***pronom de la chose en question*****, correspond à notre pronom neutre dans l'exemple précédent ou dans la phrase:** ***Il est vrai que je l'ai dit.*** **Cette espèce de mot et une autre analogue, le** فَصْلٌ, **ont été omises par Ibnu-Mālik dans sa 'Alfiyyah, mais il en traite dans sa Kāfiyah. On les trouvera aussi au commencement de la deuxième partie de la Kāfiyah de 'Ibnu-l-Ḫājib, et dans le Mufaṣṣal de Zamaḫšariyy, à la suite du pronom. Comp. § 38 n. 1.**

Comp. § 49 et n. 3.

ٱللَّهُ *Ce que j'ai dit de mieux, moi et les prophètes d'avant moi, [est:] Il n'y a de divinité que Dieu.*

«Ce peut être un accusatif limitatif, ex.: وَٱلرَّكْبُ «أَسْفَلَ مِنْكُمْ, ou un génitif prépositionnel, ex.: ٱلْحَمْدُ «لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ, tous deux dépendants de مُسْتَقِرٌّ ou de «ٱسْتَقَرَّ sous-entendus.»

C'est-à-dire que l'énonciatif peut être un accusatif limitatif, comme dans: وَٱلرَّكْبُ أَسْفَلَ مِنْكُمْ *Alors que le caravane était plus bas que vous (c. 8. 43)*, ou un génitif prépositionnel, ex.: ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ *La louange est due à*[4] *Dieu le maître des mondes* (*c.* 1. *1*). Ces deux expressions sont alors dépendantes d'un mot nécessairement sous-entendu et qui pourrait être مُسْتَقِرٌّ [*est*] *établi*, ou bien ٱسْتَقَرَّ *s'établit*[5]). Le premier des deux sous-entendus a été choisi par la majorité des Basrites, pour cette raison que le sous-entendu lui-même

---

4) Pour les sens de لِ v. § 46 n. 4. Quant à رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ il qualifie essentiellement et absolument لِلَّهِ et n'intervient pas dans le rapport, à l'opposé de ce qui arrive dans ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ وَحْدَهُ où وَحْدَهُ qualifie لِلَّهِ dans les limites du rapport. v. § 79 n. 7.

5) La 'Alfiyyah dit: «en sous-entendant كَائِنٍ ou ٱسْتَقَرَّ (v. 124). Sajjā'iyy ajoute: «حَاصِلٌ ou tout autre mot de même sens,» c'est-à-dire exprimant l'existence en général et dont l'ellipse se rétablit sans difficulté. Ces mots ne sauraient même être exprimés, sauf par licence, comme aux v. v. 138, 484 de la 'Alfiyyah, sans ajouter à l'affirmation simple du rapport une idée de corroboration.

est réellement l'énonciatif, et que l'énonciatif dans la construction primitive est un nom simple. Le second a été choisi par 'Aǩfaj, Fārisiyy et Zamaǩjariyy, pour cette raison que le sous-entendu ici régit à l'accusatif, soit le limitatif réellement, soit le génitif prépositionnel virtuellement [6]); or le caractère primitif du régissant est d'être verbe [7]).

« **On n'énonce rien du concret au moyen d'un nom** « **de temps, et l'expression** أَللَّيْلَةَ ٱلْهِلَالُ **doit s'inter-** « **préter.** »

Le limitatif se divise en temporel et local, et le nom indépendant en essence, comme زَيْدٌ, عَمْرٌو, et accident, comme ٱلْقِيَامُ, ٱلْقُعُودُ *l'action de se lever (*ou *de s'asseoir).* Si donc le limitatif est local, il pourra servir d'énonciatif à un nom d'essence ou à un nom d'accident, ex.: [8]) زَيْدٌ أَمَامَكَ *Zayd*

---

6) V. § 31 n. 6.

7) Comp. § 34 n. 12. — Il n'est pas indifférent que ce soit un nom ou un verbe que l'on sous-entende, puisque dans le premier cas la proposition est nominale, et, dans le second, proposition à deux faces. v. § 63 et n. 6.

8) On pourrait dire aussi أَمَامُكَ *ton devant*, mais cette construction n'est pas toujours permise. Au contraire, bien que certains grammairiens prescrivent le nominatif quand l'énonciatif est indéterminé, أَلْقَوْمُ يَمِينٌ (sans adjonctif, car les deux constructions se pourraient أَلْقَوْمُ يَمِينٌ وَشِمَالٌ et أَلْقَوْمُ يَمِينًا وَشِمَالًا), beaucoup d'autres autorisent l'accusatif dans tous les cas, avec la construction étudiée dans l'article précédent. — Extrait de Sajjāʿiyy et autres.

est devant toi, et أَلْخَيْرُ أَمَامَكَ. Mais s'il est temporel il pourra seulement servir d'énonciatif à un nom d'accident, non pas à un nom d'essence, et l'on dira bien: أَلصَّوْمُ ٱلْيَوْمَ *Le jeûne est aujourd'hui*[9]), mais on ne pourrait dire: زَيْدٌ ٱلْيَوْمَ. Il faut interpréter par un équivalent les expressions qu'on pourrait trouver dans le langage des Arabes et qui en apparence seraient ainsi construites. C'est ainsi qu'ils disent: أَللَّيْلَةَ ٱلْهِلَالُ *Cette nuit, est la nouvelle lune*, phrase dans laquelle il y a ellipse d'un antécédent d'annexion, comme si l'on disait: أَللَّيْلَةَ طُلُوعُ ٱلْهِلَالِ *Cette nuit, est le lever de la nouvelle lune.*

«**Un nom régi au nominatif par un adjectif appuyé «sur une particule interrogative ou négative, peut «tenir lieu d'énonciatif. Ex.:** أَقَاطِنٌ قَوْمُ سَلْمَى, **et** مَا «مَضْرُوبٌ ٱلْعَمْرَانِ.»

40. Lorsque le nom indépendant est un adjectif appuyé sur une particule négative ou interrogative, on doit, avec le nominatif régi par lui, se passer de l'énonciatif. On dira: أَقَائِمٌ ٱلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd* [*sont-ils*] *levés?* et: مَا قَائِمٌ

---

9) **Dans le sens de:** *On jeûne aujourd'hui.* **On trouve au contraire** أَلْحَجُّ أَشْهُرٌ مَعْلُومَاتٌ *L'*[*époque du*] *pélerinage est quelques mois connus* (*c.* **2.** *193*). **Mais l'accusatif est préférable, sauf dans les cas comme:** أَلصَّوْمُ يَوْمٌ *Le jeûne est* [*d'*]*un jour.* **Voir la discussion de l'accident de flexion à employer, dans les notes de Yā'sīn sur le Tawḏīḥ ou de Ṣabbān sur 'Aȷmūniyy Alf. v. 125.**

آلزَّيْدَانِ *Les deux Zayd ne* [*sont*] *pas levés*; car آلزَّيْدَانِ est un sujet verbal de l'adjectif, et le discours se passe d'énonciatif, parce que l'adjectif à cette place est équivalent à un verbe. On voit en effet que le sens est: أَيَقُومُ آلزَّيْدَانِ, et: مَا يَقُومُ آلزَّيْدَانِ, et que l'on ne saurait rien énoncer d'un verbe; il en est de même du mot qui le remplace [1]). J'ai choisi à dessein les deux mots قَاطِنٌ et مَضْرُوبٌ pour exemples, afin de donner à entendre qu'il est indifférent que le qualificatif régisse au nominatif un sujet actif ou un sujet passif. Voici une citation, à l'appui de cette construction avec la particule négative:

خَلِيلَيَّ مَا وَافٍ بِعَهْدِى أَنْتُمَا   إِذَا لَمْ تَكُونَا لِى عَلَى مَنْ أُقَاطِعُ

O mes deux amis vous ne remplirez pas votre engagement envers moi, lorsque vous manquerez de m'assister contre ceux avec qui j'aurai rompu; et avec la particule interrogative:

أَقَاطِنٌ قَوْمُ سَلْمَى أَمْ نَوَوْا ظَعَنَا   إِنْ يَظْعَنُوا فَعَجِيبٌ عَيْشُ مَنْ قَطَنَ

Les gens de Salmā restent-ils, ou bien pensent-ils au départ? S'ils partent, étrange vie que celle de qui restera [2]).

---

1) Comp. § 90, 2⁰.

2) Exemples des autres adjectifs à régime verbale. 1⁰ Adjectif assimilé (§ 93): أَحَسَنٌ أَخُوكَ *Ton frère est-il beau?* 2⁰ Superlatif: مَا أَفْضَلُ مِنْكَ أَحَدٌ *Nul n'est meilleur que toi.* 3⁰ Le relatif employé adjectivement: أَقُرَشِىٌّ أَبُوكَ *Ton père est-il coreychite?* — Sajjāʿiyy. — Comparez le génitif prépositionnel et l'accusatif limitatif, لِى, عِنْدِى, qui ont aussi ce régime, § 34 n. 12 et § 82 n. 6.

« Il arrive que l'énonciatif est multiple comme dans: « وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلْوَدُودُ ; »

41. On peut attribuer à un nom indépendant un seul énonciatif, et c'est la construction naturelle, ex.: زَيْدٌ قَآئِمٌ, ou plus d'un, comme dans: وَهُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلْوَدُودُ ذُو ٱلْعَرْشِ ٱلْمَجِيدُ فَعَّالٌ لِمَا يُرِيدُ *C'est lui qui est le clément, celui qui aime, le maître du trône, le glorieux, faisant ce qu'il veut (c.* **85**. *14).* Certain grammairien a prétendu que l'énonciatif ne peut être multiple, et il a sous-entendu un nom indépendant devant chacun des énonciatifs hormis le premier, dans le verset précité, c'est-à-dire: هُوَ ٱلْوَدُودُ وَهُوَ ذُو ٱلْعَرْشِ. Mais tous sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas multiplicité dans les cas suivants: زَيْدٌ كَاتِبٌ وَشَاعِرٌ *Zayd est écrivain et poëte*, ٱلزَّيْدَانِ كَاتِبٌ وَشَاعِرٌ *Les deux Zayd sont, un poëte et un écrivain*, هٰذَا حُلْوٌ حَامِضٌ *Ceci est aigre-doux.* En effet il n'y a pas réellement là multiplicité d'énonciatif, parce que, dans le premier exemple, le premier mot de ce genre est l'énonciatif et l'autre adjoint à celui-ci, que, dans le second, chacune des deux personnes est l'objet d'une énonciation particulière, qu'enfin, dans le troisième, les deux énonciatifs n'en forment qu'un seul par le sens qui est en réalité: هٰذَا مُزٌّ *Ceci est acidulé.*

« Qu'il se met en avant, ex.: فِى ٱلدَّارِ زَيْدٌ **et:** أَيْنَ زَيْدٌ. »

La construction avec l'énonciatif avant le nom indépendant peut être permise ou nécessaire. Elle est permise dans: فِى

اَلدَّارِ زَيْدٌ et dans ces ex.: سَلَامٌ هِىَ *Elle est la paix* (c. **97**. 5); وَآيَةٌ لَهُمُ ٱللَّيْلُ *C'est un signe pour eux que la nuit* (c. **36**. 37). La raison pour laquelle on ne considère pas, dans ces deux versets, le premier terme comme indépendant et le second comme énonciatif, c'est que, dans cette hypothèse, le déterminé serait énoncé de l'indéterminé.

Elle est nécessaire dans les cas comme: فِى ٱلدَّارِ رَجُلٌ *Il y a un homme dans la maison;* أَيْنَ زَيْدٌ *Où est Zayd?* aussi dans la locution: عَلَى ٱلتَّمْرَةِ مِثْلُهَا زُبْدًا *En échange de la datte, même quantité de beurre.* La raison pour laquelle on doit mettre l'énonciatif en avant dans ces cas, c'est qu'en le mettant au second rang dans le premier exemple, il en résulterait la possibilité de le confondre avec un qualificatif, car c'est une tendance impérieuse que celle du nom indéterminé à se faire suivre d'un qualificatif qui le particularise, et, pour éviter cette incertitude, on a dû le mettre en avant [1]); dans le second exemple, on refuserait la première

---

1) Mais on pourrait dire: رَجُلٌ ظَرِيفٌ عِنْدِى *Il y a chez moi un homme poli*, parce que, dans ce cas, l'indéterminé se trouve particularisé par le qualificatif. Il faut savoir que toute expression composée, formant sens complet (§ 34 et n. 12), comme proposition, génitif prépositionnel ou accusatif limitatif, à la suite d'un nom indéterminé, le qualifie essentiellement et est virtuellement régie au même accident de flexion: au contraire, à la suite d'un nom déterminé elle est, ou énonciatif, et régie au nominatif, ou qualificatif accidentel (v. § 79 et n. 10), et régie à l'accusatif. A la suite d'un nom qui n'est ni entièrement déterminé, ni en-

place à une expression initiale qui est l'interrogatif; dans le troisième enfin on ferait rapporter le pronom à un nom, placé après lui de fait et de droit [2]).

«**Chacun des deux termes, nom indépendant ou «énonciatif, peut être supprimé, comme dans** سَلَامٌ «قَوْمٌ مُنْكَرُونَ, c'est-à-dire: عَلَيْكُمْ أَنْتُمْ.»

Chacun des deux termes, nom indépendant ou énonciatif, peut être supprimé s'il se trouve quelque indice qui le rappelle. Voici un exemple de la suppression du premier: أَفَأُنَبِّئُكُمْ بِشَرٍّ مِنْ ذَٰلِكُمُ ٱلنَّارُ *Vous annoncerai-je quelque chose de plus terrible que cela:* [*c'est*] *le feu* (c. **22**. *71*), c'est-à-dire: هِيَ ٱلنَّارُ, de même: سُورَةٌ أَنْزَلْنَاهَا [*Ceci est*] *un chapitre que nous avons fait descendre* (c. **24**. *1*), c'est-à-dire هٰذِهِ سُورَةٌ; et du second: أُكُلُهَا دَآئِمٌ وَظِلُّهَا *Ses fruits durent toujours ainsi que son ombrage* (c. **13**. *35*), c'est-à-dire: وَظِلُّهَا دَآئِمٌ; de même: أَأَنْتُمْ أَعْلَمُ أَمِ ٱللّٰهُ *Est-ce vous qui êtes le mieux instruits, ou Dieu* (c. **2**. *134*)? c'est-à-dire أَمِ ٱللّٰهُ أَعْلَمُ. Ces deux suppressions se trouvent réunies dans le passage suivant: سَلَامٌ قَوْمٌ مُنْكَرُونَ *Salut! [Vous êtes] des*

---

tièrement indéterminé, le qualificatif composé peut être accidentel ou essentiel.

2) Dans le cas du premier exemple, ou devrait dire, avec une proposition à la place du terme prépositionnel, قَصَدَكَ غُلَامُهُ رَجُلٌ [*Il y a*] *un homme dont le serviteur te cherchait* (ex. de 'Ajmūniyy Alf. v. 134). Dans cette phrase le pronom se rapporte à un nom, placé après lui de fait mais non de droit, puisqu'il y a inversion. Comp. la place du sujet verbal § 58.

gens inconnus [3]) (*c.* **51**. *25*); dans lequel سَلَامٌ est un nom indépendant dont l'énonciatif sous-entendu est عَلَيْكُمْ, et قَوْمٌ est l'énonciatif d'un nom indépendant sous-entendu, أَنْتُمْ.

«On doit supprimer l'énonciatif avant la proposi- «tion correspondante à لَوْلَا et à une expression par- «ticulière au serment, avant le qualificatif accidentel «impropre à servir d'énonciatif, et après وَ expri- «mant clairement l'accompagnement. Ex. 1°: لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ»; 2°: لَعَمْرُكَ لَأَفْعَلَنَّ; 3°: ضَرْبِى زَيْدًا قَآئِمًا; 4°: «كُلُّ رَجُلٍ وَضَيْعَتُهُ.»

42. L'énonciatif doit être supprimé dans quatre cas.

1°. Avant la proposition correspondante à لَوْلَا, ex.: لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ *Sans vous nous aurions été croyants* (*c.* **34**. *30*), c'est-à-dire: لَوْلَا أَنْتُمْ صَدَدتُّمُونَا عَنِ ٱلْهُدَى *Si vous ne nous aviez pas détournés de la direction*, comme l'indique le passage à la suite: أَنَحْنُ صَدَدْنَاكُمْ عَنِ ٱلْهُدَى بَعْدَ إِذْ جَآءَكُمْ *Est-ce nous qui vous avons détournés de la direction après que vous l'avez eu reçue.*

2°. Avant la proposition correspondante à une expression particulière au serment, ex.: لَعَمْرُكَ إِنَّهُمْ لَفِى سَكْرَتِهِمْ يَعْمَهُونَ *[Par] ta vie! dans leur ivresse ils étaient égarés* (*c.* **15**. *72*), c'est-à-dire: لَعَمْرُكَ يَمِينِى (ou قَسَمِى) *Ta vie est mon serment.* J'ai prescrit que cette expression désignât clairement un

---

3) Si قَوْمٌ était un vocatif, il serait inflexibilisé en *u*, et le qualificatif de ce nom, déterminé par l'appel, devrait avoir l'article. Il ne peut non plus être nom indépendant, puisqu'il est indéterminé.

serment pour exclure les expressions comme celle-ci: عَهْدُ ٱللّٰهِ qui tantôt s'emploie pour le serment et tantôt autrement. On dit en jurant: عَهْدُ ٱللّٰهِ لَأَفْعَلَنَّ *L'engagement* [*en est pris*] *envers Dieu, oui je le ferai*, et sans jurer: عَهْدُ ٱللّٰهِ يَجِبُ ٱلْوَفَآءُ بِهِ *L'engagement pris envers Dieu est un engagement qu'il faut tenir.* Aussi est-il permis d'y exprimer l'énonciatif et l'on dit: عَلَيَّ عَهْدُ ٱللّٰهِ *L'engagement envers Dieu* [*en est*] *à ma charge.*

3°. Avant un qualificatif accidentel qui ne pourrait servir d'énonciatif au nom indépendant, ex.: ضَرْبِى زَيْدًا قَآئِمًا [*C'est*] *levé* [*que*] *mes coups atteindront Zayd.* La construction primitive était: ضَرْبِى زَيْدًا حَاصِلٌ إِذَا كَانَ قَآئِمًا *Mon action de frapper Zayd* [*doit arriver quand il se trouvera*] *levé.* حَاصِلٌ est énonciatif, إِذَا [1]) limitatif de celui-ci, ayant pour complément annectif كَانَ attributif [2]), dont le sujet verbal est im-

---

1) On sous-entend إِذْ كَانَ pour le passé. V. § 86 n. 2.

2) Aussi l'ai-je traduit par *se trouver.* Il y a encore d'autres manières d'analyser cette construction elliptique. Dans toutes, l'accusatif tenant lieu d'attribut est qualificatif accidentel, non énonciatif de كَانَ incomplet sous-entendu, 1° parce qu'il ne se rencontre jamais qu'indéterminé et dérivé de l'infinitif (supposé racine), or ce sont deux caractères du qualificatif accidentel (§ 79), 2° parce qu'il peut se trouver à sa place une proposition qualificative accidentelle, comme dans ces paroles du Prophète: أَقْرَبُ مَا يَكُونُ ٱلْعَبْدُ مِنْ رَبِّهِ وَهُوَ سَاجِدٌ *Le plus près que le fidèle soit de son Seigneur, c'est lorsqu'il est prosterné.* — On peut voir, dans le Tawḏīḥ complété et dans 'Aǰmūniyy, Alf. v. 141, ces deux raisons, reproduites du fils d'Ibnu-Mālik.

plicite et se rapporte à l'objet verbal de l'infinitif; قَـآئِمًا qualificatif accidentel de ce pronom. Il ne convient pas ici que le qualificatif accidentel puisse servir d'énonciatif au nom indépendant, et l'on ne saurait dire ضَرْبِى قَـآئِمٌ car l'action de *frapper* ne peut se qualifier de *levée*. Il en est de même dans: أَكْثَرُ شَرْبِى السَّوِيقَ مَلْتُوتًا *Le plus que je boive de sawīq c'est bien remué*, et: أَخْطَبُ مَا يَكُونُ ٱلْأَمِيرُ قَـآئِمًا *Le plus éloquent que soit l'émir, c'est levé*[3]). C'est comme s'il y avait: .... حَاصِلٌ إِذَا كَانَ مَلْتُوتًا *arrive quand il se trouve bien remué*, et: .... إِذَا كَانَ قَـآئِمًا *quand il se trouve levé*. C'est ainsi qu'il faut procéder partout.

4°. Après la particule وَ exprimant l'accompagnement manifeste, ex.: كُلُّ رَجُلٍ وَضَيْعَتُهُ *Tout homme est attaché à sa profession*, c'est-à-dire: كُلُّ رَجُلٍ مَعَ ضَيْعَتِهِ مَقْرُونَانِ *Tout homme avec sa profession forme un couple*, et ce qui indique l'accouplement c'est le sens d'accompagnement qui se trouve dans la particule وَ.

---

3) En français, non plus on ne pourrait pas dire que *levé* est l'attribut de *ce*, pronom neutre de la nature du فَصْل (§ 38 n. 1), qui rappelle le sujet: *le plus éloquent*, et ses compléments. — Une remarque due à 'Ibnu-ʿUsfūr c'est que ce qualificatif accidentel joue ici le rôle de l'accusatif limitatif (susceptible, comme on l'a vu, de servir d'énonciatif), et que قَآئِمًا pourrait se remplacer par وَقْتَ قِيَامِهِ. Tawḍīḥ complété. — Le nom indépendant ici équivaut à أَخْطَبُ أَكْوَانِ ٱلْأَمِيرِ *Le plus éloquent des états de l'émir*. § 34 n. 1.

SUPPRESSION DE L'INDÉPENDANCE.

«Les agents qui font abroger la règle du nom in-«dépendant et de l'énonciatif sont de trois espèces:»

«A كَانَ, أَمْسَى, أَصْبَحَ, أَضْحَى, ظَلَّ, بَاتَ, صَارَ, لَيْسَ, **«**مَا زَالَ, مَا فَتِئَ, مَا ٱنْفَكَّ, مَا بَرِحَ, مَا دَامَ, **qui régissent «au nominatif le nom indépendant, appelé leur *nom*, «et à l'accusatif l'énonciatif appelé leur *énonciatif*, «ex.:** وَكَانَ رَبُّكَ قَدِيرًا. **»**

43. Le mot نَوَاسِخُ [1]) est le pluriel de نَاسِخٌ, qui, dans le langage ordinaire dérive de نَسْخٌ avec le sens de إِزَالَةٌ. On dit: نَسَخَتِ ٱلشَّمْسُ ٱلظِّلَّ quand le soleil a mis fin à l'ombre. En langage technique on appelle ainsi les mots qui empêchent d'appliquer la règle du nom indépendant et de l'énonciatif.

Ils sont de trois espèces: A) ceux qui régissent le nom indépendant au nominatif et l'énonciatif à l'accusatif, et qui

---

1) On dit: نَوَاسِخُ ٱلْاِبْتِدَاءِ.

sont les mots de la famille de كَانَ; B) ceux qui régissent le premier de ces deux termes à l'accusatif et le second au nominatif, et qui sont les mots de la famille de إِنَّ; C) ceux qui régissent les deux termes à l'accusatif, et qui sont les mots de la famille de ظَنَّ.

Avec les mots de la famille de كَانَ la première expression régie est dite *nom* ou *sujet verbal*, et la seconde *énonciatif* ou *objet verbal;* avec ceux de la famille de إِنَّ la première expression régie est dite *nom* et la seconde *énonciatif;* avec ceux de la famille de ظَنَّ, la première expression régie est dite *premier objet* et la seconde *deuxième objet.*

En ce qui concerne la famille de كَانَ elle se compose de treize mots qui se partagent en trois classes:

1⁰. Ceux qui régissent le nom indépendant au nominatif et l'énonciatif à l'accusatif sans condition. Ils sont au nombre de huit: كَانَ *être*, أَمْسَى *être au soir*, أَصْبَحَ *être à l'aube*, أَضْحَى *être au matin*, ظَلَّ *être pendant le jour*, بَاتَ *être pendant la nuit* [2]), صَارَ *devenir*, لَيْسَ *n'être pas* [3]).

2⁰. Ceux qui ont ce même régime sous condition d'être précédés d'une négative ou de l'analogue. Ils sont au nombre de quatre: زَالَ, بَرِحَ, فَتِئَ, ٱنْفَكَّ *cesser d'être.* Exemple avec

---

2) C'est-à-dire, avec tous ces mots, *être* (*quelque chose*) *à tel moment*, ces verbes incomplets n'ajoutant au rapport de sujet à attribut qu'une idée de temps.

3) *Dans le présent*, à moins que le temps ne soit fixé autrement. Ibnu-ʿAqīl.

la négation: وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ *Mais ils ne cesseront de différer entre eux* (c. **11**. *120*), et لَنْ نَبْرَحَ عَلَيْهِ عَاكِفِينَ *Nous ne cesserons de l'adorer* (c. **20**. *93*). Exemples avec l'analogue de la négation, savoir la défense:

صَاحِ شَمِّرْ وَلَا تَزَلْ ذَاكِرَ ٱلْمَوْ تِ فَنِسْيَانُهُ ضَلَالٌ مُبِينٌ

Ami[4]), *ceins-toi, et ne cesse de te rappeler la mort. L'oublier serait un égarement manifeste;* et la prière:

أَلَا يَا ٱسْلَمِي دَارَ مَيَّ عَلَى ٱلْبِلَى وَلَا زَالَ مُنْهَلًّا بِجَرْعَائِكِ ٱلْقَطْرُ

Oh! oui, puisses-tu, maison de Mayy[5]) *échapper à la ruine, et la pluie ne cesser d'arroser ta lande!*

3°. Un seul, qui a aussi ce régime, sous condition d'être précédé de مَا de la locution infinitive avec sens limitatif, c'est-à-dire دَامَ; ex.: وَأَوْصَانِي بِٱلصَّلَاةِ وَٱلزَّكَاةِ مَا دُمْتُ حَيًّا *Il m'a recommandé de prier et faire l'aumône tant que je vivrai* (c. **19**. *32*), c'est-à-dire: مُدَّةَ دَوَامِي حَيًّا [*pendant*] *la période de ma durée comme vivant.* Cette particule a été nommée مَا de la locution infinitive parce que l'on peut supposer à sa place un infinitif, comme ici دَوَام, et, avec sens

---

4) Pour صَاحِبُ; voir le vocatif adouci § 72. On pourrait dire صَاحُ.

5) Nom propre comme هِنْد, semi-flexible préférablement: وَٱلْمَنْعُ أَحَقُّ, Alf. v. 665. V. aussi § 114. La mesure ne s'y oppose pas ici. Les grammairiens font toujours هِنْدٌ parfaitement flexible, comme pendant à زَيْدٌ dans les exemples.

limitatif, parce qu'on peut supposer à sa place un nom limitatif, comme ici مُدَّةً.

«L'énonciatif peut se placer au milieu, comme «dans: فَلَيْسَ سَوَآءٌ عالِمٌ وَجَهُولُ.»

44. Il est permis dans ce chapitre de placer l'énonciatif entre le nom et le verbe, de même qu'il est permis, au chapitre du sujet verbal, de faire précéder ce terme de l'objet. Ex.: وَكَانَ حَقًّا عَلَيْنَا نَصْرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ *Il était de notre devoir d'assister les croyants* (c. **30**. *46*) et: أَكَانَ لِلنَّاسِ عَجَبًا أَنْ أَوْحَيْنَا *Etait-il donc étonnant pour les hommes que nous eussions inspiré* (c. **10**. *2*), de même, en suivant la leçon de Ḫamzah et Ḫafṣ: لَيْسَ ٱلْبِرَّ أَنْ تُوَلُّوا وُجُوهَكُمْ *Ce n'est pas la piété que de tourner vos visages* (c. **2**. *172*), avec ٱلْبِرَّ à l'accusatif. Le poëte a dit:

سَلِى إِنْ جَهِلْتِ ٱلنَّاسَ عَنَّا وَعَنْهُمُو فَلَيْسَ سَوَآءٌ عَالِمٌ وَجَهُولُ

Si tu ne nous connais pas, renseigne-toi sur nous et sur eux; car cela ne se vaut pas, savoir et ignorer. Et un autre:

لَا طِيبَ لِلْعَيْشِ مَا دَامَتْ مُنَغَّصَةً لَذَّاتُهُ بِٱدِّكَارِ ٱلْمَوْتِ وَٱلْهَرَمِ

Point d'agrément dans la vie, tant que ses jouissances restent troublées par la pensée de la mort et de la décrépitude [1]). On rapporte qu'Ibnu-Durustūyiah défendait que l'on avançât ainsi l'énonciatif de لَيْسَ, et 'Ibnu-Muʿṭī, dans sa 'Alfiyyah, le défend pour l'énonciatif de دَامَ. Mais ces deux opinions ont contre elles les citations qui précédent et d'autres encore.

1) **Voir une autre analyse de ce vers § 65 n. 6.**

« L'énonciatif peut aussi se placer en avant, excepté « avec دَامَ et لَيْسَ. »

L'énonciatif peut se trouver placé de trois façons: après le verbe et le nom de celui-ci, et c'est la construction primitive, ex.: وَكَانَ رَبُّكَ قَدِيرًا *Ton seigneur* [*en cela*] *a été puissant* (*c.* **25**. *56*); entre le verbe et son nom, ex.: وَكَانَ حَقًّا عَلَيْنَا نَصْرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ; deux constructions expliquées précédemment; et enfin en avant du verbe et de son nom, ex.: عَالِمًا كَانَ زَيْدٌ *Instruit était Zayd.* Ce qui indique que cette dernière construction est possible, c'est le passage: أَهَـٰٓؤُلَآءِ إِيَّاكُمْ كَانُوا يَعْبُدُونَ *Est-ce que ce sont ceux-ci qui de vous étaient adorateurs* (*c.* **34**. *39*). En effet إِيَّاكُمْ est objet verbal de يَعْبُدُونَ et il est placé avant كَانَ [2]). Or l'avancement du mot régi avertit que son régissant pourrait être avancé.

Cette construction est défendue avec لَيْسَ et دَامَ.

D'abord, en ce qui concerne l'énonciatif de دَامَ, tout le monde est d'accord à ce sujet. En effet quand vous dites: لَا أَصْحَبُكَ مَا دَامَ زَيْدٌ صَدِيقَكَ *Je n'irai pas avec vous tant que Zayd sera votre ami*, si vous mettez l'énonciatif en avant de مَا دَامَ il en résultera avancement d'une expression régie par la *liaison*, en avant du *mot-conjoint* [3]), car le مَا est une particule-conjointe équivalente à un infinitif, comme

2) Comp. § 58.

3) Voir la particule-conjointe § 34 n. 1.

nous l'avons vu [4]); et si vous mettez ce même énonciatif seulement en avant de دَامَ, non de مَا, il en résultera séparation entre la particule-conjointe et sa conjonctive, ce qui n'est pas permis. On ne dirait pas: عَجِبْتُ مِمَّا زَيْدًا تَصْحَبُهُ *Je m'étonnai de ce que vous accompagniez Zayd;* cela n'est permis qu'avec le nom-conjoint, autre que أَلْ, car on dit: جَآءَنِي ٱلَّذِى زَيْدًا ضَرَبَ *Celui qui Zayd frappa* [5]), *vint à moi*, mais on ne pourrait, dans la phrase: جَآءَ ٱلضَّارِبُ زَيْدًا *Celui qui frappa (frappe* ou *frappera) Zayd*, *vint*, mettre زَيْدًا en avant de ضَارِبُ.

En ce qui concerne l'énonciatif de لَيْسَ, la même construction serait défendue, d'après l'opinion des Coufites, de Mubarrad et d'Ibnu-s-sarrāǰ, qui est la plus juste, car on ne pourrait citer d'exemple analogue à: ذَاهِبًا لَسْتُ *Je ne suis pas sur mon départ*, et aussi parce que c'est un verbe inconjugable, comme عَسَى qui, de l'avis de tous, ne peut être précédé par son énonciatif [6]). Fārisiyy et 'Ibnu J̌inniyy ont admis que cette inversion soit permise en arguant de l'indi-

4) V. § 43. 3°.

5) On pourrait rendre par le passif en français cette inversion dont l'objet est de mettre Zayd en évidence. En ce qui concerne le cas précédent notre langue serait moins rigoureuse, car on dirait: *Je m'étonnai que de Z. vous vous fissiez le compagnon.*

6) Voici la règle du régime de عَسَى et كَادَ, omise par l'Auteur: « Comme كَانَ sont كَادَ et عَسَى, mais il se présente rarement autre chose qu'un futur comme leur servant d'énonciatif. Il est très-rare que ce terme se trouve sans أَنْ après عَسَى; quant à كَادَ, la règle avec lui est renversée. » 'Alfiyyah v. 164.

cation fournie par le passage: أَلَا يَوْمَ يَأْتِيهِمْ لَيْسَ مَصْرُوفًا عَنْهُمْ *N'est-il pas vrai que, le jour où il leur viendra, il ne pourra en être détourné* (c. **11**. *11*), dans lequel يَوْمَ dépend de مَصْرُوفًا [7]) et précède cependant لَيْسَ. Or l'avancement du mot régi est un avertissement de ce que son régissant pourrait être avancé. La réponse à cela c'est que les Arabes se permettent avec les limitatifs des constructions qu'ils ne se permettent pas avec d'autres mots [8]). Sîbawayh, d'après ce que l'on cite de lui, a successivement autorisé et défendu cette construction.

«Une règle particulière aux cinq premiers c'est «qu'ils s'emploient comme synonymes de صَارَ;»

45. On peut employer كَانَ, أَمْسَى, أَصْبَحَ, أَضْحَى et ظَلَّ avec le sens de صَارَ *devenir*, ex.: وَبُسَّتِ ٱلْجِبَالُ بَسًّا فَكَانَتْ هَبَآءً مُنْبَثًّا وَكُنْتُمْ أَزْوَاجًا ثَلَاثَةً *Que les montagnes seront entièrement broyées* et se réduiront *en tourbillons de poussière, que vous* serez mis *en trois doubles troupes* (c. **56**. *5*); فَأَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا *Et que, grâce à lui vous êtes devenus frères* (c. **3**. *98*); ظَلَّ وَجْهُهُ مُسْوَدًّا *Son visage s'assombrit* (c. **16**. *60*); le poëte a dit:

أَمْسَتْ خَلَآءً وَأَمْسَى أَهْلُهَا ٱحْتَمَلُوا أَخْنَى عَلَيْهَا ٱلَّذِى أَخْنَى عَلَى لُبَدِ

Elle est devenue déserte, ses habitants ont émigré, et elle a

---

7) Comme accusatif limitatif. V. § 86 n. 2. Il a pour complément la proposition suivante, qui est virtuellement au génitif.

8) Comp. §§ 47 (Texte du précis); 50; 88, 8°.

été frappée par celui qui frappa Lubad[1]); et un autre:
أَضْحَى يُمَزِّقُ أَثْوَابِى وَيَضْرِبُنِى أَبَعْدَ شَيْبِى يَبْغِى عِنْدِىَ ٱلْأَدَبَا
Il s'est mis[2]) *à déchirer mes vêtements et à me frapper. Se serait-il donc mis en tête de m'éduquer, maintenant que mes cheveux ont blanchi?*

«**A tous ceux qui sont autres que** لَيْسَ, فَتِئَ **et** زَالَ,
«**c'est qu'ils peuvent être complets, c'est-à-dire se**
«**passer d'énonciatif; ex.:** وَإِنْ كَانَ ذُو عُسْرَةٍ فَنَظِرَةٌ إِلَى
«مَيْسَرَةٍ; — فَسُبْحَانَ ٱللّٰهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ; —
«خَالِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ ٱلسَّمٰوَاتُ وَٱلْأَرْضُ;»

C'est-à-dire que les verbes de cette classe, autres que فَتِئَ, زَالَ et لَيْسَ, ont cela de particulier de pouvoir s'employer comme complets, ce qui signifie qu'ils se contentent alors de régir un nominatif[3]), sans accusatif, ex.: وَإِنْ كَانَ ذُو عُسْرَةٍ فَنَظِرَةٌ إِلَى مَيْسَرَةٍ *Et s'il y a quelqu'un de gêné, qu'on*

---

1) Nom du septième vautour de Locman; celui-ci en éleva sept, dont chacun vécut quatre-vingts ans, et il mourut avec le dernier. Ce vers est cité dans le Sihāh, avec أَضْحَتْ au lieu de أَمْسَتْ, sous خَنَا, dont le dérivé أَخْنَى est donné comme synonyme de أَفْحَشَ et, avec ٱلدَّهْرُ pour sujet, de أَهْلَكَ. La métaphore serait traduisible en français au moyen d'un mot que la pruderie a exclu de nos dictionnaires.

2) L'énonciatif de أَضْحَى est la proposition verbale يُمَزِّقُ qui est virtuellement à l'accusatif.

3) Qui n'est plus *leur nom* mais un véritable sujet verbal.

attende qu'il soit dans l'aisance (*c.* **2**. *280*); فَسُبْحَانَ ٱللَّهِ حِينَ تُمْسُونَ وَحِينَ تُصْبِحُونَ *Celebrez donc Dieu quand vous vous trouvez au soir et quand vous vous trouvez au matin* (*c.* **30**. *16*); خَالِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ ٱلسَّمَوَاتُ وَٱلْأَرْضُ *Y restant éternellement, tant que dureront les cieux et la terre* (*c.* **11**. *109*); le poëte a dit:

تَطَاوَلَ لَيْلُكَ بِٱلْأَثْمُدِ وَنَامَ ٱلْخَلِيُّ وَلَمْ تَرْقُدِ
وَبَاتَ وَبَاتَتْ لَهُ لَيْلَةٌ كَلَيْلَةِ ذِى ٱلْعَائِرِ ٱلْأَرْمَدِ

La nuit te sembla longue à 'Atmud; l'heureux reposait, mais tu ne dormis pas. — Il y coucha, et sa compagne fut une nuit telle que la nuit de l'œil chassieux[4] *qu'un fétu tourmente.*

L'explication que nous avons donnée du mot *complet* est la vraie; mais d'après le plus grand nombre des Basrites, ce mot signifierait que les verbes en question expriment les deux idées d'attribut et de temps. Le même désaccord existe sur la raison de l'appellation d'*incomplet*, relative au verbe qui régit l'énonciatif à l'accusatif. D'après l'explication que nous avons choisie, ce verbe serait dit incomplet parce que le nominatif régi par lui ne lui suffit pas; mais, suivant le plus grand nombre, ce serait parce que dans ce cas il a

4) Le dernier mot du vers qualifie ذى *l'homme à* . . . . . On explique بَاتَتْ لَهُ par أَقَامَتْ لَهُ (Yā'sīn, notes sur le Tawdīh); ou par صَارَتْ لَهُ avec لَهُ pour énonciatif, le premier بَاتَ étant seul complet (Sabbān, notes sur 'Ajmūniyy). La traduction ne rend aucune de ces deux nuances.

perdu l'idée d'attribut pour n'en plus exprimer d'autre que celle de temps. La première est la vraie [5]).

«A كَانَ, qu'il peut être intercalé explétivement, «comme dans: مَا كَانَ أَحْسَنَ زَيْدًا,»

Le verbe كَانَ en arabe peut se présenter sous trois aspects: 1° incomplet, et alors il régit nécessairement un nominatif et un accusatif, comme وَكَانَ رَبُّكَ قَدِيرًا; 2° complet, et alors il ne lui faut plus qu'un nominatif, sans accusatif, comme وَإِنْ كَانَ ذُو عُسْرَةٍ; 3° enfin explétif, et alors il ne lui faut ni nominatif ni accusatif.

Pour être explétif, il faut qu'il satisfasse à deux conditions; la première est d'avoir la forme du passé, et la seconde d'être intercalé entre deux expressions inséparables, autres que la préposition et son complément; ex.: مَا كَانَ أَحْسَنَ زَيْدًا *Que Zayd est donc beau!* La construction primitive a été: مَا أَحْسَنَ زَيْدًا *Que Zayd est beau!* puis on a ajouté كَانَ entre مَا et le verbe admiratif. Et par *explétif* je n'entends pas que dans cet état il n'exprime aucun sens, mais seulement qu'il ne s'y trouve pas pour exprimer le rapport de sujet à attribut [6]).

---

5) Le débat porte seulement sur la raison des deux appellations, non sur la signification de ces sortes de verbes, qui est bien attributive, avec double idée d'attribut et de temps pour les premiers, et non attributive, avec idée unique de temps pour les seconds.

6) Ce terme d'explétif زَائِدَة est diversement expliqué par les grammairiens qui s'accordent seulement sur ce que كَانَ زَائِدَة ne

«Qu'on retranche le nūn de son futur apocopé «ailleurs qu'à la pause, s'il ne se rencontre pas avec «lui une muette ou un pronom suffixe à l'accusatif,»

46. Le verbe كَانَ se distingue par plusieurs particularités, dont l'une est de pouvoir être explétif, comme on l'a vu, et dont une autre consiste en ce que sa finale peut être retranchée. Cela ne peut arriver qu'à cinq conditions: 1° que ce verbe soit sous la forme du futur, 2° qu'il soit apocopé 3° qu'il ne soit pas à la pause, 4° et 5° qu'il ne soit pas immédiatement suivi d'un pronom à l'accusatif ou d'une muette. Ex.: وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا *Et je n'ai pas été adultère*[1] *(c.* **19**. *20)*; la forme primitive était أَكُونُ; on a d'abord retranché l'*u* à cause de l'agent d'apocopé, puis le wāw à cause de la rencontre des deux muettes, puis enfin le nūn, par abréviation, et cette dernière suppression est permise, tandis que les deux premières sont obligatoires. On ne pourrait retrancher ce nūn dans des cas comme: لَمْ يَكُنِ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ ٱلْكِتَابِ *Les infidèles, parmi les gens des Ecritures, n'ont.... (c.* **98**. *1)*, parce qu'il y est immédiatement suivi d'une muette, qu'il prend

---

régit pas l'accusatif. Le S̱iḥāḥ cite زَيْدٌ كَانَ مُنْطَلِقٌ où le sens de كَانَ est seulement la corroboration. S̱abbān dit cependant, 'Alf. V. 154, que le plus grand nombre le regardent comme exprimant encore là l'idée de temps passé.

1) Au féminin. Sur le genre dans les فعيل, les فعول etc., v. 'Alfiyyah v. v. 466 et 760.

un *i* pour cette raison, et que, renforcé par cette voyelle, il se refuse à la suppression; — non plus dans des cas comme: إِنْ يَكُنْهُ فَلَنْ تُسَلَّطَ عَلَيْهِ *S'il l'est, tu ne saurais être investi d'autorité sur lui* (Ḥadīṯ), parce qu'il y est suffixé du pronom à l'accusatif, et que les pronoms ramènent les mots à leur forme naturelle [2]; — non plus à la pause, ainsi que le dit expressément 'Ibnu-Qarūf, et cela avec raison, car le verbe à la pause, quand il a perdu de ses consonnes, au point qu'il ne lui en reste plus qu'une ou deux, doit être suffixé du hā' du silence, comme dans les exemples cités par le même, عِهْ [3]) et لَمْ يَعِهْ, car لَمْ يَكُ est dans les mêmes conditions que لَمْ يَعِ; mais alors il est plus juste de lui rendre sa consonne primitive pour faire la pause, que de faire celle-ci avec l'addition d'une autre consonne. Et que l'on ne dise pas qu'il devrait en être ainsi avec لَمْ يَعِ, car ici la restitution du yā' entraînerait la suppression du régime de l'agent d'apocopé, ce qui n'a pas lieu dans لَمْ يَكُنْ, où l'agent d'apocopé exige seulement la suppression de l'*u*, non pas celle du nūn, comme nous l'avons expliqué.

«Et qu'on le supprime, soit seul, en compensant «cette suppression par مَا dans les cas comme: أَمَّا «أَنْتَ ذَا نَفَرٍ, soit avec son nom, comme dans: إِنْ «خَيْرًا فَخَيْرٌ et إِلْتَمِسْ وَلَوْ خَاتَمًا مِنْ حَدِيدٍ.»

2) V. § 118. De même لَمْ يَقُولُوا, قَاضِيهِ.

3) Impératif de وَعَى.

Parmi les caractères particuliers de كَانَ il y a encore celui-ci, que ce verbe peut se supprimer, et cela peut arriver de deux façons: il peut en effet se supprimer tout seul, avec maintien de son nom et de son énonciatif et avec compensation au moyen de مَا, ou se supprimer avec son nom, l'énonciatif étant maintenu, et sans aucune compensation.

La première suppression a lieu après أَنْ de la locution infinitive, partout où un verbe exprime la cause par rapport à un autre verbe, comme quand on dit: أَمَّا أَنْتَ مُنْطَلِقًا ٱنْطَلَقْتُ *Comme tu partais, je suis parti.* On a commencé par dire: إِنْطَلَقْتُ لِأَنْ كُنْتَ مُنْطَلِقًا; puis on a fait passer لِ et ce qui la suit, avant le verbe, à cause de l'importance qu'on y attachait ou pour rendre ce complément exclusif[4]), et la phrase est devenue: لِأَنْ كُنْتَ مُنْطَلِقًا ٱنْطَلَقْتُ. Ensuite on a supprimé la préposition pour abréger, ainsi que cela se fait régulièrement[5]) avec أَنْ, comme dans: فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَنْ يَطَّوَّفَ بِهِمَا *Et il n'y a aucun péché pour lui [à ce]*

---

4) L'*attribution exclusive* اِخْتِصَاص, dont il est question ici, s'applique à l'inversion qui met le complément en évidence, non à لِ. D'ailleurs cette préposition peut signifier, d'après le Muǧnī, 1° la convenance: اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ; 2° l'attribution: هٰذَا ٱلْحَصِيرُ لِلْجَامِعِ; 3° le domaine: لَهُ مَا فِي ٱلسَّمٰوَاتِ وَٱلْأَرْضِ (*c.* 2. *110*) .... 6° le mobile, comme ici; en tout vingt-deux sens. Comp. § 25.

5) Voir la règle § 68 n. 1.

qu'il en fasse le tour (c. 2. 153), c'est-à-dire: فِي أَنْ يَطَّوَّفَ بِهِمَا. Ensuite on a supprimé كَانَ encore par abréviation et le pronom [6]) est devenu séparé, ce qui a fait أَنْ أَنْتَ. Alors on a ajouté مَا par compensation, et il en est résulté أَنْ مَا أَنْتَ. Enfin le nūn s'est assimilé au mīm, أَمَّا أَنْتَ. C'est ainsi que ʿAbbās fils de Mirdās a dit:

أَبَا خُرَاشَةَ أَمَّا أَنْتَ ذَا نَفَرٍ فَإِنَّ قَوْمِي لَمْ تَأْكُلْهُمُ ٱلضَّبُعُ

Abu-Qurāǰah, puisque tu es chef d'une nombreuse famille....

Eh! mais les miens n'ont pas été dévorés par les hyènes (ou *les années stériles)*. La tournure primitive était لِأَنْ كُنْتَ, puis elle s'est modifiée comme nous l'avons dit.

La deuxième suppression a lieu après les particules conditionnelles إِنْ et لَوْ. a) Un exemple après إِنْ est cette locution populaire: اَلْمَرْءُ مَقْتُولٌ بِمَا قَتَلَ بِهِ إِنْ سَيْفًا فَسَيْفٌ وَإِنْ خَنْجَرًا فَخَنْجَرٌ *L'homme périra par ce avec quoi il a tué: [par] un sabre, si [c'est] un sabre, et [par] un poignard, si [c'est] un poignard;* et cette autre: اَلنَّاسُ مَجْزِيُّونَ بِأَعْمَالِهِمْ إِنْ خَيْرًا فَخَيْرٌ وَإِنْ شَرًّا فَشَرٌّ *Les hommes auront une rétribution analogue à ce qu'ils auront fait: du bien, si c'est du bien, et du mal, si c'est du mal.* Le poëte a dit:

لَا تَقْرُبَنَّ ٱلدَّهْرَ آلَ مُطَرِّفٍ إِنْ ظَالِمًا أَبَدًا وَإِنْ مَظْلُومًا

En aucun temps, n'approche des gens de Mutarrif, ni comme persécuteur, à tout jamais, ni comme persécuté. C'est-à-dire:

---

6) C'est-à-dire le suffixe تَ de كُنْتَ (= كَانَ أَنْتَ).

إِنْ كَانَ مَا قُتِلَ بِهِ سَيْفًا فَٱلَّذِى يُقْتَلُ بِهِ سَيْفٌ; puis: إِنْ كُنْتَ ظَالِمًا وَإِنْ; et enfin: إِنْ كَانَ عَمَلُهُمْ خَيْرًا فَجَزَآؤُهُمْ خَيْرٌ كُنْتَ مَظْلُومًا. — b) Un exemple après لَوْ est cette parole du Prophète: إِلْتَمِسْ وَلَوْ خَاتَمًا مِنْ حَدِيدٍ *Demande, ne serait-ce qu'un anneau de fer*, et ce vers:

لَا يَأْمَنِ ٱلدَّهْرَ ذُو بَغْيٍ وَلَوْ مَلِكًا جُنُودُهُ ضَاقَ عَنْهَا ٱلسَّهْلُ وَٱلْجَبَلُ

Que l'injuste se défie de la fortune, quand bien même ce serait un roi, dont les armées se presseraient à l'étroit dans la plaine et dans la montagne. C'est-à-dire: وَلَوْ كَانَ مَا تَلْتَمِسُهُ خَاتَمًا مِنْ حَدِيدٍ, et: وَلَوْ كَانَ ٱلْبَاغِى مَلِكًا.

«Dans le dialecte du Hijāz, مَا négatif est comme «لَيْسَ, pourvu a) que son nom soit placé le premier, «b) qu'il ne soit pas précédé de إِنْ, ni d'une expression régie par l'énonciatif, autre qu'un limitatif «ou un génitif prépositionnel, c) enfin, que l'énon- «ciatif ne soit pas joint à إِلَّا. Ex.: مَا هَذَا بَشَرًا.»

47. Il faut savoir que l'on emploie trois des particules négatives, de la même façon que لَيْسَ, en ce qui concerne le régime du nom au nominatif, et de l'énonciatif à l'accusatif. Ce sont: مَا, لَا et لَاتَ. Chacune d'elles est traitée séparément.

Il s'agit ici de مَا et du régime de لَيْسَ qu'on lui donne, ce qui est un idiotisme des habitants du Hijāz, et la façon correcte de parler, celle qui est observée dans le livre révélé. Ex.: مَا هَذَا بَشَرًا *Ce n'est pas un homme (c.* **12**. *31)*; مَا هُنَّ أُمَّهَاتِهِمْ *Elles ne sont pas leurs mères (c.* **58**. *2).*

Ils ne lui donnent ce régime que sous trois conditions: que son nom précède son énonciatif, qu'il ne soit pas joint à إِنْ explétif, ni l'énonciatif à إِلَّا. C'est pour cela qu'il ne lui a pas été attribué de régime dans le proverbe: مَا مُسِيٓءٌ مَنْ أَعْتَبَ *Celui qui s'excuse*[1]) *n'est plus coupable*, cas où l'énonciatif est placé avant le nom; ni dans ce vers:

بَنِي غُدَانَةَ مَا إِنْ أَنْتُمُو ذَهَبٌ   وَلَا صَرِيفٌ وَلٰكِنْ أَنْتُمُ ٱلْخَزَفُ

Banū-Ġudānah, vous n'êtes ni or ni argenterie; ce que vous êtes, c'est de la poterie crue, parce qu'il s'y trouve la particule إِنْ en question; ni dans ces passages: وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ *Mohammed n'est qu'un apôtre avant lequel les apôtres ont passé (c.* **3**. *138)*, et: وَمَا أَمْرُنَا إِلَّا وَاحِدَةٌ *Notre ordre ne fut qu'un seul mot (c.* **54**. *50)*, parce qu'il s'y trouve إِلَّا joint à l'énonciatif.

Quant aux Banū-Tamīm, ils n'attribuent aucun régime à مَا, dans les cas même où les trois conditions sont remplies. Ils disent donc: مَا زَيْدٌ قَائِمٌ et lisent: مَا هٰذَا بَشَرٌ.

«Il en est de même avec لَا négatif en poésie, à la «condition que les deux expressions qu'il régit soient «indéterminées, ex.: تَعَزَّ فَلَا شَيْءٌ الخ;»

La deuxième particule à laquelle on attribue le régime de لَيْسَ est لَا, comme dans le vers:

تَعَزَّ فَلَا شَيْءٌ عَلَى ٱلْأَرْضِ بَاقِيًا   وَلَا وَزَرٌ مِمَّا قَضَى ٱللّٰهُ وَاقِيًا

1) Pour le sens de اعتب, avec hamzah privatif, voir la note de Sajjāʿiyy et le Ṣiḥāḥ.

Console-toi, car rien n'est durable sur la terre, et aucun refuge ne peut préserver de ce que Dieu a prescrit. Mais on ne lui attribue ce régime que sous quatre conditions: 1° que le nom soit placé le premier, 2° que son énonciatif ne soit pas joint à إِلَّا, 3° que le nom et l'énonciatif soient indéterminés, 4° que ce soit en poésie, non en prose.

On ne pourrait donc pas lui attribuer ce régime dans des cas comme: لَا أَفْضَلُ مِنْكَ أَحَدٌ *Personne n'est meilleur que toi:* ni comme: لَا أَحَدٌ إِلَّا أَفْضَلُ مِنْكَ *Il n'y a personne qui ne soit meilleur que toi;* ni comme: لَا زَيْدٌ قَائِمٌ وَلَا عَمْرٌو *Zayd n'est pas levé, ni ʿAmr non plus.* C'est donc à tort que Mutanabbī a dit:

إِذَا ٱلْجُودُ لَمْ يَرْزُقْ خَلَاصًا مِنَ ٱلْأَذَى
فَلَا ٱلْحَمْدُ مَكْسُوبًا وَلَا ٱلْمَالُ بَاقِيَا

Quand les dons que l'on accorde ne sont pas purs de mauvais procédés, ni la gloire ne s'acquiert, ni les biens ne durent [2]).

Je n'ai énoncé [3]) que les deux dernières conditions, en comptant, pour la connaissance des deux autres, que l'on se guiderait sur مَا. En effet cette particule est plus énergique

---

2) Allusion au passage: لَا تُبْطِلُوا صَدَقَاتِكُمْ بِٱلْمَنِّ وَٱلْأَذَى *N'annulez pas l'effet de vos aumônes par les reproches et les mauvais traitements (c. 2. 266).* Sajjāʿiyy.

Sur la répétition de لَا v. § 52: لَا زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ وَلَا ٱلخ.

3) Dans le précis.

que لَا, et, pour cette raison, elle régit même en prose; or j'avais spécifié pour elle que son énonciatif ne doit être ni avancé ni joint à إِلَّا. Quant à la condition de n'avoir pas son nom joint à إِنْ, il n'en est pas besoin ici, parce que le nom de لَا ne se joint pas à إِنْ.

«Et avec لَاتَ, mais seulement quand il s'agit de «temps, et sans que l'on exprime à la fois les deux «termes, le nominatif étant celui des deux que l'on «supprime le plus souvent. Ex.: وَلَاتَ حِينَ مَنَاصٍ.»

La troisième particule à laquelle on attribue le régime de لَيْسَ est لَاتَ, qui est la négative لَا à laquelle a été ajouté le tā' pour lui donner une forme féminine ou pour renforcer l'expression. Elle ne peut régir ainsi qu'à la condition d'avoir pour nom et énonciatif des expressions de temps, et que si l'un des deux termes est retranché, ordinairement le nominatif, comme dans: فَنَادَوْا وَلَاتَ حِينَ مَنَاصٍ *Ils appelaient, alors qu'il n'était plus temps de s'échapper (c.* **38**. *2)*, ce qui équivaut, autant qu'il est permis d'en juger, à: فَنَادَى بَعْضُهُمْ بَعْضًا أَنْ لَيْسَ ٱلْحِينُ حِينَ فِرَارٍ *Les uns appelaient les autres: «Ce moment n'est pas le moment de s'échapper.»* Quelquefois c'est l'énonciatif qui est supprimé et le nom qui reste, comme dans certaine leçon: لَاتَ حِينُ avec le nominatif.

«B. 1⁰ إِنَّ et 2⁰ أَنَّ pour l'énergie, 3⁰ لَكِنَّ pour la cor«rection, 4⁰ كَأَنَّ pour la comparaison et la conjec«ture, 5⁰ لَيْتَ pour le vœu, 6⁰ لَعَلَّ pour l'espoir, l'ap-

« préhension ou le mobile, — qui régissent à l'accu-« satif le nom indépendant, appelé leur *nom*, et au « nominatif l'énonciatif appelé leur *énonciatif*. »

48. La deuxième espèce des agents qui font abroger la règle du nom indépendant et de l'énonciatif, se compose de ceux qui régissent le premier à l'accusatif et le second au nominatif; elle comprend six particules.

1° et 2° إِنَّ et أَنَّ, qui expriment toutes deux l'énergie. Ainsi on dit d'abord: زَيْدٌ قَآئِمٌ *Zayd est levé*, puis on y ajoute إِنَّ pour renforcer et corroborer l'énoncé, en disant: إِنَّ زَيْدًا قَآئِمٌ *Zayd est bien levé.* Il en est de même de أَنَّ, si ce n'est que cette particule ne peut venir qu'au milieu du discours, après des expressions comme بَلَغَنِي *J'ai appris*, أَعْجَبَنِي *Il m'a plu*, etc.

3° لَكِنَّ qui exprime la correction, c'est-à-dire l'adjonction au discours d'une expression servant à éliminer ce qui semblerait à tort être affirmé ou nié [1]). Quand vous dites: زَيْدٌ عَالِمٌ *Zayd est instruit*, on pourrait en induire qu'il est *sage;* alors vous ajoutez: لَكِنَّهُ فَاسِقٌ *mais il est libertin.* Vous dites aussi: مَا زَيْدٌ شُجَاعٌ *Zayd n'est pas courageux*, et cela pourrait faire croire qu'il n'est pas *généreux*, vous ajoutez donc: لَكِنَّهُ كَرِيمٌ.

4° كَأَنَّ, qui exprime la comparaison, ex.: كَأَنَّ زَيْدًا أَسَدٌ

---

1) Comp. § 111.

Comme si Zayd était un lion, ou la conjecture, ex.: كَأَنَّ زَيْدًا كَاتِبٌ *On dirait que Zayd est écrivain.*

5° لَيْتَ, qui exprime le vœu, c'est-à-dire la tendance vers quelque chose à quoi l'on ne peut prétendre, comme la parole du vieillard: لَيْتَ ٱلشَّبَابَ يَعُودُ يَوْمًا *Que la jeunesse ne revient-elle un jour!* ou qu'il serait difficile d'obtenir, comme la parole du pauvre, sans espoir: لَيْتَ لِي قَنْطَارًا مِنَ ٱلذَّهَبِ *Que n'ai-je un quintal d'or!*

6° لَعَلَّ, qui exprime: a) l'espoir, c'est-à-dire la tendance vers une chose agréable dont on voudrait rapprocher l'arrivée, ex.: لَعَلَّ ٱللَّهَ يَرْحَمُنِي *Peut-être Dieu me fera-t-il miséricorde!* b) ou l'appréhension, c'est-à-dire l'attente d'une chose désagréable, ex.: لَعَلَّ زَيْدًا هَالِكٌ *Peut-être Zayd est-il mort;* c) ou enfin le mobile, ex.: فَقُولَا لَهُ قَوْلًا لَيِّنًا لَعَلَّهُ يَتَذَكَّرُ c'est-à-dire: لِكَيْ يَتَذَكَّرَ *Parlez lui un langage doux et peut-être qu'il réfléchira (c.* **20**. *46).* C'est ce que Aḳfaš a dit en propres termes.

« Si elles ne sont pas jointes à la particule مَا**, comme: « إِنَّمَا ٱللَّهُ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ** (*c.* **4**. *169*), **excepté** لَيْتَ **qui, dans « ce cas, peut s'employer des deux façons;»**

Ces particules ne régissent le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif, qu'à la condition de ne pas être jointes à la particule مَا, car si elles le sont, leur régime est annulé et elles sont susceptibles d'influer sur la proposition verbale. Ex.: قُلْ إِنَّمَا يُوحَى إِلَيَّ أَنَّمَا إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ *Dis: Tout ce qui*

m'est révélé, c'est que votre Dieu seulement est un Dieu unique (c. **21**. *108)*, et: كَأَنَّمَا يُسَاقُونَ إِلَى ٱلْمَوْتِ *Comme si on les eût conduits à la mort* (c. **8**. 6); le poëte a dit:

فَوَٱللّٰهِ مَا فَارَقْتُكُمْ قَالِيًا لَكُمْ   وَلٰكِنَّ مَا يُقْضَى فَسَوْفَ يَكُونُ

Par Dieu! je ne me suis pas séparé de vous en vous haïssant; mais ce qui est décrété doit arriver; et l'autre:

أَعِدْ نَظَرًا يَا عَبْدَ قَيْسٍ لَعَلَّمَا   أَضَاءَتْ لَكَ ٱلنَّارُ ٱلْحِمَارَ ٱلْمُقَيَّدَا

Jette un nouveau regard, ʿAbdu-Qays, et peut-être le feu éclairera-t-il à tes yeux l'âne entravé [2]).

Il faut cependant en excepter لَيْتَ, qui, même quand il est joint à مَا, ne peut encore s'employer qu'avec la proposition nominale, sans qu'on puisse dire: لَيْتَمَا قَامَ زَيْدٌ. C'est pour cela que son régime a été maintenu, bien qu'il puisse aussi en être privé à l'imitation des mots de la même famille. C'est ainsi qu'on rapporte des deux façons le vers:

قَالَتْ أَلَا لَيْتَمَا هٰذَا ٱلْحَمَامُ لَنَا   إِلَى حَمَامَتِنَا أَوْ نِصْفُهُ فَقَدِ [3])

Elle dit: Eh! ne faudrait-il pas que ces pigeons fussent à

---

2) Ici il n'est pas douteux que مَا ne soit particule, car le verbe suivant a son nominatif et son accusatif bien apparents. Mais dans l'exemple précédent مَا est évidemment nom-conjoint, virtuellement à l'accusatif comme nom de لٰكِنَّ, et la proposition يَكُونُ en est l'énonciatif; aussi les annotateurs blâment-ils le choix de cet exemple.

3) L'*i* final est pour la rime (قَدْ). Quant à أَوْ il a ici le sens de وَ. ʿAyniyy.

nous, joints à notre pigeon, avec moitié d'eux en plus! Ce serait bien; avec ٱلْحَمَامُ au nominatif et à l'accusatif.

J'ai dit *la particule* مَا pour exclure le même mot quand il est nom, car alors il ne supprime pas leur régime; ex.: إِنَّ مَا صَنَعُوا كَيْدُ سَاحِرٍ (*c.* **20**. *72*); ici مَا est un nom, avec le sens de ٱلَّذِى, virtuellement à l'accusatif à cause de إِنَّ, avec صَنَعُوا pour conjonctive, le conjonctif étant supprimé, et كَيْدُ سَاحِرٍ est l'énonciatif de إِنَّ. Le sens est: إِنَّ ٱلَّذِى صَنَعُوهُ كَيْدُ سَاحِرٍ *Ce qu'ils ont fait est bien un artifice de magicien.*

« Comme aussi إِنْ contracté, écrit par ‹i›**.»**

49. Cela signifie que, de même que l'on peut conserver ou supprimer le régime de لَيْتَمَا, on le peut aussi avec إِنَّ écrit par *i* et contracté en إِنْ. Ex.: إِنْ زَيْدٌ لَمُنْطَلِقٌ, ou: إِنْ زَيْدًا مُنْطَلِقٌ *Oui, Zayd est bien sur son départ.* Seulement, à l'opposé de ce qui a lieu avec لَيْتَ, c'est la privation du régime qui est préférable; ex.: إِنْ كُلُّ نَفْسٍ لَمَا عَلَيْهَا حَافِظٌ [1]

L'adjoint en série نِصْفُهُ ne pourrait être au nominatif avec son antécédent ٱلْحَمَامَ à l'accusatif. — « On peut mettre au nominatif le nom adjoint à l'accusatif que régit إِنَّ, après avoir complété la proposition; il en est de même pour لٰكِنَّ et أَنَّ, mais non لَيْتَ, لَعَلَّ ni كَأَنَّ (’Alf. v. 189).»

1) D'après une autre leçon, لَمَّا particule d'exception (v. § 8 d) avec إِنْ négatif: *Il n'y a pas d'âme sur laquelle quelqu'un ne*

Toute âme a bien quelqu'un qui veille sur elle (c. **86**. *4*) et: وَإِنْ كُلٌّ لَمَا جَمِيعٌ لَدَيْنَا مُحْضَرُونَ *Oui, tous réunis seront présentés devant nous* (c. **36**. *32*); mais aussi: وَإِنْ كُلًّا لَمَا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ[2] رَبُّكَ أَعْمَالَهُمْ *Oui certes tous, Dieu les rétribuera pour leurs actions* (c. **11**. *113*), passage dans lequel les deux Ḥaramiyy et 'Abū-Bakr ont lu إِنْ en contractant cette particule et lui conservant son régime.

«**Mais لَكِنْ contracté est privé de régime.**»

Et cela parce que son emploi n'est plus réservé au cas où la proposition est nominale. On lit en effet: وَمَا ظَلَمْنَاهُمْ وَلَكِنْ كَانُوا هُمُ ٱلظَّالِمِينَ *Nous ne les avons pas lésés, et ce sont eux-mêmes qui ont été iniques* (c. **43**. *76*), et: لَكِنِ ٱلرَّاسِخُونَ فِي ٱلْعِلْمِ مِنْهُمْ وَٱلْمُؤْمِنُونَ *Mais les hommes de science solide parmi eux, ainsi que les croyants* (c. **4**. *160*), avec لَكِنْ employé dans les deux genres de propositions.

«**Quant à أَنْ, il garde son régime; de plus, à moins**
«**que ce ne soit par licence poétique, on doit retran-**
«**cher son nom, qui est un pronom neutre, et lui**
«**donner pour énonciatif une proposition, qui, si**
«**elle commence par un verbe conjugable exprimant**
«**autre chose qu'une prière, s'en sépare au moyen**

---

veille. Ici, لَمَا, savoir لَ du § 51 et مَا explétif. De même dans l'exemple suivant. Bayḏāwiyy.

2) L'un des deux لَ est pour faciliter le serment et l'autre comme § 51. Bayḏāwiyy.

«de قَدْ, d'une particule auxiliaire du futur, d'une «négative, ou de لَوْ.»

Quant à أَنَّ par un *a*, quand il est contracté en أَنْ, il ne peut pas plus qu'auparavant perdre son régime, mais son nom doit satisfaire à trois conditions, 1° être pronominal, non substantif, 2° se rapporter à tout l'énoncé, 3° être supprimé; et son énonciatif doit être une proposition, non pas un terme simple; de plus, si cette proposition est nominale, ou si, étant verbale, son verbe est inconjugable ou exprime une prière, elle n'a pas besoin d'être séparé de أَنْ.

a) Exemple de la proposition nominale: أَنِ ٱلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ *(La fin de leur prière sera) que la louange convient à Dieu le maître des mondes* (c. **10**. *11*), c'est-à-dire: أَنَّهُ ٱلْحَمْدُ لِلّٰهِ, c'est-à-dire: أَنَّ ٱلْأَمْرَ وَٱلشَّأْنَ *Que l'affaire, l'objet en cause* [3]) *[est:]*, expression dans laquelle ou a contracté أَنَّ en retranchant le nom de cette particule et en la faisant suivre de la proposition nominale sans rien qui l'en sépare. b) Exemple de la proposition verbale dont le verbe est inconjugable: وَأَنْ عَسَى أَنْ يَكُونَ قَدِ ٱقْتَرَبَ أَجَلُهُمْ *Et que peut-être leur terme s'est rapproché* (c. **7**. *184*); et: وَأَنْ لَيْسَ لِلْإِنْسَانِ إِلَّا مَا سَعَى *Que l'homme recevra seulement ce qu'il aura gagné* (c. **53**. *40*); comme s'il y avait: وَأَنَّهُ عَسَى, et: وَأَنَّهُ لَيْسَ. c) Exemple de celle dont le verbe exprime une

3) V. § 39 n. 3, sur le ضَمِيرُ ٱلشَّأْنِ.

prière: وَٱلْخَامِسَةُ أَنْ غَضِبَ ٱللّٰهُ عَلَيْهَا *Et la cinquième fois, que puisse Dieu s'irriter contre elle* (c. **24**. *9*), suivant la leçon qui consiste à contracter أَنْ et à prononcer le ḏād avec un *i*.

Mais si le verbe est conjugable et qu'il n'exprime pas une prière, il doit être séparé de أَنْ par un mot qui peut être l'un des quatre suivants [4]: 1° قَدْ, ex.: وَنَعْلَمَ أَنْ قَدْ صَدَقْتَنَا *Et que nous sachions que tu nous as dit la vérité* (c. **5**. *113*); لِيَعْلَمَ أَنْ قَدْ أَبْلَغُوا *Pour qu'il s'assure qu'ils ont transmis* (c. **72**. *28*); 2° une particule auxiliaire du futur, ex.: عَلِمَ أَنْ سَيَكُونُ مِنْكُمْ مَرْضَى *Il sait qu'il y en aura de vous qui seront malades* (c. **73**. *20*); 3° une particule négative, ex.: أَفَلَا يَرَوْنَ أَنْ لَا يَرْجِعُ إِلَيْهِمْ قَوْلًا *Ne voyaient-ils pas que celui-ci ne leur répondait mot* (c. **20**. *91*); 4° لَوْ, ex.: وَأَنْ لَوِ ٱسْتَقَامُوا عَلَى ٱلطَّرِيقَةِ *Que s'ils avaient agi avec droiture* (c. **72**. *16*).

Souvent cependant, en poésie, on s'est dispensé d'ajouter ce mot séparatif; ex.:

عَلِمُوا أَنْ يُؤَمَّلُونَ فَجَادُوا قَبْلَ أَنْ يُسْئَلُوا بِأَعْظَمِ سُؤْلِ

Ils ont su qu'on espérait en eux, et ont fait, avant d'en être priés, les dons les plus généreux qu'on pouvait leur demander. Souvent aussi le nom de أَنْ se trouve exprimé par licence poétique, et sous une autre forme que celle de pronom neutre;

---

4) Il empêche que أَنْ contracté de أَنَّ ne se confonde avec أَنْ de la locution infinitive. Comp. § 24.

l'énonciatif est alors une expression simple ou une proposition. Les deux cas se trouvent réunis dans l'exemple suivant:

لَقَدْ عَلِمَ ٱلضَّيْفُ وَٱلْمُرْمِلُونَ إِذَا ٱغْبَرَّ أُفْقٌ وَهَبَّتْ شَمَالًا
بِأَنْكَ رَبِيعٌ وَغَيْثٌ مَرِيعٌ وَأَنْكَ هُنَاكَ تَكُونُ ٱلثِّمَالَا

Ils savent, les hôtes et les pauvres, quand l'horizon se poudre et que le vent[5] *souffle aquilon, que c'est toi le printemps et l'herbage abondant, et que là tu es le secours.*

«On fait régir كَأَنْ, et il est rare que son nom soit «exprimé; le verbe en est séparé par لَمْ ou قَدْ.»

Lorsque كَأَنَّ est contracté, on doit lui conserver son régime comme à أَنْ, seulement son nom est plus souvent exprimé que celui de cette particule, et ce n'est pas nécessairement un pronom. Le poëte a dit:

وَيَوْمًا تُوَافِينَا بِوَجْهٍ مُقَسَّمٍ كَأَنْ ظَبْيَةٌ تَعْطُو إِلَى وَارِقِ ٱلسَّلَمِ

Et un jour elle nous accueillera avec un visage gracieux, comme une gazelle qui se tourne vers le salam feuillu. On rapporte ce vers avec ظَبْيَةً à l'accusatif, comme nom de كَأَنْ, la proposition suivante étant son qualificatif, et l'énonciatif sous-entendu, c'est-à-dire: كَأَنَّ ظَبْيَةً عَاطِيَةً هَذِهِ ٱلْمَرْأَةُ *Comme si une gazelle tournant le cou pour paître était cette femme,* ce qui est une comparaison renversée; ou: كَأَنَّ مَكَانَهَا ظَبْيَةٌ

---

5) **Exprimé précédemment; شَمَالًا est qualificatif accidentel. Dans le vers suivant ٱلثِّمَالَا est énonciatif de تَكُونُ et le 'alif est là pour le renforcement de la voyelle à la rime.**

Comme si une gazelle était à sa place, ce qui est une comparaison ordinaire. On rapporte aussi ce vers avec ظَبْيَةٌ au nominatif, avec suppression du nom, c'est-à-dire: كَأَنَّهَا ظَبْيَةٌ *Comme si elle était une gazelle.*

Si l'énonciatif est une expression simple ou une proposition nominale, il n'y a besoin d'aucun terme séparatif. Un exemple avec l'expression simple est: كَأَنْ ظَبْيَةٌ, d'après la leçon qui veut le nominatif, et, avec la proposition nominale:

وَنَحْرٍ مُشْرِقِ ٱللَّوْنِ   كَأَنْ ثَدْيَاهُ حُقَّانِ

Que de gorges [6]) *dont les seins ressemblent à deux reluisants écrins!* — Mais si l'énonciatif est un verbe, il doit être séparé de كَأَنْ par لَمْ ou قَدْ, le premier comme dans: كَأَنْ لَمْ تَغْنَ بِٱلْأَمْسِ *Comme si [ses récoltes] ne s'y étaient pas trouvées la veille* (*c.* **10**. *25*), et dans ce vers:

كَأَنْ لَمْ يَكُنْ بَيْنَ ٱلْحَجُونِ إِلَى ٱلصَّفَا
أَنِيسٌ وَلَمْ يَسْمُرْ بِمَكَّةَ سَامِرٌ

Comme s'il n'y avait eu entre le mont Ḥajūn et jusqu'à Ṣafā, aucune société, et que les veillées à la Mecque se fussent passées sans causeries; et le second, comme dans ce vers du même poëte:

أَزِفَ ٱلتَّرَحُّلُ غَيْرَ أَنَّ رِكَابَنَا   لَمَّا تَزُلْ بِرِحَالِنَا وَكَأَنْ قَدِ

Le moment de décamper approche, seulement nos chameaux n'ont pas encore emporté nos bagages, mais c'est tout comme;

---

6) **Pour le** وَاوُ رُبَّ **comp. § 34 n. 6.**

c'est-à-dire: كَأَنْ قَدْ زَالَتْ *c'est comme s'ils [les] avaient emportés*, le verbe ayant été retranché.

«Leur énonciatif ne peut être mis au milieu, à «moins qu'il ne soit limitatif ou génitif prépositionnel, comme dans: إِنَّ فِى ذَلِكَ لَعِبْرَةً, et: إِنَّ لَدَيْنَا أَنْكَالًا.»

50. En aucun des cas traités dans ce chapitre il n'est permis d'intercaler l'énonciatif entre son régissant et le nom, ni de le faire passer en avant d'eux, ainsi que cela est permis au chapitre de كَانَ. On ne dit pas: إِنَّ قَائِمٌ زَيْدًا, comme on dit: كَانَ قَائِمًا زَيْدٌ. La différence qu'il y a entre ces deux cas, c'est que les verbes sont plus susceptibles de régir que les particules et qu'ils supportent mieux que l'on dispose arbitrairement du mot qu'ils régissent. Aussi quelle fine expression que celle d'Ibnu-ʿInnīn se plaignant de l'humilité de sa position:

„Tel l'énonciatif de 'Inna qu'en grammaire
„On condamne à toujours demeurer en arrière.

Il faut en excepter cependant les deux cas où l'énonciatif consiste en un limitatif ou un génitif prépositionnel, car, dans l'un et l'autre, il peut se mettre au milieu, et cela parce que les Arabes se permettent avec ces deux expressions ce qu'ils ne se permettent pas avec d'autres [1]). Ex.: إِنَّ لَدَيْنَا أَنْكَالًا وَجَحِيمًا *Certes nous avons pour eux de lourdes chaînes et un brasier* (c. 73. 12); et: إِنَّ فِى ذَلِكَ

1) Comp. § 44 et n. 8.

لَعِبْرَةً لِمَنْ يَخْشَى *Certes il y a en cela un exemple pour qui craint Dieu* (c. **79**. *26*).

En avertissant qu'il est défendu de mettre l'énonciatif au milieu, à moins qu'il ne soit limitatif ou génitif prépositionnel, j'ai pu me dispenser d'avertir qu'il est défendu de le mettre en avant, car défendre la licence la plus légère, c'est défendre les autres. Mais la réciproque ne serait pas vraie, et quand je dis que le limitatif et le génitif prépositionnel peuvent se mettre au milieu, il ne s'en déduit pas que ces expressions pourraient être mises en avant, car la tolérance du moins n'entraîne pas celle du plus.

«On écrit avec un i إِنَّ, 1° quand il y a indépen- «dance, ex.: إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةِ ٱلْقَدْرِ, 2° après le ser- «ment, ex.: حمٓ وَٱلْكِتَابِ ٱلْمُبِينِ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ, 3° après les «mots dérivés de qāf, wāw, lām, ex.: قَالَ إِنِّي عَبْدُ «ٱللّٰهِ, 4° avant لَ, ex.: وَٱللّٰهُ يَعْلَمُ إِنَّكَ لَرَسُولُهُ.»

51. On écrit إِنَّ avec un *i*, dans plusieurs cas: 1° Dans le cas où la proposition est indépendante [1]), ex.: إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ

---

1) **La proposition commençant par أَنْ, qui formerait avec cette particule une expression faisant fonction de nom indépendant ne rentrerait pas dans cette catégorie; ex.: وَمِنْ آيَاتِهِ أَنَّكَ تَرَى ٱلْأَرْضَ *Et c'est un de ses signes que tu voies la terre* (c. 41. *39*), c'est-à-dire: رُؤْيَتُكَ ٱلْأَرْضَ *Ton action de voir la terre.* 'Ibnu-Mālik dit: « On donne au hamzah de أن la voyelle *a* quand cette particule peut-être remplacée par un infinitif, la voyelle *i* dans les autres cas ('Alf. v. 178). »**

فِى لَيْلَةِ ٱلْقَدْرِ *Certes nous l'avons fait descendre dans la nuit du Destin* (c. **97**. 1); إِنَّا أَعْطَيْنَاكَ ٱلْكَوْثَرَ *Certes nous t'avons donné le Kawṯar* (c. **108**. 1); أَلَا إِنَّ أَوْلِيَآءَ ٱللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ *Pour les amis de Dieu, n'est-ce pas, nulle crainte, et ils ne seront pas attristés* (c. **10**. 63). — 2° Après le serment, ex.: حمٓ وَٱلْكِتَابِ ٱلْمُبِينِ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ *Ḥā' Mīm! J'en jure par le livre évident, oui nous l'avons fait descendre* (c. **44**. 1); يسٓ وَٱلْقُرْآنِ ٱلْحَكِيمِ إِنَّكَ لَمِنَ ٱلْمُرْسَلِينَ *Yā' Sīn! J'en jure par le coran sage, oui tu fais partie des envoyés* (c. **36**. 1). — 3° Quand cette particule est citée textuellement par un mot de la racine qāf, wāw, lām [2]), ex.: قَالَ إِنِّى عَبْدُ ٱللَّهِ *Il dit: Je suis moi le serviteur de Dieu* (c. **19**. 31). — 4° Quand elle est suivie de لَ, ex.: وَٱللَّهُ يَعْلَمُ إِنَّكَ لَرَسُولُهُ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّ ٱلْمُنَافِقِينَ لَكَاذِبُونَ *Dieu le sait, oui tu es son apôtre, et, il en est témoin, les hypocrites sont bien des menteurs* (c. **63**. 1), avec la voyelle *i* après يَعْلَمُ et يَشْهَدُ, bien que la voyelle *a* soit employée après les mêmes mots dans: عَلِمَ ٱللَّهُ أَنَّكُمْ كُنْتُمْ تَخْتَانُونَ أَنْفُسَكُمْ *Dieu a su que vous vous trahissiez vous-mêmes* (c. **2**. 183); شَهِدَ ٱللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ *Dieu est témoin qu'il n'y a aucune autre divinité que lui* (c. **3**. 16), et cela parce que la particule لَ se trouve dans les deux premiers exemples, mais non dans les deux derniers.

---

2) Comp. § 24 et n. 1. Ces mots seuls conviennent à la citation textuelle (discours direct) sans l'intermédiaire d'une particule explicative.

«On peut employer لَ avec l'énonciatif ou le nom «de إِنَّ écrit avec un *i*, quand ils sont placés à la «fin, et avec une expression régie par l'énonciatif «ou avec le pronom distinctif, l'un et l'autre étant «au milieu. On doit employer cette particule avec «إِنْ contracté, sans régime, quand le sens n'est pas «clair.»

L'emploi de la particule d'indépendance [3]) لَ est permis après إِنَّ par un *i* avec l'une des quatre expressions suivantes, deux finales et deux médiales. Les deux finales sont: l'énonciatif, comme: وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغْفِرَةٍ *Certes Dieu est plein d'indulgence* (*c.* **13**. *7*), et le nom, comme: إِنَّ فِي ذَلِكَ لَعِبْرَةً *Certes il y a en cela un exemple* (*c.* **79**. *26*). Les deux médiales sont: une expression régie par l'énonciatif, comme: إِنَّ زَيْدًا لَطَعَامَكَ آكِلٌ *Sans doute Zayd mange bien votre nourriture;* et le pronom que les Basrites appellent *distinctif* [4]) et les Coufites *appui*, ex.: إِنَّ هَذَا لَهُوَ ٱلْقَصَصُ ٱلْحَقُّ *C'est bien cela qui est le récit véridique* (*c.* **3**. *55*); وَإِنَّا لَنَحْنُ ٱلصَّافُّونَ وَإِنَّا لَنَحْنُ ٱلْمُسَبِّحُونَ *C'est nous qui nous tenons rangés et c'est nous qui célébrons ses louanges* (*c.* **37**. *165*).

---

3) Ainsi nommée لَامُ ٱلْاِبْتِدَاءِ, parce que c'est avec le nom indépendant qu'elle s'emploie le plus souvent. Tawḏ ḫ note de Yā'sīn.

4) Parce qu'il sert à distinguer l'énonciatif du qualificatif. Saǧǧā'iyy. Il en a déjà été question § 38 n. 1. Son introduction ne modifie pas le régime. Ex. § 49 (*c.* **43**. *76*) et § 53 7°.

Cet emploi peut être aussi nécessaire, et cela arrive lorsque إِنَّ est contracté en إِنْ et son régime supprimé, sans rien qui indique si le sens est affirmatif, ex.: إِنْ زَيْدٌ لَمُنْطَلِقٌ *Zayd est bien sur son départ.* Si cette particule est nécessaire ici, c'est parce qu'elle sert à empêcher qu'on ne prenne إِنْ pour la particule négative, celle qui se trouve dans: إِنْ عِنْدَكُمْ مِنْ سُلْطَانٍ بِهَذَا *Vous n'avez aucune autorité pour le dire* (*c.* **10**. *69*), et telle est la raison pour laquelle on la nomme *lām distinctif*, car elle sert à distinguer l'affirmation de la négation. Si donc il manque une des trois conditions, son emploi est facultatif, non pas nécessaire, parce que la confusion n'est pas possible. Cela arrive quand إِنَّ est prononcé avec le nūn géminé, comme: إِنَّ زَيْدًا قَآئِمٌ, ou avec le nūn simple, mais en conservant son régime, comme: إِنْ زَيْدًا قَآئِمٌ, ou enfin quand la particule ainsi contractée perd son régime, mais sans obscurité de sens, comme dans le vers:

أَنَا ٱبْنُ أُبَاةِ ٱلضَّيْمِ مِنْ آلِ مَالِكٍ وَإِنْ مَالِكٌ كَانَتْ كِرَامَ ٱلْمَعَادِنِ

Je suis fils de ceux qui défendent l'injustice, descendant de Malik; et certes les Malikites sont de noble extraction.

7° Semblable à إِنَّ est لَا, particule négative de l'es- «pèce; mais elle ne peut régir que des noms indé- «terminés qui la suivent immédiatement, comme: «لَا صَاحِبَ عِلْمٍ مَمْقُوتٌ, et: لَا عِشْرِينَ دِرْهَمًا عِنْدِى. Si son «nom n'est ni annexé ni comme annexé, il est in- «flexibilisé en *a* dans les cas comme: لَا رَجُلَ et لَا رِجَالَ,

« en *a* ou en *i* dans les cas comme : لَا مُسْلِمَاتِ**, en yā' « dans les cas comme :** لَا رَجُلَيْنِ **et** لَا مُسْلِمِينَ**. »**

52. Le régime de إِنَّ, accusatif du nom et nominatif de l'énonciatif, appartient à la particule لَا sous trois conditions : d'abord qu'elle nie [de] l'espèce [1]), ensuite, que les deux expressions régies par elle soient indéterminées, enfin, que son nom vienne le premier et son énonciatif le dernier.

Si la première condition est violée, la particule لَا peut être : a) prohibitive, et alors elle s'emploie seulement avec le verbe, qu'elle régit à l'apocopé, ex. : لَا تَحْزَنْ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَنَا *Ne t'afflige point, car Dieu est avec nous (c. ٩. 40)* ; b) ou explétive, et alors elle n'a aucun régime, ex. : مَا مَنَعَكَ أَنْ لَا تَسْجُدَ إِذْ أَمَرْتُكَ *Qu'est-ce qui a empêché que tu ne t'agenouillasses lorsque je te l'ai ordonné (c. ٧. 11)?* c) ou négative de l'individu, et alors elle a le régime de لَيْسَ [2]), ex. : لَا رَجُلٌ فِي ٱلدَّارِ بَلْ رَجُلَانِ *Ce n'est pas un homme qui est dans la maison, mais deux hommes.*

Si l'une des deux autres conditions est violée, la particule est sans régime et elle doit être répétée. Exemple pour la deuxième condition : لَا زَيْدٌ فِي ٱلدَّارِ وَلَا عَمْرٌو *Il n'y a dans*

---

1) C'est au figuré que l'on dit ٱلنَّافِيَةُ لِلْجِنْسِ, cela signifie ٱلنَّافِيَةُ لِصِفَةِ ٱلْجِنْسِ وَحُكْمِهِ *qui nie la qualité et l'attribut de l'espèce.* On l'appelle aussi : لَامُ ٱلتَّبْرِئَةِ *lām d'exemption.* Saǧǧā'yy.

2) V. § 47 لَا.

la maison ni Zayd ni ʿAmr; et pour la troisième: لَا فِيهَا غَوْلٌ وَلَا هُمْ عَنْهَا يُنْزَفُونَ *Elle ne causera aucun étourdissement et elle ne les enivrera pas* (c. **37**. *46*).

Quand les conditions sont remplies, le nom de لا ne peut se présenter que dans les deux cas suivants, soit annexé ou comme annexé, soit incomplexe.

Dans le premier cas l'accusatif du nom est sensible. L'annexé est comme dans la locution: لَا صَاحِبَ عِلْمٍ مَمْقُوتٌ وَلَا صَاحِبَ جُودٍ مَذْمُومٌ *Point d'homme savant haï ni d'homme généreux blâmé.* Celui qui est comme annexé est celui que suit un complément quelconque régi par lui, soit au nominatif, comme: لا قَبِيحًا فِعْلُهُ مَمْدُوحٌ *Il n'y a pas d'homme de mouvaise conduite*[3]) *qui soit loué;* soit à l'accusatif, ex.: لَا طَالِعًا جَبَلًا حَاضِرٌ *Il n'y a personne gravissant une montagne qui soit présent;* soit enfin au génitif par l'intermédiaire d'une préposition: لَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ عِنْدَنَا *Il n'y a personne meilleur que Zayd qui soit chez nous.*

Mais si le nom est incomplexe[4]), c'est-à-dire sans complément, annectif ou autre, il s'inflexibilise en la terminaison qu'il aurait à l'accusatif s'il était fléchi, c'est-à-dire: a) au singulier ou au pluriel rompu, en *a*, ex.: لَا رَجُلَ *Point d'homme*, et: لَا رِجَالَ *Point d'hommes*[5]); b) au duel et au

---

3) Pour le régime des adjectifs assimilés V. § 95.

4) Comparez ces deux cas du nom de لا à ceux du vocatif § 69.

5) « Dans les cas que comprend ce chapitre, l'omission de l'é-

pluriel masculin sain, en yā', ce qui est également la marque de l'accusatif, ex.: لا رَجُلَيْنِ وَلَا مُسْلِمِينَ عِنْدِى *Il n'y a pas deux hommes chez moi, ni de Musulmans;* c) au pluriel féminin sain, en *i* [6]) et quelquefois en *a*, ex.: لا مُسْلِمَاتِ فِى ٱلدَّارِ *Il n'y a pas de Musulmanes dans la maison;* on rapporte des deux façons le vers:

لَا سَابِغَاتِ وَلَا جَأْوَآءَ بَاسِلَةٌ تَقِى ٱلْمَنُونَ لَدَى ٱسْتِفَآءِ آجَالِ

Point d'armures ni de valeureux escadron qui puisse garder de la Mort à l'expiration du délai.

«Dans les cas comme: لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ, on peut donner au premier: a) soit *a*, avec le second en *a* ou «à l'accusatif, ou au nominatif, comme le qualificatif dans: لَا رَجُلَ ظَرِيفٌ (ظَرِيفًا), — b) soit le nominatif et alors le second ne prend plus l'accusatif;»

«Si لا n'est pas répété ou si le qualificatif est, soit «séparé soit complexe, l'*a* est défendu.»

Lorsque لا est répété avec le nom indéterminé, le premier nom peut prendre *a* [7]) ou le nominatif. S'il prend *a*, le second peut s'employer de trois façons, avec *a*, l'accusatif ou le

---

nonciatif est fréquente, quand cette omission n'empêche pas le sens d'être clair ('Alf. V. 206). L'énonciatif sous-entendu est un mot comme مَوْجُودٌ (§ 39 n. 5).

6) Aussi en *in* avec le tanwīn لا مُسْلِمَاتٍ suivant certains grammairiens.

7) Ou les autres signes d'inflexibilité décrits précédemment.

nominatif; s'il se met au nominatif, le second ne peut plus s'employer qu'au nominatif ou avec l'*a*, mais non à l'accusatif. Il en résulte qu'on peut employer: 1° Les deux noms avec *a*, 2° les deux noms au nominatif, 3° le premier avec *a* et le second au nominatif, 4° la construction inverse de celle-ci, 5° le premier avec *a* et le second à l'accusatif; soit en tout cinq constructions possibles.

Si لَا n'est pas répété avec le deuxième nom indéterminé, le premier ne peut plus prendre le nominatif ni le second prendre l'*a*, et l'on dira: لَا حَوْلَ وَقُوَّةٌ, avec حَوْلَ nécessairement en *a* et قُوَّةٌ à l'accusatif ou au nominatif; le poëte a dit:

فَلَا أَبَ وَٱبْنًا مِثْلَ مَرْوَانَ وَٱبْنِهِ   إِذَا هُوَ بِٱلْمَجْدِ ٱرْتَدَى وَتَأَزَّرَا

Il n'y a père et fils comme[8]) *Marwan et son fils, quand il se drape dans la gloire et s'enveloppe dans ses plis.* On pourrait dire: لَا أَبَ وَٱبْنٌ.

Lorsque le nom de لَا est incomplexe et qualifié par un incomplexe, sans rien qui les sépare, comme dans: لَا رَجُلَ ظَرِيفَ فِى ٱلدَّارِ, on peut mettre le qualificatif, 1° au nominatif comme concordant avec le régime virtuel auquel est soumis لَا avec son nom, composé indépendant, 2° à l'accusatif comme concordant avec le régime virtuel subi par le nom de لَا, particule qui régit son nom à l'accusatif comme

---

8) **Ici مِثْلَ à l'accusatif est qualificatif et l'énonciatif est sous-entendu; mais on pourrait dire مِثْلُ** *Point de.... qui soit comme....*

إِنَّ, 3⁰ en *a*, en supposant que l'on a formé un composé du qualificatif avec son qualifié, comme celui de خَمْسَةَ عَشَرَ et qu'ensuite on a fait agir لَا sur ce composé.

S'il se trouve une séparation quelconque entre les deux [9]), ou si le qualificatif est complexe, on peut employer le nominatif et l'accusatif, mais non la finale en *a*. Ex. du premier cas: لَا رَجُلَ فِى ٱلدَّارِ ظَرِيفٌ (ظَرِيفًا) *Il n'y a pas dans la maison d'homme poli*, et du second: لَا رَجُلَ طَالِعًا (طَالِعٌ) جَبَلًا *Il n'y a pas d'homme gravissant une montagne* [10]).

« C 1⁰ ظَنَّ, 2⁰ رَأَى, 3⁰ حَسِبَ, 4⁰ دَرَى, 5⁰ خَالَ, 6⁰ زَعَمَ,
« 7⁰ وَجَدَ, 8⁰ عَلِمَ, lorsqu'ils expriment sentiment; on « leur fait régir à l'accusatif les deux termes comme ob- « jets verbaux. Ex.: رَأَيْتُ ٱللَّهَ أَكْبَرَ كُلِّ شَىْءٍ. Leur régime « est révoqué de préférence s'ils sont placés à la fin, « ex.: ٱلْقَوْمُ فِى أَثَرِى ظَنَنْتُ, sans préférence s'ils sont « placés au milieu, ex.: وَفِى ٱلْأَرَاجِيزِ خِلْتُ ٱللُّؤْمُ وَٱلْخَوَرُ. « S'ils sont suivis, soit des particules négatives مَا, لَا « ou إِنْ, soit de لَ particule d'indépendance ou de « serment, soit d'un interrogatif, leur régime cesse « nécessairement d'être sensible et est dit suspendu, « ex.: لِنَعْلَمَ أَىُّ ٱلْحِزْبَيْنِ أَحْصَى (*c.* **18.** *11*). »

---

9) Ce qui comprend le cas où le nom est complexe, ex.: لَا غُلَامَ سَفَرٍ ظَرِيفًا (ظَرِيفٌ) عِنْدَنَا *Aucun domestique de voyage, poli, qui soit chez nous.*

10) L'énonciatif est sous-entendu, كَائِنٌ ou مَوْجُودٌ etc. (§ 39 n. 5).

53. La troisième espèce des agents qui suppriment l'indépendance, est celle des mots qui régissent à l'accusatif le nom indépendant et l'énonciatif tout à la fois, et qui sont les verbes de sentiment [1]), savoir: — 1° ظَنَّ, ex.: وَإِنِّي أَظُنُّكَ يَا فِرْعَوْنُ مَثْبُورًا *Et moi, ô Pharaon, oui je te crois perdu* (*c.* **17**. *104*); — 2° رَأَى, ex.: إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُ بَعِيدًا وَنَرَاهُ قَرِيبًا *Eux, ils le regardent comme lointain, et nous le voyons proche (c.* **70**. *6)*, et le vers:

رَأَيْتُ ٱللّٰهَ أَكْبَرَ كُلِّ شَيْءٍ ‍ مُحَاوَلَةً وَأَكْثَرَهُمْ جُنُودَا

J'ai vu qu'il n'y a rien de grand comme Dieu en puissance et que c'est lui qui a les armées les plus nombreuses; — 3° حَسِبَ, ex.: لَا تَحْسَبُوهُ شَرًّا لَكُمْ *Ne le comptez pas comme un mal pour vous (c.* **24**. *11);* — 4° دَرَى, ex.:

دُرِيتَ ٱلْوَفِيَّ ٱلْعَهْدَ يَا عُرْوَ فَٱغْتَبِطْ ‍ فَإِنَّ ٱغْتِبَاطًا بِٱلْوَفَاءِ حَمِيدُ

Tu es connu fidèle à la foi jurée [2]) *ʿUrwah* [3]), *aie donc des émules, car l'émulation dans la fidélité est louable.* — 5° خَالَ,

---

1) **Verba sentiendi des Latins; comparez, pour les analogues, verba declarandi, 1° les autres que قَالَ § 24, 2° ce dernier § 51, en se rappelant en outre qu'une particule-conjointe (§ 34 n. 1) équivant, avec le verbe suivant, à un infinitif.**

2) **Accusatif comme objet de ٱلْوَفِيّ; on pourrait lire moins bien le génitif avec l'annexion, et, moins bien encore le nominatif comme sujet verbal. ʿAyniyy. — V. qualificatifs assimilés § 95.**

3) **Vocatif adouci, pour عُرْوَةُ. On pourrait dire عُرْوُ. V. § 72.**

ex. l'hémistiche: يَخَالُ بِهِ رَاعِى ٱلْحَمُولَةِ طَآئِرًا *Le gardeur de chameaux s'imagine qu'il*[4]) *vole*; — 6° زَعَمَ, ex.:

زَعَمَتْنِى شَيْخًا وَلَسْتُ بِشَيْخٍ إِنَّمَا الشَّيْخُ مَنْ يَدِبُّ دَبِيبًا

Elle m'a prétendu vieux et je ne suis pas vieux. Le vieux, c'est celui qui se traîne à pas lents; — 7° وَجَدَ, ex.: تَجِدُوهُ عِنْدَ ٱللَّهِ هُوَ[5]) خَيْرًا وَأَعْظَمَ أَجْرًا *Vous reconnaîtrez que cela est meilleur auprès de Dieu et plus grandement récompensé (c.* **73**. *20)*; — 8° عَلِمَ, ex.: فَإِنْ عَلِمْتُمُوهُنَّ مُؤْمِنَاتٍ *Alors, si vous les savez croyantes (c.* **60**. *10).*

54. Une règle de ces verbes, c'est qu'ils sont susceptibles d'avoir leur régime révoqué et suspendu.

a) La révocation du régime dans ces verbes consiste en ce qu'ils ne régissent plus, ni réellement ni virtuellement, parce qu'ils se trouvent placés au milieu de leurs deux objets ou après eux. Un exemple du premier de ces deux cas est: زَيْدًا ظَنَنْتُ عَالِمًا *J'ai cru Zayd instruit*, avec régime, la construction pouvant être: زَيْدٌ ظَنَنْتُ عَالِمٌ *Zayd*, *pensai-je*, *est instruit*, sans régime. Le poëte a dit:

أَبِالْأَرَاجِيزِ يَا ٱبْنَ ٱللُّؤْمِ تُوعِدُنِى وَفِى ٱلْأَرَاجِيزِ خِلْتُ ٱللُّؤْمُ وَٱلْخَوَرُ

---

4) Dans بِهِ la préposition est explétive; c'est le premier objet, accusatif virtuel.

5) On peut analyser هُوَ corroboratif, mais aussi pronom distinctif parce qu'il vient avant un superlatif. L'intercalation de cet élément ne change rien au régime subi par le sujet et l'attribut; ces deux termes n'en sont pas moins ici à l'accusatif. Comp. § 38 n. 1.

Ainsi de rimes, fils de l'Ignominie, tu me menaces, et, dans les rimes, pensé-je, est l'ignominie et la débilité. Dans ce vers, ٱللُّؤْمُ est nom indépendant reculé, فِى ٱلْأَرَاجِيزِ est un nominatif virtuel, comme énonciatif avancé, et خِلْتُ a son régime révoqué comme étant placé entre eux. Il y a deux opinions sur la question de savoir si les deux constructions sont également bonnes ou si le maintien du régime est préférable.

Un exemple du cas où le verbe se trouve à la fin est: زَيْدٌ عَالِمٌ ظَنَنْتُ *Zayd est instruit, pensai-je*, avec révocation du régime, ce qui est la construction préférable, de l'avis de tous; mais on peut dire aussi: زَيْدًا عَالِمًا ظَنَنْتُ, avec maintien du régime. Le poëte a dit:

أَلْقَوْمُ فِى أَثَرِى ظَنَنْتُ فَإِنْ يَكُنْ مَا قَدْ ظَنَنْتُ فَقَدْ ظَفِرْتُ وَخَابُوا

Les gens sont à ma suite, pensé-je, et, si ce que je crois est vrai, le succès m'appartient, leur échec est sûr. Dans ce vers أَلْقَوْمُ est indépendant, فِى أَثَرِى est un nominatif virtuel comme étant l'énonciatif de celui-ci, et ظَنَّ a son régime révoqué parce qu'il vient après eux.

Lorsque le verbe vient avant les deux termes tout à la fois, le régime ne peut être révoqué, et l'on ne dirait pas: ظَنَنْتُ زَيْدٌ قَائِمٌ avec le nominatif, contrairement à l'opinion des Coufites.

b) La suspension du régime est un terme qui s'applique à la suppression du régime réel, mais non du régime virtuel de ces verbes, à cause de la rencontre d'une expression ini-

tiale du discours, entre eux et les deux expressions qu'ils régissent. Par expressions initiales de discours on entend: 1° مَا négatif, ex.: عَلِمْتُ مَا زَيْدٌ قَآئِمٌ, de même: لَقَدْ عَلِمْتَ مَا هَؤُلَآءِ يَنْطِقُونَ *Tu le sais bien, ceux-ci ne parlent pas* (c. **21**. *66*), passage dans lequel هَؤُلَآءِ est indépendant et يَنْطِقُونَ son énonciatif; ces deux expressions ne sont pas premier et deuxième objet de عَلِمَ; — 2° لَا négatif, ex.: عَلِمْتُ لَا زَيْدٌ قَآئِمٌ وَلَا عَمْرٌو *Je [l']ai su, ni Zayd, ni*[1] *ʿAmr n'étaient levés;* — 3° إِنْ négatif, ex.: وَتَظُنُّونَ إِنْ لَبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا *Et, penserez-vous, vous n'aurez demeuré que peu de temps* (c. **17**. *54*), c'est-à-dire: مَا لَبِثْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا; — 4° لَ d'indépendance, ex.: عَلِمْتُ لَزَيْدٌ قَآئِمٌ, et aussi: وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ ٱشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِى ٱلْآخِرَةِ مِنْ خَلَاقٍ *Ils [l']ont bien su: à celui qui a fait cet achat, plus de récompense dans la vie future* (c. **2**. *96*); — 5° لَ de serment, comme dans le vers:

وَلَقَدْ عَلِمْتُ لَتَأْتِيَنَّ مَنِيَّتِى إِنَّ ٱلْمَنَايَا لَا تَطِيشُ سِهَامُهَا

Certes je le sais bien, vraiment oui ma Mort viendra, et les Morts ne sont pas des archers qui manquent le but; — 6° l'interrogatif, ex.: عَلِمْتُ أَزَيْدٌ قَآئِمٌ *J'ai su si Zayd était levé;* et de même, s'il y a dans la proposition un nom interrogatif, qu'il soit un des deux termes essentiels de la proposition, ou simplement accessoire[2]; exemple du premier cas:

---

1) Pour la répétition de لَا devant les noms V. § 52.

2) Les expressions essentielles, عُمْدَةٌ, sont, suivant le genre

وَلَتَعْلَمُنَّ أَيُّنَا أَشَدُّ عَذَابًا وَأَبْقَى *Oui vous [le] saurez, qui de nous est plus terrible dans ses châtiments et plus durable* (*c.* **20**. *74*), et du second: وَسَيَعْلَمُ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا أَىَّ مُنْقَلَبٍ يَنْقَلِبُونَ *Et ceux qui ont agi injustement [le] sauront bien: de quelle terrible manière seront-ils bouleversés* (*c.* **26**. *228*)? passage dans lequel أَىَّ مُنْقَلَبٍ est régi à l'accusatif par يَنْقَلِبُونَ comme infinitif [3]), c'est-à-dire: يَنْقَلِبُونَ أَىَّ ٱنقِلَابٍ, et يَعْلَمُ à son régime suspendu à l'égard de la proposition tout entière, parce que celle-ci contient un nom interrogatif أَىّ. Il arrive souvent aux étudiants de croire que ce mot est régi à l'accusatif par يَعْلَمُ, mais c'est une erreur, car l'interrogatif est toujours initial dans le discours et il ne peut être régi par une expression antérieure [4]).

Cette suppression de régime est dite suspension, parce que dans la phrase: عَلِمْتُ مَا زَيْدٌ قَائِمٌ, le régissant n'influe que virtuellement, non réellement; il agit donc tout à la

---

de la proposition, nom indépendant et énonciatif, ou verbe et sujet, c'est-à-dire le sujet et l'attribut; tout le reste est فَضْلَةٌ. Comp. §§ 60; 65 n. 9; 78 et 79.

3) C'est-à-dire complément absolu, élément vague de la locution adverbiale de manière. V. § 75. L'infinitif peut avoir la forme du participe passif. — J'ai suivi la construction arabe dans la traduction (V. n. 4). Il faudrait régulièrement:...... *injustement sauront bien de quelle.... ils seront....*

4) Les Arabes de nos jours éprouvent la plus grande difficulté à distinguer l'interrogation dépendante de celle qui est indépendante; tantôt ils disent: *Qui il est?* et tantôt: *Je sais qui est-il.*

fois, et n'agit pas, aussi l'a-t-on comparé à la femme que l'on dit *suspendue*, et qui n'est ni mariée ni répudiée, ce terme de *femme suspendue* se disant de celle que son mari rend malheureuse.

On reconnaît que le verbe régit virtuellement, à ce signe qu'il est permis de faire concorder le nom adjoint avec le mode de flexion virtuelle auquel la proposition est régie, en le mettant à l'accusatif; c'est ainsi que Kuṯayr a dit:

وَمَا كُنْتُ أَدْرِى قَبْلَ عَزَّةَ مَا ٱلْبُكَى وَلَا مُوجِعَاتِ ٱلْقَلْبِ حَتَّى تَوَلَّتْ

Et je ne savais pas, avant ʿAzzah, ce que sont les pleurs, ni [ne connaissais] les souffrances du cœur avant qu'elle m'eût délaissé, vers dans lequel il a adjoint مُوجِعَاتِ, à l'accusatif, concordant avec le mode de flexion virtuelle de la proposition مَا ٱلْبُكَى [5]), à l'égard de laquelle il a suspendu le régime de أَدْرِى.

---

5) **Dans laquelle مَا est énonciatif, avancé nécessairement en qualité d'interrogatif, et ٱلْبُكَى nom indépendant reculé. L'ensemble de ces deux nominatifs forme un accusatif virtuel régi par أَدْرِى et c'est avec cet accusatif que concorde celui de مُوجِعَاتِ. Comp. § 29 n. 4.**

Sur l'expression ٱمْرَأَةٌ مُعَلَّقَةٌ à laquelle l'auteur vient de faire allusion voir *c.* **4.** *128.*

SUJET VERBAL ACTIF.

«Le sujet actif est régi au nominatif, ex.: قَامَ زَيْدٌ
«وَمَاتَ عَمْرٌو. Son régissant ne se place pas après lui
«et ne prend ni la marque du duel ni celle du plu-
«riel; on dit au contraire: قَامَ رَجُلَانِ et de même avec
«رِجَالٌ et نِسَآءٌ, comme on dit قَامَ رَجُلٌ; يَتَعَاقَبُونَ فِيكُمْ
«مَلَآئِكَةٌ بِٱللَّيْلِ, et: أَوَمُخْرِجِيَّ هُمْ, sont des exceptions.»

«On lui ajoute la marque du féminin si le sujet
«est féminin, ex.: قَامَتْ هِنْدٌ وَطَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ. On peut
«l'ajouter ou ne pas l'ajouter: 1° quand le sujet est
«un substantif féminin par l'usage, ex.: قَدْ جَآءَتْكُمْ
«مَوْعِظَةٌ مِنْ رَبِّكُمْ; 2° quand, étant féminin par signifi-
«cation, il est séparé, ex.: حَضَرَتِ ٱلْقَاضِيَ ٱمْرَأَةٌ; 3° quand,
«n'étant pas séparé, le verbe est comme نِعْمَ et بِئْسَ,
«ex.: نِعْمَتِ ٱلْمَرْأَةُ هِنْدٌ, 4° quand il est pluriel, ex.:
«قَالَتِ ٱلْأَعْرَابُ, si ce n'est les deux pluriels sains, car

« ils suivent la règle de leurs singuliers, ex. : قَامَ ٱلزَّيْدُونَ « وَقَامَتِ ٱلْهِنْدَاتُ, sans toutefois qu'on puisse dire en « prose : مَا قَامَتْ إِلَّا هِنْدٌ (parce que dans ce cas le « sujet est masculin et retranché, de même qu'il est « aussi retranché dans : أَوْ إِطْعَامٌ فِى يَوْمٍ ذِى مَسْغَبَةٍ يَتِيمًا, « dans : وَقُضِىَ ٱلْأَمْرُ et dans : أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ); hors de là « on n'a pas le choix. »

55. Après avoir dit tout ce qu'il y avait à dire sur le nom indépendant et l'énonciatif, ainsi que sur les questions s'y rattachant, qui se rapportent aux différents genres d'agents perturbateurs de l'indépendance, j'aborde le chapitre du sujet actif et les chapitres qui s'y rattachent, celui du sujet passif et celui de la contestation entre régissants, ainsi que celui de l'occupation du régime, qui s'y rattache aussi, et se rattache également à celui du nom indépendant.

Il faut savoir que l'expression *sujet actif* est un terme qui désigne le nom proprement dit ou la locution nominale, ayant pour attribut un verbe ou un équivalent verbal, dont il est naturellement précédé et qui exprime un fait émanant de lui ou se tenant en lui. Exemple زَيْدٌ dans : ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zayd frappa ᶜAmr*, et dans : عَلِمَ زَيْدٌ *Zayd sut.* En effet le premier est un nom ayant pour attribut un verbe dont le fait émane de lui, car le fait de frapper émane de Zayd, et le second est un nom ayant pour attribut un verbe dont le fait existe en lui, car le fait de savoir existait dans Zayd.

Quand je dis : *ou la locution nominale*, cela comprend les



cas comme أَنْ تَخْشَعَ, dans le passage: أَلَمْ يَأْنِ لِلَّذِينَ آمَنُوا أَنْ تَخْشَعَ قُلُوبُهُمْ *N'est-il pas temps pour les croyants que leurs cœurs s'humilient* (c. **57**. 15), expression qui constitue un sujet actif, bien qu'elle ne soit pas un nom, et cela parce qu'elle se résout en un nom qui est خُشُوع.

Et quand je dis: *ou un équivalent verbal*, cela comprend les expressions comme: مُخْتَلِفٌ, dans le passage: مُخْتَلِفٌ أَلْوَانُهُ *dont les couleurs sont variées* (c. **16**. 71); en effet أَلْوَانُهُ est sujet actif, parce qu'il a pour attribut, non pas un verbe il est vrai, mais un équivalent verbal, مُخْتَلِفٌ, car il se résout en يَخْتَلِفُ [1]).

En disant: *dont il est precédé*, j'élimine les cas comme celui de زَيْدٌ dans: زَيْدٌ قَامَ *C'est Zayd qui se leva*, exemple dans lequel زَيْدٌ n'est pas sujet actif, parce que le verbe qui lui sert d'attribut, au lieu de le précéder, le suit; c'est au contraire un nom indépendant et le verbe est son énonciatif. Je dis: *naturellement*, pour éliminer les cas comme celui de زَيْدٌ dans: قَائِمٌ زَيْدٌ *Levé est Zayd* [2]) parce qu'il a, il est vrai, pour attribut un équivalent verbal dont il est précédé, mais non pas naturellement précédé, car c'est un énonciatif, et qu'il est censé venir après. Enfin par la condition: *qui exprime un fait émanant de lui* [3]) *etc.*, j'élimine les cas comme

1) Comp. مَرَرْتُ بِٱمْرَأَةٍ حَسَنٍ ٱلْوَجْهُ § 95 n. 2.

2) Le participe initial n'a pas régime verbal. V. § 90, 2°.

3) Le mot فِعْلٌ signifie à la fois *verbe* et *fait*; de là une concision dans le texte arabe, impossible à imiter en français.

celui de زَيْدٌ dans: ضُرِبَ زَيْدٌ *Zayd fut frappé*, parce qu'ici il est l'objet du fait, loin que celui-ci émane de lui ou se tienne en lui.

J'ai donné pour exemple du sujet actif: قَامَ زَيْدٌ وَمَاتَ عَمْرٌو *Zayd se leva et ʿAmr mourut*, afin qu'on sache bien que, parce qu'un nom est sujet actif, cela ne signifie pas qu'il représente l'auteur d'un fait, mais simplement qu'il est sujet d'un jugement dans les conditions sus-énoncées. On voit en effet que ʿAmr n'est pas l'auteur du fait de mourir, ce qui n'empêche pas qu'il se nomme sujet actif[4]).

56. Le sujet actif étant ainsi connu, il faut savoir qu'il est soumis à plusieurs règles.

La première c'est que son régissant ne se place jamais après lui, en sorte que la phrase: قَامَ أَخَوَاكَ *Tes deux frères se levèrent*, ne pourrait pas se tourner: أَخَوَاكَ قَامَ, ce qui du reste résulte de la définition donnée plus haut; on pourrait seulement dire: أَخَوَاكَ قَامَا *Ce sont tes deux frères qui se sont levés*, et alors أَخَوَاكَ est nom indépendant, suivi d'un verbe avec son sujet actif[5]), tous deux constituant une proposition qui lui sert d'énonciatif.

La deuxième règle, c'est que son régissant ne peut recevoir la marque du duel ni celle du pluriel. On ne dira donc pas: قَامَا أَخَوَاكَ *Tes deux frères se levèrent*, ni: قَامُوا إِخْوَتُكَ,

---

4) La confusion n'est guère possible en français, mais, en arabe, اَلْفَاعِلُ signifie au propre: *celui qui fait.*

5) Le 'alif, pronom explicite suffixe, § 31.

ni: قُمْنَ نِسْوَتُكَ; mais bien dans tous les cas: قَامَ, au singulier, comme on dit: قَامَ أَخُوكَ. Telle est la manière de parler la plus employée. — Il y a cependant des Arabes qui ajoutent ces indices de nombre au régissant, que celui-ci soit verbe, comme dans ces paroles du Prophète: يَتَعَاقَبُونَ فِيكُمْ مَلَآئِكَةٌ بِٱللَّيْلِ وَمَلَآئِكَةٌ بِٱلنَّهَارِ *Près de vous se succèdent des anges pendant le jour et d'autres pendant la nuit*[6]) ou que ce soit un nom, comme dans ces paroles du Prophète: أَوَمُخْرِجِيَّ هُمْ *Et me chassaient-ils donc?* en réponse à Waraqah fils de Nawfal qui lui disait: وَدِدْتُ أَنْ أَكُونَ مَعَكَ إِذْ يُخْرِجُكَ قَوْمُكَ *J'aurais voulu être avec toi quand*[7]) *les gens de ta tribu te chassaient.* La forme primitive était:

6) C'est l'idiotisme désigné dans les écoles sous le nom de لُغَةُ أَكَلُونِى ٱلْبَرَاغِيثُ *l'idiotisme de: Les puces m'ont mangé*, prononcé habituellement أَكَلُوهُ, et, quand on veut reprimander un écolier, أَكَلُوكَ. Cet exemple, comme on le voit dans une note de Sajjāʿiyy sur 'Ibnu-ʿAqīl, est encore remarquable par l'indice du masculin pluriel employé avec des êtres non raisonnables, ce qui est permis dans le langage figuré, comme ici, où la puce est représentée comme un être agissant avec méchanceté.

Quand le régissant est un adjectif, il prend très bien le pluriel rompu. V. § 100.

7) Le nom de temps إِذْ s'emploie avec le passé et il est même le type des noms de ce sens qui s'annexent aux propositions, comme إِذَا l'est avec le sens futur. V. 'Alf. v. 400. Comp. le vers § 24, 1°, et le passage analogue (*c.* 9. *40*) cité § 113. Voir aussi § 8 a.

Pour la construction أَوَمُخْرِجِيَّ هُمْ v. § 40.

أَوْمُخْرِجُوِيَ هُمْ avec permutation du wāw en yā' et réunion des deux yā'. Mais, suivant la construction la plus ordinaire, il faudrait dire: يَتَعَاقَبُ فِيكُمْ مَلَآئِكَةٌ, et: أَوْمُخْرِجِي هُمْ, sans redoublement du yā' [8]).

La troisième règle c'est que, quand il est féminin, on ajoute à son régissant le tā' du féminin, muet, si c'est un passé verbal [9]),

---

8) Dans l'analyse arabe (sauf l'idiotisme dont il vient d'être question) les désinences ـتَا, ـوُ, ـنَ sont des pronoms régis au nominatif par le verbe, comme sujets. Or le sujet pronominal s'accorde avec son antécédent. — 1° On dira avec des êtres non raisonnables: ٱلْبَرَاغِيثُ أَكَلْنَنِي, mais aussi: أَكَلَتْنِي (même règle que § 31 n. 7) et même, au figuré: أَكَلُونِي. Ex.: ثُمَّ يَأْتِي مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ سَبْعٌ شِدَادٌ يَأْكُلْنَ مَا قَدَّمْتُمْ لَهُنَّ *Ensuite viendront sept rudes [années] qui dévoreront ce que vous aurez réservé pour elles* (*c.* **12**. *48*). Comp. § 84 n. 2. — 2° Avec des êtres féminins raisonnables, Baydawiyy (*c.* **2**. *23*) trouve également bonnes les deux constructions: ٱلنِّسَآءُ فَعَلَتْ, ou فَعَلْنَ. — 3° A un masculin pluriel d'être raisonnable, on ne peut faire rapporter que le pronom analogue ـوُ, ex.: لِيَجْزِيَ قَوْمًا بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ *afin qu'Il récompense les gens de ce qu'ils auront pratiqué* (*c.* **45**. *13*). — Voir des ex. §§ 7. 3° a; 100 et n. 1. Comp. § 100 n. 2.

9) De même, 'Alfiyyah v. 230: «Le tā' du féminin se suffixe au passé,» règle complétée ainsi par les commentateurs et notre auteur lui-même, dans le Tawḏīḥ: *et se préfixe au futur;* ex.: تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَارُ *A l'ombre desquels coulent des rivières* (*c.* **2**. *23*). La raison de cette omission, c'est que, pour les Arabes, le futur est à peine une forme verbale, comme l'indique un de ses noms. V. § 7 n. 9.

et voyellé si c'est un adjectif. On dira donc: قَامَتْ هِنْدٌ *Hind se leva*, et: زَيْدٌ قَآئِمَةٌ أُمُّهُ *Zayd [a] sa mère qui [est] levée* [10]).

L'affixation de ce tā' est tantôt facultative et tantôt obligatoire.

Elle est facultative dans quatre cas: 1º Quand le sujet actif est un nom substantif, féminin par l'usage, c'est-à-dire désignant un objet sans sexe; on dit: طَلَعَتِ ٱلشَّمْسُ, et: طَلَعَ ٱلشَّمْسُ *Le soleil se leva*, de la première façon préférablement; ex.: قَدْ جَآءَتْكُمْ مَوْعِظَةٌ *Il vous est venu un avertissement* (*c.* **10**. *58*), et: فَقَدْ جَآءَكُمْ بَيِّنَةٌ *Or il vous est venu une preuve* (*c.* **6**. *158*). — 2º Quand c'est un nom substantif, féminin par signification, séparé de son régissant autrement que par إِلَّا; ex.: حَضَرَتِ ٱلْقَاضِيَ ٱمْرَأَةٌ *Une femme au juge se présenta;* on pourrait dire, mais ce serait moins élégant: حَضَرَ ٱلْقَاضِيَ ٱمْرَأَةٌ. — 3º Quand le verbe est نِعْمَ ou بِئْسَ, ex.: نِعْمَتِ ٱلْمَرْأَةُ هِنْدٌ *Quelle excellente femme que Hind!* et: نِعْمَ ٱلْمَرْأَةُ هِنْدٌ [11]). — 4º Quand le sujet actif est un pluriel, ex.: جَآءَتِ ٱلزُّيُودُ *Les Zayd vinrent*, ou: جَآءَ ٱلزُّيُودُ; de même: جَآءَتِ ٱلْهُنُودُ ou: جَآءَ ٱلْهُنُودُ. Si on emploie le féminin, c'est qu'on a dans la pensée le mot جَمَاعَةٌ, et le mot

10) Il ne faut pas voir ici un régime, mais un phénomène d'attraction analogue à celui du français: *Toutes grandes qu'elles soient.*

11) On préfère نِعْمَ parce que c'est l'idée d'espèce جِنْسٌ que l'on a en vue. 'Alfiyyah v. 237.

[12]) جَمْع si on emploie le masculin. Il faut en excepter les pluriels sains des deux genres, car ils suivent la même règle que leurs singuliers; on dira donc: جَآءَتِ ٱلْهِنْدَاتُ *Les Hind vinrent*, sans pouvoir se dispenser d'ajouter le tā', comme dans: جَآءَتْ هِنْدٌ; et au contraire: قَامَ ٱلزَّيْدُونَ sans le tā', comme dans: قَامَ زَيْدٌ [13]).

---

12) Le mot جَمْعٌ du texte a ici le sens propre de *foule*, partout ailleurs le sens technique de *pluriel.*

13) Cette exception n'était pas universellement reconnue et les Coufites permettaient l'emploi des deux genres du verbe même dans ces deux cas.

Fārisiyy, suivi par l'auteur de la 'Alfiyyah (v.v. 232, 236) est l'auteur d'une troisième opinion suivant laquelle le tā serait, il est vrai, défendu avec les pluriels sains masculins, mais seulement facultatif avec les pluriels sains féminins.

Les mots *pluriels sains* ne comprennent pas les pluriels par terminaison dans lesquels la forme du singulier est altérée (v. § 14) et qui sont assimilés sous ce rapport aux pluriels rompus. On cite du Coran (**10**. *90*): ٱلَّذِى آمَنَتْ بِهِ بَنُو إِسْرَآئِيلَ *Celui en qui ont cru les fils d'Israël*, et d'un poëte: فَبَكَى بَنَاتِى *Mes filles pleurèrent.* Tawḏīḫ complété.

Quand le verbe est au féminin, le pronom qui se rapporte ensuite au sujet, même masculin, mais dans lequel on considère le sens de جَمَاعَةٌ, se met au féminin, ex.: قَامَتِ ٱلرِّجَالُ إِلَى إِخْوَتِهَا *Les hommes se levèrent pour aller vers leurs frères.* Saǧǧāʿiyy.

L'exception que l'auteur donne comme unique dans ce 4^e^ cas, à la suite du mot *pluriel*, montre bien qu'il attache à ce mot le sens le plus étendu. En effet le Tawḏīḫ y comprend les collectifs comme قَوْمٌ et نِسْوَةٌ, et les noms d'espèce comme شَجَرٌ.

L'affixation de ce tā' est obligatoire dans les autres cas, qui sont au nombre de deux: 1° Quand le sujet actif est un féminin par signification [14]), non séparé du verbe, et celui-ci n'étant ni نِعْمَ ni بِئْسَ, ex.: إِذْ قَالَتِ ٱمْرَأَةُ عِمْرَانَ *Lorsque la femme de ʿImran dit* (*c.* 3. *31*); 2° Quand c'est un pronom suffixe [15], ex.: ٱلشَّمْسُ طَلَعَتْ *Le soleil est levé.*

57. Il semblerait naturel que, dans les cas comme: مَا قَامَ إِلَّا هِنْدٌ *Il ne s'est levé que Hind*, on pût employer les deux constructions, avec préférence pour la construction féminine, comme dans l'exemple حَضَرَ ٱلْقَاضِيَ ٱمْرَأَةٌ. Cependant on ne permet pas l'emploi du tā' en prose dans ces cas-là, parce que ce qui suit إِلَّا n'est pas en réalité le sujet actif, mais bien un permutatif de ce sujet sous-entendu avant إِلَّا, et qui est ce dont on excepte; celui-ci étant masculin, le verbe régissant se met aussi au masculin, comme s'il y avait: مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا هِنْدٌ *Aucun ne s'est levé que Hind.*

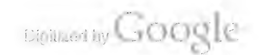
Tel est le premier des quatre cas dans lesquels le sujet actif se retranche régulièrement.

Le deuxième est celui de sujet actif de l'infinitif, comme dans: أَوْ إِطْعَامٌ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ يَتِيمًا ذَا مَقْرَبَةٍ *Ou nourrir,*

---

14) Singulier ou pluriel. L'auteur omet (comme aussi la 'Alf.) de mentionner le duel, qui suit exactement les mêmes règles que le singulier correspondant, ex.: قَالَ رَجُلَانِ, et: قَالَتِ ٱلْهِنْدَانِ. Tawḏīḥ complété. V. ex. § 89, 1°, تَنْفِي يَدَاهَا.

15) Implicite.



en un jour de disette, un parent orphelin (*c.* **90**. *14*); c'est comme s'il y avait: أَوْ إِطْعَامُهُ يَتِيمًا *ou qu'il nourrisse un orphelin.*

Le troisième est celui de la construction passive, ex.: وَقُضِيَ ٱلْأَمْرُ *Puis c'est fini* (*c.* **2**. *206*), dont la forme primitive serait, s'il était permis de préjuger ainsi du Livre divin: وَقَضَى ٱللَّهُ ٱلْأَمْرَ *Dieu l'a fini.*

Le quatrième est celui du sujet actif des formes admiratives أَفْعِلْ, quand un autre, identique à lui, se trouve exprimé précédemment, ex.: أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ *Comme ils entendront et verront* (*c.* **19**. *39*)! C'est-à-dire: وَأَبْصِرْ بِهِمْ; seulement بِهِمْ [1]) a été retranché après le deuxième verbe, parce qu'étant exprimé après le premier, il était suffisamment indiqué. D'ailleurs il est régi virtuellement [2]) au nominatif comme sujet actif, d'après la majorité des grammairiens.

«Il se place naturellement à la suite de son régis-«sant, mais il peut en être séparé, soit facultative-«ment, ex.: وَلَقَدْ جَآءَ آلَ فِرْعَوْنَ ٱلنُّذُرُ, et: كَمَا أَتَى رَبَّهُ

---

1) Ainsi qu'on le verra (§ 115, 2°), بِهِمْ est considéré comme le sujet du verbe, qui n'est à l'impératif que pour exprimer plus énergiquement l'énonciation. La construction primitive serait: أَبْصَرَ هُمْ ou plutôt أَبْصَرُوا avec le hamzah des verbes inchoatifs.

Baydāwiyy admet aussi dans ce passage que les deux verbes soient à l'impératif, l'ordre s'adressant au Prophète, version adoptée par Kasimirski. Il ne faut pas oublier que beaucoup de passages du Coran sont susceptibles de leçons et d'interprétations diverses.

2) V. § 19 n. 1.

«إِذِ ٱبْتَلَى مُوسَى عَلَى قَدَرٍ, soit nécessairement, ex.: إِبْرَاهِيمَ رَبُّهُ»
«et: ضَرَبَنِى زَيْدٌ; comme il peut se faire
«aussi que l'objet vienne nécessairement après lui,
«ce qui arrive dans: 1° ضَرَبْتُ زَيْدًا; 2° مَا أَحْسَنَ زَيْدًا;
«3° ضَرَبَ مُوسَى عِيسَى, mais non dans: أَرْضَعَتِ ٱلصُّغْرَى ٱلْكُبْرَى,
«ou qu'il se place avant le régissant, soit facultati-
«vement, ex.: فَرِيقًا هَدَى, soit nécessairement, ex.:
«أَيًّا مَا تَدْعُوا.»

«Si le verbe est نِعْمَ ou بِئْسَ, le sujet actif est, soit
«déterminé par l'article de l'espèce, ex.: نِعْمَ ٱلْعَبْدُ,
«soit annexé à un nom ainsi déterminé, ex.: وَلَنِعْمَ
«دَارُ ٱلْمُتَّقِينَ, soit enfin pronom implicite expliqué
«par un spécificatif qui concorde avec le nom de la
«chose visée, ex.: بِئْسَ لِلظَّالِمِينَ بَدَلًا.»

58. Le verbe[1]) et le sujet actif ne forment pour ainsi dire qu'un même mot; il serait donc juste qu'ils fussent réunis, comme aussi que l'objet vînt après eux; ex.: وَوَرِثَ سُلَيْمَانُ دَاوُدَ *Et Salomon hérita de David* (*c.* **27**. *16*); cependant il arrive que le sujet se place après l'objet, et cette construction peut être soit permise, soit nécessaire.

Il se recule facultativement dans les cas comme: وَلَقَدْ جَآءَ آلَ فِرْعَوْنَ ٱلنُّذُرُ *A la famille de Pharaon aussi vint l'avertissement* (*c.* **54**. *41*), et le vers:

جَآءَ ٱلْخِلَافَةَ إِذْ كَانَتْ لَهُ قَدَرًا ۝ كَمَا أَتَى رَبَّهُ مُوسَى عَلَى قَدَرِ

1) Ou assimilé.

Il arriva au califat alors[2]) *que celui-ci lui était destiné, comme à son Seigneur vint Moïse en vertu d'un ordre divin.* La première phrase pouvait très-bien se tourner: جَآءَ ٱلنُّذُرُ آلَ فِرْعَوْنَ, et de même aussi la seconde: كَمَا أَتَى مُوسَى رَبَّهُ, parce qu'alors le pronom se rapporterait à un nom qui le précéderait de fait et de droit, ce qui est en effet la construction naturelle en ce qui concerne le pronom. — Mais il se recule nécessairement dans les cas comme: وَإِذِ ٱبْتَلَى إِبْرَاهِيمَ رَبُّهُ *Lorsque Abraham fut éprouvé par son Seigneur* (*c.* 2. *118*), et cela parce que, si le sujet avait été mis en avant dans ce cas, il en résultait la construction: ٱبْتَلَى رَبُّهُ إِبْرَاهِيمَ, dans laquelle le pronom devrait se rapporter à un nom qui le suivrait à la fois de fait et de droit, ce qui n'est pas permis[3]). Il doit aussi se reculer dans les cas comme: ضَرَبَنِى زَيْدٌ *Zayd m'a frappé*, parce que, si l'on disait: ضَرَبَ زَيْدٌ إِيَّاىَ il en résulterait l'emploi du pronom séparé dans un cas où il est possible d'employer le suffixe, ce qui n'est pas permis non plus[4]).

---

2) Il y a une leçon, avec أَوْ au lieu de إِذْ, citée par les commentateurs au v. 552 de la 'Alf.

3) Voir un cas analogue § 41 et n. 2. La 'Alf. (v. 243) donne seulement comme rare cette même construction défendue ici: زَانَ نَوْرُهُ ٱلشَّجَرَ *Sa fleur pare l'arbre*, que le français ne tolérerait pas non plus, tandis qu'il tolérerait aussi l'avancement du pronom en cas d'inversion, mais seulement avec un complément indirect, parce que là seulement l'effet du régime est apparent: *De sa fleur l'arbre se pare.* Comp. aussi § 65 et n. 8.

4) V § 31.

Il peut se faire d'autre part que l'objet doive se placer le dernier, comme dans: ضَرَبَ مُوسَى عِيسَى *Mūsā frappa ʿĪsā*, cas où rien n'indiquerait lequel des deux est le sujet et lequel est l'objet; cependant l'inversion est permise quand il se trouve dans le contexte une indication, soit logique, comme dans: أَرْضَعَتِ الصُّغْرَى ٱلْكُبْرَى *La petite la grande allaita*, et: أَكَلَ ٱلْكُمَّثْرَى مُوسى *La poire Moïse mangea;* soit sensible, comme dans: ضَرَبَتْ مُوسَى سَلْمَى *Salma frappa Moïse*[5]), et: ضَرَبَ مُوسَى ٱلْعَاقِلَ عِيسَى *ʿĪsā frappa Mūsā le sage*, parce qu'alors la confusion n'est pas possible.

Il faut encore savoir que, comme il est défendu dans: ضَرَبَ مُوسَى عِيسَى, de placer l'objet en avant du sujet seulement, il n'est pas davantage permis de le placer en avant du sujet et du verbe, de peur qu'on ne vienne à croire que c'est un nom indépendant et que le verbe a pour sujet un pronom implicite se rapportant à lui, et مُوسَى pour objet *[C'est ʿĪsā qui a frappé Mūsā*, au lieu de: *Mūsā a frappé ʿĪsā]*. Mais dans les cas comme: ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zayd a frappé ʿAmr*, ou: ضَرَبْتُ عَمْرًا *J'ai frappé ʿAmr*, on peut mettre l'objet en avant du verbe, parce qu'alors rien ne s'y oppose; ex.: فَرِيقًا هَدَى *Aux uns il a donné la direction* (c. ٧. 28). — Il peut même arriver que cette construction soit obligatoire, comme dans: أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَى *De quelque*

---

5) **Inversion inimitable en français, faute d'indice de genre dans le verbe, l'analogue serait:** ***Moïse les ennemis frappèrent.***

façon que vous l'appeliez, les plus beaux noms lui appartiennent (*c.* **17**. *110*), passage où أَيًّا est objet verbal avancé de تَدْعُوا, en avant duquel il se place nécessairement comme expression conditionnelle, expression nécessairement initiale dans le discours [6]); تَدْعُوا est régi par elle à l'apocopé.

59. Si le verbe est نِعْمَ ou بِئْسَ [1]), son sujet actif doit être: a) soit un nom déterminé par l'article, ex.: نِعْمَ ٱلْعَبْدُ *L'excellent serviteur qu'il était!* b) soit un nom annexé à un nom ainsi déterminé, ex.: وَلَنِعْمَ دَارُ ٱلْمُتَّقِينَ *Oh! qu'est magnifique la demeure des hommes craignant Dieu* (*c.* **16**. *32*)! et: فَلَبِئْسَ مَثْوَى ٱلْمُتَكَبِّرِينَ *Et combien est affreux le séjour des orgueilleux* (*c.* **16**. *31*)! c) soit enfin un pronom implicite, expliqué par un nom indéterminé qui est placé après lui et régi à l'accusatif comme spécificatif [2]), ex.: بِئْسَ

---

6) Comp. §§ 41; 54, 6° et n. 5.

1) Ainsi que les formes verbales: a) فَعُلَ, ex.: ظَرُفَ ٱلرَّجُلُ زَيْدٌ *Que Zayd est un homme fin!* et: خَبُثَ ٱلْغُلَامُ عَمْرٌو *Que ʿAmr est un vilain serviteur!* b) فَعِلَ, ex.: عَلِمَ (جَهِلَ) ٱلرَّجُلُ زَيْدٌ *Que Zayd est un homme savant (ignorant)!* c) ou enfin فَعَلَ ramené à فَعُلَ, ex.: ضَرُبَ رَجُلًا زَيْدٌ *Que Zayd frappe bien!* On emploie حَبَّذَا (ذَا sujet actif) syn. de نِعْمَ et لَا حَبَّذَا syn. de بِئْسَ. 'Alf. v. 493, et commentaire de 'Ibnu-ʿAqīl annoté par Sajjāʿiyy. — Ex. de حَبَّذَا § 117 et n. 4.

2) Spécificatif corroboratif, § 81.

بِئْسَ ٱلْبَدَلُ, c'est-à-dire: بِئْسَ هُوَ, c'est-à-dire: لِلظَّالِمِينَ بَدَلًا بَدَلًا *Que c'est pour les méchants un échange détestable* (c. **18**. *48*).

Lorsque نِعْمَ est ainsi complété par son sujet actif, soit substantif et seul, soit pronominal et suivi de son spécificatif, on ajoute le nom visé par la louange ou le blâme, et l'on dit: نِعْمَ ٱلرَّجُلُ زَيْدٌ *L'homme excellent qu'est Zayd!* ou: نِعْمَ رَجُلًا زَيْدٌ *Que Zayd est excellent homme!* Ce nom doit s'analyser nom indépendant, la proposition précédente est l'énonciatif, et la copule qui les unit est la généralité exprimée par l'article [3]). — Il n'est pas permis, de l'avis de tous, que le nom visé précède le sujet actif, et l'on ne dirait pas: نِعْمَ زَيْدٌ ٱلرَّجُلُ; comme aussi qu'il précède le spécificatif, malgré l'avis contraire des Coufites, et l'on ne dirait pas: نِعْمَ زَيْدٌ رَجُلًا; de l'avis de tous, il peut précéder le verbe et son sujet, et l'on dit ainsi: زَيْدٌ نِعْمَ ٱلرَّجُلُ; et il peut aussi être retranché, quand il reste indiqué par le sens, ex.: إِنَّا وَجَدْنَاهُ صَابِرًا نِعْمَ ٱلْعَبْدُ إِنَّهُ أَوَّابٌ *Certes nous l'avons trouvé patient. L'excellent serviteur! Il aimait à recourir à Dieu* (c. **38**. *43*); c'est-à-dire: *L'excellent serviteur que lui (Job)!*

---

3) Comp. §§ 35 c; 39, 4°.

SUJET VERBAL PASSIF.

«Le sujet se retranche et alors il est remplacé dans «toutes les règles auxquelles il est soumis, soit par «l'objet, soit, si celui-ci fait défaut, par une expres-«sion particularisée et variable, primitivement limi-«tatif, génitif prépositionnel ou infinitif. — Alors l'ini-«tiale du verbe prend toujours un *u*, puis aussi la «deuxième, mais seulement dans les formes comme «تُعُلِّمَ, ou la troisième, dans les formes comme أُنْطُلِقَ, «et la pénultième prend un *a* au futur et un *i* au passé. «Dans les formes comme قَالَ et بَاعَ, on peut employer «l'*i* pur, ou l'*i* tirant sur l'*u*, ou enfin l'*u* pur.»

60. On peut retrancher le sujet actif pour trois raisons, soit parce qu'on l'ignore, soit parce qu'on recherche un effet qui peut lui-même se produire soit dans l'expression soit dans le sens. — Le premier cas est comme dans l'ex.: سُرِقَ ٱلْمَتَاعُ *La marchandise fut volée*, ou: رُوِىَ عَنْ رَسُولِ ٱللّٰهِ صلعم *On rapporte du Prophète de Dieu (Dieu le favorise et le garde!)*, lorsqu'on ne connaît ni le voleur, ni l'auteur de la tradition. —

Le deuxième est comme dans l'adage: مَنْ طَابَتْ سَرِيرَتُهُ حُمِدَتْ سِيرَتُهُ *Quand bonne est la pensée, la conduite est louée*, où l'on n'aurait pu dire: حَمِدَ ٱلنَّاسُ سِيرَتَهُ *les hommes louent la conduite*, sans détruire la consonnance. — Le troisième est comme dans: يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا إِذَا قِيلَ لَكُمْ تَفَسَّحُوا فِى ٱلْمَجَالِسِ فَٱفْسَحُوا يَفْسَحِ ٱللَّهُ لَكُمْ وَإِذَا قِيلَ ٱنْشُزُوا فَٱنْشُزُوا *O vous qui avez la foi, lorsqu'on vous dit: «Faites place dans l'assemblée,» faites place et alors Dieu vous accordera l'aisance; et si l'on vous dit: «Levez-vous,» levez-vous (c.* **58**. *12)*, et dans ce vers:

وَإِنْ مُدَّتِ ٱلْأَيْدِى إِلَى ٱلزَّادِ لَمْ أَكُنْ
بِأَعْجَلِهِمْ إِذْ أَجْشَعُ ٱلْقَوْمِ أَعْجَلُ

Et si les mains se tendent vers les provisions, je ne suis pas des plus prompts [1]) *parmi eux, alors que le plus avide de la troupe est le plus prompt.* Dans tout cela le sujet actif a été retranché, parce qu'il n'y avait pour les auteurs aucun besoin de le mentionner.

Quand on retranche ainsi le sujet actif, on met l'objet à

1) D'après 'Ibnu ʿAqīl (Alf. v. 501), qui explique بِأَعْجَلِهِمْ par عَاجِلِهِمْ, et son annotateur Saǧǧāʿiyy, la forme أَفْعَلُ annexée à un nom déterminé ne peut avoir le sens de superlatif relatif que si le complément annectif représente un tout dont l'antécédent est une partie: *Achille était le plus beau des Grecs;* ici même: *Le plus avide de la troupe.* Or celui qui dit *je* ne peut faire partie de ceux qu'il nomme *eux.* Il semble aussi qu'en français il ne serait pas plus permis de dire: *Je suis le plus prompt d'eux*, que: *Achille était le plus beau des Troyens.* V. § 96 n. 3.

sa place, et on le soumet aux règles qui ont été expliquées dans le chapitre précédent: d'accusatif qu'il était, il devient nominatif, d'accessoire, essentiel[2]); il était permis de le placer avant le verbe, et maintenant il doit venir après lui; de même le verbe se met au féminin quand lui-même est féminin. On dit donc, au lieu de: ضَرَبَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zayd frappa ʿAmr*, ضُرِبَ عَمْرٌو *ʿAmr fut frappé;* au lieu de: ضَرَبَ زَيْدٌ هِنْدًا *Zayd frappa Hind*, ضُرِبَتْ هِنْدٌ *Hind fut frappée.*

S'il ne se trouve point d'objet verbal dans le discours, la même place est occupée par le limitatif, le génitif prépositionnel ou l'infinitif. On dit: سِيرَ فَرْسَخٌ *On marcha une parasange*, صِيمَ رَمَضَانُ *On a jeûné Ramadan*, مُرَّ بِزَيْدٍ *On a passé près de Zayd*[3]), جُلِسَ جُلُوسُ ٱلْأَمِيرِ *On siégea à la façon*[4]) *du prince.* — Toutefois cette place ne peut être occupée par le limitatif ou l'infinitif, que sous trois con-

2) V. § 54 n. 2.

3) Comp., pour le nominatif virtuel de بِزَيْدٍ, §§ 31 n. 6, 39 et n. 6. On explique مُرَّ عَمْرٌو بِزَيْدٍ par جَاوَزَ عَمْرٌو زَيْدًا où زَيْدًا est objet, ce qui fait bien comprendre que مُرَّ بِزَيْدٍ est l'équivalent de جُووِزَ زَيْدٌ (comp. § 62). En français aussi les termes de temps et de lieu et même certains noms employés comme le complément absolu (*crier son cri*, *jouer un jeu*), sont de véritables accusatifs, et l'on conçoit avec eux la possibilité de la construction passive. On trouve en latin: *navigare terram; terrœ erratœ*. V. Diez, grammaire des langues romanes, édition française, III p. 101 et s. s.

4) Pour l'infinitif employé comme complément absolu v. § 75.

ditions: — 1° La première, c'est que ce terme soit particularisé, et l'on ne pourrait dire: ضُرِبَ ضَرْبٌ *On a frappé d'une façon*, ni: صِيمَ زَمَنٌ *On a jeûné un temps*, أُعْتُكِفَ مَكَانٌ *On fit ses dévotions dans un lieu*, parce qu'il ne s'y trouve pas de particularisation, tandis que l'on dirait bien: ضُرِبَ ضَرْبٌ شَدِيدٌ, et: صِيمَ زَمَنٌ طَوِيلٌ, enfin: أُعْتُكِفَ مَكَانٌ حَسَنٌ, phrases dans lesquels la particularisation résulte de l'emploi des qualificatifs. — 2° La deuxième, c'est qu'il soit variable, non pas nécessairement à l'accusatif comme limitatif ou infinitif, et l'on ne pourrait dire: سُبْحَانُ ٱللّٰهِ avec un *u*, en signe que ce serait le sujet passif de son verbe sous-entendu, comme s'il y avait: يُسَبَّحُ سُبْحَانُ ٱللّٰهِ *La gloire de Dieu est proclamée*[5]), ni: يُجَآءُ إِذَا جَآءَ زَيْدٌ *On viendra lorsque Zayd viendra*, en considérant إِذَا comme sujet passif; parce que ces deux mots sont invariables. — 3° La troisième condition c'est que l'objet ne soit pas exprimé, et l'on ne dirait pas: ضُرِبَ ٱلْيَوْمُ زَيْدًا *Aujourd'hui on a frappé Zayd*, contrairement à l'avis de 'Aḫfaš et des Coufites[6]). A cette con-

---

5) D'après cette analyse سُبْحَانُ ٱللّٰهِ serait pour: أُسَبِّحُ سُبْحَانَ ٱللّٰهِ, proposition énonciative. On l'explique aussi par l'impératif.

6) « Toutefois cela arrive ('Alfiyyah v. 251). » Makūdiyy, en dehors de cette combinaison, donne les exemples suivants des constructions possibles: ***On a fait marcher Zayd deux jours [pendant] deux parasanges [d']une marche énergique*****, en attribuant à**

dition est aussi soumis le génitif prépositionnel, avec le même désaccord entre les grammairiens.

Ceux qui permettent de ne pas observer cette condition, s'appuient sur la leçon de 'Abu-Ja'far[7] لِيُجْزَى قَوْمًا بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ *Afin que ce soit la recompense des gens pour prix de leurs œuvres (c* **45**. *13)*, et sur ce vers:

وَإِنَّمَا يُرْضِى ٱلْمُنِيبُ رَبَّهُ مَا دَامَ مَعْنِيًّا بِذِكْرِهِ قَلْبَهُ

ب, non la valeur de l'exemple expliqué dans la n. 3 (1ère du Muğnī qui en compte 14) mais celle du hamzah causatif dans أَفْعَلَ (2me du Muğnī):

Le sujet passif est	Génitif prépositionel		سِيرَ بِزَيْدٍ يَوْمَيْنِ فَرْسَخَيْنِ سَيْرًا شَدِيدًا
	Limitatif	temporel	» » يَوْمَانِ » » »
		local	» » فَرْسَخَانِ يَوْمَيْنِ » »
	Complément absolu		» » » فَرْسَخَيْنِ سَيْرٌ شَدِيدٌ

Quand il y a deux objets, le verbe étant doublement transitif avec le sens causatif, et que le sens n'indique pas quel est celui des deux qui est le sujet actif primitif, le premier objet est nécessairement sujet passif: أُعْطِىَ زَيْدٌ عَمْرًا *On a donné à Zayd 'Amr;* mais, si l'on veut: كُسِىَ زَيْدًا ثَوْبٌ *On a vêtu Zayd d'un vêtement*, parce que l'on voit bien que c'est Zayd qui agit par rapport au vêtement (comp. § 58). — Ce genre d'inversion logique, qui n'est que toléré dans ce cas, est défendu par beaucoup de grammairiens avec les *verbes de sentiment;* 'Ibnu-Mālik l'y permet: أُعْلِمَ زَيْدًا فَرَسَهُ مُسْرَجًا *On a informé Zayd que son cheval est sellé* ('Alf. v. 253).

7) Passage cité avec la leçon habituelle § 56 n. 8.

Le pécheur ne fait agréer sa conversion de Dieu, que si le souvenir de celui-ci ne cesse d'occuper son cœur; exemples dans lesquels بِمَا et بِذِكْرِ ont été pris pour sujets passifs, bien que les objets, قَوْمًا et قَلْبَهُ fussent exprimés. Mais on objecte au vers que la tournure défendue ne s'y trouve que par licence poétique, et à la leçon, que ses partisans sont très-rares. Et dans celle-ci il peut encore se faire que le sujet passif soit un pronom, implicite dans le verbe, et se rapportant au mot ٱلْغُفْرَانُ qui se comprend de la phrase précédente: قُلْ لِلَّذِينَ آمَنُوا يَغْفِرُوا *Dis aux croyants qu'ils pardonnent*, comme s'il y avait: لِيُجْزَى ٱلْغُفْرَانُ قَوْمًا *Pour que le pardon soit donné en récompense [aux] gens....*; alors c'est tout simplement l'objet que l'on a pris pour sujet passif, sans qu'on y trouve rien à dire, excepté que c'est le deuxième objet [8]), et encore cela est permis.

61. Lorsque l'on retranche le sujet actif pour le représenter par une de ces expressions, le verbe doit être modifié et prendre *u* à l'initiale, qu'il soit passé ou futur, avec *i* à la pénultième s'il est passé, *a* s'il est futur; ex.: ضُرِبَ, يُضْرَبُ. Si le verbe commence par tā' formatif ou hamzah de liaison, la deuxième consonne avec ce tā', ou la troisième avec ce hamzah, prend également l'*u;* ainsi de: تَعَلَّمْتَ ٱلْمَسْئَلَةَ,

---

8) La construction primitive ayant été: لِيَجْزِيَ ٱللّٰهُ ٱلْغُفْرَانَ قَوْمًا, **analogue à:** لِيَكْسُوَ عَمْرٌو ثَوْبًا زَيْدًا. **V. la n. 6 et aussi Yā'sīn notes sur le Tawdīh.**

on fait: تُعُلِّمَتِ ٱلْمَسْئَلَةُ *La question fut apprise*, et de: إِنْطَلَقْتُ بِزَيْدٍ *J'ai fait partir Zayd*, أُنْطُلِقَ بِزَيْدٍ. Ex.: مَنِ ٱضْطُرَّ *Si quelqu'un y était contraint (c. 2. 168)* en prononçant le hamzah et le tā' avec *u* (مَنْ أُضْطُرَّ) si l'on marque un temps d'arrêt avant le verbe. Huḏayliyy a dit:

سَبَقُوا هَوَىَّ وَأَعْنَقُوا لِهَوَاهُمُو فَتُخُرِّمُوا وَلِكُلِّ جَنْبٍ مَصْرَعُ

Ils ont échappé à mon désir [1]) *et vers le leur se sont succédés, et ils ont été exterminés, car chacun a son terme fatal.*

Si le passé est celui d'un trilitère à médiale faible, comme قَالَ et بَاعَ [2]), on peut former son passif de trois façons [3]). La première qui est la plus élégante, consiste à mettre un *i* à l'initiale et à changer le 'alif en yā'; la deuxième, à donner à cet *i* quelque chose de l'*u*, en rappelant ainsi son origine, et c'est encore une bonne prononciation; la troisième, peu usitée, à donner *u* à l'initiale, ce qui oblige à changer le 'alif en wāw, ex.: قُولَ et بُوعَ [4]).

---

1) Sur سَبَقَ = أَفْلَتَ v. Bayḏāwiyy *c.* 8. *61.* Pour هَوَىَّ = هَوَاىَ v. § 86 n. 2. Ce vers est cité par 'Ibnu-ʿAqīl 'Alf. v. 423 et expliqué par ʿAyniyy.

2) Non سَوِدَ ni جَيِدَ dont la médiale se conduit comme une forte.

3) De même avec les sourds, mais dans l'orde: 1⁰ رُدَّ 2⁰ le 'ijmām, 3⁰ رِدَّ. 'Alf. v. 248. Ex. le piège classique: انَّ ٱلْمَآءَ فِى ٱلْحَوْضِ *L'eau fut versée dans l'auge.*

4) La règle est la même avec les اِنْفَعَلَ et les اِفْتَعَلَ de ces mêmes racines. 'Alf. v. 249.

OCCUPATION DU RÉGISSANT.

«Dans les expressions: a) زَيْدًا ضَرَبْتُهُ, b) زَيْدًا ضَرَبْتُ «أَخَاهُ, c) زَيْدًا مَرَرْتُ بِهِ, on peut mettre زَيْدٌ au nomi- «natif, en le considérant comme nom indépendant «dont la proposition suivante est l'énonciatif, ou le «faire régir à l'accusatif par un verbe sous-entendu, «a) ضَرَبْتُ, b) أَهَنْتُ, c) جَاوَزْتُ, qui ne peut être ex- «primé; dans ce dernier cas la proposition suivante «est non régie.»

«1° L'accusatif est préférable dans les cas: a) comme: «زَيْدًا ٱضْرِبْهُ, à cause de la tendance, et il faut inter- «préter des constructions semblables à: وَٱلسَّارِقُ «وَٱلسَّارِقَةُ فَٱقْطَعُوا أَيْدِيَهُمَا; b) comme: وَٱلْأَنْعَامَ خَلَقَهَا لَكُمْ, «à cause de la concordance; c) comme: أَبَشَرًا مِنَّا «وَاحِدًا نَتَّبِعُهُ, et: مَا زَيْدًا رَأَيْتُهُ à cause de l'emploi ha- «bituel du verbe ici. — 2° L'accusatif est nécessaire «dans les cas comme: إِنْ زَيْدًا لَقِيتَهُ فَأَكْرِمْهُ et: هَلَّا زَيْدًا «أَكْرَمْتَهُ, à cause de la nécessité de l'emploi du verbe «ici. — 3° Le nominatif est nécessaire dans les cas

« comme : خَرَجْتُ فَإِذَا زَيْدٌ يَضْرِبُهُ عَمْرٌو, à cause de l'im- « possibilité d'y employer le verbe. — 4⁰ Les deux ac- « cidents de flexion sont également applicables dans : « زَيْدٌ قَامَ أَبُوهُ وَعَمْرٌو أَكْرَمْتُهُ, parce qu'il y a équivalence. »

« Il ne faut pas y comprendre : وَكُلُّ شَيْءٍ فَعَلُوهُ فِي « الزُّبُرِ, ni : أَزَيْدٌ ذُهِبَ بِهِ. »

62. L'occupation du régissant consiste en ce qu'un nom vient en tête, et, après lui, un verbe [1]) régissant le pronom qui se rapporte à lui, ou régissant un nom qui régit un pronom semblable, ce verbe étant d'ailleurs tel que si son régime vaquait, par l'absence du mot ainsi régi par lui, et qu'on lui donnât action sur le nom qui précède, il le régirait à l'accusatif. En voici un exemple : زَيْدًا ضَرَبْتُهُ *Zayd, je l'ai frappé.* En effet supposez ه retranché et ضَرَبْتُ ayant action sur زَيْدٌ, on dira évidemment : زَيْدًا ضَرَبْتُ, et زَيْدًا sera un objet avancé. Tel est l'exemple du cas où le verbe est occupé par le pronom se rapportant au nom. — Un cas analogue, c'est : زَيْدًا مَرَرْتُ بِهِ *Zayd, j'ai passé près de lui*, où le pronom est, il est vrai, régi au génitif par بِ, mais régi virtuellement à l'accusatif par le verbe. — Voici un exemple du cas où le verbe est occupé par un nom régissant un pronom qui se rapporte au

---

1) Ou l'analogue, s'il est propre à régir ce qui vient avant lui. Cela comprend : 1⁰ le verbe conjugable, 2⁰ les participes ; mais non les adjectifs assimilés, ni l'infinitif, ni le nom verbal. Sajjā'iyy notes sur Ibnu 'Aqīl 'Alf. v. 255.

nom placé en tête: زَيْدًا ضَرَبْتُ أَخَاهُ *Zayd, j'ai frappé son frère.* On y voit ضَرَبَ régissant أَخَا à l'accusatif comme objet, et أَخَا régissant le pronom au génitif comme complément annectif.

Cela posé, nous dirons que le nom mis en tête peut être régi au nominatif comme indépendant, et la proposition suivante régie virtuellement au nominatif comme énonciatif; et qu'il peut l'être à l'accusatif par un verbe nécessairement retranché, expliqué par le verbe que l'on exprime. Dans ce dernier cas la proposition n'est pas régie, parce qu'elle est explicative [2]).

Le verbe qu'on peut supposer dans le premier exemple se rétablit ainsi: ضَرَبْتُ زَيْدًا ضَرَبْتُهُ; dans le second: جَاوَزْتُ زَيْدًا مَرَرْتُ بِهِ *J'ai dépassé Zayd, j'ai passé près de lui*, sans sous-entendre مَرَرْتُ, parce qu'il n'est pas directement transitif; dans le troisième: أَهَنْتُ زَيْدًا ضَرَبْتُ أَخَاهُ *J'ai humilié Zayd, j'ai frappé son frère*, sans sous-entendre ضَرَبْتُ, parce que c'est seulement le frère qui a été frappé.

63. Il faut savoir que le nom placé avant le verbe qui est exprimé, peut se trouver dans cinq cas différents, suivant que: 1° l'accusatif est préférable, 2° l'accusatif nécessaire, 3° le nominatif nécessaire, 4° l'un ou l'autre employé indifféremment, 5° le nominatif préférable.

---

2) Comp. la proposition après أَنْ explicatif § 24 et n. 1 et la conjonctive § 34 n. 1.

1° L'accusatif est préférable:

a) Quand le verbe exprimé a le sens de tendance, c'est-à-dire ordre, défense, prière, ex.: زَيْدًا ٱضْرِبْهُ *Zayd, frappe-le*, ou: زَيْدًا لَا تُهِنْهُ *Zayd, ne l'humilie pas*, ou enfin: أَللّٰهُمَّ عَبْدَكَ ٱرْحَمْهُ *Mon Dieu, ton serviteur, pardonne-lui.* Si l'on préfère l'accusatif dans ces cas, c'est que l'emploi du nominatif entraînerait comme conséquence l'énonciation d'un attribut du nom indépendant au moyen d'une proposition de tendance, ce qui est contraire à la règle, parce que semblable proposition n'est pas susceptible d'être dite véridique ou mensongère [1]).

Pour cette raison il y a une difficulté dans le passage suivant: وَٱلسَّارِقُ وَٱلسَّارِقَةُ فَٱقْطَعُوا أَيْدِيَهُمَا *Quant au voleur et à la voleuse, coupez-leur les mains (c.* **5**. *42)*, exemple analogue à celui-ci: زَيْدًا وَعَمْرًا ٱضْرِبْ أَخَاهُمَا, dans lequel l'accusatif est préférable, pour cette seule raison que le verbe occupé est un verbe exprimant tendance. De même encore dans: أَلزَّانِيَةُ وَٱلزَّانِى فَٱجْلِدُوا كُلَّ وَاحِدٍ مِنْهُمَا *En ce qui concerne la femme et l'homme adultères, fouettez chacun d'eux (c.* **24**. *2).* Dans ces deux passages les Sept s'accordent à lire le nominatif. Mais on répond à cela que la phrase peut se rétablir ainsi: مِمَّا يُتْلَى عَلَيْكُمْ حُكْمُ ٱلسَّارِقِ وَٱلسَّارِقَةِ فَٱقْطَعُوا أَيْدِيَهُمَا *De ce qui vous est récité fait encore partie la loi sur le voleur et la voleuse ....*; on analysera donc أَلسَّارِقُ nom indé-

1) Comp. §§ 34 a; 39.

pendant, auquel est adjoint وَٱلسَّارِقَةُ; l'énonciatif consiste dans le génitif prépositionnel sous-entendu: مِمَّا يُتْلَى عَلَيْكُمْ *[sont] de ce qu'on vous récite*, et la proposition suivante: فَٱقْطَعُوا est recommençante. Alors on n'est plus entraîné à l'énonciation d'un attribut du nom indépendant au moyen d'une proposition de tendance. Ensuite il ne conviendrait pas au verbe d'une proposition d'être appelé à régir un nom indépendant, dont un attribut est énoncé autrement que par lui et dans une autre proposition [2]). Un cas semblable serait: زَيْدٌ فَقِيرٌ فَأَعْطِهِ *Zayd est pauvre, donnez-lui*, et: خَالِدٌ مَكْسُورٌ فَلَا تُهِنْهُ *Qālid est estropié, ne l'humiliez pas.*

Telle est l'opinion de Sībawayh. Mubarrad, d'autre part, dit que أَلْ dans ces passages est nom-conjoint avec le sens de ٱلَّذِى, et que فَ a été placé à la suite pour indiquer l'énoncé de la cause, comme quand on dit: ٱلَّذِى يَأْتِينِى فَلَهُ دِرْهَمٌ *Celui qui viendra à moi, eh bien! il y a pour lui un écu.* Or ce qui vient après فَ causatif ne régit pas ce qui vient avant, et nous avons déjà vu que la condition essentielle pour qu'il y ait *occupation*, c'est que le verbe ne puisse

---

2) Ce régime, pour qu'il y ait *occupation*, doit être possible, quand on supprime ce qui occupe le régissant, c'est-à-dire ici l'objet de ٱقْطَعُوا. Mais le régime de celui-ci est devenu impossible, du moment où l'on a admis que ٱلسَّارِقُ est le nom indépendant d'un énonciatif sous-entendu.

manquer de régir le nom dans le cas où on lui donnerait action sur lui.

b) L'accusatif est encore préférable quand le nom est accouplé à une particule adjonctive précédée d'une proposition verbale [3]), ex.: قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرًا أَكْرَمْتُهُ *Zayd se leva, et [quant à] ʿAmr, je lui rendis mes devoirs.* Et la raison, c'est qu'en employant le nominatif, la proposition serait nominale et qu'il en résulterait l'adjonction d'une proposition nominale à une verbale, deux genres de propositions tout différents [4]); tandis qu'en employant l'accusatif la proposition est verbale, puisque c'est comme s'il y avait: وَأَكْرَمْتُ عَمْرًا أَكْرَمْتُهُ, et l'on se trouve avoir adjoint une proposition verbale à une autre de même nature, c'est-à-dire qu'elles sont concordantes, et la concordance, en matière d'adjonction, vaut mieux que la discordance [5]). Telle est la raison de la préférence que l'on a pour l'accusatif. Ex.: خَلَقَ ٱلْإِنْسَانَ مِنْ نُطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ

---

3) V. § 29 n. 1.

4) La proposition nominale exprime la *permanence* ٱلثُّبُوتُ et la proposition verbale, la *contingence* ٱلْحُدُوثُ. La première affirme un rapport essentiel: *Dieu* [*est*] *grand*, la seconde, un rapport accidentel: *Dieu créa*....

5) Le français, dans lequel les deux propositions ont la même forme, serait ordinairement moins scrupuleux; il dirait bien: *Dieu a créé l'homme, et les bestiaux* [*sont ce*] *qu'il a créé pour vous.* Mais il est, aujourd'hui surtout, plus scrupuleux que l'arabe dans l'adjonction des membres de propositions. On ne dirait plus comme Fénelon: *Ces peuples étaient adonnés à l'agriculture ou à conduire des troupeaux.* Voir au contraire le dernier vers cité § 54.

مُبِينٌ وَٱلْأَنْعَامَ خَلَقَهَا لَكُمْ *Il a créé l'homme d'une goutte, et le voilà aussitôt contradicteur manifeste, et les bestiaux il les a créés pour vous (c.* **16**. *4)*, passage dans lequel tout le monde s'accorde à lire: ٱلْأَنْعَامَ à l'accusatif, parce que ce mot est précédé d'une proposition verbale: خَلَقَ ٱلْإِنْسَانَ.

c) Il l'est encore quand il se trouve avant le nom un agent dont l'action la plus fréquente se produit sur les verbes. Ex.: أَزَيْدًا ضَرَبْتَهُ *Et Zayd, l'as-tu frappé?* مَا زَيْدًا رَأَيْتُهُ *Pour Zayd, je ne l'ai pas vu;* et: أَبَشَرًا مِنَّا وَاحِدًا نَتَّبِعُوهُ *Est-ce qu'un homme d'entre nous, tout seul, nous le suivrons (c.* **54**. *24)?*

2º L'accusatif est nécessaire quand le nom se trouve précédé d'un des agents qui n'ont d'action que sur le verbe, comme les agents de condition et d'excitation; ex.: إِنْ زَيْدًا رَأَيْتَهُ فَأَكْرِمْهُ *Et Zayd, si vous le voyez, rendez-lui vos devoirs*, et: هَلَّا زَيْدًا أَكْرَمْتَهُ *Comment, Zayd! tu ne l'as pas bien accueilli!* Le poëte a dit:

لَا تَجْزَعِى إِنْ مُنْفِسًا أَهْلَكْتُهُ فَإِذَا هَلَكْتُ فَعِنْدَ ذَلِكَ فَٱجْزَعِى

Ne t'afflige pas si, un bien précieux, je l'ai perdu; c'est quand tu m'auras perdu qu'il faudra t'affliger.

3º Le nominatif est nécessaire quand le nom se trouve précédé d'un agent qui n'a d'action que sur les propositions nominales, comme la particule إِذَا de soudaineté; ex.: خَرَجْتُ فَإِذَا زَيْدٌ يَضْرِبُهُ عَمْرٌو *Je sortis et voilà que Zayd était en butte aux coups de ʿAmr.* On ne pourrait pas employer l'accusatif ici, parce que cela supposerait un verbe sous-entendu, et إِذَا de soudaineté ne s'emploie qu'avec les propositions nominales.

4° Les deux modes sont équivalents quand il se trouve avant le nom une particule adjonctive précédée d'une proposition verbale qui sert d'énonciatif à un nom précédent. Ex.: زَيْدٌ قَامَ أَبُوهُ وَعَمْرًا أَكْرَمْتُهُ *Ce fut Zayd dont le père se leva et je reçus ᶜAmr.* En effet: زَيْدٌ قَامَ أَبُوهُ est une *grande proposition à deux faces;* grande, c'est-à-dire qu'elle renferme elle-même une proposition; à deux faces, c'est-à-dire que par son premier terme elle est nominale, et verbale par son dernier [6]). Si donc l'on a égard au premier terme, on met عَمْرٌو au nominatif *[.... et ᶜAmr que je reçus]*, et l'on a une proposition nominale adjointe à une proposition nominale. Si l'on a égard au second terme, on met عَمْرًا à l'accusatif et l'on a une proposition verbale adjointe à une proposition verbale. Ainsi, des deux façons, la concordance est obtenue; les deux constructions sont donc équivalentes.

5° Le nominatif est préférable dans les autres cas. Ex.: زَيْدٌ ضَرَبْتُهُ *C'est Zayd que j'ai frappé*, et: جَنَّاتُ عَدْنٍ

---

6) **La *petite proposition* est celle dont l'énonciatif ne constitue pas une proposition: زَيْدٌ قَائِمٌ. La *grande proposition à une face* a pour énonciatif une proposition nominale: زَيْدٌ أَبُوهُ قَائِمٌ; en effet زَيْدٌ premier indépendant; أَبُوهُ deuxième indépendant et complément annectif; قَائِمٌ énonciatif du deuxième; la proposition formée du deuxième indépendant et de son énonciatif forme l'énonciatif du premier et la copule est le pronom conjonctif de أَبُوهُ *dont.* Exemple d'une *proposition à deux faces* § 90 et n. 2.**

يَدْخُلُونَهَا *Les jardins*[7] *d'Eternité, c'est là qu'ils entreront (c.* **13**. *23)*, passage dans lequel les Sept ont lu le nominatif et quelques lecteurs à peine l'accusatif. La raison pour laquelle on préfère le nominatif ici, c'est que cet accident de flexion est le primitif, et qu'il ne s'y trouve aucune cause de préférence en faveur d'un autre.

64. Il ne faut pas rattacher à ce chapitre le passage: وَكُلُّ شَىْءٍ فَعَلُوهُ فِى ٱلزُّبُرِ *Toute action qu'ils ont commise se trouve dans les Archives (c.* **54**. *52)*, parce qu'on peut seulement supposer que l'on donne action au verbe, sur le nom précédent, quand cela est conforme au sens voulu, or le sens ici n'est pas que فَعَلُوا كُلَّ شَىْءٍ فِى ٱلزُّبُرِ *ils ont fait toute chose dans les archives*, de telle sorte qu'il soit permis de donner action au verbe sur le nom précédent *(Toute chose, ils l'ont faite dans les archives);* le sens est seulement: وَكُلُّ شَىْءٍ مَفْعُولٍ لَهُمْ ثَابِتٌ فِى ٱلزُّبُرِ *Toute chose faite par eux se trouve....*

---

7) Permutatif du nom indépendant dans: لَهُمْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ***à eux le terme de cette demeure.*** **On peut analyser aussi la phrase comme indépendante de ce qui précède. Baydāwiyy. — C'est cette deuxième analyse que suit la traduction; il faudrait avec la première:....** ***dans lesquels il entreront,*** **et cela supposerait** جَنَّاتُ عَدْنٍ **indéterminé, (*des jardins d'éternité*) contrairement au passage *c.* 19. *62*, où cette expression est qualifiée par** ٱلَّتِى**. De plus cet exemple rentrerait dans le cas suivant, § 64.**

sens qui est tout l'opposé du précédent [1]). Le nominatif ici est donc nécessaire, non préférable. Le verbe qui suit le nom sert à le qualifier; il ne peut donc se faire qu'il le régisse. — Il ne faut pas y rattacher non plus: أَزَيْدٌ ذُهِبَ بِهِ *Est-ce que Zayd* il *a été emmené?* parce qu'ici le verbe, il est vrai, pourrait recevoir action sur le nom, mais sans le régir à l'accusatif [2]).

1) Le français, qui a une forme spéciale pour le pronom conjonctif, ne peut rendre cette construction. L'arabe dit: *Toute action ils* l'*ont commise*, et *la* correspond à *que* en français: qu'*ils ont commise.* V. § 34 n. 7.

2) En effet c'est au nominatif qu'il régit virtuellement le pronom occupant.

CONTESTATION ENTRE RÉGISSANTS.

«Dans la phrase: ضَرَبَنِي وَضَرَبْتُ زَيْدًا ***Comme il m'a*** **«*frappé, de même j'ai frappé Zayd,* on peut réser- «ver le régime: a) soit au premier verbe, ce qui «est la construction préférée par les Coufites, et alors «on donne à régir au second tous les pronoms que «son régime exige; b) soit au second, ce qui est la «construction préférée par les Basrites, et alors on «ne donne à régir au premier qu'un pronom, celui «qui est au nominatif; ex.:**

جَفَوْنِي وَلَمْ أَجْفُ ٱلْأَخِلَّآءَ إِنَّنِي لِغَيْرِ جَمِيلٍ مِنْ خَلِيلِيَ مُهْمِلُ

«Mes amis m'ont fait tort, mais je ne le leur ai pas «rendu; car moi, tout ce qui n'est pas beau de la «part de mon ami, je n'en tiens aucun compte. **— «Mais il ne faut pas comprendre dans ces cas la «phrase: كَفَانِي وَلَمْ أَطْلُبْ قَلِيلٌ مِنَ ٱلْمَالِ, parce que le «sens serait faussé.»**

65. Ce chapitre se nomme chapitre de la contestation, ou chapitre de l'adaptation du régime. Il s'applique au cas sui-

vant: deux ou plusieurs régissants [1]) viennent d'abord, suivis d'un ou plusieurs régis, de telle sorte que chacun des premiers tend vers ce qui vient à leur suite. — En voici un exemple avec deux régissants d'un seul régi: آتُونِى أُفْرِغْ عَلَيْهِ قِطْرًا *Apportez-moi* [2]), *que* [3]) *je verse dessus de l'airain en fusion (c.* **18.** *95)*, passage dans lequel آتُونِى est verbe, sujet actif et objet [4]), mais il lui faut un deuxième objet; أُفْرِغْ est verbe et sujet actif [5]), et a besoin d'un objet; après eux vient قِطْرًا vers lequel il tendent tous les deux [6]). — En

---

1) «Verbes conjugables ou noms analogues (quant au régime [Ṣabbān]), ou verbes conjugables avec noms analogues. Il ne peut y avoir contestation entre particules ni entre particules et autres régissants.» 'Ajmūniyy 'Alf. v. 278.

2) C'est أُفْرِغْ qui régit قِطْرًا et alors, comme le pronom que régit le premier serait à l'accusatif, آتُونِيهِ, il doit être supprimé. Dans la construction coufite on dirait: آتُونِى (أُفْرِغْهُ عَلَيْهِ) قِطْرًا *Apportez-moi, que je le verse dessus, de l'airain en fusion.*

3) Une condition citée plus loin c'est que les régissants aient entre eux un lien, qui est ici le rapport de la proposition conditionnelle à sa correspondante.

4) Le verbe آتِ, le sujet ـُو, l'objet ـِى.

5) Nécessairement implicite, c'est-à-dire أَنَا.

6) De même dans le deuxième vers cité § 44, on peut supposer contestation entre دَامَتْ et مُنَغَّصَةً sur لَذَّاتُهُ; alors دَامَتْ régit au nominatif un pronom implicite se rapportant à لَذَّاتُهُ, ce dernier étant régi au nominatif comme sujet passif de مُنَغَّصَةً,

voici un avec deux régissants portant sur plus d'un régi: ضُرِبَ وَأَكْرَمَ زَيْدٌ عَمْرًا *Zayd a frappé et honoré ʿAmr* (ou: *Zayd, frappé [par lui], a témoigné du respect à ʿAmr).* — En voici un avec plus de deux régissants portant sur un seul régi: كَمَا صَلَّيْتَ وَبَارَكْتَ وَرَحِمْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ *Comme tu as accordé grâces, bénédiction et miséricorde à Abraham*, phrase dans laquelle عَلَى إِبْرَاهِيمَ est un but commun vers lequel tendent ces trois régissants. — En voici un avec plus de deux régissants portant sur plus d'un régi; le Prophète a dit: تُسَبِّحُونَ وتُحَمِّدُونَ وتُكَبِّرُونَ دُبُرَ كُلِّ صَلَاةٍ ثَلَاثًا وَثَلَاثِينَ *Vous proclamerez la gloire, la louange et la grandeur de Dieu, après chaque prière, trente-trois fois.* En effet دُبُرَ est régi a l'accusatif comme limitatif et ثَلَاثًا وَثَلَاثِينَ l'est comme complément absolu [7]; chacun des trois régissants précédents réclame pour lui le régime de ces deux accusatifs.

Cela étant posé, tout le monde est d'accord pour permettre

---

qui serait lui-même régi à l'accusatif par دَامَتْ; c'est-à-dire: مَا دَامَتْ [هِيَ] تُنَغِّصُ لَذَّاتُهُ. Dans cette hypothèse la citation ne viendrait pas à l'appui de la règle que l'auteur a voulu prouver. Yā'sīn notes sur le Tawḏīḥ 'Alf. v. 148.

En français, langue à construction descendante comme l'arabe, il faut aussi que l'expression régie soit placée après les régissants pour que ceux-ci convergent logiquement vers elles; ex.: *Ils assiégèrent, prirent et saccagèrent la ville en six jours;* la durée des trois actions n'aurait plus une commune limite avec la construction: *Ils assiégèrent et prirent la ville en six jours et la saccagèrent.*

7) V. § 75.

d'attribuer le régime à l'un quelconque de deux ou plusieurs régissants; il n'y a de discussion que sur celui à qui l'on doit donner la préférence. Les Coufites l'attribuent de préférence au premier parce qu'il est à la première place, et les Basrites au dernier parce qu'il est le plus rapproché.

Si donc on attribue le régime au premier, on donne à régir au second tous les pronoms que son régime exige, nominatif, accusatif ou génitif; ex.: قَامَ وَقَعَدَا أَخَوَاكَ *Tes deux frères se levèrent et* ils *s'assirent;* قَامَ وضَرَبْتُهُمَا أَخَوَاكَ *Tes deux frères se levèrent et je* les *frappai;* قَامَ وَمَرَرْتُ بِهِمَا أَخَوَاكَ *Tes deux frères se levèrent et je passai* près d'eux. En effet l'objet de la contestation entre les deux verbes, أَخَوَاكَ dans l'exemple, est censé précéder, en sorte que le pronom se rapporte à un nom qui le suit il est vrai de fait, mais le précède de droit [8]).

Au contraire, si l'on attribue le régime au second, le premier devra bien aussi recevoir le pronom, s'il doit le régir au nominatif, et l'on dira: قَامَا وَقَعَدَ أَخَوَاكَ *S'étant levés, tes deux frères s'assirent;* mais si son régime exige un accusatif ou un génitif, ces expressions ainsi régies seront supprimées et l'on dira: ضَرَبْتُ وَضَرَبَنِي أَخَوَاكَ *Frappés par moi, tes deux frères me frappèrent;* مَرَرْتُ وَمَرَّ بِي أَخَوَاكَ *Comme je*

---

8) V. § 58 et n. 2. Dans ce cas, l'exemple du précis ضَرَبَنِي وَضَرَبْتُ زَيْدًا devient: ضَرَبَنِي (وَضَرَبْتُهُ) زَيْدٌ *Comme Zayd m'a frappé, je l'ai frappé.*

passai [près d'eux], ainsi tes deux frères passèrent près de moi, et l'on ne pourrait dire: ضَرَبْتُهُمَا, ni مَرَرْتُ بِهِمَا, parce que le rapport du pronom au nom qui vient après lui de fait et de droit, n'est toléré que quand ce pronom est régi au nominatif, cas où il ne peut être supprimé, contrairement à celui qui est régi à l'accusatif ou au génitif[9].

66. Il n'y a pas contestation dans le vers suivant de 'Imru'u-l-qays:

وَلَوْ أَنَّ مَا أَسْعَى لِأَدْنَى مَعِيشَةٍ كَفَانِي وَلَمْ أَطْلُبْ قَلِيلٌ مِنَ ٱلْمَالِ

Si je m'étais appliqué à acquérir les plus humbles moyens de vivre, je me serais contenté, sans demander, d'une modique

---

9) Parce qu'alors il est accessoire dans le rapport de sujet à attribut, non essentiel (comp. §§ 54 n. 2; 60). Aussi est-on obligé de l'exprimer s'il est logiquement attribut, ce qui arrive avec les verbes de la famille de كَانَ et de celle de ظَنَّ, mais alors il se place après le nom auquel il se rapporte, ex.: ظَنَّنِى (وظَنَنْتُ زَيْدًا) قَائِمًا إِيَّاهُ *Zayd m'a cru levé, comme je l'ai pensé de lui-même.* Si alors le pronom se rapportant au nom exprimé ne concordait pas avec le sujet dont il est l'attribut, au lieu d'employer ce pronom on répéterait le nom lui-même avec les accidents de genre et de nombre convenables; l'exemple de la 'Alfiyyah, v. 285, est: أَظُنُّ (وَيَظُنَّانِى أَخًا) زَيْدًا وَعَمْرًا أَخَوَيْنِ فِى ٱلرَّخَا *Je regarde comme deux frères, de même qu'ils me regardent comme un frère, Zayd et ʿAmr, dans l'opulence.*

Une autre application du principe de la nécessité d'exprimer le pronom sujet verbal se trouve § 102 et n. 4.

fortune [1]). Une condition du cas étudié dans ce chapitre, est en effet que les deux verbes tendent vers un but commun, comme nous l'avons dit. Mais ici, en faisant converger كَفَانِي et أَطْلُبُ vers قَلِيلٌ, le sens serait altéré. — En effet la particule لَوْ [2]) indique qu'une chose est impossible à cause de l'impossibilité d'une autre. Si donc la proposition qui la suit est affirmative, elle devient négative, ex.: لَــوْ جَآءَنِي أَكْرَمْتُهُ *S'il était venu, je l'aurais bien reçu*, et si cette proposition est négative, elle devient affirmative, ex.: لَوْ لَمْ يُسِئْ لَمْ أُعَاقِبْهُ *S'il n'eût pas mal agi, je ne l'eusse point châtié.* — Il en résulte que l'expression: أَنَّ مَا أَسْعَى لِأَدْنَى مَعِيشَةٍ est négative, puisque par elle même elle était affirmative et qu'elle se trouve actuellement sous l'influence de la particule d'impossibilité; or nier une idée pour une certaine cause, c'est affirmer l'idée contraire, et le contraire de «l'application à acquérir les plus humbles moyens de vivre,» c'est *la non-application à acquérir les plus humbles moyens de vivre.* — De même l'expression لَمْ أَطْلُبْ est affirmative, puisque, sous l'influence de لَمْ, elle était négative, et qu'elle se trouve de plus actuellement sous celle de la particule

---

1) Vers cité par les Coufites à l'appui de leur règle, parce que, s'il y avait réellement contestation ici, le poëte pouvait aussi bien dire قَلِيلًا, sans changer la mesure, en faisant régir ce nom par le second verbe. — مَا أَسْعَى = سَعْيِي *mon application* (v. § 34 n. 1).

2) A moins qu'elle ne signifie: *quand bien même.*

d'impossibilité. Si donc on la faisait porter sur قَلِيل, il en résulterait *l'affirmation de la recherche du peu*, ce qui est justement l'objet de la négation précédente. — Il en résulte que l'objet verbal de أَطْلُبْ est supprimé, comme s'il y avait: وَلَمْ أَطْلُبِ ٱلْمَلِكَ *Et je ne prierais pas le roi*, d'où il résulte qu'il prie réellement le roi, ce qui est conforme au sens.

Mais, dira-t-on, l'altération du sens résulte du rattachement de ce cas à la contestation entre régissants, par cela seul que l'on a adjoint لَمْ أَطْلُبْ à كَفَانِى[3]). Mais si l'on supposait que la proposition est recommençante[4]), elle serait purement négative, sans entrer sous l'influence de لَوْ. — Je réponds à cela qu'il ne peut y avoir contestation que là où il existe un lien entre les régissants[5]), et que ce lien n'existe plus par le fait seul de supposer la proposition recommençante.

---

3) Et que le mot adjoint est soumis aux mêmes influences que son antécédent; c'est-à-dire ici l'influence de لَوْ qui intervertit le sens.

4) Indépendante c'est ce que suppose la traduction. Dans ce cas وَ est dit: وَاوُ ٱلْاِسْتِئْنَافِ, comme dans les vers § 115, 10: وَاقَامَتِى et § 117: وَٱللّٰهِ.

5) § 65 n. 3.

COMPLÉMENTS VERBAUX.

« Le complément verbal est régi à l'accusatif. »

67. On a vu précédemment que le sujet actif est toujours régi au nominatif. Il faut savoir maintenant que le complément verbal est toujours régi à l'accusatif. La raison de cela c'est que le sujet est nécessairement unique et que le nominatif est lourd, tandis que le complément peut être unique ou multiple et que l'accusatif est léger [1]), de sorte que le mode lourd est le partage du plus rare et le mode léger celui du plus fréquent, ce qui établit l'équilibre.

« Il y en a de cinq espèces. »

Telle est l'opinion la plus exacte. Ce sont: 1⁰ le complément objectif [2]), ex.: ضَرَبْتُ زَيْدًا *J'ai frappé Zayd;* 2⁰ le complément absolu, qui est l'infinitif, ex.: ضَرَبْتُ ضَرْبًا *J'ai frappé [de telle] façon* (ou: *J'ai bien frappé);* 3⁰ le complément limitatif, qui est le contenant, ex.: صُمْتُ يَوْمَ ٱلْخَمِيسِ

1) Ces mots s'appliquent aux sons caractéristiques habituels de ces modes; *u* est dit lourd, *a* léger.

2) Que j'appelle aussi *objet* ou *objet verbal* par abrégé.

J'ai jeûné jeudi, et: جَلَسْتُ أَمَامَكَ *Je me suis assis vis-à-vis de vous;* 4⁰ le complément du mobile, ex.: قُمْتُ إِجْلَالًا لَكَ *Je me suis levé [par] déférence pour vous;* 5⁰ le complément de concomitance, ex.: سِرْتُ وَٱلنِّيلَ *J'ai marché [en suivant] le Nil.*

Zajjāj en retranchait le dernier qu'il regardait comme un complément objectif, en donnant comme équivalent de l'exemple précédent: سِرْتُ وَجَاوَزْتُ ٱلنِّيلَ *J'ai marché et passé près du Nil.* — Les Coufites en retranchaient le complément du mobile et le rangeaient avec le complément absolu, comme قَعَدْتُ جُلُوسًا[3] *Je me suis bien assis.* — Sīrāfiyy en ajoutait un sixième, le complément extractif, ex.: وَٱخْتَارَ مُوسَى قَوْمَهُ سَبْعِينَ رَجُلًا *Moïse choisit [parmi] ses gens soixante-dix hommes (c. 7. 154)* parce que le sens est مِنْ قَوْمِهِ *d'entre ses gens*[4]. — Enfin Jawhariyy nommait l'excepté complément restrictif.

LE COMPLÉMENT OBJECTIF.

« **A. Le complément objectif. C'est ce sur quoi se « passe l'action du sujet, ex.:** ضَرَبْتُ زَيْدًا. »

---

3) C'est-à-dire comme celui qui n'est pas de la même racine que le verbe.

4) Cas traité dans la note suivante.

68. Cette définition est due à 'Ibnu-l-Ḫājib (Dieu ait son âme!). On lui objectait les phrases comme: مَا ضَرَبْتُ زَيْدًا *Je n'ai pas frappé Zayd*, et: لَا تَضْرِبْ زَيْدًا *Ne frappe pas Zayd;* mais il répondait à cela que par les mots *se passe* on doit entendre la dépendance de ce complément à l'égard de cette action, que l'on ne peut concevoir se passer autrement que sur lui. On voit en effet que زَيْدًا dans les deux exemples dépend de ضَرَبَ et que l'intelligence de ce mot ضَرَبَ est suspendue avant lui, ou avant tout autre mot dans le même rapport de dépendance [1]).

---

1) « Le verbe intransitif devient transitif au moyen d'une préposition; si l'usage permet de retrancher celle-ci, son complément se met à l'accusatif. Cette construction est normale avec أَنَّ et أَنْ pourvu qu'il ne puisse y avoir confusion, comme dans: عَجِبْتُ أَنْ يَدُوا ***Je m'étonnai qu'ils payassent le prix du sang*** **('Alf. v. 272). »**

On dit ordinairement: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ; mais il arrive que la préposition se retranche et que le verbe devient directement transitif sur un nom (qui peut être un deuxième objet, comme dans l'exemple correspondant à la note précédente). Ex.: مَرَرْتُ زَيْدًا, et le vers:

تَمُرُّونَ ٱلدِّيَارَ وَلَمْ تَعُوجُوا ۝ كَلَامُكُمُو عَلَيَّ إِذَنْ حَرَامُ

Vous passez près des maisons, et vous ne vous êtes pas détournés vers elles; vous parler, pour moi dès lors, serait un crime. **Certains grammairiens permettent cette construction partout où le sens n'en devient pas incertain, ex.: بَرَيْتُ ٱلْقَلَمَ ٱلسِّكِّينَ** ***J'ai taillé la plume*** **[*avec*]** ***le couteau;*** **mais non: رَغِبْتُ زَيْدًا** ***Je fus attiré*** **[*vers*]**

« Il comprend le vocatif. »

69. C'est-à-dire que ce qu'on appelle est de la catégorie des compléments objectifs; en effet l'origine de l'expression: يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ *Eh! ʿAbdullah!* est celle-ci: أَدْعُو عَبْدَ ٱللّٰهِ *J'appelle ʿAbdullah*, dans laquelle le verbe a été supprimé et remplacé par يَا.

« Celui-ci ne se met à l'accusatif que s'il a un com- « plément annectif, ex.: يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ, ou l'analogue, ex.: « يَا حَسَنًا وَجْهُهُ, ou: يَا طَالِعًا جَبَلًا; ou يَا رَفِيقًا بِٱلْعِبَادِ; « ou enfin s'il est indéterminé et n'est pas visé, comme « dans ces paroles de l'aveugle: يَا رَجُلًا خُذْ بِيَدِى. »

Zayd (فِى زَيْدٍ), ou *détourné* [*de*] *Zayd* (عَنْ زَيْدٍ). — **La plupart des grammairiens ne la permettent que dans les cas strictement fixés par l'usage, si le complément est un nom proprement dit.**

Mais tous permettent régulièrement l'ellipse de la préposition avec les locutions nominales formées à l'aide de أَنْ et أَنَّ, comme dans l'exemple de la 'Alfiyyah qui est pour: عَجِبْتُ مِنْ أَنْ يَدُوا; de même: عَجِبْتُ أَنَّكَ قَائِمٌ *Je m'étonnai que tu fusses levé.* Dans: رَغِبْتُ فِى أَنْ تَقُومَ on ne pourrait retrancher فِى parce que, si l'on sous-entendait عَنْ à sa place, le sens serait tout différent: *J'ai souhaité que tu ne te levasses pas* (au lieu de: *que tu te levasses*). Extrait de 'Ibnu ʿAqīl. Comp. §§ 46 et n. 5; 77 n. 2.

Tel est le résumé complet des cas où il est permis de faire régir l'accusatif par un verbe à la suite de l'ellipse de la préposition, mais non, comme on l'a enseigné en Europe, de faire régir ce mode par une préposition sous-entendue. Celle-ci ne régit jamais que le génitif. Comp. § 34 n. 6; § 80 (بِكَمْ دِرْهَمٍ); de même 'Alfiyyah v. 384 et surtout 'Ajmūniyy.

C'est-à-dire que le vocatif [1]) ne se met réellement à l'accusatif que dans trois cas:

1° Quand il est annexé, ex.: يَا عَبْدَ ٱللّٰهِ ou: يَا رَسُولَ ٱللّٰهِ *O Prophète de Dieu!* et le vers:

أَلَا يَا عِبَادَ ٱللّٰهِ قَلْبِى مُتَيَّمٌ بِأَحْسَنِ مَنْ صَلَّى وَأَقْبَحِهِمْ بَعْلَا

N'est-ce pas, serviteur de Dieu, mon cœur est esclave de ce qu'il y a de plus beau parmi les êtres priant Dieu, de ce qui à cause d'un mari, peut en être le plus détestable.

2° Quand il est comme annexé [2]), c'est-à-dire suivi d'une expression qui en complète le sens. Ce complément peut être un nom: a) qu'il régit au nominatif, ex.: يَا مَحْمُودًا فِعْلُهُ *O [toi] dont la manière d'agir est louable!* يَا حَسَنًا وَجْهُهُ *O [toi] dont le visage est beau!* يَا جَمِيلًا فِعْلُهُ *O [toi] dont l'action est noble!* يَا كَثِيرًا بِرُّهُ *O [toi] dont la bienfaisance est grande!* b) ou qu'il régit à l'accusatif, ex.: يَا طَالِعًا جَبَلًا *O [toi] qui gravis une montagne!* c) ou qu'il régit au génitif par le moyen d'une préposition dépendant de lui, ex.: يَا رَفِيقًا بِٱلْعِبَادِ *O [toi qui es] doux envers les serviteurs!* ou:

---

1) Dans le sens de nom de la chose appelée, non pas que ce soit un accident spécial de flexion, puisqu'il est toujours, au moins virtuellement, à l'accusatif.

Les particules d'appel sont يَا, أَىْ, آ, أَيَا, هَيَا pour les objets éloignés ou supposés tels, أَ pour ce qui est proche, وَا pour la déploration. 'Alf. v. 573.

2) Comp. ces deux cas à ceux du § 52.

يَا خَيْرًا مِنْ زَيْدٍ *O [toi qui es] meilleur que Zayd!* d) ou qui lui était adjoint avant l'appel, ex.: يَا ثَلَاثَةً وَثَلَاثِينَ *Eh Trente-trois!* en appelant un homme dont tel est le nom [3]).

3° Quand il est indéterminé et n'est pas visé, comme dans ces paroles de l'aveugle: يَا رَجُلًا خُذْ بِيَدِى *Un homme ici, qui me prenne par la main!* et dans ce vers:

أَيَا رَاكِبًا إِمَّا عَرَضْتَ فَبَلِّغَنْ   نَدَامَاىَ مِنْ نَجْرَانَ أَنْ لَا تَلَاقِيَا

O qu'un cavalier, s'il va au pays d'Al-ʿarūḏ, fasse savoir à mes camarades de Najrān, qu'entre nous il n'y aura plus de rencontre.

«Le vocatif incomplexe determiné s'inflexibilise «en la terminaison qu'il prendrait au nominatif, ex.: «يَا زَيْدُ**;** يَا زَيْدَانِ**;** يَا زَيْدُونَ**;** يَا رَجُلُ**, à un homme «visé.»**

Le vocatif doit s'inflexibiliser sous deux conditions, qu'il soit incomplexe et qu'il soit déterminé. Par incomplexe j'entends qu'il ne peut avoir aucun complément, annectif ou autre, et par déterminé, j'entends que l'objet de l'appel doit être visé, qu'il soit déterminé avant l'appel, comme زَيْدٌ et عَمْرٌو, ou seulement après, parce qu'on s'adresse directement à lui, comme رَجُلٌ ou إِنْسَانٌ, quand par l'un de ces deux noms on s'adresse à un être visé.

Si ces deux conditions sont remplies, dans un nom, celui-ci

---

3) Autrement on appliquerait au premier terme l'une des deux règles de ce paragraphe puis au second celle du § 71.

doit être inflexibilisé en la terminaison qu'il prendrait au nominatif s'il était fléchi. Ex.: يَا زَيْدُ avec *u*, يَا زَيْدَانِ avec 'alif, يَا زَيْدُونَ avec wāw. Ainsi: يَا نُوحُ قَدْ جَادَلْتَنَا *O Noé! tu nous as contredits* (c. **11**. *34*), et: يَا جِبَالُ أَوِّبِي مَعَهُ *O montagnes, alternez avec lui* (c. **34**. *10*)[4]).

«On dit: يَا غُلَامِ, avec les trois voyelles, ou avec «le yā' voyellé en *a* ou muet, ou enfin avec le 'alif;»

70. Si le vocatif[1]) est annexé au pronom ـى de la première personne, comme غُلَامِى, on peut le former de six façons: — 1° En lui conservant le yā' muet, يَا غُلَامِى ex.: يَا عِبَادِى لَا خَوْفٌ عَلَيْكُمْ *O mes serviteurs, vous n'aurez rien à craindre (c.* **43**. *68)*; — 2° En supprimant le yā' et conservant l'*i* qui le rappelle, يَا غُلَامِ ex.: يَا عِبَادِ فَٱتَّقُونِ *Donc, ô mes serviteurs, craignez-moi (c.* **39**. *18)*; — 3° En donnant *u* à la consonne, qui avait *i* à cause du yā'; celle-ci est médiocre; on cite du langage des Arabes: يَا أُمُّ لَا تَفْعَلِى *O ma Mère, ne le fais pas*, avec un *u*, et une leçon consiste à prononcer aussi avec cette voyelle: قُلْ رَبُّ ٱحْكُمْ بِٱلْحَقِّ *Dis: O mon Seigneur, juge avec équité* (c. **21**. *112*); — 4° Avec le yā' voyellé en *a*; يَا غُلَامِىَ, ex.: يَا عِبَادِىَ ٱلَّذِينَ

---

4) V. § 70 et n. 2, pour la suppression de يَا. De même § 71 e. Exemples: § 43 صَاحِ; § 72 لَمِى.

1) «Sain ('Alf. v. 592),» ou si non il reste comme s'il était employé en toute autre circonstance (v. § 86 n. 2), يَا قَاضِىَ; يَا فَتَاى.

أَسْرَفُوا عَلَى أَنْفُسِهِمْ *O mes serviteurs, vous dont les péchés se sont multipliés à votre charge* (c. **39**. 54); — 5° En changeant l'*i* placé avant le yā' en *a*, ce qui fait que le yā' se change en 'alif, comme étant voyellé et précédé d'un *a*, يا غُلَامَا; ex.: يَا حَسْرَتَا عَلَى مَا فَرَّطْتُ فِي جَنْبِ ٱللَّهِ *Malheur à moi pour les désobéissances que j'ai commises envers Dieu* (c. **39**. 57); يَا أَسَفَا عَلَى يُوسُفَ *Hélas Joseph* (c. **12**. 84)! — 6° En supprimant le 'alif, et conservant l'*a* qui le rappelle, يَا غُلَامَ, comme dans le vers:

وَلَسْتُ بِرَاجِعٍ مَا فَاتَ مِنِّي بِلَهْفَ وَلَا بِلَيْتَ وَلَا لَوْ أَنِّي

Et je ne suis pas capable de ramener ce qui est passé loin de moi, par des: « Hélas! » — « Que ne puis-je! » — « Si pourtant . . . ! » c'est-à-dire: [2]) بِقَوْلِي يَا لَهْفَ.

Quand je dis dans le précis: يَا غُلَام avec les trois voyelles, cela signifie que le mīm peut se prononcer avec *u*, *a*, *i*, de la façon que je viens d'expliquer.

« يَا أَبَتِ , يَا أُمَّتِ , يَا ٱبْنَ أُمِّ et يَا ٱبْنَ عَمِّ, avec *a* ou *i*. « L'adjonction du 'alif ou du ya' aux deux premiers « est un mauvais usage; aux deux seconds, c'en est « un médiocre. »

---

2) Cela montre aussi que, la particule d'appel يَـا étant supprimée, le régime ne change pas. — Cette suppression n'est permise que dans l'appel proprement dit, non la déploration ni l'imploration, ni avec les pronoms (يَا إِيَّاكَ), rarement avec le démonstratif et le nom qui n'est pas visé. 'Alf. v. 574.

Si le vocatif annexé au yā' est أَبٌ ou أُمٌّ, on peut l'employer de dix façons, les six que l'on vient de voir, et encore quatre autres: — 1⁰ En changeant le yā' en tā' prononcé avec *i*, et telle est la leçon des Sept, sauf 'Ibnu ᶜAmir, au passage: يَا أَبَتِ *O mon Père* (*c.* **12**. *4*); — 2⁰ En le changeant en tā' prononcé avec *a*, ce qui est la leçon de 'Ibnu ᶜAmir; — 3⁰ Avec le tā' et le 'alif, يَا أَبَتَا, ce qui est aussi une leçon du même passage, mais très-rare; — 4⁰ Avec le tā' et le yā'. — Ces deux manières sont mauvaises; la dernière est la plus mauvaise des deux et il convient de ne l'admettre que par licence poétique.

Si le vocatif a pour complément annectif un nom annexé lui-même au yā', comme يَا غُلَامَ غُلَامِى *O serviteur de mon serviteur!* on ne peut employer que la forme avec le yā' voyellé en *a* ou muet, excepté dans: إِبْنُ أُمٍّ et إِبْنُ عَمٍّ, car alors on peut employer quatre formes: — 1⁰ et 2⁰ Avec le mīm en *i* ou en *a*, et les Sept ont lu des deux façons les passages: قَالَ ٱبْنَ أُمَّ إِنَّ ٱلْقَوْمَ ٱسْتَضْعَفُونِى *Il dit: O fils de ma mère, le peuple m'a réduit à l'impuissance* (*c.* **7**. *149*); et: قَالَ يَا ٱبْنَ أُمَّ لَا تَأْخُذْ بِلِحْيَتِى. *Il dit: O fils de ma mère, ne me prends pas par la barbe* (*c.* **20**. *95*); — 3⁰ En maintenant le yā', comme dans le vers:

يَا ٱبْنَ أُمِّى وَيَا شُقَيِّقَ نَفْسِى أَنْتَ خَلَّفْتَنِى لِدَهْرٍ شَدِيدِ

O fils de ma mère, frère chéri de mon âme, tu m'as abandonné aux coups d'une fortune cruelle; — 4⁰ En changeant le yā' en 'alif, comme dans cet hémistiche: يَا ٱبْنَةَ عَمَّا لَا تَلُومِى وَٱهْجَعِى *O ma cousine, ne me gronde pas et dors.* — Ces deux dernières formes sont rarement employées.

« Tout nom sans complément, ou annexé et préfixé « de أَلْ, qui sert de qualificatif, corroboratif, expo- « sitif, ou, s'il a أَلْ, d'adjoint en série, au vocatif in- « flexibilisé, suit la forme sensible de celui-ci ou son « accident de flexion virtuelle; — ces mêmes noms « annexés, mais n'ayant pas أَلْ, suivent seulement « l'accident de flexion virtuelle; — le qualificatif de « أَيُّ suit la forme sensible; — enfin le permutatif, « et l'adjoint en série qui n'a pas أَلْ, se conduisent « absolument comme des vocatifs indépendants. »

71. Cette section traite spécialement des règles auxquelles obéissent les noms qui concordent avec le vocatif. Elles se résument ainsi:

a) Quand le vocatif est inflexibilisé [1]) et que le nom concordant avec lui est qualificatif [2]), corroboratif [3]), expositif, ou enfin, ayant أَلْ, adjoint en série, que de plus il est sans complément, ou annexé mais alors ayant أَلْ [4]), on peut le

---

1) Dans le cas du vocatif fléchi, il ne peut y avoir qu'un genre de concordance (V. un ex. § 106), excepté toutefois dans le cas d).

2) Le qualificatif, dans ce cas, ne peut se passer de أَلْ, puisque d'une part, s'il n'est pas annexé, il qualifie un nom déterminé, et s'il est annexé on lui prescrit ici qu'il ait أَلْ.

3) Corroboratif de sens, car le corroboratif de mots ne diffère pas de son antécédent. V. § 102.

4) Ces deux accidents ne pouvant se réunir ni dans le corro-

mettre au nominatif en concordance avec la forme réelle du vocatif, ou à l'accusatif en concordance avec le régime auquel il est virtuellement soumis.

On dira donc: — 1° Avec le qualificatif: يَا زَيْدُ ٱلظَّرِيفُ, au nominatif, ou ٱلظَّرِيفَ à l'accusatif; — 2° Avec le corroboratif: يَا تَمِيمُ أَجْمَعُونَ ou أَجْمَعِينَ *O gens de Tamīm, vous tous!* — 3° Avec l'expositif: يَا سَعِيدُ كُرْزٌ ou كُرْزًا *O Saʿid-panetière!* — 4° Avec l'adjoint en série: يَا زَيْدُ وَٱلضَّحَّاكُ ou ٱلضَّحَّاكَ *O Zayd et Aḏ-daḫḫāk!*

Le poëte a dit: يَا حَكَمُ ٱلْوَارِثُ عَنْ عَبْدِ ٱلْمَلِكِ *O Ḫakam, l'héritier*[5] *de ʿAbdulmālik!* que l'on rapporte des deux façons, avec le nominatif et avec l'accusatif de ٱلْوَارِث. Un autre a dit:

فَمَا كَعْبُ ٱبْنُ مَامَةَ وَٱبْنُ أَرْوَى بِأَجْوَدَ مِنْكَ يَـا عُـمَـرُ ٱلْجَوَادَا

Kaʿb fils de Māmah et 'Ibnu-'Arwā n'étaient pas plus généreux que toi, ô ʿOmar le généreux[6]! dans un poëme dont les rimes sont à l'accusatif. Un autre:

أَلَا يَـا زَيْدُ وَٱلضَّحَّاكُ سِيرَا فَقَدْ جَاوَزْتُمَا خَمَرَ ٱلطَّرِيقِ

---

boratif, ni dans l'expositif, les cas étudiés ici sont réduits à six:

Qualificatif avec أَلْ { sans complément / avec complément
Corroboratif sans complément
Expositif sans complément
Adjoint en série avec أَلْ { sans complément / avec complément

D'après Saǧǧāʿiyy.

5) **Expositif.**
6) **Qualificatif.**

Eh bien! Zayd et 'Ad-dahhāk [7]), *marchez; car vous avez dépassé le chemin couvert.* De même: يَا جِبَالُ أَوِّبِى مَعَهُ وَٱلطَّيْرَ *O montagnes, alternez avec lui, et aussi les oiseaux* (c. **34.** *10*), passage où de rares lecteurs ont lu وَٱلطَّيْرُ [8]). Tels sont les exemples du nom concordant, sans complément.

Il en est de même avec celui qui a un complément d'annexion, s'il a aussi أَلْ. Ex.: يَا زَيْدُ ٱلْحَسَنُ ٱلْوَجْهِ *O Zayd, beau de visage!* Le poëte a dit: يَا صَاحِ يَا ذَا ٱلضَّامِرُ ٱلْعِيسِ *O ami, aux* [9]) *maigres chameaux blanchâtres!* passage que l'on rapporte avec ٱلضَّامِر au nominatif et à l'accusatif.

b) Mais si ce nom concordant est annexé et n'a pas أَلْ on ne peut plus le mettre qu'à l'accusatif, comme concordant avec l'accusatif virtuel de son antécédent. Ex.: 1° يَا زَيْدُ

---

7) **Nom adjoint en série.**

8) **La première leçon peut s'analyser: 1° adjoint à l'accusatif virtuel de جِبَالُ, 2° complément de concomitance de أَوِّبِى; la seconde peut s'analyser: 1° adjoint au pronom ى qui est un nominatif, 2° adjoint à la forme réelle de جِبَالُ qui ressemble au nominatif. Baydāwiyy. Cette citation n'est donc pas très-concluante.**

9) **Littéralement:** ***O celui-ci, maigre de chameaux....*** **Quant à** صَاحِ, **c'est un vocatif adouci, pour** صَاحِبُ. **V. § 72.**

Ces deux exemples sont ceux du qualificatif avec complément. Le nom adjoint en série avec complément serait: يَا زَيْدُ وَٱلضَّارِبُ ٱلرَّجُلِ ***O Zayd et toi qui frappes (frappas, frapperas) l'homme!***

يَا زَيْدُ صَاحِبَ عَمْرٍو *O Zayd, ami de ʿAmr;* 2° يَا زَيْدُ أَبَا عَبْدِ ٱللَّهِ *O Zayd, le père de ʿAbdullah;* 3° يَا تَمِيمُ كُلَّكُمْ *O gens de Tamim, vous tous!* ou: يَا تَمِيمُ كُلُّهُمْ *Eh! tous les gens de Tamim!* 4° يَا زَيْدُ وَأَبَا عَبْدِ ٱللَّهِ *O Zayd et le père de ʿAbdullah!* — Ex.: قُلِ ٱللَّهُمَّ فَاطِرَ ٱلسَّمَوَاتِ وَٱلْأَرْضِ *Dis: O mon Dieu, le créateur du ciel et de la terre* (*c.* **39**. *47*).

c) Si c'est un qualificatif de أَيّ il doit concorder avec la flexion réelle de son antécédent. Ex.: يَا أَيُّهَا ٱلنَّاسُ *O vous, hommes* (*c.* **49**. *13*)! et: يَا أَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ *O toi, prophète* (*c.* **8**. *65*)! [10]).

d) Si le nom concordant est un permutatif, ou un nom adjoint en série sans أَلْ, on lui applique la règle du vocatif. On dira donc avec le permutatif [11]): يَا سَعِيدُ كُرْزُ *O Saʿîd,*

---

10) Ce qualificatif doit être: 1° un nom d'espèce avec l'article: يَا أَيُّهَا ٱلرَّجُلُ, 2° ou un démonstratif: يَا أَيُّهَذَا أَقْبِلْ ***Eh toi, celui-ci, approche;*** **3° ou enfin un nom-conjoint: يَا أَيُّهَا ٱلَّذِى فَعَلَ كَذَا** ***O [toi] celui qui a fait telle chose.*** **Ibnu-ʿAqīl, 'Alf. v. 588.**

Il y a plusieurs analyses de ce هَا, d'après l'une desquelles (citée par 'Ajmūniyy) ce serait un abrégé du démonstratif: يَا أَيُّهَذَا; يَا أَيَّتُهَاذِى;

Ex. avec nom féminin: يَا أَيَّتُهَا ٱلنَّفْسُ ***O toi, âme (c.*** **89.** ***27)!***

11) On a vu a) 3° que ce même nom peut être considéré comme expositif. En effet ces deux espèces de mots concordants ne diffèrent que par l'intention de celui qui parle. Ici le surnom est considéré comme l'équivalent du nom, là il était supposé le compléter.

Panetière! avec كُرْزُ terminé en *u* sans tanwīn, comme on dirait: يَا كُرْزُ; et l'on dira: يَا سَعِيدُ أَبَا عَبْدِ ٱللّٰهِ *O Saʿīd, père de ʿAbdullah*, à l'accusatif, comme on dirait: يَا أَبَا عَبْدِ ٱللّٰهِ – On dira avec le nom adjoint en série: يَا زَيْدُ وَعَمْرُو avec *u*, يَا زَيْدُ وَأَبَا عَبْدِ ٱللّٰهِ avec l'accusatif.

Il en serait encore de même avec ces deux noms concordants si le vocatif était fléchi.

«Dans les cas comme: يَا زَيْدُ زَيْدَ ٱلْيَعْمَلَاتِ, on peut «terminer les deux noms en *a* ou le premier en *u*.»

e) Lorsque le vocatif incomplexe est répété puis annexé, comme dans:

يَا زَيْدُ زَيْدَ ٱلْيَعْمَلَاتِ ٱلذُّبَلِ تَطَاوَلَ ٱللَّيْلُ عَلَيْكَ فَٱنْزِلِ

O Zayd, Zayd des braves chamelles efflanquées, la nuit se prolonge pour toi; descends! on peut prononcer le premier nom de deux manières: 1° Avec *u*, comme si c'était un vocatif incomplexe, et alors le second est, soit un vocatif dont la particule a été supprimée, soit un nom adjoint expositif, soit l'objet d'un verbe comme أَعْنِي *Je veux dire;* 2° Avec *a*, comme si la construction primitive avait été: يَا زَيْدَ ٱلْيَعْمَلَاتِ زَيْدَ ٱلْيَعْمَلَاتِ; mais on n'est pas d'accord sur le reste de l'explication. Sībawayh dit que le second ٱلْيَعْمَلَاتِ aurait été supprimé, parce qu'il est suffisamment indiqué par le pre-

---

Ici donc il est visé directement par le régissant, tandis que dans l'autre cas il ne l'était que par l'intermédiaire de l'antécédent. V. §§ 106; 112.

mier, et que le second زَيْدٌ est inséré entre l'antécédent et le complément de l'annexion. Mubarrad dit que c'est le premier ٱلْيَعْمَلَاتِ qui a été supprimé, comme étant indiqué par le second. Mais chacune des explications peut être rejetée comme supposant une construction médiocre. Dans celle de Sībawayh, ce serait l'intercalation d'un mot entre les deux membres de l'annexion qui forment pour ainsi dire un mot unique, et dans celle de Mubarrad, ce serait la suppression du premier mot comme étant indiqué par le second, alors que ceci est rare et que c'est le contraire qui se rencontre souvent.

« On peut adoucir le vocatif déterminé, et cela con- « siste dans le retranchement de sa finale, par abré- « viation. Cet adoucissement est toujours permis dans « les noms qui ont le tā', ex.: يَا طَلْحَ et: يَا ثُبَ; mais « les autres ne le subissent que s'ils sont: 1° terminés « en *u*, 2° noms propres, 3° de plus de trois conson- « nes, ex.: يَا جَعْفُ avec l'*u* et l'*a*.»

72. Une règle du vocatif, c'est celle qui concerne l'adoucissement, c'est-à-dire le retranchement de sa finale par abréviation. C'est une appellation ancienne. On rapporte que quelqu'un ayant dit à 'Ibnu ᶜAbbās qu'Ibnu-Mesᶜūd avait lu: وَنَادَوْا يَا مَالِ *Et ils ont crié: O Mālik (c.* **43***. 77)!* il dit: « Vraiment oui, les damnés pensaient bien à employer le vocatif adouci! » C'est ce que rapporte, entre autres, Zamaǧjariyy. D'après une opinion, ce qui justifierait le vocatif adouci

à cette place, c'est le dessein d'indiquer qu'ils retranchaient une partie du nom, comme trop faibles pour pouvoir le prononcer entièrement [1]).

La première condition pour qu'il s'emploie, c'est que le nom soit déterminé. Si avec cela il finit en tā', les deux conditions, d'être nom propre et d'avoir plus de trois consonnes, sont superflues; ex.: avec ثُبَةٌ *une foule*, يَا ثُبَ, comme avec عَائِشَةُ, يَا عَائِشَ. — Mais s'il n'est pas terminé par le tā', il doit satisfaire aux trois conditions, d'être: 1° inflexibilisé en *u*, 2° nom propre, 3° composé de plus de trois consonnes. Ex.: حَارِثٌ et جَعْفَرٌ, qui font: يَا حَارِ et يَا جَعْفَ. On ne pourrait l'employer: 1° dans les noms comme عَبْدُ ٱللّٰهِ et شَابَ قَرْنَاهَا, parce que ces deux noms ne s'inflexibilisent pas en *u* au vocatif, 2° ni dans ceux comme إِنْسَانٌ [2]), quand c'est un être précis qui est visé par ce mot, parce que ce n'est pas un nom propre, 3° ni enfin dans ceux comme زَيْدٌ, عَمْرٌو et حَكَمٌ parce qu'ils sont seulement trilitères.

Cependant Farrā' a permis l'adoucissement avec حَسَنٌ, حَكَمٌ et les trilitères de la même forme ayant la médiale voyellée, se fondant sur ce que les Arabes font suivre à سَقَرُ la règle de زَيْنَبُ et lui imposent la semi-flexibilité, non celle

---

1) **Explication adoptée par Bayḏāwiyy qui toutefois cite d'abord la leçon يَا مَالِكُ.**

2) **L'emploi de صَاحِ (§ 43; 71 a) n'est donc pas un cas régulier, mais seulement consacré par l'usage.**

de هِنْدٌ en la rendant seulement facultative avec lui [3]), de même qu'ils font suivre à جَمَزَى *[âne] rapide*, à cause de sa voyelle médiale, la règle de حُبَارَى *outarde*, en lui imposant la suppression du 'alif dans la formation du nom relatif, non pas celle de حُبْلَى [4]) *[femme] enceinte*, en rendant facultatif le retranchement de ce 'alif ou son changement en wāw [5]).

En disant يَا جَعْفُ par un *u* ou par un *a*, j'ai voulu indiquer que, dans le vocatif adouci, on peut: 1⁰ ne tenir aucun compte de la partie retranchée et considérer le reste comme un nom même, en lui donnant la voyelle *u*, ce qui est l'adoucissement sans sous-entendu [6]); 2⁰ ou tenir compte de cette

---

3) 'Alf. v.v. 664—666. — Les deux causes de semi-flexibilité sont dans زَيْنَب 1° la qualité de nom propre, 2° la quatrième consonne qui tient lieu du tā' du féminin, et dans سَقَر 1° la qualité de nom propre, 2° la voyelle médiale qui tient lieu de la quatrième consonne. V. § 114 et n. 10.

4) 'Alf. v.v. 856 et 859. — جَمَزِيٌّ comme حُبَارِيٌّ, mais حُبْلِيٌّ et حُبْلَوِيٌّ.

5) En effet, dans le premier cas, les noms féminins trilitères dont la médiale est voyellée, sont assimilés aux féminins quadrilitères, et, dans le second cas, les quadrilitères à deuxième voyellée sont assimilés aux noms de plus de quatre consonnes. La voyelle médiale, dans ces deux règles, compterait donc pour une consonne, et, par analogie, حَكَمٌ devrait suivre ici la règle de جَعْفَرٌ, puisqu'il ne lui manque pour être semblable à lui, qu'une consonne, et qu'il en a l'équivalent.

6) Elle se nomme: لُغَةُ مَنْ لَا يَنْتَظِرُ, ou: لُغَةُ مَنْ لَا يَنْوِى ٱلْمَحْذُوفَ *Idiotisme de qui ne sous-entend pas la partie retranchée.*

partie retranchée, que l'on suppose encore existante, en ne changeant rien au reste du mot, ce qui est l'adoucissement avec sous-entendu. — D'après cette deuxième manière, on dira avec جَعْفَرٌ, يَا جَعَفَ, en conservant l'*a* du fā'; avec مَالِكٌ, يَا مَالِ, en conservant l'*i* du lām, ce qui est la leçon d'Ibnu-Mesʿūd [7]); avec مَنْصُورٌ, يَا مَنْصُ, en conservant l'*u* du ṣād; avec هِرَقْلٌ, يَا هِرَقْ, en conservant le qāf muet. — Et d'après la première on dira: يا جَعْفُ, يَا مَالُ, يَا هِرَقُ, en donnant *u* à la finale, et telle est la leçon de 'Abu-s-sarāri-l-ǧanawiyy [7]); de même يَا مَنْصُ, avec addition d'un *u* qui n'est plus l'*u* d'avant l'adoucissement [8]).

« On peut retrancher les deux dernières lettres des « noms comme سَلْمَانُ, مَنْصُورٌ, مِسْكِينٌ, **et le deuxième « composant de** مَعْدِيكَرِبُ. **»**

Le retranchement par adoucissement se fait de trois façons. — La première consiste à retrancher une seule consonne, con-

---

7) Dans le passage précité (*c.* **43**. *77*).

8) L'emploi de cette manière est défendu quand il pourrait y avoir confusion de genre, comme dans: يَا مُسْلِمُ *O toi Musulmane!* mais permise dans: يا مَسْلَمُ *O Maslamah!* qui est toujours un nom d'homme. 'Alf. v. 618.

L'emploi de l'*u* est subordonné aux règles de la phonétique arabe. Ainsi on ne pourrait pas plus dire يَا ثَمُو, pour يَا ثَمُودُ, que أَلأَدْلُوُ; on dit يَا ثَمِي comme أَلأَدْلِي. Ex. de la 'Alf. v. 617.

formément aux exemples que nous avons donnés; c'est la plus ordinaire.

La seconde consiste à retrancher deux consonnes et s'emploie dans les noms qui satisfont aux quatre conditions suivantes: 1° que la pénultième soit formative, 2° qu'elle soit consonne faible, 3° qu'elle soit muette, 4° qu'elle vienne à la suite d'au moins trois consonnes. Ex.: سَلْمَانُ, مَنْصُورٌ et مِسْكِينٌ (en tant que nom propre), avec lesquels on dit: يَا سَلْمُ, يَا مَنْصُ et يَا مِسْكِ. Le poëte a dit:

يَا مَرْوَ إِنَّ مَطِيَّتِي مَحْبُوسَةٌ تَرْجُو ٱلْحِبَآءَ وَرَبُّهَا لَمْ يَيْأَسِ

O Marwān, ma chamelle est arrêtée sous moi, attendant un présent, et sans que son maître ait perdu l'espoir, pour: يَا مَرْوَانُ; et un autre: قِفِي فَٱنْظُرِي يَا أَسْمَ هَلْ تَعْرِفِينَهُ *Arrête et regarde, 'Asmā', si tu le connais*, pour يَا أَسْمَآءُ.

Dans les mots comme مُخْتَارٌ pris en qualité de noms propres, on ne peut retrancher que la finale, parce que la consonne faible y est radicale, la forme primitive du mot étant مُخْتَيِرٌ ou مُخْتَيَرٌ, dans lesquelles le yā' a été changé en 'alif. Cependant, d'après 'Aḳfaš, on pourrait aussi retrancher ce 'alif, en l'assimilant à celui qui est formatif, de même que l'on a assimilé le 'alif de مُرَامَى dans la formation du nom relatif, à celui de حُبَارَى [9], en le retranchant. — Il en serait de même dans les mots comme دُلَامِصٌ (pris en

---

9) 'Alf. v. 859. — مُرَامِيٌّ comme حُبَارِيٌّ avec le 'alif final retranché.

qualité de nom propre), parce que le mīm y est, il est vrai, formatif, car on dit des deux façons: دِرْعٌ دُلَامِصٌ et دِرْعٌ دِلَاصٌ *une cuirasse polie*, seulement c'est une consonne forte, non une faible, — et aussi comme سَعِيدٌ, عِمَادٌ et ثَمُودُ, parce que dans ces noms la consonne faible ne vient pas à la suite de trois autres consonnes. Cependant, d'après Farrā', on pourrait l'y retrancher. Sībaway a cité l'hémistiche: تَنَكَّرْتِي مِنَّا بَعْدَ مَعْرِفَةٍ لَمِي *Te voilà étrangère après avoir été connue de nous, ô Lamīs*, c'est-à-dire: يَا لَمِيسُ, avec retranchement du sīn seulement [10]). — Enfin il en serait encore ainsi dans les noms comme هَبَيَّخٌ et قَنَوَّرٌ, parce que la consonne faible n'y est pas muette [11]).

Le troisième genre d'adoucissement consiste à retrancher un mot entier, et s'emploie avec les mots composés par agglutination, comme مَعْدِيكَرِبُ et حَضْرَمَوْتُ; on dit: يَا مَعْدِ et يَا حَضْرَ.

« Celui qui implore dit: 1° يَا لَلّٰهِ لِلْمُسْلِمِينَ en donnant « la voyelle *a* au lam préfixe du nom imploré, à « moins qu'il ne soit adjoint à un autre sans répéti- « tion de يَا; 2° et 3° l'analogue de: يَا زَيْدًا لِعَمْرٍو et: يَا قَوْمِ لِلْعَجَبِ ٱلْعَجِيبِ;»

---

10) C'est-à-dire, apparemment, que Sībawayh était de l'avis contraire.

11) Certains grammairiens défendent en outre le retranchement du wāw et du yā' quand ces consonnes ne sont pas précédées de

73. Une des subdivisions du vocatif est le nom de l'être imploré, c'est-à-dire de celui à qui on fait appel pour délivrer d'une situation pénible ou aider à repousser une peine. On n'emploie avec lui que يَا parmi les particules d'appel.

On l'emploie le plus habituellement au génitif avec لَ par un *a*, et cette particule dépend, suivant 'Ibnu-J̌inniyy, de يَا, à cause du sens verbal qui est contenu dans celle-ci, ou, suivant 'Ibnu-ṣ-ṣā'iğ et 'Ibnu-ʿUṣfūr, et même, dit-on, Sībawayh, du verbe sous-entendu; d'autre part 'Ibnu-Q̌arūf dit qu'elle est explétive et ne dépend de rien du tout. — Le nom de l'être pour qui l'on implore [1]) s'énonce ensuite au génitif, avec لِ qui s'écrit toujours par un *i*, sous sa forme primitive, et qui indique le mobile; cette particule dépend d'un verbe sous-entendu, comme: أَدْعُوكَ لِكَذَا *Je vous invite à ....* Telle est la parole de ʿUmar: يَا لَلّٰهِ لِلْمُسْلِمِينَ *O Dieu, secours les Musulmans!* avec le premier lām par un *a*, et le second par un *i*. — Si ensuite on y adjoint un autre nom imploré, a) ou bien يَا est répété avec le nom adjoint et alors le lām prend encore l'*a*, comme dans le vers:

يَا لَقَوْمِي وَيَا لَأَمْثَالِ قَوْمِي لِأُنَاسٍ عُتُوُّهُمْ فِي ٱزْدِيَادِ

O ma famille et vous qui êtes comme de ma famille, au se-

---

la voyelle analogue, ex.: فِرْعَوْنٌ et غَرَنْيَقٌ, avec lesquels on dirait seulement يَا فِرْعَوْ et يَا غَرَنْيَ. 'Alf. v. 613.

1) ٱلْمُسْتَغَاثُ لَهُ ou لِأَجْلِهِ; de même avec le مُسْتَغَاثٌ مِنْ أَجْلِهِ ce à cause de quoi on crie au secours.

cours contre des gens dont l'insolence va croissant, b) ou bien يَا n'est pas répété, et alors le lām du nom adjoint prend l'*i*, comme dans le vers:

يَبْكِيكَ نَآءٍ بَعِيدُ ٱلدَّارِ مُغْتَرِبٌ يَا لَلْكُهُولِ وَلِلشُّبَّانِ لِلْعَجَبِ

Il pleure sur toi l'exilé, éloigné de sa maison, étranger; ô hommes et jeunes gens, quelle chose étonnante!

Le nom imploré s'emploie encore de deux autres façons. La première consiste à lui suffixer un 'alif et alors on ne lui préfixe pas de lām, ex.:

يَا زَيْدَا لِآمِلٍ نَيْلَ عِزٍّ وَغِنًى بَعْدَ فَاقَةٍ وَهَوَانِ

Secours! O Zayd! à qui espère la puissance et la richesse après la misère et l'abaissement.

Et l'autre consiste à omettre avec lui tant la préfixation du lām que la suffixation du 'alif, en le soumettant aux règles ordinaires du vocatif. On dira ainsi: يَا زَيْدُ لِعَمْرٍو *O Zayd! A ʿAmr!* avec زَيْدُ par un *u*, et: يَا عَبْدَ ٱللَّهِ لِزَيْدٍ avec عَبْدَ ٱللَّهِ à l'accusatif. Le poëte a dit:

أَلَا يَا قَوْمِ لِلْعَجَبِ ٱلْعَجِيبِ وَلِلْغَفَلَاتِ تَعْرِضُ لِلْأَرِيبِ

Assistance, ô mon peuple, dans cet étrange événement, l'indifférence accueillant l'homme distingué.

«Et celui qui déplore: وَا زَيْدَا; — وَا أَمِيرَ ٱلْمُؤْمِنِينَا; — **«** وَا رَأْسَا ***Hélas! ma tête,* avec suffixation facultative «du hā' à la pause.»**

74. L'objet de la déploration est le vocatif d'un être dont on pleure la perte ou au mal duquel on compatit. Un exemple

du premier cas est ce vers du poëte prononçant l'élégie de ᶜUmar fils de ᶜAbdu-l-ᶜAzīz:

حُمِّلْتَ أَمْرًا عَظِيمًا فَٱصْطَبَرْتَ لَهُ   وَقُمْتَ فِيهِ بِأَمْرِ ٱللَّهِ يَــا عُمَرَا

Tu fus chargé d'une mission rude et tu y fus patient, et tu y exécutas les ordres de Dieu, hélas! ô ᶜUmar! et du second, ces mots de Mutanabbī: وَا حَرَّ قَلْبَاهُ مِمَّنْ قَلْبُهُ شَبِمُ *O feu du cœur, qu'allume un cœur froid!*

On n'emploie avec lui que deux des particules de l'appel, d'abord وَا, c'est la plus employée et elle est spéciale à cet usage, et ensuite يَا qui s'emploie quand la déploration ne peut être confondue avec l'appel simple. — Il suit les règles du vocatif et l'on dit: وَا زَيْدُ *Hélas! Zayd!* avec un *u*, et وَا عَبْدَ ٱللَّهِ *Helas! ᶜAbdullah!* avec l'accusatif. On peut aussi le suffixer d'un 'alif et dire: وَا زَيْدَا et وَا عَمْرَا, et encore y ajouter le hā' à la pause, en disant: وَا زَيْدَاهْ et وَا عَمْرَاهْ [1]),

---

1) On supprime un 'alif final: وَا مُوسَاهْ. On supprime aussi le tanwīn à la fin d'une appellation composée (permise seulement si elle n'est pas vague): وَمَنْ حَفَرَ بِئْرَ زَمْزَمَا *Hélas! toi qui creusas le puits Zamzam!* (parce que زَمْزَمُ, s'appliquant au puits non maçonné est masculin comme قَلِيبٌ et suit جَعْفَرٌ, non زَيْنَبُ [v. §§ 90 n. 4 et 114]. Tawḏīḥ) et: يَا طَالِعًا جَبَلَا *Hélas! toi qui gravis une montagne!* Le 'alif est changé en une consonne analogue à la voyelle précédente si le changement de celle-ci pouvait produire confusion, ex.: وَا فَتَاهُو *Hélas! son serviteur (de lui!)* et: يَــا غُــلَامَ أُخَيِّـهِي

mais alors, si la pause est supprimée, on retranche ce hā', à moins que ce ne soit par licence en poésie, car là il est permis de le conserver, comme dans le vers cité de Mutanabbī, et dans ce cas on a encore le choix entre deux voyelles pour ce hā', l'*u* par analogie avec le pronom, et l'*i* conformément à la règle, à cause de la rencontre de deux muettes.

Par: « *Et celui qui déplore*, » j'ai voulu dire: *Et celui qui déplore dit:* . . . .

LE COMPLÉMENT ABSOLU.

« **B. Le complément absolu. C'est un infinitif em-**
« **ployé accessoirement, soumis à l'influence d'un ré-**
« **gissant de même racine, comme dans:** ضَرَبْتُ ضَرْبًا,
« **ou de même sens, comme dans:** قَعَدْتُ جُلُوسًا. **Un**
« **nom différent peut le remplacer, comme dans:**
« فَلَا تَمِيلُوا — ; فَٱجْلِدُوهُمْ ثَمَانِينَ جَلْدَةً — ; ضَرَبْتُ سَوْطًا
« كُلَّ ٱلْمَيْلِ ; — وَلَوْ تَقَوَّلَ عَلَيْنَا بَعْضَ ٱلْأَقَاوِيلِ. **Il n'y faut pas**
« **comprendre:** كُلَا مِنْهَا رَغَدًا. »

75. Après en avoir fini avec le complément objectif et ce qui en dépend, c'est-à-dire les règles du vocatif, j'aborde la

---

Hélas! serviteur de son frère (*de lui*)*!* On peut dire: وَا عَبْدَا et: وَا عَبْدِيَا *Hélas! mon serviteur!* 'Alf. v. v. 603 à 607.

question du deuxième complément verbal, qui est le complément absolu. C'est un terme qui désigne un infinitif [1]), employé accessoirement [2]), soumis à l'influence d'un régissant de même racine ou de même sens, le premier comme dans: وَكَلَّمَ ٱللّٰهُ مُوسَى تَكْلِيمًا *Dieu parla à Moïse réellement* [3]) *(c. 4. 162)*, et le second comme dans: قَعَدْتُ جُلُوسًا *Je me suis bien assis*, et: تَأَلَّيْتُ حِلْفَةً *J'ai fait un véritable serment.* Le poëte a dit:

تَأَلَّى ٱبْنُ أَوْسٍ حِلْفَةً لَيَرُدُّنِي إِلَى نِسْوَةٍ كَأَنَّهُنَّ مَقَايِدُ [4])

'Ibnu 'Aws prononça le serment qu'il me renverrait là où des femmes sont comme des chamelles entravées. Et la raison, c'est que أَلِيَّةٌ est la même chose que حَلْفٌ, et قُعُودٌ la même chose que جُلُوسٌ [5]).

---

1) « L'infinitif nomme ce qui n'est pas *le temps* (c'est-à-dire *l'attribut*) parmi les deux indications du verbe. » 'Alf. v. 286.

2) V. § 54 n. 2.

3) Sans l'intermédiaire d'un interprète qu'il aurait chargé de lui parler, disent les commentateurs. L'infinitif employé ainsi est de la famille des corroboratifs de mots (v. § 102). Saǰǰā'iyy. Comp. la tournure française: *Dormez votre sommeil!*

4) Le deuxième yā' de مَقَايِيدُ est supprimé par licence.

5) Pour le sens technique du mot إيلاء et de ses dérivés, en droit musulman, Voir *c. 2. 226*, Qalīl ch. XV, etc.

« Le régissant peut être retranché si le sens est clair, excepté quand l'infinitif sert à corroborer. Il doit être retranché quand son infinitif le remplace (V. un ex. § 88 et n. 1). » 'Alf. v. 292. Autre ellipse nécessaire du régissant § 88 n. 2.

En énonçant la condition d'être un accessoire, j'ai éléminé les cas comme: كَلَامُكَ كَلَامٌ حَسَنٌ *Vos paroles sont de belles paroles*, et cette locution des Arabes: جَدَّ جِدُّهُ *Ses efforts se multiplièrent;* car كَلَامٌ, à la deuxième place, et جِدُّهُ sont bien deux infinitifs mis sous la dépendance d'un régissant de même racine, qui est le verbe dans le deuxième exemple et le nom indépendant dans le premier, puisque, suivant Sībawayh, ce nom régit l'énonciatif; et cependant ce sont deux cas entièrement étrangers au chapitre du complément absolu.

Dans certains cas un nom, qui n'est pas un infinitif, se trouve régi à l'accusatif comme complément absolu; c'est à titre de substitution. Tels sont a) كُلٌّ et بَعْضٌ annexés à l'infinitif, ex.: فَلَا تَمِيلُوا كُلَّ ٱلْمَيْلِ *Ne vous abandonnez donc pas entièrement à votre inclination (c.* **4**. *128);* وَلَوْ تَقَوَّلَ عَلَيْنَا بَعْضَ ٱلْأَقَاوِيلِ *S'il avait débité sur nous quelques racontages (c.* **69**. *44);* b) les numératifs, ex.: فَٱجْلِدُوهُمْ ثَمَانِينَ جَلْدَةً *Eh bien frappez-les [de] quatre-vingts coups de fouet (c.* **24**. *4)*, phrase dans laquelle ثَمَانِينَ est complément absolu et جَلْدَةً spécificatif; c) les noms d'instruments [6]), ex.: ضَرَبْتُهُ سَوْطًا أَوْ عَصًا أَوْ مِقْرَعَةً *Je l'ai frappé [avec] une cravache, un bâton, un fouet.*

---

6) A la condition que l'instrument serve habituellement à l'action exprimée par le verbe. On ne dirait pas: ضَرَبْتُهُ خَشَبَةً. Tawdīh complété.

Mais il ne faut pas regarder comme tenant lieu de l'infinitif un nom qui le qualifie, comme dans: وَكُلَا مِنْهَا رَغَدًا *Mangez de ses fruits à votre aise (c. 2. 33)*, contrairement à l'opinion des analystes quand ils prétendent que la construction primitive était: أَكْلًا رَغَدًا.... *[d']un manger sans gêne*, que le qualifié a été retranché, et que le qualificatif, mis à sa place, a subi le même régime. La doctrine de Sībawayh à ce sujet est qu'il y a ici simplement un *qualificatif accidentel* [7]) de l'infinitif du verbe par lequel le sens de cet infinitif est indiqué, comme s'il y avait: وَكُلَا حَالَةَ كَوْنِ ٱلْأَكْلِ رَغَدًا *Mangez, en tel état que l'action de manger soit sans-gêne.* Ce qui conduit à cette explication, c'est que les Arabes disent: سِيرَ عَلَيْهِ طَوِيلًا *On a cheminé sur lui loin*, en prenant le génitif prépositionnel pour sujet passif [8]); mais ils ne disent pas طَوِيلٌ au nominatif, ce qui indique bien que c'est un qualificatif accidentel, non un infinitif, sans quoi il aurait pu être pris pour sujet passif, car tout le monde est d'accord sur ce que l'infinitif s'emploie comme sujet passif [9]).

---

7) V. ce régime § 79. Bayḏāwiy ne donne que la première opinion.

8) عَلَيْهِ nominatif virtuel, comme si on disait: رُكِبَ [هُوَ].

9) Le mot infinitif est pris dans le sens de complément absolu. Comp. § 60 et n. 6.

LE COMPLÉMENT DU MOBILE.

«C. Le complément du mobile. C'est un infinitif «exprimant le mobile d'un accident qui concorde «avec lui pour le moment et pour le sujet. Ex.: «قُمْتُ إِجْلَالًا لَكَ *Je me suis levé [par] déférence pour «vous.* S'il manque à l'expression du mobile une de «ces conditions, elle se construit au moyen de la «préposition لِ du mobile; ex.: خَلَقَ لَكُمْ;—وَإِنِّي لَتَعْرُونِي «لِذِكْرَاكِ هِزَّةٌ;—فَجِئْتُ وَقَدْ نَضَتْ لِنَوْمٍ ثِيَابَهَا.»

76. Le troisième complément verbal est ce pour quoi il est agi, appelé aussi *ce à cause de quoi* ou *par suite de quoi il est agi.* On appelle ainsi tout infinitif exprimant le mobile d'un accident qui a même temps et même sujet. Ex.: يَجْعَلُونَ أَصَابِعَهُمْ فِي آذَانِهِمْ مِنَ ٱلصَّوَاعِقِ حَذَرَ ٱلْمَوْتِ *Se bouchent les oreilles avec les doigts à cause du fracas du tonnerre, pour se garder de la mort (c. 2. 18).* Dans ce passage حَذَرَ est un infinitif exprimant le mobile de l'action qu'ils font de mettre les doigts dans les oreilles, il a même temps que cette action, et leur sujet est commun, savoir ٱلْكَافِرُونَ; aussi, toutes les conditions étant remplies, il a été mis à l'accusatif.

Mais si le nom exprimant le mobile manquait à une de ces conditions, il devrait se mettre au génitif avec la préposition

لِ qui exprime le mobile. — Exemple du cas où le nom du mobile n'est pas un infinitif: هُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ لَكُمْ مَا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا *C'est lui qui a créé pour vous ce qui est sur la terre, tout entier (c. 2. 27),* car le nom du mobile de la création est celui de ceux à qui le discours s'adresse, aussi le pronom qui se rapporte à eux est-il mis au génitif avec لِ, parce que ce n'est pas un infinitif; il en est ainsi dans le vers de 'Imru'u-l-qays:

وَلَوْ أَنَّ مَا أَسْعَى لِأَدْنَى مَعِيشَةٍ   كَفَانِى وَلَمْ أَطْلُبْ قَلِيلٌ مِنَ ٱلْمَالِ

Si j'avais travaillé pour [acquérir] les plus humbles moyens de vivre, c'était assez pour moi, sans demander, d'une modique fortune; en effet أَدْنَى est un superlatif, non un infinitif, aussi l'a-t-on fait régir par لِ. — Exemple du cas où les deux temps sont différents, le vers du même poëte:

فَجِئْتُ وَقَدْ نَضَتْ لِنَوْمٍ ثِيَابَهَا   لَدَى السِّتْرِ إِلَّا لِبْسَةَ ٱلْمُتَفَضِّلِ

Je vins, et devant le rideau étaient ses vêtements, qu'elle avait quittés pour dormir, en restant dans un simple négligé; en effet نَوْم, bien que nom du mobile de l'action de se dévêtir, est d'un temps postérieur au temps de cette action. — Exemple du cas où les deux sujets diffèrent:

وَإِنِّى لَتَعْرُونِى لِذِكْرَاكِ هِزَّةٌ   كَمَا ٱنْتَفَضَ ٱلْعُصْفُورُ بَلَّلَهُ ٱلْقَطْرُ

Et moi, à ta pensée, il me prend un frisson, comme le tremblement du passereau que la pluie a mouillé; en effet la *pensée* est la raison de la *venue du frisson* et ces deux faits arrivent dans le même temps, mais leurs sujets sont différents, car celui de la venue est le frisson, et celui de la

pensée est l'auteur du discours, puisque le sens est: لِذِكْرِى إِيَّاكِ *parce que je pense à toi;* aussi, le sujet n'étant pas commun, ce nom a été mis au génitif avec لِ. Il en est encore ainsi dans le passage: لِتَرْكَبُوهَا وَزِينَةً *Pour que vous en fassiez vos montures et que vous en soyez ornés* (c. **16**. *8*); où لِتَرْكَبُوهَا est pour لِأَنْ تَرْكَبُوهَا [1]), qui indique le mobile de la création des chevaux, mulets et ânes, et on a accompagné cette expression de لِ, parce que le sujet n'est pas unique. En effet le sujet de l'action de créer c'est *Dieu*, et celui de l'action de monter c'est *les fils d'Adam*. Au contraire le mot du Livre sacré: وَزِينَةً est à l'accusatif, parce que les deux actions de créer et d'orner ont pour sujet commun *Dieu*.

LE COMPLÉMENT LIMITATIF.

« **D. Le complément limitatif. C'est ce qui est sou-**
« **mis à l'action d'un régissant avec le sens de** فِى**,**
« **parmi les noms de temps, comme:** صُمْتُ يَوْمَ ٱلْخَمِيسِ**,**
« **ou** حِينًا**, ou** أُسْبُوعًا**, et les noms de lieu vagues, qui**
« **sont les noms des six faces, comme:** ٱلْأَمَامُ**,** ٱلْفَوْقُ**,**

---

1) V. § 25 le régime de أَنْ sous-entendu; cette particule et le verbe suivant forment un infinitif composé virtuellement régi au génitif par la préposition.

« اَلْيَمِين et les faces opposées à celles-ci, ainsi que ce « qui leur ressemble, comme عِنْدَ et لَدَى, et aussi « les noms de mesures, comme اَلْفَرْسَخ, et enfin ceux « qui sont dérivés de l'infinitif de leur régissant, ex.: « قَعَدْتُ مَقْعَدَ زَيْدٍ. »

77. Le quatrième complément verbal est ce dans quoi il est agi, et qui est appelé aussi *contenant*. On appelle ainsi tout nom de temps ou de lieu sur lequel on fait agir un régissant avec le sens de فِي, ex.: صُمْتُ يَوْمَ ٱلْخَمِيسِ *J'ai jeûné jeudi*, et: جَلَسْتُ أَمَامَكَ *Je m'assis vis-à-vis de vous.*

D'après ce que j'ai dit, on comprend que les mots يَوْمًا et حَيْثُ ne sont pas des compléments limitatifs dans les passages: إِنَّا نَخَافُ مِنْ رَبِّنَا يَوْمًا عَبُوسًا قَمْطَرِيرًا *Oui nous craignons de la part de notre Seigneur un jour grave, horrible* (*c.* **76**. *10*), et: أَللّٰهُ أَعْلَمُ حَيْثُ يَجْعَلُ رِسَالَتَهُ *Dieu est le mieux instruit [de] la place de sa mission* (*c.* **6**. *124*). En effet, bien que ce soient un nom de temps et un nom de lieu, il ne s'y trouve pas le sens de فِي, car le sens est, dans le premier exemple, *qu'ils craignent le jour lui-même*, et, dans le second, *que Dieu connaît la place qui a droit à recevoir la mission;* aussi chacun d'eux a-t-il été analysé *objet*, le régissant de حَيْثُ [1]) étant un verbe indiqué par أَعْلَم, c'est-à-dire: يَعْلَمُ حَيْثُ يَجْعَلُ رِسَالَتَهُ. — On comprend aussi

---

1) Virtuellement à l'accusatif. Nom inflexible, toujours annexé à une proposition verbale. V. § 86 n. 2.

qu'il ne faut pas regarder comme complément limitatif أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ dans le passage: وَتَرْغَبُونَ أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ *Et que vous voulez épouser (c. 4. 126)*, parce qu'il s'y trouve il est vrai le sens de فِي [2]), mais que ce n'est un nom ni de temps ni de lieu.

Il faut savoir que tous les noms de temps sont susceptibles d'être régis à l'accusatif comme compléments limitatifs, sans qu'il y ait ici de distinction à faire entre ceux qui sont particularisés, comptés ou vagues. Par particularisé j'entends ce qui répond à la question *quand?* comme *jeudi;* par compté, ce qui répond à la question *combien?* comme *la semaine*, *le mois*, *l'année;* et par vague, ce qui ne répond à aucune de ces questions, comme ٱلْحِينُ *l'instant*, ٱلْوَقْتُ *le moment.*

Quant aux noms de lieux, ils ne s'emploient comme limitatifs que s'ils sont vagues. Les noms vagues sont de trois sortes.

1º Les noms des six faces: فَوْق, تَحْت, أَسْفَل, يَمِين, شِمَال, ذَاتَ ٱلْيَمِينِ, ذَاتَ ٱلشِّمَالِ, وَرَآء, أَمَام; ex.: وَفَوْقَ كُلِّ ذِي عِلْمٍ عَلِيمٌ *Et il est, au-dessus de tout savant, un savant*

---

2) Ce verbe avec فِي exprime la sympathie, et avec عَنْ l'antipathie; les deux sens sont possibles ici (v. Bayḏāwiyy). Quant à أَنْ تَنْكِحُوهُنَّ, c'est une locution nominale, ou infinitive, et il n'y a aucune différence entre ce nom composé et le nom proprement dit, si ce n'est que la flexion y est virtuelle. Comp. § 55. Pour la suppression régulière de la préposition, v. § 68 n. 1.

(c. **12**. 76); قَدْ جَعَلَ رَبُّكِ تَحْتَكِ سَرِيًّا *Ton Seigneur a fait couler un ruisseau à tes pieds* (c. **19**. 24); وَٱلرَّكْبُ أَسْفَلَ مِنْكُمْ *La caravane était au-dessous de vous* (c. **8**. 43); وَتَرَى ٱلشَّمْسَ إِذَا طَلَعَتْ تَزَّاوَرُ عَنْ كَهْفِهِمْ ذَاتَ ٱلْيَمِينِ وَإِذَا غَرَبَتْ تَقْرِضُهُمْ ذَاتَ ٱلشِّمَالِ *Tu aurais vu le soleil, quand il se levait, s'incliner à droite* [3]) *de l'entrée de leur caverne, et, quand il se couchait, s'écarter d'eux à gauche* (c. **18**. 16); وَكَانَ وَرَآءَهُمْ مَلِكٌ *Et il y avait derrière eux un roi* (c. **18**. 78). Par les faces opposées, j'ai voulu désigner ٱلْوَرَآءُ, ٱلتَّحْتُ et ٱلشِّمَالُ; et par ce qui leur ressemble, j'ai indiqué que ces faces, bien que leur nombre soit seulement de six, ont un grand nombre de noms. On assimile aux noms des faces les noms qui leur ressemblent comme vagues au même degré et ayant besoin de quelque expression qui en précise le sens, comme عِنْدَ *chez* et لَدَى *près de.*

2⁰ Les noms des mesures de distances, comme فَرْسَخٌ *parasange,* مِيلٌ *mille,* بَرِيدٌ *poste* [4]).

---

3) **Baydāwiyy explique cette expression:** ٱلْجِهَةُ ذَاتُ ٱلْيَمِينِ.

4) **Mesures itinéraires mal définies. Le *mille* était compté tantôt 3000 et tantôt 4000 coudées; la *parasange*, correspondante à notre *lieue*, était de trois milles; la *poste*, dit le Qāmūs, « deux parasanges, *ou* douze milles (c'est-à-dire alors, semble-t-il, quatre parasanges). » Le rapport est ainsi donné par Dirdīr (comm. sur Qalīl, ch. II sect. 14 « La prière en voyage. »): 1 بريد = 4 فراسخ; 1 فرسخ = 3 اميال; 1 ميل = 2000 ذراع (suivant l'opinion la plus répandue, mais 3500, suivant la plus certaine). — La parasange supposée de 20 au degré correspondrait ainsi à une coudée de 0m,5291.**

3° Enfin ceux qui dérivent de l'infinitif de leur régissant [5]; ex.: جَلَسْتُ مَجْلِسَ زَيْدٍ *Je m'assis à la même place que Zayd;* en effet مَجْلِسٌ dérive de جُلُوسٌ qui est l'infinitif du régissant, savoir جَلَسْتُ; وَإِنَّا كُنَّا نَقْعُدُ مِنْهَا مَقَاعِدَ لِلسَّمْعِ *Et nous en restions près, à des places favorables pour entendre (c.* **72**. *9);* mais il ne conviendrait pas de dire: ذَهَبْتُ مَجْلِسَ زَيْدٍ, ni: جَلَسْتُ مَذْهَبَ عَمْرٍو, parce que le nom de lieu et le régissant n'y ont pas un infinitif commun [6]).

---

5) Dans l'hypothèse de l'infinitif racine.

6) Les commentateurs, au vers 307 de la 'Alfiyyah, mentionnent certaines exceptions à cette règle, exceptions que l'usage a consacrées, entre autres: هُوَ مِنِّى مَنَاطَ ٱلثُّرَيَّا ***Il*** **[*est*]** ***de moi*** **[*à*]** ***la distance des Pléiades*****, ou: مَقْعَدَ ٱلْقَابِلَةِ, ou: مَزْجَرَ ٱلْكَلْبِ, locutions dans lesquelles le limitatif est régi par اِسْتَقَرَّ (v. § 39 n. 5) dont dépend le génitif prépositionnel مِنِّى, et qui n'est pas dérivé de la même racine que le nom de lieu. La première expression s'applique à un grand éloignement, la seconde à la proximité,** ***aussi près que la sage-femme se tient de la femme en couche*****, la troisième à une distance moyenne, celle à laquelle les chiens se tiennent du passant qui les chasse.**

Il y a des noms qui ne s'emploient pas autrement que comme limitatifs et qui correspondent exactement à nos prépositions adverbiales et à nos adverbes. Le Tawḏiḥ cite قَطُّ ***jamais*** **(*dans le passé*) et عَوْضُ** ***jamais*** **(*dans le futur*). D'autres s'emploient autrement mais seulement après مِنْ, ex.: مِنْ قَبْلُ, مِنْ بَعْدُ (v. § 6, 3°); de même les noms de lieux عِنْدَ et لَدُنْ, ex.: آتَيْنَاهُ رَحْمَةً مِنْ**

LE COMPLÉMENT DE CONCOMITANCE.

« E. Le complément de concomitance. C'est un nom,
« employé accessoirement, à la suite de la particule
« وَ par laquelle on veut rendre expressément l'idée
« d'accompagnement, et qui est précédée d'un verbe,
« ou d'un mot, verbal par la racine et par le sens.
« Ex.: سِرْتُ وَٱلنِّيلَ, **et:** أَنَا سَائِرٌ وَٱلنِّيلَ. »

78. Par le mot nom j'élimine d'abord le verbe à l'accusatif qui suit وَ dans la phrase: لَا تَأْكُلِ ٱلسَّمَكَ وَتَشْرَبَ ٱللَّبَنَ [1], parce qu'il est bien là avec le sens de réunion, c'est-à-dire *Ne fais pas cette action avec cette autre;* mais il ne s'appelle

---

عِنْدِنَا وَعَلَّمْنَاهُ مِنْ لَدُنَّا عِلْمًا *que nous avions favorisé de notre grâce et auquel nous avions communiqué de notre science* (c. **18**. *64*).

Les infinitifs s'emploient quelquefois comme limitatifs locaux: جَلَسْتُ قُرْبَ زَيْدٍ *Je m'assis près de Zayd*, et fréquemment comme limitatifs temporels: آتِيكَ طُلُوعَ ٱلشَّمْسِ *Je viendrai à toi au lever du soleil.* Exemples de Makūdiyy, 'Alf. v. 311.

Les langues romanes hésitent à reconnaître dans le limitatif un complément direct, mais la tendance s'accuse par l'emploi de la construction passive (comp. § 60 n. 6), ex.: *Dormitur hiems. La strada fu corsa* (Diez III p. 110). Un grammairien arabe aurait de la peine à comprendre la règle de: *Les longs jours qu'il a vécu.* C'est que cette règle repose sur une convention de lettrés, non sur l'observation du langage naturel.

1) Voir la discussion de cette construction § 26, e 5°.

pas complément de concomitance, parce que ce n'est pas un nom. J'élimine de même la proposition qualificative accidentelle, comme dans: جَآءَ زَيْدٌ وَٱلشَّمْسُ طَالِعَةٌ, parce que le sens est, il est vrai; *Zayd est venu avec le lever du soleil*, seulement ce n'est pas un nom, c'est une proposition. — Par le mot accessoirement j'élimine ce qui suit وَ dans la phrase: إِشْتَرَكَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *Zayd et ʿAmr se sont associés*, parce que c'est un mot essentiel, puisque le verbe ne peut s'en passer, et l'on ne dirait pas: إِشْتَرَكَ زَيْدٌ, parce que l'association ne peut se produire sans deux personnes [2]). — Par la condition qu'il y ait وَ, j'élimine ce qui suit مَعَ dans la phrase: جَآءَنِي زَيْدٌ مَعَ عَمْرٍو *Zayd vint à moi avec ʿAmr*, et ce qui suit بِ dans: بِعْتُكَ ٱلدَّارَ بِأَثَاثِهَا *Je vous vends la maison avec ses meubles.* — Par la condition de rendre expressément l'idée d'accompagnement, j'élimine les cas comme: جَآءَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *Zayd et ʿAmr sont venus*, lorsque l'on veut seulement exprimer l'adjonction.

Enfin par les mots: «*précédée* etc., j'énonce la condition du complément de concomitance, qui est d'être précédé par un verbe ou un mot contenant et le sens et les consonnes radicales du verbe, c'est-à-dire, dans le premier cas, comme dans l'exemple: سِرْتُ وَٱلنِّيلَ *Je cheminai le long du Nil*, et: فَأَجْمِعُوا أَمْرَكُمْ وَشُرَكَآءَكُمْ *Décidez donc, avec vos associés, ce que vous avez à faire (c.* **10**. *72);* et, dans le second:

2) **Comp. § 107 et n. 1.**

أَنَا سَائِرٌ وَٱلنِّيلَ *Je chemine le long du Nil.* — On ne pourrait employer l'accusatif dans les cas comme celui de la locution: كُلُّ رَجُلٍ وَضَيْعَتُهُ[3] contrairement à l'opinion de Ṣaymariyy, parce qu'il ne s'y trouve exprimé ni verbe ni mot de même sens. On ne pourrait pas d'avantage dire: هٰذَا لَكَ وَأَبَاكَ *Ceci est à toi en même temps qu'à ton père*, avec l'accusatif, parce que le nom démonstratif a bien, il est vrai, le sens d'un verbe, c'est-à-dire de أُشِيرُ *J'indique*, mais il n'en contient pas les consonnes radicales.

«L'accusatif peut être exigé, comme dans لَا تَنْهِ عَنِ
«ٱلْقَبِيحِ وَإِتْيَانَهُ; **il en est ainsi dans:** قُمْتُ وَزَيْدًا, **et:**
«مَرَرْتُ بِكَ وَزَيْدًا, **d'après l'opinion la plus exacte en ce «qui concerne ces deux constructions. — Il est pré-«férable dans les cas comme:** كُنْ أَنْتَ وَزَيْدًا كَٱلْأَخِ. —
«Il est médiocre dans: قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو.

Le nom qui arrive après la particule وَ d'accompagnement précédée d'un verbe ou d'un mot qui en a le sens, peut se trouver dans différents cas:

1° Le premier, c'est qu'il soit nécessairement à l'accusatif comme complément verbal, ce qui a lieu quand l'adjonction

---

3) Expliquée § 42, 4°. — Cependant: «Certains Arabes, après مَا et كَيْفَ interrogatifs, emploient l'accusatif en sous-entendant le verbe كَانَ ('Alf. v. 313).» V. § 88 n. 5. On a vu, § 34 n. 12, que le génitif prépositionnel, appuyé sur une interrogation, a force verbale.

est défendue par suite d'un empêchement provenant soit du sens, soit de l'application des règles. — Un exemple du premier empêchement est: لَا تَنْهَ عَنِ ٱلْقَبِيحِ وَإِتْيَانَهُ *Ne défends pas le mal alors que tu le fais*[4]), car alors le sens serait: لَا تَنْهَ عَنِ ٱلْقَبِيحِ وَعَنْ إِتْيَانِهِ *N'éloigne pas du mal et de le commettre*, ce qui formerait une contradiction. — Un exemple du second empêchement est: قُمْتُ وَزَيْدًا *Je me levai comme Zayd*, et: مَرَرْتُ بِكَ وَزَيْدًا *J'ai passé près de toi en même temps que de Zayd.* En effet dans la première phrase on ne pourrait employer l'adjonction au pronom nominatif suffixe qu'après l'avoir corroboré par un pronom séparé, comme dans: لَقَدْ كُنْتُمْ أَنْتُمْ وَآبَآؤُكُمْ فِي ضَلَالٍ مُبِينٍ *Vous avez été, vous et vos pères, dans une erreur manifeste (c.* **21**. *55);* et, dans la deuxième, il ne serait pas permis non plus d'adjoindre au pronom régi par la préposition, sans répéter celle-ci, comme dans: وَعَلَيْهَا وَعَلَى ٱلْفُلْكِ تُحْمَلُونَ *Ils vous servent de montures, et aussi les navires (c.* **23**. *22).* Cependant certain grammairien ne prescrit aucune condition dans ces deux cas, et, d'après lui, l'adjonction y serait permise[5]); aussi ai-je dit: « d'après l'opinion la plus exacte en ce qui concerne ces deux constructions. »

---

4) Comp. l'ex. § 26, e 4°.

5) « Sois sûr que c'est une construction médiocre, » dit 'Ibnu Mālik (qui reconnaît qu'elle est fréquente en poésie) en parlant de la première construction; et, en parlant de la répétition de la particule, dans la seconde: « Selon moi ce n'est pas nécessaire. » 'Alf. v. v. 558 et 560.

2° Le deuxième cas, c'est qu'il soit mieux de le considérer comme complément de concomitance que d'employer l'adjonction. Cela se présente dans les phrases comme: كُنْ أَنْتَ وَزَيْدًا كَٱلْأَخِ *Sois avec Zayd comme un frère*, et cela parce que si l'on adjoignait زَيْد au pronom de كُنْ[6], il en résulterait que Zayd serait visé par l'ordre, ce qui n'est pas ce que l'on a voulu, car le sens à exprimer n'était autre qu'un ordre à la personne interpellée d'être avec lui comme un frère. Le poëte a dit:

فَكُونُوا أَنْتُمُو وَبَنِي أَبِيكُمْ مَكَانَ ٱلْكُلْيَتَيْنِ مِنَ ٱلطِّحَالِ

Soyez donc, vous, avec les fils de votre père, unis comme les deux reins avec la rate.

Il résulte de l'exemple que j'ai donné: كُنْ أَنْتَ وَزَيْدًا كَٱلْأَخِ que ce qui suit le complément de concomitance se rapporte seulement à lui, non à lui et à l'autre nom encore, car sans cela j'aurais dit: كَأَخَوَيْنِ *comme deux frères.* C'est en effet l'opinion exacte et qui a été émise notamment par Ibnu-Kaysān, outre que l'usage et la règle l'exigent. Cependant, d'après 'Aǩfaš, l'accord avec les deux serait permis ici, par analogie avec l'adjonction; mais ce n'est pas une bonne construction.

3° Le troisième cas, c'est qu'il soit préférable d'employer l'adjonction, et mauvais de construire avec le complément de concomitance. Cela arrive quand l'adjonction est possible sans qu'il en résulte une construction vicieuse par la forme

---

6) **Pronom implicite dont أَنْتَ est le corroboratif.**

ou par le sens. Ex.: قَامَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *Zayd et ᶜAmr se sont levés.* En effet l'adjonction ici est la construction naturelle et elle ne présente aucune difficulté; elle est donc préférable [7]).

---

7) **Voici un exemple de l'ordre dans lequel il est *préférable* de disposer les compléments: (indirect) بِسَوْطٍ (obj.) زَيْدًا (abs.) ضَرَبْتُ ضَرْبًا (mobile) تَأْدِيبًا (limf. local) هُنَا (limf. templ.) نَهَارًا (concomitance) وَطُلُوعَ ٱلشَّمْسِ. — Ṣabbān, sur 'Aĵmūniyy, 'Alf. v. 315.**

EMPLOIS SECONDAIRES DE L'ACCUSATIF.

«**F. Il y a encore le qualificatif accidentel qui est**
«**un adjectif employé accessoirement et répondant**
«**à la question**: ***Comment?*** **Ex.**: ضَرَبْتُ ٱللِّصَّ مَكْتُوفًا;»

79. Après avoir épuisé le sujet des compléments verbaux: j'aborde les autres emplois de l'accusatif, parmi lesquels il y a le qualificatif accidentel [1]).

On appelle ainsi une expression [2]) remplissant les conditions

---

1) Par opposition à نَعْتٌ, qualificatif essentiel. Le حَالٌ ne qualifie que dans les limites de l'extension du rapport exprimé par la proposition. Dans: جَآءَ زَيْدٌ رَاكِبًا, le qualificatif رَاكِبًا convient seulement à Zayd en tant que j'affirme de lui qu'il vint. Autrement je dirais: جَآءَ زَيْدٌ ٱلْفَارِسُ *Zayd le cavalier vint.*

Le حَالٌ est une صِفَةٌ فِى ٱلْمَعْنَى, suivant l'expression même de Makūdiyy, au v. 430 de la 'Alf., où 'Ibnu-Mālik a nommé seulement la صِفَة parce que ce mot comprenait le حَال. V. ce vers cité § 85 n. 4; comp. § 91 n. 1 et § 105.

2) Nom, génitif prépositionnel, accusatif limitatif ou proposition proprement dite. V. n. 10.

suivantes: être 1° adjectif, 2° employé accessoirement, 3° propre à servir de réponse à la question: *Comment?* Ex.: ضَرَبْتُ ٱللِّصَّ مَكْتُوفًا *J'ai frappé le bandit, garrotté* [3]).

Mais, objectera-t-on, 1° la condition d'être adjectif a contre elle les cas comme: فَٱنْفِرُوا ثُبَاتٍ *Et avancez par détachements (c. 4. 73)*, ou ثُبَاتٍ est qualificatif accidentel et cependant

---

3) Il se rapporte a un antécédent, صَاحِبُ ٱلْحَالِ, qui est toujours ou sujet verbal, ou objet verbal, ou composé des deux, ex.: لَقِيتُهُ رَاكِبَيْنِ *Je l'ai rencontré, lui et moi étant à cheval.* Le sujet verbal peut appartenir à un verbe supposé; dans: زَيْدٌ فِى ٱلدَّارِ جَالِسًا *Zayd est dans la maison, assis*, جَالِسًا se rapporte au pronom implicitement contenu dans فِى ٱلدَّارِ (§ 34 et n. 12). De plus, quand l'objet est régi indirectement on le considère avec sa préposition comme un composé régi virtuellement à l'accusatif (§ 31 n. 6). Tawḏiḥ complété. — Ces analyses ne sont pas unanimement acceptées, et l'auteur lui-même, dans le vers cité à la fin de ce paragraphe, suppose طَلَلٌ, qui est nom indépendant, antécédent du qualificatif مُوحِشًا, non le pronom implicite de لِمَيَّةَ. La proposition nominale peut, surtout dans le langage figuré, exprimer l'événement (§ 63 n. 4), ex.:

Don Rodrigue est à la chasse (chassait),
Sans épée et sans cuirasse. V. Hugo.

Ces deux génitifs prépositionnels sont des qualificatifs accidentels du sujet verbal. — Ce ne sont pas des dépendances (compléments indirects) du verbe supposé.

Pour la concordance en genre et nombre avec l'antécédent, la règle est la même que pour le qualificatif, v. § 100 et n. 2.

n'est pas adjectif; 2° La condition d'être accessoire a contre elle: وَلَا تَمْشِ فِى ٱلْأَرْضِ مَرِحًا *Ne marche pas sur la terre insolemment (c.* **14**. *39)*, et ces mots du poëte:

لَيْسَ مَنْ مَاتَ فَٱسْتَرَاحَ بِمَيْتٍ   إِنَّمَا ٱلْمَيْتُ مَيِّتُ ٱلْأَحْيَاءِ

إِنَّمَا ٱلْمَيْتُ مَنْ يَعِيشُ كَئِيبًا   كَاسِفًا بَالُهُ قَلِيلَ ٱلرَّجَاءِ

Celui dont la vie s'est éteinte et qui repose, n'est pas un mort. Le mort, c'est le mort parmi les vivants; le mort, c'est celui qui vit chagrin, la pensée assombrie et avec peu d'espoir; car si l'on retranchait dans ces deux exemples مَرِحًا et كَئِيبًا, le sens serait altéré, d'où il suit que le qualificatif accidentel ne serait pas accessoire. 3° Enfin la condition de répondre à la question: *comment?* a contre elle: وَلَا تَعْثَوْا فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ *Ne soyez pas méchants sur la terre en produisant le désordre (c.* **2**. *57)*.

Je réponds à cela que ثُبَاتٍ est là avec le sens de مُتَفَرِّقِينَ; il est donc censé adjectif. Quant au terme *accessoire*, on entend par là une expression qui vient après que la proposition est complète [4]), non une expression dont on peut se passer. Enfin la définition donnée ici s'applique au qualificatif accidentel expositif, non à celui qui est corroboratif [5]).

---

4) V. § 54 n. 2.

5) Le qualificatif accidentel peut être, soit *propre*, fondamental مُؤَسِّسَةٌ, ou distinctif مُبَيِّنَةٌ, soit *figuré* et alors corroboratif مُؤَكِّدَةٌ; l'auteur parle de celui-ci après le spécificatif. A la première classe appartient le plus souvent la qualification *éventuelle* مُنْتَقِلَةٌ, à la seconde, la *permanente* لَازِمَةٌ. 'Alf. v. 334.

«Il doit être indéterminé,»

Une condition du qualificatif accidentel, c'est qu'il soit indéterminé. Si donc on le rencontre sous forme de nom déterminé, il faut l'interpréter en le traduisant par un nom indéterminé, comme dans la locution: أُدْخُلُوا ٱلْأَوَّلَ فَٱلْأَوَّلَ *Entrez, dans l'ordre où vous êtes*, et le passage:

أَرْسَلَهَا ٱلْعِرَاكَ وَلَمْ يَذُدْهَا وَلَمْ يَشْفُقْ عَلَى نَغَصِ ٱلدِّخَالِ

Il les lâcha en foule, sans les faire boire avec ordre ni s'inquiéter que leur entrée confuse pût les empêcher de satisfaire leur soif; [6]) de même dans la leçon: لَيَخْرُجَنَّ ٱلْأَعَزُّ مِنْهَا ٱلْأَذَلَّ *Le plus puissant en sortirait le plus humble (c.* **63**. *8)*, avec *a* du yā' et *u* du rā'; car tous ces cas et les semblables doivent être négligés par la raison que l'article y est explétif. De même la locution: إِجْتَهِدْ وَحْدَكَ *Fais tes efforts tout seul*, doit être ramenée à la construction sans annexion, comme s'il y avait: إِجْتَهِدْ مُنْفَرِدًا [7]).

---

6) Il s'agit de l'ânier faisant boire les ânesses et craignant pour elles l'attaque d'une bête sauvage. 'Ayniyy. — Pour le sens de ذَاتَ v. *c.* 28. *23.*

7) C'est ainsi qu'on trouve dans les actes la formule: أَلدَّارُ لَهُ وَحْدَهُ دُونَ شَرِيكٍ لَهُ فِيهَا *La maison est à lui tout seul, sans associé qui y ait droit avec lui.* Il me semble, malgré de nombreuses opinions différentes exprimées à ce sujet, que c'est aussi le cas de: أَلْحَمْدُ لِلّٰهِ وَحْدَهُ *La louange à Dieu seul* (et non, comme c'est l'usage de traduire cette formule: ... *au Dieu unique*), quitte à analyser لِلّٰهِ comme énonciatif ayant le sens d'un complément

«Et son antécédent déterminé, particularisé, ou «général, ou enfin reculé après lui, ex.: 1° خَاشِعًا «أَبْصَارُهُمْ يَخْرُجُونَ ; 2° فِي أَرْبَعَةِ أَيَّامٍ سَوَآءً لِلسَّآئِلِينَ ; 3° «لِمَيَّةَ مُوحِشًا طَلَلٌ ; 4° وَمَا أَهْلَكْنَا مِنْ قَرْيَةٍ إِلَّا لَهَا مُنْذِرُونَ»

C'est-à-dire que la règle de l'antécédent est de satisfaire à l'une des quatre conditions suivantes: 1° Etre déterminé, ex.: خَاشِعًا أَبْصَارُهُمْ يَخْرُجُونَ *Les yeux baissés ils sortiront* (*c.* **54**. *7*), où خَاشِعًا est qualificatif accidentel du pronom de يَخْرُجُونَ, et le pronom est tout ce qu'il y a de plus déterminé; — 2° Ou être particularisé, ex.: فِي أَرْبَعَةِ أَيَّامٍ سَوَآءً لِلسَّآئِلِينَ *En quatre jours exactement*[8]), *[cela soit dit] pour*

---

objectif (celui du verbe sous-entendu: *convient*, v. § 79 n. 3), et à supposer: وَاحِدًا وَحْدَهُ *en l'état de qui s'isole* [*de*] *son isolement.* La phrase de ce traité, § 58: «.... *de placer l'objet en avant du sujet seulement*...., est traduite de أَنْ يَتَقَدَّمَ ٱلْمَفْعُولُ عَلَى ٱلْفَاعِلِ وَحْدَهُ. — Cependant, si le sens lui-même en paraît certain, du moins les grammairiens ne sont-ils pas d'accord pour analyser cette construction. — Comp. § 39 n. 4. — Comp. fin de § 75. — V. Bayḏāwiyy, Coran, **17**, *49*; — **39**, *46*; — **40**. *12*, sur le régime; et, sur le sens, **7**, *68*, où il explique ainsi les paroles des gens de ʿAd: أَجِئْتَنَا لِنَعْبُدَ ٱللَّهَ وَحْدَهُ, *Ils trouvèrent étrange que Dieu eût le privilège d'être adoré* اِسْتَبْعَدُوا ٱخْتِصَاصَ ٱللَّهِ بِٱلْعِبَادَةِ. Voir aussi ʾAlf. v.v. 336, 398.

8) Comme généralement les infinitifs (alors invariables), سَوَآءً se prend adjectivement. Bayḏāwiyy (*c.* **2**. *5*). — Ici ce même auteur dit que سَوَآءً est pour: اِسْتَوَتْ سَوَآءً (= ٱسْتِوَآءً), et que cette propo-

qui le demande (c. **41**. *9)*, où سَوَآءً est qualificatif accidentel de أَرْبَعَةِ, nom indéterminé il est vrai, mais particularisé par son annexion à أَيَّامٍ; — 3° Ou exprimer un sens général, ex.: وَمَا أَهْلَكْنَا مِنْ قَرْيَةٍ إِلَّا لَهَا مُنْذِرُونَ *Nous n'avons pas fait périr de cité qui n'ait eu des avertisseurs (c.* **26**. *208)*, où la proposition لَهَا مُنْذِرُونَ est qualificative accidentelle [9]) de قَرْيَةٍ qui est indéterminé général comme venant à la suite de la négation. — 4° Ou venir après le qualificatif accidentel, comme dans le vers:

لِمَيَّةَ مُوحِشًا طَلَلٌ يَلُوحُ كَأَنَّهُ خِلَلٌ

De Mayyah restent des ruines désolées qui brillent comme l'étui d'un riche fourreau, où مُوحِشًا est qualificatif accidentel de طَلَلٌ qui est indéterminé, mais placé après ce qualificatif [10]).

---

sition qualifie essentiellement أَيَّامٍ, ce qui est indiqué par la leçon سَوَآءٍ, ou accidentellement le pronom de ٱلْأَرْضَ. L'analyse de 'Ibnu-Hiśām est suivie par les principaux commentateurs de la 'Alfiyyah. Qunawiyy fait remarquer que cette expression constitue une qualification corroborative, puisque son sens résulte déjà de ce que le nombre de jours est de quatre en total (Comp. n. 5).

9) Une proposition semblable, qui ne commence pas par un verbe au futur sans négation, doit être rattachée par un pronom conjonctif, comme ici هَا, ou par وَ comme dans le vers § 76: فَجِئْتُ ٱلْخ (qui contient aussi un exemple de l'emploi de قَدْ, également nécessaire après وَ devant le passé). Comp. § 78. Les deux liens se trouvent réunis dans le passage cité § 90, 1°.

10) Le génitif prépositionnel ou l'accusatif limitatif, étudiés

LE SPÉCIFICATIF.

«G. Et le spécificatif, qui est 'un nom, employé «accessoirement, indéterminé, primitif, servant à «expliquer les substances vagues;»

80. Parmi les noms régis à l'accusatif est le spécificatif, c'est-à-dire un mot satisfaisant aux cinq conditions suivantes, être: 1° nom, 2° employé accessoirement, 3° indéterminé, 4° primitif, 5° propre à expliquer les substances vagues [1]). Il ressemble donc au qualificatif accidentel par ses trois premières conditions, mais il s'en distingue par les deux

---

§ 34 b, et la proposition proprement dite, quand ils viennent après un nom déterminé, sont des qualificatifs accidentels; après un nom indéterminé (comme يَلُوحُ après طَلَلٌ) ce sont des qualificatifs essentiels. Comp. § 41 n. n. 1 et 2.

Dans la phrase: لَقِيتُ زَيْدًا مُصْعِدًا مُنْحَدِرًا, le premier qualificatif se rapporte à زَيْدًا et le second à تُ. On peut intervertir cet ordre si le sens est clair, ex.: لَقِيتُ هِنْدًا مُصْعِدًا مُنْحَدِرَةً, où l'accord indique que c'est هِنْد qui descend et تُ qui monte. 'Ibnu-ʿAqīl.

1) Qui peuvent être supposées, ex.: طَابَ زَيْدٌ نَفْسًا *Zayd s'est calmé*, comme s'il y avait: طَابَ شَيْءٌ مَنْسُوبٌ إِلَى زَيْدٍ *Une chose qui se rapporte à Zayd est devenue en bon état*, et alors نَفْسًا spécifie le nom vague شَيْءٌ. Sajjāʿiyy.

dernières, car le qualificatif accidentel est un nom dérivé désignant les manières d'être, tandis que le spécificatif est un nom primitif désignant les substances.

«Le plus qu'il se trouve, c'est à la suite 1° des «noms de mesures, comme صَاعٌ تَمْرًا; — جَرِيبٌ نَخْلًا; «مَنَوَانِ عَسَلًا — ; 2° des noms de nombres, comme أَحَدَ «عَشَرَ كَوْكَبًا, jusqu'à تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً, et il faut y «comprendre le spécificatif de كَمْ interrogatif, comme «كَمْ عَبْدًا مَلَكْتَ; quant à celui de كَمْ énonciatif, il est «au génitif et au singulier comme celui de مِائَةٌ et «des nombres plus élevés, ou au pluriel comme celui «de عَشَرَةٌ et au-dessous; si كَمْ interrogatif est régi «par une préposition, son spécificatif peut être mis «au génitif ou à l'accusatif. Le spécificatif sert aussi «à expliquer un rapport, qu'il soit transposé, comme «dans: وَٱشْتَعَلَ ٱلرَّأْسُ شَيْبًا, ou: وَفَجَّرْنَا ٱلْأَرْضَ عُيُونًا, ou: «أَنَا أَكْثَرُ مِنْكَ مَالًا, ou qu'il ne soit pas transposé, comme «dans: إِمْتَلَأَ ٱلْإِنَاءُ مَآءً.»

«Tous deux peuvent servir à corroborer, comme «dans: وَلَا تَعْثَوْا فِي ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ, et: مِنْ خَيْرِ أَدْيَانِ «ٱلْبَرِيَّةِ دِينًا, et il faut y comprendre: بِئْسَ ٱلْفَحْلُ «فَحْلُهُمْ فَحْلًا, contrairement à l'opinion de Sībawayh.»

Il y a deux sortes de spécificatifs, celui qui explique un terme simple et celui qui explique un rapport.

a) Le premier peut se rencontrer à la suite de plusieurs expressions.

1° Les mesures مَقَادِيرُ, terme qui s'applique à trois choses, les dimensions, comme جَرِيبٌ نَخْلًا *Un arpent de dattiers*, la capacité, comme صَاعٌ تَمْرًا *Un pot de dattes*, le poids, comme مَنَوَانِ عَسَلًا *Deux kilogrammes de miel.*

2° Les nombres, comme: أَحَدَ عَشَرَ دِرْهَمًا *Onze écus*, et tel est: إِنِّى رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا *Moi, j'ai vu onze étoiles* (*c.* **12**. *4*). La règle des nombres est la même de onze à quatre-vingt-dix-neuf, ex.: إِنَّ هٰذَا أَخِى لَهُ تِسْعٌ وَتِسْعُونَ نَعْجَةً *Celui-ci est mon frère; il avait quatre-vingt-dix-neuf brebis* (*c.* **38**. *22*), et, dans le hadīṯ: إِنَّ لِلّٰهِ تِسْعَةً وَتِسْعِينَ ٱسْمًا *Dieu a quatre-vingt-dix-neuf noms.* Dans le précis j'ai disjoint les nombres des mesures, d'où l'on comprend qu'ils n'en font pas partie, et c'est en effet l'avis des grammairiens les plus autorisés. Car par les mesures on entend des choses qui ne sont pas réellement les objets visés par leurs noms, mais bien les quantités qu'elles mesurent, de telle sorte que le mot مِقْدَارٌ, *équivalent* ou *mesure*, peut les prendre pour complément annectif, ce qui ne peut se faire avec les nombres; on dit bien: عِنْدِى مِقْدَارُ رِطْلٍ زَيْتًا *Il y a chez moi l'équivalent d'une livre d'huile* [2]); mais on ne dirait pas: عِنْدِى مِقْدَارُ

---

2) *L'équivalent, en poids d'huile, du morceau de matière pesante qui représente l'unité de poids dite livre.*

عِشْرِينَ رَجُلًا *Il y a chez moi l'équivalent de vingt hommes*, si ce n'est dans un sens différent [3]).

Il faut comprendre dans le spécificatif des nombres, celui de كَمْ interrogatif. En effet le mot كَمْ en arabe est une appellation qui désigne un nombre d'espèce et de quantité inconnues. Il est de deux sortes: interrogatif, avec le sens de *quel nombre?* et il est employé par quelqu'un qui s'informe de la quantité d'une chose; ou énonciatif, avec le sens de *beaucoup!* et il est employé par quelqu'un qui veut se vanter et exprimer que telle chose est en grande quantité.

Le spécificatif de كَمْ interrogatif se met à l'accusatif singulier. On dit: كَمْ عَبْدًا مَلَكْتَ *Combien d'esclaves avez-vous acquis?* et: كَمْ دَارًا بَنَيْتَ *Combien de maisons avez-vous construites?* Mais le spécificatif de كَمْ énonciatif est toujours au génitif; seulement tantôt il est au pluriel, comme celui des nombres dix et au-dessous, ex.: كَمْ عَبِيدٍ مَلَكْتَ *Combien d'esclaves n'avez-vous pas acquis!* comme: عَشَرَةَ أَعْبُدٍ مَلَكْتَ, et: ثَلَاثَةَ أَعْبُدٍ مَلَكْتَ *Tu as acquis dix (trois) esclaves* [4]); et

---

3) Au figuré. Un nom ne peut s'annexer à un complément identique avec lui par le sens ('Alf. v. 395). Le nombre est abstrait et représente directement une grandeur; la mesure, telle qu'on la conçoit dans le langage ordinaire, est concrète (une barre de longueur connue, dite coudée, un morceau de tel métal, ayant telles dimensions, appelé livre); aussi ne représente-t-elle une grandeur que par comparaison.

4) Remarquez le pluriel de beaucoup avec كَمْ et celui de peu avec les nombres de trois à dix. Comp. § 34 n. 3.

tantôt il est au singulier comme celui des nombres cent et au-dessus, ex.: كَمْ عَبْدٍ مَلَكْتَ, comme: مِائَةَ عَبْدٍ مَلَكْتَ et: أَلْفَ عَبْدٍ مَلَكْتَ. — Quand كَمْ est interrogatif, s'il est régi au génitif par une préposition, on peut mettre son spécificatif au génitif, ex.: بِكَمْ دِرْهَمٍ ٱشْتَرَيْتَ *Pour combien d'écus avez-vous acheté?* et alors le régissant du spécificatif est مِنْ sous-entendu, mais non l'annexion, contrairement à l'avis de Zaǧǧāǧ.

3° Ce qui indique la parité, comme dans: وَلَوْ جِئْنَا بِمِثْلِهِ مَدَدًا *Quand bien même nous y en emploierions encore autant par surcroît* (*c.* **18**. *109*), et dans la locution: إِنَّ لَنَا أَمْثَالَهَا إِبْلًا *Nous en avons de pareils en fait de chameaux.*

4° Ce qui indique la disparité, ex.: إِنَّ لَنَا غَيْرَهَا إِبْلًا وَشَآءً *Nous en avons de différents en fait de chameaux et de moutons.*

Et ce qui ressemble à cela.

Par ces mots: «*Le plus qu'il se trouve*....,» j'ai voulu donner à entendre que le spécificatif du terme simple ne s'emploie pas seulement à la suite des noms de mesures.

b) Le spécificatif qui explique un rapport est de deux espèces: transposé et non transposé.

1° Le spécificatif transposé est de trois sortes: — Celui qui est transposé du sujet verbal, comme dans: وَٱشْتَعَلَ ٱلرَّأْسُ شَيْبًا *Ma tête s'illumine de l'éclat des cheveux blancs* (*c.* **19**. *3*), où la construction primitive était: إِشْتَعَلَ شَيْبُ ٱلرَّأْسِ; puis le complément annectif est devenu sujet, et l'antécédent de

l'annexion spécificatif[5]). — Celui qui est transposé de l'objet, comme dans: وَفَجَّرْنَا ٱلْأَرْضَ عُيُونًا *Nous fîmes sourdre la terre en fontaines* (*c.* **54.** *12*), dont la construction primitive était: فَجَّرْنَا عُيُونَ ٱلْأَرْضِ avec la même transformation qui vient d'être rapportée. — Celui qui est transposé d'un antécédent d'annexion qui n'est ni l'un ni l'autre de ces deux-là, et c'est celui qui se trouve à la suite d'un superlatif, celui-ci servant d'énonciatif à quelque chose qui est différent du spécificatif. Ex.: زَيْدٌ أَكْثَرُ مِنْكَ عِلْمًا *Zayd est plus que vous par la science*, dont la construction primitive était: عِلْمُ زَيْدٍ أَكْثَرُ *La science de Zayd est plus....*; de même: أَنَا أَكْثَرُ مِنْكَ مَالًا وَأَعَزُّ نَفَرًا *Moi, je suis plus riche que toi, plus puissant par mes gens* (*c.* **18.** *32*). Mais si le spécificatif venant à la suite du superlatif ne différait pas du sujet de l'énonciation faite au moyen de celui-ci, il devrait se mettre au génitif par annexion, ex.: مَالُ زَيْدٍ أَكْثَرُ مَالٍ *La fortune de Zayd est une très-grande fortune*[6]), à moins cependant que le superlatif n'ait un autre complément annectif, car alors il se met à l'accusatif, ex.:

5) V. un autre ex. avec مِنْ § 115 et n. 2.

6) Le terme de la 'Alfiyyah pour désigner ce nom est *sujet actif logique;* en effet l'exemple précédent se réduit à زَيْدٌ كَثُرَ عِلْمُهُ et rentre dans la catégorie précédente; mais on ne saurait dire مَالُ زَيْدٍ كَثُرَ مَالُهُ.

مَالُ زَيْدٍ أَكْثَرُ ٱلنَّاسِ مَالًا *La fortune de Zayd est des plus grandes qu'il y ait chez les hommes* [7]).

2° Le spécificatif non transposé est comme dans: إِمْتَلَأَ ٱلْإِنَاءُ مَاءً *Le vase s'est rempli d'eau.* Il se rencontre rarement.

REMARQUE SUR CES DEUX RÉGIMES.

81. Chacune de ces deux sortes d'expressions, le qualificatif accidentel et le spécificatif, peuvent être employées à corroborer, non plus à désigner une manière d'être ou une substance.

En voici des exemples en ce qui concerne le premier: وَلَا تَعْثَوْا فِى ٱلْأَرْضِ مُفْسِدِينَ *Ne soyez pas méchants sur la terre en causant du désordre* (c. **2**. 57); ثُمَّ وَلَّيْتُمْ مُدْبِرِينَ *Puis vous avez tourné le dos, fugitifs* (c. **9**. 25); وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا *Et le jour où je serai ressuscité, vivant* (c. **19**. 34); فَتَبَسَّمَ ضَاحِكًا *Et il sourit en riant* (c. **27**. 19); de même le vers:

وَتَضِيءُ فِي وَجْهِ ٱلظَّلَامِ مُنِيرَةً كَجُمَانَةِ ٱلْبَحْرِيِّ سُلَّ نِظَامُهَا

Elle brille sur le fond ténébreux, resplendissante, comme la perle échappée au collier dont le fil s'est rompu.

---

7) **L'exemple du Tawdīh est:** هُوَ أَكْرَمُ ٱلنَّاسِ رَجُلًا *Il est le plus généreux homme du monde.* **'Alf. v. 361. Un autre ex. § 81, le vers** وَلَقَدْ ٱلخ.

Voici des exemples du spécificatif employé ainsi: إِنَّ عِدَّةَ ٱلشُّهُورِ عِنْدَ ٱللَّهِ ٱثْنَا عَشَرَ شَهْرًا *Le nombre des mois, devant Dieu, est bien de douze mois* (c. 9. 36); وَوَاعَدْنَا مُوسَى ثَلَاثِينَ لَيْلَةً وَأَتْمَمْنَاهَا بِعَشْرٍ فَتَمَّ مِيقَاتُ رَبِّهِ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً *Nous donnâmes à Moïse un rendez-vous à trente nuits que nous complétâmes par dix autres, en sorte que le delai pour sa rencontre avec son Seigneur fut porté à quarante nuits* (c. 7. 138); ces mots de 'Abū-Ṭālib:

وَلَقَدْ عَلِمْتُ بِأَنَّ دِينَ مُحَمَّدٍ مِنْ خَيْرِ أَدْيَانِ ٱلْبَرِيَّةِ دِينًا

Oui je sus bien que la religion de Muhammad est des meilleures religions qu'il y ait au monde; de même dans ce vers du poëte:

وَٱلتَّغْلَبِيُّونَ بِئْسَ ٱلْفَحْلُ فَحْلُهُمْ فَحْلًا وَأُمُّهُمْ زَلَّاءُ مِنْطِيقُ

Et les Taghlébites! race d'un méchant étalon, triste étalon! Et leur mère, elle se rembourrait pour grossir ses maigres fesses. Cependant Sībawayh défendait la construction نِعْمَ ٱلرَّجُلُ رَجُلًا زَيْدٌ [1]), de sorte que l'on a voulu expliquer فَحْلًا dans ce vers comme qualificatif accidentel corroboratif, mais les citations qui autorisent cette construction sont nombreuses,

---

1) « Quant à la réunion d'un spécificatif avec un nom, sujet actif, c'est le sujet de disputes célèbres ('Alf. v. 489). » 'Ibnu-ʿAqīl distingue la construction mixte comme permise, celle dans laquelle le permutatif ajoute au sens; ex.: نِعْمَ ٱلرَّجُلُ فَارِسًا زَيْدٌ *Le fameux homme que Zayd*, [*comme*] *cavalier!* — Comp. § 59. — Si au lieu de فَارِسًا qui se prend substantivement, on mettait l'adjectif رَاكِبًا, ce serait un qualificatif accidentel: *à cheval.*

et il est inutile de réduire cette expression en une autre. D'ailleurs l'emploi du spécificatif avec نِعْمَ et بِئْسَ est plus fréquent que celui du qualificatif accidentel [2]).

L'EXCEPTION.

« **H. Enfin l'expression exceptée par إِلَّا d'un discours**
« **complet, affirmatif, ex.:** فَشَرِبُوا مِنْهُ إِلَّا قَلِيلًا مِنْهُمْ.
« **Si l'affirmation manque, ou bien il y a continuité,**
« **et alors on préfère la construction avec permutatif,**
« **ex.:** مَا فَعَلُوهُ إِلَّا قَلِيلٌ مِنْهُمْ; **ou bien il y a disconti-**
« **nuité et alors l'accusatif est préféré par les Banū-**
« **Tamīm et exigé par les habitants du Ḥijāz, ex.:**
« مَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا ٱتِّبَاعَ ٱلظَّنِّ; **à moins que, dans**
« **l'un ou dans l'autre cas, le nom excepté ne soit**
« **placé en avant, car alors il faut l'accusatif, ex.**
« وَمَا لِي إِلَّا آلَ أَحْمَدَ الح. **Si enfin le discours est in-**
« **complet l'expression exceptée est soumise aux ré-**
« **gimes, ex.:** [1]) وَمَا أَمْرُنَا إِلَّا وَاحِدَةٌ; **c'est ce que l'on**
« **exprime par le terme de *vacance*.**»

---

2) Exemple français d'un qualificatif accidentel corroboratif: *On entendait à peine au fond de la baignoire Glisser l'eau fugitive.* Un qualificatif accidentel propre serait celui du vers: *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.* Celui-ci exprime une idée, celui-là renchérit seulement sur une idée déjà exprimée. Comp. § 101 n. 1.

1) *C.* **54**. *50*, v. § 47.

82. Parmi les expressions régies à l'accusatif, il y a encore celle qui est exceptée, dans certains des cas où elle peut se présenter.

En voici le résumé.

a) Quand l'exception se fait au moyen de إِلَّا et que cette particule est précédée d'un discours complet et affirmatif, la réunion de ces trois conditions rend obligatoire l'accusatif de l'objet excepté, que l'exception soit continue, comme: قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا *Les gens se levèrent excepté Zayd*, et: فَشَرِبُوا مِنْهُ إِلَّا قَلِيلًا مِنْهُمْ *Ils en burent ainsi cependant*, *sauf un petit nombre d'entre eux* (*c.* **2.** *250*); ou qu'elle soit discontinue, comme: قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا حِمَارًا *Les gens se levèrent*, *hors un âne*, et, suivant l'une des deux opinions émises à son sujet [1]), le passage: فَسَجَدَ ٱلْمَلَآئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ إِلَّا إِبْلِيسَ *Et les anges se prosternèrent tous unanimement*, *hors Iblis* (*c.* **15.** *30*).

b) Tout restant en l'état, si le discours qui précède la particule n'est pas affirmatif, il peut se présenter deux cas, ou bien l'exception est continue, ou elle est discontinue.

1° Si elle est continue, l'objet excepté est susceptible de deux constructions. Dans la première il est considéré comme concordant avec l'objet dont on excepte, à titre de permutatif de tout pour partie [2]), suivant les Basrites, ou à titre d'ad-

---

1) Celle-ci suppose que 'Iblis n'était pas un ange. Suivant l'autre opinion il y aurait continuité.

2) V. § 112, 2°.

joint en série suivant les Coufites. Dans la seconde construction il est mis à l'accusatif, conformément à la règle générale de ce chapitre, et c'est du très-bon arabe, bien que la concordance soit meilleure encore. — Et par ce qui n'est pas affirmatif j'entends le négatif, le prohibitif et l'interrogatif.

Exemple du négatif: مَا فَعَلُوهُ إِلَّا قَلِيلٌ مِنْهُمْ *Ils ne l'auraient pas fait, excepté bien peu d'entre eux* (c. 4. 69), passage où les Sept, à l'exception de 'Ibnu-ᶜĀmir, ont lu le nominatif de قَلِيلٌ en le considérant comme permutatif du pronom ـُو dans مَا فَعَلُوهُ [3]). 'Ibnu-ᶜĀmir seul a lu ce mot à l'accusatif à cause de l'exception. — Exemple du prohibitif: وَلَا يَلْتَفِتْ مِنْكُمْ أَحَدٌ إِلَّا ٱمْرَأَتَكَ *Et que personne de vous ne se retourne, à l'exception de ta femme* (c. 11. 83), passage où 'Abū-ᶜAmr et 'Ibnu-Kaṯīr ont lu ٱمْرَأَتُكَ au nominatif comme permutatif de أَحَدٌ, tandis que les autres l'ont lu à l'accusatif à cause de l'exception. Il y a deux opinions à ce sujet, la première c'est que ce nom serait excepté de أَحَدٌ et alors la leçon de la majorité serait conforme à la moins bonne des deux constructions, car ce que l'on doit envisager dans une leçon c'est sa provenance, non sa convenance; et la deuxième c'est qu'il soit excepté de أَهْلَكَ [4]) et alors l'ac-

---

3) Dans le premier ex. cité (*c.* 2. *250*) on lit aussi قَلِيلٌ en réduisant فَشَرِبُوا à فَلَمْ يَطِيعُوهُ, équivalent par le sens mais négatif. V. Baydāwiyy.

4) C'est-à-dire: فَأَسْرِ بِأَهْلِكَ *Pars nuitamment avec ta famille.*

cusatif est nécessaire. — Un exemple de l'interrogatif est: وَمَنْ يَقْنَطُ مِنْ رَحْمَةِ رَبِّهِ إِلَّا ٱلضَّالُّونَ *Et qui désespère de la grâce de son Seigneur, hors les égarés* (*c.* **15**. *56*)? passage où tous ont lu ٱلضَّالُّونَ au nominatif comme permutatif du pronom contenu dans يَقْنَطُ; si l'on avait lu إِلَّا ٱلضَّالِّينَ à l'accusatif à cause de l'exception, c'était permis, mais la leçon est une tradition que l'on doit suivre.

2⁰ Si l'exception est discontinue, les habitants du Ḥijāz exigent l'accusatif, disant: مَا فِيهَا أَحَدٌ إِلَّا حِمَارًا *Il ne s'y trouve personne qu'un âne*, et c'est suivant cette règle de leur dialecte que le Coran a été révélé, ex.: مَا لَهُمْ بِهِ مِنْ عِلْمٍ إِلَّا ٱتِّبَاعَ ٱلظَّنِّ *Ils n'avaient à ce sujet aucune certitude, et ne faisaient qu'obéir à une présomption* (*c.* **4**. *156*). Quant aux Banū-Tamīm ils permettent l'accusatif ou la construction avec le permutatif, lisant dans ce passage: إِلَّا ٱتِّبَاعُ au nominatif, comme permutatif de عِلْمٍ en ayant égard à l'accident de flexion virtuelle; mais ils ne permettent pas de le lire au génitif, comme permutatif du même mot considéré avec sa flexion réelle, parce que l'agent qui régit ce génitif est مِنْ explétif, or ٱتِّبَاع ٱلظَّنِّ est déterminé et affirmé, et مِنْ explétif ne peut régir que l'indéterminé, nié ou objet d'une interrogation [5]), comme les deux exemples en

5) Le régissant de l'antécédent est censé répété devant le permutatif (v. § 106); ce régissant ne pouvant être مِنْ, c'est لَهُمْ. V. la n. suivante.

sont donnés par la citation suivante: مَا تَرَى فِى خَلْقِ ٱلرَّحْمَنِ مِنْ تَفَاوُتٍ فَٱرْجِعِ ٱلْبَصَرَ هَلْ تَرَى مِنْ فُطُورٍ *Tu ne trouveras aucune incohérence dans la création du Miséricordieux. Ramène ton regard; vois-tu donc une seule fissure* (c. ٦٧. 3)?

Si l'objet excepté précède celui dont on excepte, il doit toujours être mis à l'accusatif, que l'exception soit discontinue, comme: مَا فِيهَا إِلَّا حِمَارًا أَحَدٌ *Il ne s'y trouve, hors un âne, personne*, ou qu'elle soit continue, comme: مَا قَامَ إِلَّا زَيْدًا ٱلْقَوْمُ *Hors Zayd, les gens ne se levèrent pas;* Kumayt a dit:

وَمَا لِى إِلَّا آلَ أَحْمَدَ شِيعَةٌ وَمَالِى إِلَّا مَذْهَبَ ٱلْحَقِّ مَذْهَبٌ

Je n'ai pas d'autre secte que la famille de Aḥmad, pas d'autre rite que le rite de la vérité. Si la concordance a été défendue dans ce cas, c'est que le mot concordant ne saurait précéder son antécédent.

c) Si le discours précédant إِلَّا n'est pas complet, ce qui signifie que l'objet dont on excepte n'y est pas exprimé, le nom exprimé après إِلَّا subit les mêmes accidents que s'il n'était pas précédé de إِلَّا, et l'on dit: مَا قَامَ إِلَّا زَيْدٌ *Il ne se leva que Zayd*, avec le nominatif, comme dans: مَا قَامَ زَيْدٌ; de même: مَا رَأَيْتُ إِلَّا زَيْدًا *Je n'ai vu que Zayd*, avec l'ac-

---

6) On doit analyser ici شِيعَةٌ comme sujet actif de لِى, génitif prépositionnel qui a force verbale comme appuyé à une expression précédente, la négative. V. § 34 n. 12.

cusatif, comme dans: مَا رَأَيْتُ زَيْدًا; et: مَا مَرَرْتُ إِلَّا بِزَيْدٍ *Je n'ai passé qu'auprès de Zayd*, avec le génitif, comme dans: مَا مَرَرْتُ بِزَيْدٍ. C'est ce qu'on appelle l'exception vacante, parce que l'expression qui s'y trouve avant إِلَّا tend vers ce qui est après, sans en être distraite par l'exercice du régime qu'elle comporterait.

Partout ici l'objet dont on excepte est représenté par un nom, de sens général, sous-entendu, et la phrase: مَا قَامَ إِلَّا زَيْدٌ est l'équivalent de celle-ci: مَا قَامَ أَحَدٌ إِلَّا زَيْدٌ. De même pour les autres exemples [7].

«On excepte aussi, 1° avec غَيْرٌ et سِوًى, qui régis- «sent le génitif et se fléchissent d'après la règle du «nom placé à la suite de إِلَّا, 2° avec خَلَا, عَدَا et حَاشَا, «qui régissent l'accusatif ou le génitif, 3° avec مَا خَلَا, «مَا عَدَا, لَيْسَ et لَا يَكُونُ, qui régissent l'accusatif.»

---

7) On pourrait se demander si la phrase: لَا إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ ne devrait pas être soumise à cette règle. Il suffit de remarquer que le discours y est complet avant إِلَّا, car l'énonciatif de لَا peut être supprimé. V. § 52 n. 5. C'est donc la règle précédente qu'il faut appliquer, et si l'on met ٱللَّهُ au nominatif, c'est comme permutatif du composé لَا إِلَٰهَ qui est virtuellement au nominatif. V § 52 لَا رَجُلَ ظَرِيفٌ فِي ٱلدَّارِ. Dans tous les passages analogues, le Coran donne le nom excepté au nominatif; **2**, *158;* **16**, *2;* **21**, *87;* **37**, *34.*

Voir des conséquences de la règle de ce paragraphe § 47, مَا, لَا, et § 57.

83. Les agents autres que إِلَّا qui servent à excepter, sont de trois sortes: 1° ceux qui régissent toujours le génitif, 2° ceux qui régissent toujours l'accusatif; et 3° ceux qui régissent tantôt le génitif et tantôt l'accusatif.

1° Ceux qui régissent toujours le génitif sont غَيْرٌ et سِوًى. On dit: قَامَ ٱلْقَوْمُ غَيْرَ زَيْدٍ et: قَامَ ٱلْقَوْمُ سِوَى زَيْدٍ avec زَيْدٍ au génitif dans les deux exemples. Quant à غَيْر il prend l'accident de flexion qu'exigerait le nom venant à la suite de إِلَّا dans ce même discours, et l'on dira: قَامَ ٱلْقَوْمُ غَيْرَ زَيْدٍ avec غَيْرَ à l'accusatif, comme on dit: قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا avec زَيْدًا à l'accusatif; de même: مَا قَامَ ٱلْقَوْمُ غَيْرُ زَيْدٍ avec غَيْرَ à l'accusatif ou au nominatif, comme on dit: ما قَامَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا زَيْدًا ou إِلَّا زَيْدٌ; de même: مَا قَامَ ٱلْقَوْمُ غَيْرَ حِمَارٍ avec l'accusatif suivant le dialecte du Ḫijāz, et l'accusatif ou le nominatif suivant celui des Banū-Tamīm; de même dans tous les cas. — La même règle est appliquée à سِوًى [1]) contrairement à l'opinion de Sībawayh qui a prétendu que ce mot est toujours nécessairement à l'accusatif comme complément limitatif.

2° Ceux qui ne régissent que l'accusatif sont au nombre de quatre: لَيْسَ, لَا يَكُونُ, مَا خَلَا et مَا عَدَا. On dit: قَامُوا لَيْسَ زَيْدًا, ou: قَامُوا لَا يَكُونُ زَيْدًا, ou: قَامُوا مَا خَلَا زَيْدًا,

1) Avec cette différence que la flexion y est supposée, non sensible, V. § 19.

ou enfin: قَامُوا مَا عَدَا زَيْدًا. On lit dans le hadīṯ: مَا أَنْهَرَ ٱلدَّمَ وَذُكِرَ ٱسْمُ ٱللّٰهِ عَلَيْهِ فَكُلْ لَيْسَ ٱلسِّنَّ وَٱلظُّفُرَ *Quoi que ce soit qui ait fait couler le sang, le nom de Dieu y ayant été prononcé, mange, à moins que ce ne soit la dent ou l'ongle* (Buḫāriyy, Būlaq, VI p. 214); et Labīd a dit:

أَلَا كُلُّ شَيْءٍ مَا خَلَا ٱللّٰهَ بَاطِلُ وَكُلُّ نَعِيمٍ لَا مَحَالَةَ زَائِلُ

N'est-ce pas que tout, hors Dieu, est vain, que toute volupté est inévitablement passagère.

L'accusatif de l'expression après لَيْسَ et لَا يَكُونُ vient de ce que c'est là l'énonciatif de ces verbes dont le nom [2]) est implicite en eux. Celui de l'expression après مَا خَلَا et مَا عَدَا vient de ce que c'est leur objet verbal, leur sujet actif y étant aussi implicitement contenu.

3⁰ Ceux qui régissent tantôt le génitif et tantôt l'accusatif sont au nombre de trois: خَلَا, عَدَا et حَاشَا, qui régissent ainsi parce que ce sont à la fois des prépositions et des verbes au temps passé. Si donc on les considère comme des prépositions, on leur fait régir l'excepté au génitif; si c'est comme verbes, on le leur fait régir à l'accusatif en qualité d'objet verbal, le sujet étant un pronom implicite contenu dans le verbe d'exception [3]).

---

2) V. le nom de كَانَ § 43.

3) Voir pour لَمَّا exceptif § 8 d et § 49 n. 1.

EMPLOIS DU GÉNITIF.

«Le nom est régi au génitif, tantôt par des prépo-«sitions qui s'emploient avec toutes sortes de noms, «savoir: مِنْ, إِلَى, عَنْ, عَلَى, فِي, لِ, بِ (celle-ci ser-«vant ou non au serment), ou qui ne s'emploient «qu'avec le substantif, savoir: رُبَّ, مُذْ, مُنْذُ, كَ, حَتَّى «et les particules du serment وَ et تَ;»

84. Après en avoir fini avec les noms régis au nominatif et à l'accusatif, j'aborde ceux qui le sont au génitif et que je partage en deux classes, les génitifs prépositionnels et les génitifs annectifs. Je commence par ceux-là parce qu'ils sont les principaux.

Les prépositions sont au nombre de vingt [1]). J'en ai retranché sept: خَلَا, عَدَا, حَاشَا; – لَعَلَّ, مَتَى, كَيْ et لَوْلَا.

J'ai retranché les trois premières parce que je les avais mentionnées à propos de l'exception, ce qui m'a dispensé d'y revenir ici.

Quant aux quatre restantes, je les ai retranchées à cause

---

1) **Ou plutôt vingt et une, quatorze citées et sept omises.**



de la rareté de leur emploi. C'est ainsi que: 1° لَعَلَّ ne régit le génitif que dans le dialecte de ʿUqayl, et le poëte de cette tribu a dit:

لَعَلَّ ٱللّٰهِ فَضَّلَكُمْ عَلَيْنَا   بِشَيْءٍ أَنَّ أُمَّكُمْ شَرِيمُ

Sans doute que Dieu vous a donné sur nous cette prééminence, d'être les enfants d'une femme au périnée défoncé; — 2° مَتَى ne régit le génitif que dans le dialecte de Huḏayl, tribu dont le poëte a dit en décrivant les nuages:

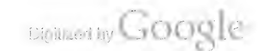
شَرِبْنَ بِمَآءِ ٱلْبَحْرِ ثُمَّ تَرَفَّعَتْ   مَتَى لُجَجٍ خُضْرٍ لَهُنَّ نَئِيجُ

L'eau marine les [2] *a abreuvés et ils sont remontés du sein des flots verts avec une course retentissante;* — 3° كَيْ ne régit ainsi que مَا interrogatif, ce qui arrive quand les Arabes s'enquièrent d'un motif en disant: كَيْمَهْ avec le sens de لِمَهْ [3]) *Pourquoi?* — 4° لَوْلَا ne régit ainsi que le pronom dans ces

---

2) D'après ʿAyniyy le pronom ـنَ de شَرِبْنَ se rapporte à ٱلسُّحُب dans le poëme. On voit donc successivement concorder avec ce pluriel de beaucoup, d'êtres non raisonnables, le pronom féminin pluriel, puis le pronom féminin singulier implicite de تَرَفَّعَتْ, puis encore هُنَّ. Le qualificatif féminin pluriel خُضْرٍ concorde aussi avec le pluriel d'êtres non raisonnables لُجَجٍ. Comp. § 31 n. 7; et § 100 n. 2. — Ici بِ a le sens de مِنْ.

3) « On écrit مَا interrogatif, s'il est régi au génitif, sans 'alif et, quand c'est à la pause, on le suffixe du hā' du silence, qui toutefois n'est pas obligatoire quand مَا n'est pas complément d'un nom ('Alf. v. 895). » Voir une transformation de ce hā' § 117 n. 1.



locutions des Arabes: لَوْلَاىَ, لَوْلَاكَ, لَوْلَاهُ, qui s'emploient rarement. Le poëte a dit:

أَوْمَتْ بِعَيْنَيْهَا مِنَ ٱلْهَوْدَجِ لَوْلَاكَ فِى ذَا ٱلْعَامِ لَمْ أَحْجُجِ

Elle me fit de la litière un signe des yeux qui signifiait: «Sans toi, cette année-ci, je n'aurais pas fait le pèlerinage.»
Mubarrad a nié que لَوْلَا fût employé ainsi, mais ce vers et d'autres exemples analogues ont servi d'argument à Sībawayh pour le combattre. Cependant l'usage le plus fréquent en arabe est de dire: لَوْلَا أَنَا, لَوْلَا أَنْتَ et لَوْلَا هُوَ. Ex.: لَوْلَا أَنْتُمْ لَكُنَّا مُؤْمِنِينَ *Sans vous, nous aurions bien été croyants* (*c.* **34**. *30*).

Les prépositions mentionnées dans le précis se divisent en prépositions composées d'une consonne, au nombre de cinq: بِ, لِ [4], كَ, وَ et تَ; en prépositions composées de deux consonnes, au nombre de quatre; مِنْ [5], عَنْ, فِى et مُذْ; en prépositions composées de trois consonnes, au nombre de trois: إِلَى, عَلَى et مُنْذُ [6]; et il ne reste que حَتَّى [7] qui soit composé de quatre consonnes.

Elles se divisent encore en celles qui régissent le substantif, mais non le pronom, au nombre de sept: وَ, تَ, مُنْذُ, مُذْ,

---

4) **Pour les sens de** لِ **v §§ 25; 46 n. 4; et de** بِ **§§ 57; 60 n. 6; 84 n. 2; 115, 2°.**

5) **Pour** مِنْ **explétif. v. § 82 b. 2°. Autres emplois §§ 80; 96.**

6) **De plus,** رُبَّ.

7) **Pour** حَتَّى **particule adjonctive v. § 109.**

حَتَّى, كَ et رُبَّ, et celles qui régissent le substantif et le pronom, c'est-à-dire toutes les autres. — Ensuite les prépositions qui ne régissent que le substantif se divisent en: a) Celles qui ne régissent que les noms de temps, مُذْ et مُنْذُ, ex.: مَا رَأَيْتُهُ مُذْ يَوْمَيْنِ *Je ne l'ai pas vu depuis deux jours*, ou: مُنْذُ يَوْمِ ٱلْجُمُعَةِ *depuis vendredi*[8]); b) puis une seule qui ne régit que les noms indéterminés, رُبَّ, ex.: رُبَّ رَجُلٍ صَالِحٍ لَقِيتُهُ *Combien d'hommes vertueux ai-je rencontrés!*[9]) c) puis une seule qui ne régit que le nom ٱللَّهُ, et c'est تَ, employée quelquefois aussi dans la formule: تَرَبِّ ٱلْكَعْبَةِ *Par le Seigneur de la Kaʿbah!* et même dans celle-ci: تَٱلرَّحْمَنِ *Par le Miséricordieux!* ex.: وَتَٱللَّهِ لَأَكِيدَنَّ أَصْنَامَكُمْ *Par Dieu! je tramerai la perte de vos idoles* (c. **21**. *58*); قَالُوا تَٱللَّهِ لَقَدْ آثَرَكَ ٱللَّهُ عَلَيْنَا *Par Dieu, dirent-ils, Dieu t'a préféré à nous* (c. **12**. *91*); les exemples en abondent; on dit aussi:

---

8) Avec le sens de مِنْ dans le passé et فِى dans le présent; مُذْ يَوْمِنَا *de toute la journée.* — S'emploient aussi suivies du nom au nominatif ou du verbe: جِئْتُ مُذْ دَعَا *Je suis venu depuis qu'il a appelé.* Ce sont alors des noms. 'Alf. v. 380.

9) Cette préposition est le plus souvent augmentative, rarement diminutive. Muǧnī. — قَدْ avec le verbe a aussi ces deux sens. Comp. le français: *bien* ou *assez.* — رُبَّ se sous-entend v. § 34 n. 6 et § 49 n. 6.

تَٱلرَّحْمَنِ لَأَفْعَلَنَّ كَذَا, mais c'est rare; et: تَرَبِّ ٱلْكَعْبَةِ لَأَفْعَلَنَّ كَذَا, et c'est encore plus rare; d) enfin les prépositions qui régissent tous les substantifs, et qui sont toutes les autres.

« Et tantôt par l'annexion à un nom avec le sens « de لِ, ex.: غُلَامُ زَيْدٍ, de مِنْ, ex.: خَاتَمُ حَدِيدٍ, ou de « فِي, ex.: مَكْرُ ٱللَّيْلِ, annexion dite *significative*, parce « qu'elle détermine ou particularise; tantôt enfin par « l'annexion d'un adjectif à une expression qu'il régit, « comme: حَسَنُ ٱلْوَجْهِ ou مَعْمُورُ ٱلدَّارِ ou بَالِغَ ٱلْكَعْبَةِ, an- « nexion dite *formative*, parce qu'elle ne sert qu'à « alléger le discours. »

85. Après en avoir fini avec les génitifs régis par les prépositions, je me mets à traiter du génitif de l'annexion, et je le divise en deux espèces.

1° La première consiste en ce que l'antécédent ne soit pas un adjectif ou que le complément ne soit pas régi par lui. Il résulte de là trois combinaisons: Ou bien les deux conditions sont remplies, ex.: غُلَامُ زَيْدٍ; ou bien l'antécédent est un adjectif sans que le complément soit régi par lui, ex.: كَاتِبُ ٱلْقَاضِي *Le secrétaire du câdi*, كَاسِبُ عِيَالِهِ *Le soutien de sa famille;* ou enfin le complément est régi par l'antécédent, mais sans que celui-ci soit un adjectif, ex.: ضَرْبُ ٱللِّصِّ *L'action de frapper le bandit.* Dans tous ces cas l'annexion est dite significative, parce qu'il en résulte une signification à savoir: la détermination, si le complément est déterminé,

ex.: غُلَامُ زَيْدٍ, ou la particularisation s'il est indéterminé, ex.: غُلَامُ ٱمْرَأَةٍ *Le serviteur d'une femme* [1]).

L'annexion significative se divise en trois sortes, suivant qu'elle exprime: a) Le sens de فِي, ce qui arrive quand le complément est limitatif par rapport à l'antécédent, ex.: بَلْ مَكْرُ ٱللَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ *Non, ce sont vos ruses de nuit et de jour* (*c.* **34**. *32*); b) ou le sens de مِنْ, ce qui arrive quand le complément est d'abord un tout par rapport à l'antécédent, et de plus peut servir à en énoncer un attribut, ex.: خَاتَمُ حَدِيدٍ *Un anneau de fer*, بَابُ سَاجٍ *Une porte de saǰ* [2]), mais non: يَدُ زَيْدٍ, parce qu'on ne peut pas dire que *la main est Zayd* [3]); c) ou enfin le sens de لِ, ce qui arrive dans tous les autres cas, ex.: غُلَامُ زَيْدٍ et يَدُ زَيْدٍ.

---

1) Le premier est un *individu* précis: *Le serviteur de Zayd;* le second est une *espèce* par rapport au *genre* غُلَامٌ, parce que tout serviteur n'est pas serviteur d'une femme.

2) Arbre à bois lourd et de couleur foncée, originaire de l'Inde.

3) Tandis qu'on peut dire: ٱلْخَاتَمُ حَدِيدٌ *L'anneau est du fer.* C'est la première condition qui est violée dans يَوْمُ ٱلْخَمِيسِ, parce qu'on peut dire il est vrai: *Ce jour est jeudi*, mais que jeudi n'est pas un tout par rapport au jour. Enfin les deux conditions sont violées dans: زَيْدٌ وَغُلَامُهُ, parce que l'on ne peut pas dire que ٱلْغُلَامُ soit ه ni que ه soit un tout par rapport à son antécédent ٱلْغُلَامُ. Saǰǰāʿiyy.

2° La deuxième espèce d'annexion est celle de l'adjectif à une expression qu'il régit. Elle est également de trois sortes: a) Annexion du participe actif, ex.: هَذَا ضَارِبُ زَيْدٍ ٱلْآنَ (ou غَدًا) *Celui-ci frappe Zayd maintenant* (ou *le frappera demain);* [4]) b) annexion du participe passif, ex.: هَذَا مَعْمُورُ ٱلدَّارِ ٱلْآنَ (ou غَدًا) *Celui-ci a sa maison florissante aujourd'hui* (ou *l'aura demain*); d) et annexion de l'adjectif assimilé au participe actif, ex.: هَذَا رَجُلٌ حَسَنُ ٱلْوَجْهِ *Celui-ci est un homme beau de visage.*

On la nomme annexion formative parce que le résultat s'en trouve dans la forme de l'expression qu'elle sert à alléger [5]). On voit en effet que l'expression ضَارِبُ زَيْدٍ est plus brève que celle-ci ضَارِبٌ زَيْدًا; de même dans les autres exemples.—

---

4) **Règle du participe: « Il a régime verbal, mais seulement s'il ne se rapporte pas au passé, quand il a avant lui une expression interrogative, une particule d'appel ou une négation, ou quand il est employé comme qualificatif ou énonciatif ('Alf. v. 429). » Comp. § 34 n. 12. Avec le sens du passé l'annexion serait significative (à moins que le participe ne fût préfixé de** أَلْ**):** هَذَا قَاتِلُ زَيْدٍ غَدًا ***Celui-ci tuera Zayd demain;*** **mais:** مَاتَ قَاتِلُ زَيْدٍ ***Le meurtrier de Zayd est mort.*** **V. § 90.**

5) **Aussi le nom concordant avec le complément peut-il se mettre au génitif ou suivre le régime virtuel de son antécédent. Ex.:** هَذَا ضَارِبُ زَيْدٍ وَعَمْرٍو **(ou** عَمْرًا**)** ***C'est celui-ci qui frappera Zayd et 'Amr.*** **Ex. de 'Ibnu 'Aqīl, 'Alf. v. 437. Comp. § 89 n. 3, cas où cependant l'annexion est significative.**

Elle ne produit ni détermination ni particularisation, aussi convient-il de qualifier هَدْيًا par بَالِغَ annexé à un nom déterminé, dans le passage: هَدْيًا بَالِغَ ٱلْكَعْبَةِ.... *comme offrande qui parvienne à la Kaʿbah* (c. **5.** *96*), comme il convient aussi d'employer ثَانِيَ en qualité de qualificatif accidentel, bien qu'annexé à un nom déterminé, dans cet autre passage: ثَانِيَ عِطْفِهِ *En se déhanchant* (c. **22.** *9*) [6].

«On ne doit employer simultanément l'annexion, «avec le tanwīn ou le nūn qui suit la flexion, dans «aucun cas, et on ne peut l'employer simultanément «avec أَلْ que dans les cas comme: 1° أَلضَّارِبَا زَيْدٍ, 2° «أَلضَّارِبُو زَيْدٍ, 3° أَلضَّارِبُ ٱلرَّجُلِ, 4° أَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلرَّجُلِ, «5° مَرَرْتُ بِٱلرَّجُلِ ٱلضَّارِبِ غُلَامِهِ.»

86. Il faut savoir que l'annexion ne peut se cumuler avec le tanwīn ni avec le nūn qui suit la flexion, ni enfin avec أَلْ. On dit: جَآءَنِي غُلَامٌ يَا هَذَا *Eh toi! il m'est venu un serviteur*, en employant le tanwīn [1]); mais si l'on ajoute un complément annectif, on dit: جَآءَنِي غُلَامُ زَيْدٍ, en supprimant le tanwīn, et cela parce que ce signe indique que le nom est complet, tandis que l'annexion indique qu'il est incomplet; or une chose ne peut être complète et incomplète tout ensemble.

On dit: جَآءَنِي مُسْلِمَانِ (ou مُسْلِمُونَ) *Deux* (ou *des*) *Mu-*

---

6) V. un ex. discuté § 99 et n. 1.

sulmans me sont venus; mais, si l'on ajoute le complément annectif: مُسْلِمَاكَ ou مُسْلِمُوكَ *tes deux* (ou *tes*) *Musulmans*, en retranchant le nūn. Ex.: وَٱلْمُقِيمِى ٱلصَّلَاةِ *Et qui observent la prière (c.* **22**. *36);* إِنَّكُمْ لَذَآئِقُو ٱلْعَذَابِ ٱلْأَلِيمِ *Certes vous goûterez le châtiment douloureux* (*c.* **37**. *37*); إِنَّا مُرْسِلُو ٱلنَّاقَةِ *Eh bien nous enverrons la chamelle* (*c.* **54**. *27*); phrases dans lesquelles la forme primitive était: مُرْسِلُونَ, ٱلذَآئِقُونَ, ٱلْمُقِيمِينَ. La raison pour laquelle on supprime le nūn est la même que celle qui fait supprimer le tanwīn, car il en occupe la place.

Si l'on a spécifié que le nūn devait être celui qui suit la flexion, c'est afin d'exclure les nūn du singulier et du pluriel rompu, comme ceux de حِينٌ et شَيَاطِينُ, qui ne suivent pas la flexion, mais en sont au contraire suivis. On dit: هَـٰذَا حِيـنٌ يَـا فَـتَـى *Voici un moment, garçon!* et: هَٰؤُلَآءِ شَيَاطِينُ يَا فَتَى *O homme! ce sont des démons*, avec l'*u* de la flexion à la suite du nūn; et si on emploie ces mots avec annexion, on dit: آتِيكَ حِينَ طُلُوعِ ٱلشَّمْسِ *Je viendrai à toi au lever du soleil*, et: هَٰؤُلَآءِ شَيَاطِينُ ٱلْإِنْسِ *Ce sont les tentateurs de l'homme*, en conservant leur nūn parce que celui-ci précède la flexion et ne la suit pas [2]).

---

1) L'auteur ajoute يَا هَٰذَا pour que le tanwīn ne se trouve pas à la pause, car alors il tomberait: جَـآءَنِى غُلَامْ.

2) Voici la règle des noms annexés au pronom ـِى de la première personne, appliquée à des exemples qui sont tirés de 'Ibnu-

En ce qui concerne أَلْ [3]), on dit: جَآءَ ٱلْغُلَامُ, et avec le complément annectif: جَآءَ غُلَامُ زَيْدٍ. La raison, c'est que أَلْ

'Aqīl, 'Alf. v. 421. — 1° Sains: غُلَامِى, غِلْمَانِى, فِتْيَانِى, دَلْوِى, ظَبْيِى; — 2° Infirmes raccourcis: قَاضِىَ; de même duel, et pluriel sain, au génitif et à l'accusatif: (غُلَامَيْنِ لِى) غُلَامَىَّ, (زَيْدِينَ لِى) زَيْدِىَّ; et aussi le nominatif du pluriel sain: (زَيْدُوِى) زَيْدِىَّ; — 3° Duel au nominatif: زَيْدَاىَ, غُلَامَاىَ; de même l'infirme restreint: عَصَاىَ, فَتَاىَ, sauf dans le dialecte de Hudayl (un ex. § 61 n. 1) où l'on dit عَصَىَّ, فَتَىَّ. — Dans la première catégorie on peut prononcer ـِىَ et ـِى.

Les mots حَيْثُ (un ex. § 77 et n. 1) limitatif local et إِذْ limitatif temporel dans le passé (§§ 24 n. 5 et 56 n. 7) ne s'annexent qu'à des propositions (nominales ou verbales). Les noms de temps vagues peuvent s'employer comme إِذْ ex.: يَوْمَ, حِينَ (un ex. *c.* **11**. *11*, cité § 44; et *c.* **40**. *16*, § 31 n. 6); ces noms, quelque régime qu'ils subissent, peuvent rester inflexibilisés ou être fléchis, mais il vaut mieux les laisser invariables quand la proposition annective commence par une forme verbale dont l'accident de flexion n'est pas réel (tout le passé et يَفْعَلْنَ), et les fléchir dans les autres cas. Quant à إِذَا limitatif temporel dans le futur, et aussi les noms de temps vagues qui s'appliquent au même temps, ils ne s'annexent qu'à la proposition verbale. A'lf. v. 400. Comp. §§ 8 et n. 1; 42, 3°; 60 après n. 5. — Il ne faut pas confondre les deux limitatifs إِذَا et إِذْ avec les deux particules semblables, إِذَا de soudaineté (§ 29), et إِذْ qui peut avoir le même sens ou être causative.

3) Qui peut être article ou nom conjoint. V. § 34.

sert à déterminer et que l'annexion sert à déterminer; si donc l'on disait: أَلْغُلَامُ زَيْدٍ, on réunirait dans le nom deux causes de détermination, ce qui n'est pas permis. — Il y a, relativement à la règle de أَلْ, une exception pour le cas où l'antécédent est un adjectif, régissant par rapport à son complément annectif, mais sous l'une des cinq conditions suivantes, et alors أَلْ peut coexister avec l'annexion: 1° L'antécédent est duel, ex.: أَلضَّارِبَا زَيْدٍ *Les deux qui frappent*[4]) *Zayd;* 2° Il est pluriel masculin sain, ex.: أَلضَّارِبُو زَيْدٍ; 3° Le complément annectif a أَلْ, ex.: أَلضَّارِبُ ٱلرَّجُلِ *Celui qui frappe l'homme;* 4° Le complément est lui-même annexé à un nom qui a أَلْ, ex.: أَلضَّارِبُ رَأْسِ ٱلرَّجُلِ; 5° Le complément est lui-même annexé à un pronom qui se rapporte à un nom préfixé de أَلْ, ex.: مَرَرْتُ بِٱلرَّجُلِ ٱلضَّارِبِ غُلَامِهِ *J'ai passé près de l'homme qui frappait son serviteur.*

---

4) Sans idée de temps. « Le participe régit aussi dans le passé quand il est préfixé de أَلْ ('Alf. v. 432). » V. § 90. Comp. § 34 n. 4. — Une conséquence de l'obligation d'une de ces cinq conditions § 106.

ÉQUIVALENTS VERBAUX.

«Sept noms régissent comme le verbe: A. Le nom «verbal, comme هَيْهَاتَ, صَهْ et وَىْ, avec les sens de «بَعُدَ, أُسْكُتْ et أَعْجَبُ; il ne peut être ni retranché ni «placé après ce qu'il régit, et il faut interpréter «كِتَابَ ٱللّٰهِ عَلَيْكُمْ; son pronom ne peut être explicite; «on met le futur à l'apocopé après celui qui exprime «la tendance, ex.: مَكَانَكِ تُحْمَدِى أَوْ تَسْتَرِيحِى, mais «non à l'accusatif.»

Ce chapitre a pour objet les noms qui régissent comme le verbe qui leur correspond. Ils sont au nombre de sept [1]).

LE NOM VERBAL.

87. Le premier est le nom verbal [1]) qui est de trois sortes.

---

1) Sur l'ordre de leur construction avec les expressions régies par eux v. § 62 n. 1.

1) Il ne peut se suffixer des pronoms explicites au nominatif, comme ـِى ,ـُو etc., dit le précis, aussi les mots هَاتِ et تَعَالَ sont-ils des impératifs véritables. V. § 7 et n. 6.

1⁰ Celui qui sert à nommer le passé, comme هَيْهَاتَ avec le sens de بَعُدَ, qu'on trouve dans ces mots du poëte:

فَهَيْهَاتَ هَيْهَاتَ ٱلْعَقِيقُ وَمَنْ بِهِ   وَهَيْهَاتَ خِلٌّ بِٱلْعَقِيقِ نُحَاوِلُهُ

Loin de moi, loin est Al-ᶜaqīq et ceux qui l'habitent; loin aussi, dans Al-ᶜaqīq, un ami objet de nos désirs. 2⁰ Celui qui sert à nommer l'ordre, comme صَهْ, avec le sens de أُسْكُتْ, et on lit dans le ḥadīṯ: *Lorsque, pendant que le prêtre prêche, vous dites à votre compagnon: « صَهْ Chut! » vous commettez une inconvenance*, passage que plusieurs traditionnistes rapportent ainsi. 3⁰ Celui qui sert à nommer le futur, comme وَىْ, avec le sens de أَعْجَبُ, dans: وَيْكَأَنَّهُ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَافِرُونَ *O que les infidèles prospéreront peu (c.* **28**. *82)!* c'est-à-dire: أَعْجَبُ لِعَدَمِ فَلَاحِ ٱلْكَافِرِينَ *J'admire l'insuccès des infidèles.* On dit aussi وَا, et le poëte a dit:

وَا بِأَبِي أَنْتِ وَفُوكِ ٱلْأَشْنَبُ   كَأَنَّمَا ذُرَّ عَلَيْهِ ٱلزَّرْنَبُ

Oh! Mon père pour toi! Et ta bouche, on la dirait poudrée avec la fleur du zarnab; ou وَاهًا, et le poëte a dit:

وَاهًا لِسَلْمَى ثُمَّ وَاهًا وَاهَا   يَا لَيْتَ عَيْنَاهَا لَنَا وَفَاهَا

Houra pour Salma! Houra! Houra! Ah! ses yeux[2]), *sa bouche! Objet de nos désirs!*

---

2) Au v. 34 de la 'Alf., 'Aǧmūniyy rapporte que certaines tribus conservaient le 'alif du duel au génitif et à l'accusatif. C'est même la première explication donnée par Bayḏāwiyy de: إِنَّ هٰذَانِ لَسَاحِرَانِ *Ce sont bien sûrement deux magiciens* (c. **20**. *66*); mais on lit aussi إِنْ (§ 49 et § 51), et il y a d'autres explications encore (§ 33 n.° 2).

Une règle du nom verbal est qu'il ne peut venir après l'expression qu'il régit. On ne dirait donc pas, au lieu de: عَلَيْكَ زَيْدًا *A toi Zayd!* avec le sens de: إِلْزَمْ زَيْدًا *Ne quitte pas Zayd!* زَيْدًا عَلَيْكَ, contrairement à l'opinion de Kisā'iyy, qui a permis cette construction en s'autorisant du passage: كِتَابَ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ *(c. 4. 28)*, qu'il prétend avoir le sens de: عَلَيْكُمْ كِتَابَ ٱللَّهِ *A vous le livre de Dieu!* c'est-à-dire: إِلْزَمُوهُ *Ne vous en séparez pas!* Mais d'après les Basrites, كِتَابَ ٱللَّهِ serait un infinitif dont le régissant serait retranché, et عَلَيْكُمْ génitif prépositionnel, dépendant de lui ou du régissant supposé, comme s'il y avait: كَتَبَ ٱللَّهُ ذَلِكَ كِتَابًا عَلَيْكُمْ *C'est ce que Dieu vous a donné par écrit.* Et ce qui indique cette explication, c'est l'expression: حُرِّمَتْ عَلَيْكُمْ *Vous sont défendues*, parce que la défense suppose un écrit.

Une autre règle, c'est que, s'il indique une tendance, on peut mettre le futur de la proposition correspondante à l'apocopé, ex.: نَزَالِ نُحَدِّثْكَ *Descends que nous te parlions*, avec l'apocopé, comme s'il y avait: إِنْزِلْ نُحَدِّثْكَ. Le poëte a dit ainsi:

وَقَوْلِي كُلَّمَا جَشَأَتْ وَجَاشَتْ مَكَانَكِ تُحْمَدِي أَوْتَسْتَرِيحِي

Et je dis, chaque fois que mon être tressaille et s'agite: « Tiens bon, et [3]) *la gloire est à toi, ou le repos.»* Le mot مَكَانَكِ

---

3) **La particule française a ici le même sens que فَ. V. § 29. — L'objet interpellé est féminin, نَفْسِي.**

est, au sens propre, un complément limitatif local, transporté ensuite à un autre sens pour nommer l'idée verbale, et signifiant ici: أُثْبُتِى *Sois ferme;* تُحْمَدِى est au futur apocopé comme correspondant à lui, et l'indice de cet accident de flexion est le retranchement du nūn.

Une autre règle encore, c'est que le verbe de la proposition qui lui correspond ne peut se mettre à l'accusatif après فَ, et l'on ne dirait pas: مَكَانَكِ فَتُحْمَدِى, ni: صَهْ فَنُحَدِّثَكَ, avec le subjonctif dans ces deux cas, comme on dit: أُثْبُتِى فَتُحْمَدِى et: أُسْكُتْ فَنُحَدِّثَكَ *Tais-toi, nous te raconterons*, contrairement à l'opinion de Kisā'iyy. C'est une règle que j'ai déjà donnée au commencement du précis[4]) et que je n'avais pas besoin de répéter ici.

L'INFINITIF.

« B. L'infinitif, comme ضَرْبٌ et إِكْرَامٌ, pourvu qu'il « puisse être remplacé par un verbe avec أَنْ ou مَا, « qu'il ne soit pas diminutif, ni sous forme de pro- « nom, qu'il n'exprime pas un nombre de fois, qu'il « ne soit pas qualifié avant de régir, ni supprimé,

---

4) § 26 d. Ces deux règles sont ainsi données dans le vers 691 de la 'Alfiyyah: « Si l'ordre est exprimé autrement que par le verbe à l'impératif, ne mets pas à l'accusatif le verbe correspondant, mais accepte qu'il soit mis à l'apocopé. »

« ni séparé de l'expression régie, ni placé après elle. —
« Son régime, quand il est annexé, est plus fréquent,
« ex.: وَلَوْلَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ et ces mots du poëte: أَلَا إِنَّ
« ظُلْمَ نَفْسِهِ ٱلْمَرْءُ بَيِّنٌ; plus régulier quand il a le
« tanwin, ex.: أَوْ إِطْعَامٌ فِي يَوْمٍ ذِي مَسْغَبَةٍ يَتِيمًا; et rare
« quand il est préfixé de أَلْ, ex.: وَكَيْفَ ٱلتَّوَقِّي ظَهْرَ مَا
« أَنْتَ رَاكِبُهُ *Comment éviter le dos de la monture que*
« *tu as sous toi?* » [1]).

88. La deuxième espèce des noms qui régissent comme le verbe, est l'infinitif, c'est-à-dire le nom qui indique l'attribut correspondant au verbe, comme ضَرْبٌ et إِكْرَامٌ. Mais il n'a ce régime que s'il satisfait à huit conditions.

1° Il doit pouvoir être remplacé par un verbe avec أَنْ, ex.: أَعْجَبَنِي ضَرْبُكَ زَيْدًا, et: يُعْجِبُنِي ضَرْبُكَ عَمْرًا, phrases qui peuvent être remplacées, la première par: أَعْجَبَنِي أَنْ ضَرَبْتَ زَيْدًا *Il m'a été agréable que vous ayez frappé Zayd*, et la seconde par: يُعْجِبُنِي أَنْ تَضْرِبَ عَمْرًا *Il me sera agréable que vous frappiez ʿAmr;* ou avec مَا, ex.: يُعْجِبُنِي ضَرْبُكَ زَيْدًا ٱلْآنَ *Il m'est agréable de vous [voir] donner ces coups à Zayd*, phrase dans laquelle on ne peut substituer à l'infinitif ni: أَنْ ضَرَبْتَ, parce qu'il exprime le passé, ni أَنْ تَضْرِبَ, parce qu'il exprime le futur, mais bien: مَا تَضْرِبُ

---

1) Quelque volonté que l'on ait de se tenir droit sur les étriers. Se dit d'une chose inévitable.

que vous frappiez, en employant la particule des locutions infinitives, telle qu'elle se trouve dans: بِمَا رَحُبَتْ *Quelque vaste qu'elle soit (c.* ⁹*. 25)*, et: وَدُّوا مَا عَنِتُّمْ *Ils ont voulu que vous vous perdissiez (c.* ³*. 114)*; c'est-à-dire: بِرَحْبَتِهَا *Malgré son étendue*, et: عَنَتَكُمْ *votre perte*. Mais quand on dit: ضَرْبًا زَيْدًا *Frappe Zayd!* il ne conviendrait pas de considérer زَيْدًا comme régi par ضَرْبًا, contrairement à l'opinion de beaucoup de grammairiens, car l'infinitif ici ne fait que remplacer le verbe tout seul, sans أَنْ ni مَا, comme s'il y avait: إِضْرِبْ زَيْدًا, et زَيْدًا est régi seulement par le verbe retranché qui régit l'infinitif [1]). — Il ne conviendrait pas non plus, dans une phrase comme: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ فَإِذَا لَهُ صَوْتٌ صَوْتَ حِمَارٍ *Je passai près de Zayd, et le voilà qui braillait comme un âne*, de faire régir l'accusatif du deuxième صَوْت par le premier de ces mots, car le sens s'oppose à ce que celui-ci remplace, soit un verbe avec une particule infinitive, soit un verbe tout seul; en effet ce que vous avez voulu dire, c'est que vous êtes passé à côté de lui alors qu'il criait ainsi, mais non qu'il s'est mis à crier au moment de votre passage [2]).

---

1) Comp. l'infinitif impératif de certaines langues romanes. Diez III p. 193. L'opinion d'Ibnu-Hijām aurait pu être modifiée par la connaissance de ce phénomène. Ibnu-Mālik était de l'avis opposé.

2) En effet لَهُ صَوْتٌ est une proposition nominale; elle n'exprime donc pas l'événement mais la durée, et صَوْتٌ ne peut y avoir force verbale (comp. § 29, et § 63, 3°). Le régissant de

2⁰ Il ne peut avoir la forme diminutive et l'on ne dirait pas: أَعْجَبَنِي ضُرَيْبُكَ زَيْدًا. Les grammairiens sont tous d'accord là-dessus; quelques-uns même, se fondant sur cette règle, ont refusé aussi le régime à l'infinitif pluriel, à l'imitation du diminutif, alléguant que l'un et l'autre étaient trop distincts du verbe; mais beaucoup d'autres l'ont permis, s'appuyant sur des citations comme celle-ci:

وَعَدتِّ وَكَانَ ٱلْخُلْفُ مِنْكِ سَجِيَّةً   مَوَاعِيدَ عُرْقُوبٍ أَخَاهُ بِيَثْرِبَ

Tu me fis promesse, femme naturellement parjure, comme les promesses de ᶜUrqūb à son frère dans Yaṯrib.

3⁰ Ni la forme pronominale, et l'on ne dira pas: ضَرْبِي زَيْدًا حَسَنٌ وَهُوَ عَمْرًا قَبِيحٌ *Que je frappe Zayd, c'est bien, mais ᶜAmr, c'est mal*, parce que le pronom ne contient pas les éléments phoniques du verbe. Cependant les Coufites l'ont permis, s'autorisant du passage:

وَمَا ٱلْحَرْبُ إِلَّا مَا عَلِمْتُمْ وذُقْتُمُو   وَمَا هُوَ عَنْهَا بِٱلْحَدِيثِ ٱلْمُرَجَّمِ

La guerre est seulement ce que vous avez connu et goûté, et à son sujet cela (ce que je viens de dire) n'est pas un propos en l'air, c'est-à-dire: وَمَا ٱلْحَدِيثُ عَنْهَا بِٱلْحَدِيثِ ٱلْمُرَجَّمِ prétendant que عَنْهَا dépend du pronom [3]). Mais ce vers est

صَوْتَ est ici encore un verbe nécessairement omis, d'après le v. 298 de la 'Alf., et cet exemple est classique au chapitre du complément absolu. Comp. § 75 n. 5.

3) Le pronom هُوَ se rapporte ainsi à l'infinitif ٱلْحَدِيث qui se comprend du premier hémistiche. Ce pronom ne pourrait se rap-

exceptionnel et susceptible d'être interprété; il ne saurait donc servir de base à une règle.

4⁰ Ni la forme particulière à un nombre de fois; et l'on ne dirait pas: أَعْجَبَنِى ضَرْبَتُكَ زَيْدًا *Ton coup à Zayd m'a été agréable*, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on cite:

يُحَابِى بِهِ ٱلْجَلْدُ ٱلَّذِى هُوَ حَازِمٌ بِضَرْبَةِ كَفَّيْهِ ٱلْمَلَا نَفْسَ رَاكِبِ

Avec elle l'homme énergique, décidé à frapper d'un coup[4]) *la terre avec la paume de ses mains, ranime un voyageur épuisé.* L'auteur y a fait régir ٱلْمَلَا par ضَرْبَةِ. Quant à نَفْسَ رَاكِبِ, il est régi par يُحَابِى. C'est-à-dire: *Il renonça aux ablutions d'eau pour celles de sable, et, au moyen de l'eau qu'il portait avec lui, abreuva et ranima le voyageur.*

5⁰ Ni être qualifié[5]) avant de régir, et l'on ne dit pas:

---

porter à un infinitif des verbes qui y sont exprimés, sans contre-sens. Quant à se rapporter à ce qui suit, c'est-à-dire à ٱلْحَدِيثُ ou à ٱلْمُرَجَّمِ, cela ne se peut pas trop non plus grammaticalement, mais ce pourrait être une licence. Une explication des Basrites consistait à sous-entendre un verbe après هُوَ qui alors pourrait même se rapporter à ٱلْحَرْبُ (des deux genres): وَمَا هُوَ (أَعْنِى) عَنْهَا.

4) Qalīl, Ch. I sect. 9, فِى ٱلتَّيَمُّمِ, emploie précisément le même mot, avec un sens technique différent de celui que le poëte semble lui donner, et Dassūqiyy l'explique ainsi: ٱلْمُرَادُ بِٱلضَّرْبِ ٱلْوَضْعُ ٱلْخَفِيفُ لَا حَقِيقَتُهُ.

5) Il vaudrait mieux dire: « Ni suivi d'aucun concordant, » dit 'Ajmūniyy en citant ce même terme comme de Ibnu-Mālik. 'Alf. v. 425.

أَعْجَبَنِى ضَرْبُكَ ٱلشَّدِيدُ زَيْدًا, mais cela serait permis si ٱلشَّدِيدُ était placé à la fin; le poëte a dit:

إِنَّ وَجْدِى بِكِ ٱلشَّدِيدَ أَرَانِى عَاذِرًا فِيكِ مَنْ عَهِدتُّ عَذُولًا

C'est la violence avec laquelle je t'aime, qui m'a fait trouver un juge indulgent à ton égard dans celui que je savais sévère, en reculant ٱلشَّدِيدَ après le génitif prépositionnel qui dépend de وَجْدِى.

6⁰ Ni être retranché; aussi a-t-on rejeté l'explication de: مَا لَكَ وَزَيْدًا *Qu'as-tu avec Zayd?* par: وَمُلَابَسَتُكَ زَيْدًا, et celle de: بِٱسْمِ ٱللَّهِ *Au nom de Dieu!* par: إِبْتِدَآئِى بِٱسْمِ ٱللَّهِ ثَابِتٌ, avec retranchement du nom indépendant et de l'énonciatif, l'expression régie par le premier restant seule [6]); et on a considéré comme une licence poétique le passage:

هَلْ تَذْكُرُونَ إِلَى ٱلدَّيْرَيْنِ هِجْرَتَكُمْ
وَمَسْحَكُمْ صُلْبَكُمْ رَحْمَانُ قُرْبَانَا

Vous rappelez-vous votre retraite vers les deux églises et comment vous embrassiez vos croix [et disiez:] « Miséricordieux! » demandant asile? car c'est comme s'il y avait: وَقَوْلِكُمْ يَا رَحْمَانُ قُرْبَانَا.

---

6) C'est-à-dire que, l'infinitif n'ayant pas assez de force pour régir quand il est retranché, il faut sous-entendre un verbe: مَا يَكُونُ لَكَ وَزَيْدًا (avec وَ de concomitance, exemple classique au vers 313 de la 'Alf.); et: أَبْدَأُ بِٱسْمِ ٱللَّهِ *Je commence au nom de Dieu*, ou, ce qui vaut mieux: أَقْرَأُ, ou tout autre verbe approprié à la circonstance (Baydāwiyy *c.* 1. *1*).

7° Ni être séparé de l'expression qu'il régit; aussi a-t-on rejeté l'opinion que يَوْمَ تُبْلَى ٱلسَّرَآئِرُ serait régi par رَجْعِهِ [7], parce que ces deux expressions sont séparées par l'énonciatif.

8° Ni être placé après elle, et l'on ne dirait pas: أَعْجَبَنِي زَيْدًا ضَرْبُكَ. Cependant Suhayliyy a permis l'avancement du génitif prépositionnel en se guidant sur: لَا يَبْغُونَ عَنْهَا حِوَلًا *Sans vouloir les quitter (c.* **18**. *108)*, et la locution: ٱللَّهُمَّ ٱجْعَلْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا فَرَجًا وَمَخْرَجًا *O mon Dieu, fais qu'il y ait à notre situation issue et délivrance.*

89. L'infinitif régissant s'emploie de trois façons [1].

1° Annexé à un complément et il est plus employé avec ce régime que des deux autres façons. Il est de deux sortes: annexé à son sujet actif, ex.: وَلَوْ لَا دَفْعُ ٱللَّهِ ٱلنَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ *Si Dieu ne contenait les nations les unes par les autres (c.* **2**. *252)*, et: وَأَخْذِهِمُ ٱلرِّبَا وَقَدْ نُهُوا عَنْهُ وَأَكْلِهِمْ أَمْوَالَ ٱلنَّاسِ بِٱلْبَاطِلِ *Parce qu'ils prélèvent l'usure, alors que cela*

---

7) Comme limitatif dans: إِنَّهُ عَلَى رَجْعِهِ لَقَادِرٌ يَوْمَ ٱلخ *Certainement il peut le ressusciter le jour où les secrets seront dévoilés* (*c.* **86**. *8*). L'Auteur, au chap. V du Muǧnī (2me difficulté, 2e cas), dit qu'il faut rattacher le limitatif à يَرْجِعُهُ sous-entendu. Au cas de § 89, 2°, il y a, il est vrai, une séparation, mais produite au moyen d'une expression dépendante, non pas étrangère comme ici.

1) Comp. l'infinitif roman, Diez, ouvr. cité, III p. 198. 1° *Al salir del dia. Al entrar de la ciudad.* 2° *Fuir le vice est une vertu.* 3° *Al passar questa valle.* On ne saurait trop insister sur le fait que ce nom est un véritable infinitif.

leur a été défendu, et qu'ils emploient les biens d'autrui à des usages illicites (c. 4. 159). et annexé à son objet verbal, ex.:

أَلَا إِنَّ ظَلْمَ نَفْسِهِ ٱلْمَرْءُ بَيِّنٌ   إِذَا لَمْ يَصُنْهَا عَنْ هَوًى يَغْلِبُ ٱلْعَقْلَا

N'est-ce pas, [pour] l'homme, se faire tort à soi-même, que de ne se point garder des passions qui subjuguent la raison? de même dans ces paroles du Prophète: وَحَجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا *et que ceux qui le peuvent fassent le pélerinage au Temple* [2]) et dans ce vers qu'on trouve dans le Livre, c'est-à-dire le livre de Sībawayh:

تَنْفِي يَدَاهَا ٱلْحَصَى فِي كُلِّ هَاجِرَةٍ
نَفْيَ ٱلدَّرَاهِيمِ تَنْقَادُ ٱلصَّيَارِيفِ

Ses deux pattes de devant, chaque midi, écartent les cailloux, comme les pièces de monnaie qu'écarte le triage des changeurs [3]).

---

2) On ne pourrait pas citer comme exemple semblable le passage analogue (*c.* 3. *91*), où مَنْ est permutatif de ٱلنَّاسِ dans: وَلِلّٰهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حَجُّ ٱلْخ, le sujet verbal de حَجُّ n'étant pas exprimé. Ici مَنْ est sujet de حَجُّ. V. la discussion § 112, 2°.

3) L'annexion n'empêche pas le complément, réellement au génitif, de conserver son accident de flexion virtuelle, et le nom qui concorde avec lui le suit de l'une ou de l'autre façon. On dira donc: أَعْجَبَنِي أَكْلُ زَيْدٍ ٱلظَّرِيفِ ou ٱلظَّرِيفُ *J'admirai la manière de manger de Zayd le distingué*, et: أَعْجَبَنِي أَكْلُ ٱللَّحْمِ وَٱلْخُبْزِ ou وَٱلْخُبْزُ *Il me fut agréable de manger la viande et le pain.* Ex. de Makūdiyy 'Alf. v. 428. Comp. § 85 n. 5.

2° Avec le tanwīn, et c'est un régime plus régulier que le précédent qu'on lui attribue alors, parce que dans ce cas il ressemble au verbe par son indétermination; ex.: أَوْ إِطْعَامٌ فِى يَوْمٍ ذِى مَسْغَبَةٍ يَتِيمًا *Ou nourrir, en un jour de disette, un orphelin (c. 90. 14)*, comme s'il y avait: أَوْ أَنْ يُطْعِمَ فِى يَوْمٍ ذِى مَسْغَبَةٍ يَتِيمًا *Ou qu'il nourrisse....*

3° Déterminé par l'article; mais son régime dans ce cas est exceptionnel, tant sous le rapport de la régularité que sous celui de l'usage; on en cite:

عَجِبْتُ مِنَ ٱلرِّزْقِ ٱلْمُسِيٓءِ إِلٰهُهُ   وَلِلتَّرْكِ بَعْضَ ٱلصَّالِحِينَ فَقِيرًا

Je m'étonnai de ce que le méchant reçût de son Dieu l'abondance, et de ce que le juste fût laissé dans la pauvreté.

LE PARTICIPE ACTIF.

«C. Le participe actif, comme ضَارِبٌ et مُكْرِمٌ. S'il «est préfixé de أَلْ, il régit dans tous les cas; mais «sans cela il ne régit que s'il satisfait à deux condi«tions: 1° s'appliquer au présent ou au futur, 2° s'ap«puyer sur une négation ou une interrogation, ou «une expression dont il est l'énonciatif ou qu'il qua«lifie. Dans: بَاسِطٌ ذِرَاعَيْهِ il faut voir un présent nar«ratif, contrairement à l'opinion de Kisā'iyy; dans:

«خَبِيرٌ بَنُو لِهْبٍ, une inversion, en considérant خَبِيرٌ «comme ظَهِيرٌ, contrairement à 'Aǧfaj.»

«D. Le participe fréquentatif. C'est celui qui a passé «du paradigme فَاعِلٌ à ceux en فَعَّالٌ, فَعُولٌ et مِفْعَالٌ, «fréquemment employés ainsi, et à ceux en فَعِيلٌ «et فَعِلٌ, qui le sont rarement, comme: أَمَّا ٱلْعَسَلَ «فَأَنَا شَرَّابٌ.»

90. La troisième espèce des noms qui régissent comme le verbe, est le participe actif, c'est-à-dire l'adjectif qui indique le sujet actif et a les mêmes consonnes voyellées et les mêmes muettes que le futur, comme ضَارِبٌ et مُكْرِمٌ [1]). Il peut être ou ne pas être préfixé de أَلْ. S'il en est préfixé, il régit dans tous les cas, qu'il s'applique au passé, au présent ou au futur. On dira: جَآءَ ٱلضَّارِبُ زَيْدًا أَمْسِ (ou ٱلْآنَ ou غَدًا) *Celui qui a frappé hier (*ou *frappe*, ou *frappera demain) Zayd*, *est venu*, parce que le préfixe ici est un nom-conjoint et que ضَارِبُ remplace ضَرَبَ, si l'on veut exprimer le passé, ou يَضْرِبُ, si c'est un autre temps; or comme le verbe régit à tous les temps, de même aussi le mot qui le remplace. 'Imru'u-l-qays a dit:

1) L'assimilation du participe au futur dans les formes dérivées, يُكْرِمُ = مُكْرِمٌ, est naturelle et conduit à la même assimilation dans le verbe primitif, يَضْرِبُ = ضَارِبٌ, où d'ailleurs les deux paradigmes ont encore le même nombre de voyelles et de muettes, disposées de la même façon. Comp. § 94. 1°.

أَلْقَاتِلِينَ ٱلْمَلِكَ ٱلْحُلَاحِلَا خَيْرَ مَعَدٍّ حَسَبًا وَنَائِلَا

Ceux qui ont tué le roi valeureux, la fleur des enfants de Muʿadd par la naissance et par la générosité.

Mais quand il n'est pas préfixé de أَلْ, il ne peut régir que s'il satisfait à deux conditions:

1° Il doit s'appliquer au temps présent ou futur. Cependant Kisā'iyy, Hiǧām et Ibnu-Maḏā' ont permis de lui attribuer le régime dans le passé, s'autorisant du passage: وَكَلْبُهُمْ بَاسِطٌ ذِرَاعَيْهِ بِٱلْوَصِيدِ *Leur chien est là, les pattes de devant allongées, à l'entrée [de la caverne]* (c. **18.** 17); mais on leur a objecté que le but du discours dans ce passage est d'exprimer le présent narratif. On voit en effet que le futur pourrait très-bien s'employer ici, et l'on dirait: وَكَلْبُهُمْ يَبْسُطُ ذِرَاعَيْهِ *[Voici] leur chien qui* [3]) *allonge ses pattes de devant* .... Et ce qui indique bien que l'on a voulu raconter au temps présent, c'est que la proposition est qualificative accidentelle et que la particule وَ est le wāw de simultanéité, qu'enfin le divin Auteur a employé dans le même passage le mot وَنُقَلِّبُهُمْ *nous les retournons*, mais non pas وَقَلَّبْنَاهُمْ.

2° Il doit s'appuyer sur a) une négation, b) une interrogation, ou une expression dont il est c) l'énonciatif ou d) qu'il

---

2) Proposition à deux faces, exprimant tout à la fois l'événement et la durée. V. § 63, 4°.

L'arabe dit: *il allonge*, mais le conjonctif arabe ne diffère pas du pronom ordinaire. V. § 34 n. 1.

qualifie [3]). — a) Voici un exemple avec la négation: خَلِيلَيَّ مَا وَافٍ بِعَهْدِى أَنْتُمَا *O mes deux amis, vous ne remplirez pas votre engagement avec moi*, passage dans lequel أَنْتُمَا est sujet actif de وَافٍ parce que ce participe s'appuie sur une négation. — b) Avec l'interrogation: أَقَاطِنٌ قَوْمُ سَلْمَى أَمْ نَوَوْا ظَعْنَا *Les gens de Salmā restent-ils, ou bien pensent-ils au départ?* — c) Avec une expression dont il est l'énonciatif: إِنَّ ٱللَّهَ بَالِغٌ أَمْرُهُ *C'est de Dieu que l'ordre s'exécute* (c. 65. 3). — d) Avec une expression qu'il qualifie: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ضَارِبٍ زَيْدًا, et le vers:

إِنِّى حَلَفْتُ بِرَافِعِينَ أَكُفَّهُمْ بَيْنَ ٱلْحَطِيمِ وَبَيْنَ حَوْضَىْ زَمْزَمِ

J'ai juré par des gens qui levaient leurs mains au ciel entre [4]) *l'enceinte d'Al-ḫaṭīm et les deux auges du puits sacré*, c'est-

---

3) Comp. § 34 n. 12 et § 40. Le génitif prépositionnel, complément indirect d'un verbe sous-entendu qui exprimerait l'existence absolu (§ 39 n. 5), peut de plus constituer la conjonctive du nom-conjoint; en outre son régime n'est pas soumis à la 1ère condition ci-dessus; sa valeur verbale est donc plus grande.

La qualification dont il est question ici comprend l'essentielle et l'accidentelle. V. 91 n. 1.

4) Exemple de la répétition de بَيْنَ, blâmée par Ḫarīriyy, brillant écrivain mais grammairien médiocre, dont il ne faut pas accepter les sentences aveuglément. C'est un fait de corroboration assez fréquent, et qui est devenu dominant dans le langage moderne. Voir ce qu'en dit Qafājiyy, commentateur de Durratu-l-ǧawwās, question 51, Constantinople 1299. — زَمْزَمِ peut être considéré comme masculin et alors parfaitement flexible, ou comme ayant reçu la flexion parfaite par licence (v. § 74 n. 1).

à-dire: بِقَوْمٍ رَافِعِينَ. Cependant 'Aḫfaš a choisi l'opinion d'après laquelle ce nom régirait alors même qu'il ne serait appuyé sur rien de semblable, s'autorisant de la citation:

خَبِيرٌ بَنُو لِهْبٍ فَلَا تَكُ مُلْغِيًا مَقَالَةَ لِهْبِيٍّ إِذَا ٱلطَّيْرُ مَرَّتِ

Avisés sont les Banū-Lihb, et ne fais pas fi des dires d'un Lihbite au passage des oiseaux; et cela parce que بَنُو لِهْبٍ serait sujet actif de خَبِيرٌ bien que ce mot ne soit pas appuyé. On répond que c'est une simple inversion, et que بَنُو لِهْبٍ est nom indépendant avec خَبِيرٌ pour énonciatif. On objecte bien à cela que l'on ne peut rien énoncer d'un pluriel par un singulier, mais cette objection a contre elle que les فَعِيل s'emploient pour le pluriel, comme dans le passage: وَٱلْمَلَائِكَةُ بَعْدَ ذَلِكَ ظَهِيرٌ *Et les anges ensuite seront ses aides* (*c.* 66. *4*).

91. La quatrième espèce des noms qui régissent comme le verbe est celle des participes fréquentatifs. Ils sont au nombre de cinq: فَعَّالٌ, فَعُولٌ, مِفْعَالٌ, فَعِيلٌ et فَعِلٌ. Le poëte a dit:

أَخَا ٱلْحَرْبِ لَبَّاسًا إِلَيْهَا جِلَالَهَا وَلَيْسَ بِوَلَّاجِ ٱلْخَوَالِفِ أَعْقَلَا

. . . . ayant la guerre pour sœur, prompt à revêtir le harnais pour la rejoindre, non pas de ceux qui s'enfoncent derrière les piliers de la tente en entrechoquant leurs genoux[1]. Un autre a dit:

---

1) On voit que le nom régissant ici est qualificatif accidentel, non pas نَعْت; il faut donc confondre dans la règle les deux qualificatifs. Comp. §§ 79 n. 1; 90 n. 3.

ضَرُوبٌ بِنَصْلِ ٱلسَّيْفِ سُوقَ سِمَانِهَا   إِذَا عَدِمُوا زَادًا فَإِنَّكَ عَاقِرُ

Tu coupes au tranchant du sabre les jarrets des plus grasses [2]), *quand ils manquent de provisions; c'est toi-même qui abats.* L'Arabe dit: إِنَّهُ لَمِنْحَارٌ بَوَآئِكَهَا *Certes c'est lui qui égorge toutes les plus grasses*, et aussi: ٱللَّهُ سَمِيعٌ دُعَآءَ مَنْ دَعَاهُ *Dieu écoute toute prière de qui le prie.* Le poëte a dit:

أَتَانِي أَنَّهُمْ مَزِقُونَ عِرْضِي   جِحَاشُ ٱلْكِرْمِلَيْنِ لَهُمْ فَدِيدُ

Le bruit m'est venu qu'ils mettent mon honneur en pièces.... Anons d'Al-kirmilayn, braillards.

Les plus fréquemment employés sont ceux des trois premières formes, les plus rarement, ceux des deux dernières. Les uns et les autres supposent une action répétée, et l'on ne dirait pas ضَرَّابٌ de quelqu'un qui n'aurait frappé qu'une fois; de même avec les autres. Ils se classent de la même façon et régissent dans les mêmes conditions que le participe actif.

L'opinion d'après laquelle ils régissent est celle de Sībawayh et des grammairiens de son école; ils s'autorisent en cela de l'usage, et de l'analogie avec la forme primitive qui est celle du participe actif, car celles-ci en ont été dérivées pour exprimer l'intensité. Quant aux Coufites, ils ne permettent

---

L'antécédent commun des deux qualificatifs accidentels, أَخَا ٱلْحَرْبِ et لَبَّاسًا, est le pronom de فَإِنَّنِي dans le vers précédent. ʿAyniyy. Le 'alif de اعقلا est pour la rime.

2) Voir l'accord du qualificatif § 100 n. 2.

d'attribuer le régime à aucun d'eux, à cause de la dissemblance de leurs paradigmes et de leurs sens avec ceux du futur, et ils attribuent le régime du nom, qui les suit avec l'accusatif, à un verbe sous-entendu. Ils défendent que ce nom les précède; mais on leur a objecté la locution des Arabes: أَمَّا ٱلْعَسَلَ فَإِنِّى شَرَّابٌ *Quant au miel j'en suis mangeur.* Certains Basrites n'autorisent pas le régime de ceux en فَعِيلٌ et فَعِلٌ; Jarmiyy autorise seulement celui de فَعِلٌ à l'exclusion de فَعِيلٌ, parce que les فَعِلٌ suivent un paradigme verbal, qui est celui de عَلِمَ et فَهِمَ.

LE PARTICIPE PASSIF.

«E. Le participe passif, comme مَضْرُوبٌ et مُكْرَمٌ; il a «le même régime que son verbe, et cela de la même «façon que le participe actif.»

92. La cinquième espèce des noms qui régissent comme le verbe, est le participe passif, comme مَضْرُوبٌ et مُكْرَمٌ; il se conduit comme le participe actif. On dit: جَآءَ ٱلْمَضْرُوبُ عَبْدُهُ *Celui dont l'esclave a été battu est venu*, avec عَبْدُ au nominatif comme sujet passif, comme on dirait: جَآءَ ٱلَّذِى ضُرِبَ عَبْدُهُ, et sans que ce régime soit restreint à un temps particulier, parce qu'il s'appuie sur أَلْ. Mais on dit: زَيْدٌ

مَضْرُوبٌ عَبْدُهُ *Zayd a son esclave qu'on bat (*ou *battra)*, seulement si l'on a en vue le présent ou le futur; et l'on ne pourrait pas dire cela pour un fait passé, contrairement à l'opinion de Kisā'iyy, ni dire مَضْرُوبٌ ٱلزَّيْدَانِ *On bat (*ou *doit battre) les deux Zayd*, parce que l'appui y fait défaut au participe, contrairement à l'opinion de 'Aḫfaǰ.

L'ADJECTIF ASSIMILÉ.

«F. L'adjectif assimilé au participe actif simple-«ment transitif. C'est un adjectif dont la forme n'in-«dique pas supériorité et qui exprime la permanence, «comme حَسَنٌ, ظَرِيفٌ, طَاهِرٌ, ضَامِرٌ. L'expression qu'il «régit ne peut le précéder ni être étrangère à son «antécédent. Elle peut se mettre: 1° au nominatif «comme sujet actif ou permutatif; 2°. à l'accusatif «comme spécificatif ou par assimilation avec l'objet «verbal, ce qui est même la seule analyse possible «quand il est déterminé; 3° au génitif comme com-«plément d'annexion.»

93. La sixième espèce des noms qui régissent comme le verbe, est l'adjectif assimilé au participe actif simplement transitif. C'est un adjectif dont la forme n'indique pas supériorité et qui exprime la relation de l'attribut à l'égard de son antécédent, sans idée d'accidence, comme حَسَنٌ dans la

phrase: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنِ ٱلْوَجْهِ *J'ai passé à côté d'un homme de beau visage.* En effet حَسَنٌ est un adjectif, parce que l'adjectif est un mot qui exprime l'idée d'un attribut et de son sujet, définition à laquelle حَسَنٌ convient; de plus sa forme n'indique nullement supériorité, car les adjectifs de supériorité expriment participation et excès, comme أَفْضَلُ, أَعْلَمُ, أَكْثَرُ; mais celui-ci non, et sa forme a uniquement pour objet d'exprimer le rapport de l'attribut à son antécédent, savoir la beauté; enfin sa forme n'indique pas l'accidence, et j'entends ainsi que la beauté, dans l'exemple précité est constante dans le visage de cet homme, non à l'état de production récente; à l'opposé des participes actif et passif, qui expriment l'événement et la production. On voit en effet que, dans la phrase: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ضَارِبٍ عَمْرًا *J'ai passé à côté d'un homme qui frappait ʿAmr*, le mot ضَارِبٍ exprime la production du châtiment et la nouveauté de son existence; et il en est ainsi dans: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ مَضْرُوبٍ *J'ai passé à côté d'un homme qu'on battait* (ou *qu'on avait battu).*

Voici la raison pour laquelle ces adjectifs ont reçu le nom d'assimilés. En principe ils ne devraient pas régir l'accusatif, puisqu'ils sont tirés de verbes intransitifs et qu'ils ne servent pas à exprimer l'événement, deux caractères qui les distinguent du verbe. Cependant, comme ils ressemblent au participe actif, on les a soumis aux mêmes règles que lui pour le régime.

La ressemblance de ces adjectifs avec le participe actif consiste en ce qu'ils subissent les modifications du féminin,

du duel et du pluriel; on dit: حَسَنٌ, حَسَنَةٌ, حَسَنَانِ, حَسَنَتَانِ, حَسَنُونَ et حَسَنَاتٌ, comme on dit avec le participe actif: ضَارِبٌ, ضَارِبَةٌ, ضَارِبَانِ, ضَارِبَتَانِ, ضَارِبُونَ et ضَارِبَاتٌ, à la différence du superlatif, comme أَعْلَمُ et أَكْثَرُ, qui ne change pas au duel ni au pluriel, ni au féminin, du moins dans la plupart des cas, et c'est pour cela qu'on n'a pas pu l'assimiler au participe actif.

Par les mots simplement transitif, j'ai fait allusion à ce fait qu'ils régissent un seul nom à l'accusatif.

Ils ne s'assimilent pas au participe passif, car celui-ci n'indique pas l'attribut avec son sujet, comme le participe actif, et parce que l'expression qu'ils régissent au nominatif est un sujet verbal, comme celui du participe actif, tandis que l'expression ainsi régie par le participe passif est seulement l'objet substitué au sujet [1]).

94. Les adjectifs assimilés se distinguent du participe actif par plusieurs caractères [1]).

1° Tantôt ils n'ont pas les mêmes consonnes voyellées et

---

1) C'est en effet la définition, et le nom même en arabe, du sujet passif نَائِبٌ عَنِ ٱلْفَاعِلِ.

1) Tout adjectif, qu'il soit participe ou assimilé au participe, représente un attribut et un sujet, et régit au nominatif ce sujet qui peut être: a) pronominal, quand l'être auquel il se rapporte est nommé précédemment, et alors il est implicite, b) ou, dans le cas contraire, substantif. Le verbe exprime aussi l'idée d'un attribut avec son sujet, mais de plus, l'idée de temps.

les mêmes muettes que le futur, et tantôt ils les ont. Les premiers sont comme حَسَنٌ et ظَرِيفٌ, qui, comme on le voit bien, diffèrent prosodiquement de يَحْسُنُ et يَظْرُفُ, et les seconds sont comme ضَامِرٌ et طَاهِرٌ, où l'on reconnaît facilement la mesure de يَضْمُرُ et يَطْهُرُ. Les premiers sont les plus nombreux, au point que l'on a pu prétendre que c'était un caractère nécessaire, mais il n'en est pas ainsi [2]). J'ai indiqué dans le précis que la dissemblance prosodique avec le futur est l'ordinaire, en citant tout d'abord des exemples de ceux qui ne suivent pas la mesure du futur. C'est donc un caractère qui distingue ces adjectifs du participe actif, car celui-ci ressemble toujours prosodiquement au futur, comme ضَارِبٌ qui ressemble à يَضْرِبُ.

On objectera que cette assertion ne se vérifie pas dans دَاخِلٌ et يَدْخُلُ, parce que l'*i* du premier diffère de l'*u* du second; mais je réponds à cela que dans la ressemblance prosodique, ce que l'on considère c'est la concordance de consonne voyellée à consonne voyellée, et de muette à muette, non pas de voyelle à voyelle identique. — On objectera aussi les formes respectives قَآئِمٌ et يَقُومُ, celle-là avec sa deuxième consonne muette, celle-ci avec la correspondante voyellée; mais la voyelle de la deuxième consonne dans يَقُومُ y a été transportée de la troisième, et la forme primitive du mot était يَقْوُمُ, comme

2) Seulement il est possible que les seconds soient d'anciens participes.

يَدْخُلُ, seulement, pour une cause qui est du domaine de la phonétique [3]), la voyelle s'est déplacée.

2° Ils indiquent la permanence, tandis que le participe actif indique l'accidence.

3° Le participe actif sert à la fois pour le passé, le présent et le futur [4]), mais eux ne peuvent servir pour le passé définitif ni pour le futur, restreints qu'ils sont au présent durable, ce qui est le caractère primitif de l'adjectif. Du reste ce caractère se déduit du second, et les trois caractères cités sont indiqués dans le précis, soit par la définition, soit par le choix des exemples.

4° L'expression qu'ils régissent ne peut être placée avant eux, et l'on ne dirait pas: زَيْدٌ وَجْهَهُ حَسَنٌ avec l'accusatif de وَجْهَ, tandis qu'avec le participe actif il est permis de dire: زَيْدٌ أَبَاهُ ضَارِبٌ *Zayd a son père qu'il bat*, et cela à cause de la faiblesse de l'adjectif en tant que régissant, car il n'est qu'un sous-embranchement; en effet il s'est ramifié sur le participe actif, qui s'était lui-même ramifié sur le verbe, à

---

3) Le تَصْرِيف comprend à la fois, mais dans des chapitres distincts, la phonétique et la morphologie. C'est le contraire du rapport de notre mot syntaxe (qui comprend la syntaxe des propositions) avec le mot arabe ٱلنَّحْوُ, dont il faut distinguer ٱلْجُمَلُ.

4) Sans toutefois indiquer par lui-même aucun de ces temps, ce qui le distingue du verbe. Toutefois, en l'absence d'indication fournie par le contexte, c'est le présent qu'il faut supposer avec lui, comme avec l'adjectif assimilé, non pas le présent durable toutefois, ce qui le distingue de ce dernier.

la différence du participe actif qui est, parmi les régissants, une maîtresse branche directement issue du tronc, c'est-à-dire du verbe.

5⁰ L'expression qu'il régit ne peut être étrangère, mais bien connexe, et par ce mot nous entendons l'un des trois cas suivants: a) ou bien cette expression est liée à un pronom se rapportant à l'antécédent, comme dans: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهُهُ *J'ai passé près d'un homme dont le visage est beau;* b) ou bien elle est liée à quelque chose qui remplace ce pronom, comme dans: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ ٱلْوَجْهُ *J'ai passé près d'un homme [ayant] beau le visage;* parce qu'ici أَلْ remplace le pronom qui lui servait de complément annectif; c) ou bien le pronom se rapportant à l'antécédent est supposé l'accompagner, comme dans: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهًا *J'ai passé près d'un homme beau [de] visage*, c'est-à-dire وَجْهًا مِنْهُ *visage de lui.* Mais elle ne saurait être étrangère au qualifié, et l'on ne dirait pas: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ عَمْرًا *J'ai passé près d'un homme beau [par (quant à)] ʿAmr*, à la différence du participe actif, qui peut régir le connexe, ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ضَارِبٍ أَبَاهُ, ou l'étranger, ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ضَارِبٍ عَمْرًا.

95. L'expression régie par l'adjectif assimilé se présente dans trois états différents.

1⁰ Au nominatif, ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهُهُ; et alors elle peut s'analyser de deux façons: a) sujet actif, façon que personne ne conteste, et suivant laquelle l'adjectif ne contient

pas de pronom [1]), parce qu'un même régissant ne saurait avoir deux sujets actifs; b) ou permutatif du pronom implicitement contenu dans l'adjectif, analyse autorisée par Fārisiyy qui y rattachait le passage: جَنَّاتِ عَدْنٍ مُفَتَّحَةً لَهُمُ ٱلْأَبْوَابُ *Des jardins d'éternité* qui *seront ouverts pour eux [à larges] portes (c.* **38**. *50)*, en supposant dans مُفَتَّحَةً un pronom régi au nominatif comme sujet passif, et ٱلْأَبْوَابُ permutatif de tout pour partie de ce pronom [2]).

2⁰ A l'accusatif. Elle peut être alors indéterminée comme وَجْهًا, ou déterminé, comme ٱلْوَجْهَ. a) Dans le premier cas

1) Implicite (§ 94 n. 1).

2) Parce que sans cela on devrait analyser ٱلأَبْوَابُ sujet passif de مُفَتَّحَةً, mais il faudrait أَبْوَابُ[هَا] *dont les portes seront ouvertes pour eux;* le conjonctif, nécessaire à tout qualificatif composé, ferait défaut. Dans l'analyse de Fārisiyy le qualificatif (accidentel ou essentiel) est direct, c'est-à-dire régit le pronom implicite *qui*, se rapportant au qualifié جَنَّات, et dont ٱلأَبْوَابُ est le permutatif. Le permutatif ici manquerait, il est vrai, de conjonctif, mais chez un permutatif de cette espèce, suivant certains, ce n'est pas une condition indispensable comme chez le qualificatif, et d'ailleurs, suivant d'autres, l'article en tient lieu. Sajjāʿiyy.

Dans des cas comme le suivant, la première analyse est seule possible: مَرَرْتُ بِٱمْرَأَةٍ حَسَنٍ ٱلْوَجْهُ (Tawdīh, 'Alf. v. 471), car si حَسَنٌ, régissant verbal, avait pour sujet, non ٱلْوَجْهُ, mais un pronom implicite se rapportant à ٱمْرَأَة, il faudrait que ce régissant fût affixé du tā' du féminin, حَسَنَة. V. § 55 مُخْتَلِف, et § 56 et n. 15.

elle s'analyse de deux façons, spécificatif, ce qui est la meilleure, ou analogue au complément objectif. b) Dans le second cas l'analyse ne peut se faire que par le complément objectif, parce que le spécificatif ne saurait être déterminé, contrairement à l'opinion des Coufites.

3° Au génitif comme complément annectif de l'adjectif. Dans cette construction, comme aussi dans la précédente, l'adjectif régit au nominatif un sujet verbal, pronom qu'il contient implicitement.

La construction primitive est celle qui se fait avec le nominatif et qui présente un sens différent [3]); celle de l'accusatif en dérive, et de celle-ci dérive celle du génitif [4]).

---

3) Dans les deux autres cas c'est un sens figuré: *Un homme* [qui *est*] *beau quant au* (ou *de*) *visage*, avec le pronom implicite; dans celui-ci c'est le sens propre: *Un homme dont le visage* [*est*] *beau.*

4) Voici les trois constructions principales comparées à leurs types:

مَرَرْتُ بِرَجُلٍ ضَارِبٍ أَبُوهُ عَمْرًا	مَرَرْتُ بِرَجُلٍ حَسَنٍ وَجْهُهُ
» » » أَبَاهُ	» » » وَجْهَهُ
» » ضَارِبِ أَبِيهِ	» » حَسَنِ وَجْهِهِ

Relativement aux espèces de constructions possibles, les grammairiens ont prévu 72 cas. Deux grandes classes, suivant que حَسَن a ou non l'article. Dans chacune d'elles, douze autres, suivant que وَجْه a l'article (1), ou qu'il a un complément annectif, pouvant être de plusieurs sortes (8), ou qu'il est isolé, qualifié ou remplacé par un nom-conjoint (3). Dans ces 24 combinaisons on peut théoriquement donner à وَجْه, c'est-à-dire le sujet verbal logique (réel ou virtuel) de l'adjectif, l'un des trois accidents de flexion.

LE SUPERLATIF.

«G. Le superlatif; c'est l'adjectif qui indique supé-
«riorité dans une qualité possédée en commun, comme
«أَكْرَمُ. On l'emploie avec مِنْ ou annexé à un complé-
«ment indéterminé, et alors il est masculin singu-
«lier, ou avec أَلْ, et alors il subit l'accord, ou enfin
«annexé à un complément déterminé, et alors les
«deux constructions sont permises. Il ne régit jamais
«de complément objectif, et d'ordinaire il ne régit
«pas de sujet nominal, si ce n'est dans la question
«du *kohl.*»

96. La septième espèce des noms qui régissent comme le verbe est celle du superlatif [1]). C'est l'adjectif qui indique

---

Sur ces 72 cas, neuf sont éliminés par la règle § 86; ce sont ceux comme: أَلْحَسَنُ وَجْهِهِ, ou: أَلْحَسَنُ سِنَانِ رُمْحٍ يَطْعُنُ بِهِ *Beau du fer d'une lance dont il transperce.* — D'autres sont médiocres, comme: حَسَنٌ كُلِّ مَا تَحْتَ نِقَابِهِ *Beau de tout ce qui est sous son voile*, et de même: حَسَنٌ كُلَّ أَلْخِ *Beau quant à tout ce....* Toutes ces constructions sont données en tableau par 'Aǰmūniyy t('Alf. v. 471), chacune d'elles avec une des notes: défendu, détestable, mauvais, médiocre, bon, excellent.

1) V. § 116 les conditions de sa dérivation qui sont les mêmes que celles des verbes admiratifs ('Alf. v. 494).

Deux ont une forme abrégée: خَيْرٌ et شَرٌّ. V. § 119, 3°.

supériorité dans une qualité possédée en commun, comme أَفْضَلُ, أَعْلَمُ et أَكْثَرُ. Il se rencontre dans trois circonstances différentes.

1° Invariable au masculin singulier. Cela arrive dans deux cas. — Dans l'un il est suivi de مِنْ régissant au génitif le nom de l'objet inférieur, ex. زَيْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو *Zayd est meilleur que ʿAmr;* au duel: أَلزَّيْدَانِ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو; au pluriel: أَلزَّيْدُونَ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو; au féminin singulier: هِنْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو; duel: أَلْهِنْدَانِ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو; pluriel: أَلْهِنْدَاتُ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو. Il ne serait pas permis de dire autrement; ainsi: إِذْ قَالُوا لَيُوسُفُ وَأَخُوهُ أَحَبُّ إِلَى أَبِينَا مِنَّا *Lorsqu'ils dirent: «Vraiment Joseph et son frère sont plus chers à notre père que nous,» (c.* **12**. *8);* et: قُلْ إِنْ كَانَ آبَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ وَإِخْوَانُكُمْ وَأَزْوَاجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَالٌ ٱقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَارَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَاكِنُ تَرْضَوْنَهَا أَحَبَّ إِلَيْكُمْ مِنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِ وَجِهَادٍ فِي سَبِيلِهِ *Dis: Si vos pères, vos fils, vos frères, vos femmes et vos parents, les biens que vous avez acquis, le commerce dont vous craignez la ruine, et les habitations dans lesquelles vous vous plaisez, vous sont plus chers que Dieu, son apôtre et la guerre sainte (c.* **9**. *24),*

Faute de pouvoir former un superlatif dans les conditions exigées, on y supplée par un superlatif comme أَشَدُّ suivi d'un spécificatif, ex.: هُوَ أَشَدُّ حُمْرَةً مِنْ زَيْدٍ *Il est plus rouge que Zayd.* Ibnu ʿAqîl. Comp. § 116 n. 1.

avec le singulier se rapportant à deux dans le premier verset et à plusieurs dans le second. — Dans l'autre cas il est annexé à un complément indéterminé; on dira donc: زَيْدٌ أَفْضَلُ رَجُلٍ *Zayd est un excellent homme;* duel: أَلزَّيْدَانِ أَفْضَلُ رَجُلَيْنِ; pluriel: أَلزَّيْدُونَ أَفْضَلُ رِجَالٍ; au féminin singulier: هِنْدٌ أَفْضَلُ ٱمْرَأَةٍ; duel: أَلْهِنْدَانِ أَفْضَلُ ٱمْرَأَتَيْنِ; pluriel: أَلْهِنْدَاتُ أَفْضَلُ نِسْوَةٍ [2]).

2° Il concorde avec son antécédent. C'est quand il a l'article, ex.: زَيْدٌ ٱلْأَفْضَلُ; أَلزَّيْدَانِ ٱلْأَفْضَلَانِ; أَلزَّيْدُونَ ٱلْأَفْضَلُونَ; — أَلْهِنْدَاتُ ٱلْفُضْلَيَاتُ; أَلْهِنْدَانِ ٱلْفُضْلَيَانِ; هِنْدٌ ٱلْفُضْلَى (ou ٱلْفُضُلُ).

3° Il concorde ou reste invariable à volonté. C'est quand il est annexé à un complément déterminé [3]). On dira donc:

---

2) **Comme on le voit par les exemples, et comme l'auteur le dit dans le Tawdîh, le complément doit concorder avec l'antécédent du superlatif.**

D'après la 'Alf. v. 500, le superlatif reste encore invariable quand il est isolé. Ex. *c.* **2.** *134*, **cité § 41. — V. § 114, 5°, la règle de l'emploi de cet adjectif au féminin et au pluriel.**

3) **« Pourvu cependant que l'on sous-entende le sens de مِنْ, car sinon il** *doit* **concorder avec son antécédent ('Alf. v. 503), » c'est-à-dire que cet adjectif concorde quand il n'exprime pas supériorité relative. Les commentateurs citent l'ex.:** أَلنَّاقِصُ وَٱلْأَشَجُّ أَعْدَلَا بَنِي مَرْوَانَ, **c'est-à-dire:** عَادِلَاهُمْ *Nāqiṣ et 'Ağbaḥ sont les deux justes des Banu-Marwān.* **La raison, c'est que quand cet adjectif n'exprime plus comparaison, il est comme un adjectif ordinaire.**

أَلزَّيْدَانِ أَفْضَلُ ٱلْقَوْمِ *Les deux Zayd sont les meilleurs de la troupe*, ou, si l'on veut: أَفْضَلَا ٱلْقَوْمِ, et de même dans les autres cas; seulement il est plus élégant de le laisser invariable. Ainsi: وَلَتَجِدَنَّهُمْ أَحْرَصَ ٱلنَّاسِ *Tu les trouveras bien les plus avides des hommes (c.* **2**. *90)*, mais non: أَحْرَصِى ٱلنَّاسِ, et: وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَا فِى كُلِّ قَرْيَةٍ أَكَابِرَ مُجْرِمِيهَا *C'est ainsi que dans chaque cité nous avons établi les plus grands de ses criminels* [4]) *(c.* **6**. *123)*, avec concordance, non pas أَكْبَرَ مُجْرِمِيهَا. On rapporte de Ibnu-s-sarrāǰ qu'il défendait la concordance, mais on le combattit en lui citant ce verset [5]).

97. Tout le monde s'accorde à dire que le superlatif ne régit jamais d'objet à l'accusatif; aussi dans le passage: إِنَّ

On reconnaît particulièrement qu'il n'y a pas comparaison quand l'antécédent de l'adjectif ne fait pas partie du complément, ex.: يُوسُفُ أَحْسَنُ اخْوَتِهِ. En effet Joseph 12ᵉ frère, ne peut être le plus beau des 11 autres. On ne pourrait traduire cette phrase qu'ainsi: *Joseph est le plus beau parmi ses frères*, c'est-à-dire *l'homme le plus beau*, car en toute comparaison, comme en toute mesure, il faut une unité commune, un commun dénominateur. Comp. § 60 n. 1. Telle est la conclusion, entre autres, de Qafāǰiyy (dans l'ouvrage cité § 90 n. 4, Quest. 4) sur cette difficulté grammaticale que le prétentieux Ḥarīriyy tranche avec son sans-gêne habituel.

4) Ainsi que Saǰǰāʿiyy le fait remarquer, en admettant l'une des deux autres analyses proposées avant celle-ci par Bayḏāwiyy, le superlatif ne pourrait être qu'au singulier.

5) Le superlatif peut être suivi d'un nom, expliquant le genre de supériorité, au génitif ou à l'accusatif. V. la règle § 80 b.

رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ مَنْ يُضِلُّ عَنْ سَبِيلِهِ *Certes ton Seigneur sait le mieux qui il écarte de sa route (c. 6. 117)*, on dit que مَنْ n'est pas régi à l'accusatif comme objet verbal de أَعْلَمُ, parce que ce mot ne peut exercer un régime semblable; on dit aussi qu'il n'est pas complément d'annexion, car le superlatif أَفْعَلُ est partie par rapport au tout qui lui sert de complément [1]) et le sens serait: أَعْلَمُ ٱلْمُضَلِّينَ *Le mieux instruit des égares.* En réalité مَنْ est régi à l'accusatif par un verbe sous-entendu qu'indique أَعْلَمُ, c'est-à-dire: يَعْلَمُ مَنْ يُضِلُّ.

Le superlatif régit au nominatif un pronom implicite; tout le monde est d'accord là-dessus. Quand on dit: زَيْدٌ أَفْضَلُ مِنْ عَمْرٍو, il y a un pronom implicitement contenu dans أَفْضَلُ, qui se rapporte à زَيْدٌ. Où l'on n'est pas d'accord chez les Arabes, c'est sur la question de savoir s'il régit le substantif partout, ou seulement dans certains cas. Il en est en effet qui le font régir ainsi en toute circonstance, et vous diriez alors: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ أَفْضَلَ مِنْهُ أَبُوهُ *J'ai passé près d'un homme que son père surpasse en valeur*, avec أَفْضَلَ au génitif par un *a*, comme qualificatif de رَجُلٍ, et أَبُوهُ au nominatif comme sujet actif de أَفْضَلَ. Mais c'est un idiotisme peu répandu. Le plus grand nombre d'entre eux exigent que أَفْضَلُ soit ici au nominatif comme énonciatif avancé de أَبُوهُ nom indépendant

---

1) Quand il y a supériorité relative.

reculé; et alors le sujet verbal de أَفْضَلُ est un pronom implicite qui se rapporte à ce dernier: .... *d'un homme dont le père est meilleur que lui.*

La plupart ne font régir le substantif au nominatif par أَفْعَلُ que dans la question du *kohl.* En voici la règle: il faut que le discours comprenne une négation, suivie d'un nom commun qualifié par le superlatif, celui-ci étant lui-même suivi d'un nom commun dont il exprime la supériorité sur le même nom rappelé ensuite et considéré sous un point de vue différent. C'est ce qui se rencontre dans la locution: مَا رَأَيْتُ رَجُلًا أَحْسَنَ فِى عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ مِنْهُ فِى عَيْنِ زَيْدٍ *Je n'ai pas vu d'homme dans l'œil duquel le kohl ait plus de grâce que dans l'œil de Zayd*, et dans ce vers du poëte:

مَا رَأَيْتُ ٱمْرَأً أَحَبَّ إِلَيْهِ ٱلْبَذْلُ مِنْهُ إِلَيْكَ يَا ٱبْنَ سِنَانِ

Je n'ai pas vu d'homme que la générosité passionne plus que toi, ô fils de Sinān! La négation peut être remplacée par une interrogation, ex.: هَلْ رَأَيْتَ رَجُلًا أَحْسَنَ فِى عَيْنِهِ ٱلْكُحْلُ مِنْهُ فِى عَيْنِ زَيْدٍ; ou une prohibition, ex.: لَا يَكُنْ أَحَدٌ أَحَبَّ إِلَيْهِ ٱلْخَيْرُ مِنْهُ إِلَيْكَ *Qu'à personne le bien ne soit plus cher qu'à toi.*

CONCORDANTS.

«Cinq sortes d'expressions concordent pour la «flexion [1]) avec ce qui les précède.

98. Le terme *concordants* s'applique aux mots que la flexion atteint seulement par concordance avec d'autres. Ils sont au nombre de cinq: qualificatif, corroboratif, adjoint expositif, adjoint en série et permutatif. Zaǰǰāǰiyy et d'autres en ont réduit le nombre à quatre, en confondant en une même classe les mots adjoints pour exposition et adjoints en série.

LE QUALIFICATIF.

«A. Le qualificatif; c'est un concordant, dérivé ou «l'équivalent, différent de l'expression antécédente.»

Concordant est un genre qui comprend les cinq concor-

1) Sensible, supposée et virtuelle, ou ce qui lui est analogue, comme *u* dans يَا زَيْدُ ٱلْفَاضِلُ et يَا سَعِيدُ كُرْزٌ (§ 71), ou par l'absence de flexion, comme dans قَامَ قَامَ زَيْدٌ et لَا لَا. Ṣabbān 'Alf. v. 506.

dants. *Dérivé ou l'équivalent* élimine les autres concordants, car ils ne sont ni dérivés ni l'équivalent; en effet on dit, 1° avec le corroboratif: جَآءَ ٱلْقَوْمُ أَجْمَعُونَ et: جَآءَ زَيْدٌ زَيْدٌ, 2° avec l'expositif ou 3° le permutatif: جَآءَ زَيْدٌ أَبُو عَبْدِ ٱللّٰهِ, 4° avec l'adjoint en série: جَآءَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو; tous cas où l'on voit des concordants qui sont primitifs. Tous leurs exemples sont ainsi, à l'exception du corroboratif de mot, qui peut être dérivé, ex.: جَآءَ زَيْدٌ ٱلْفَاضِلُ ٱلْفَاضِلُ, phrase dans laquelle le premier concordant est qualificatif, et le second, corroboratif de mot; c'est lui que j'élimine en disant: « *différent de l'expression antécédente.* »

On objectera que quelquefois le concordant dérivé n'est pas qualificatif, ce qui arrive, soit avec l'expositif et le permutatif dans l'expression: قَالَ أَبُو بَكْرٍ ٱلصِّدِّيقُ, et: قَالَ عُمَرُ ٱلْفَارُوقُ, soit avec l'adjoint en série, ex.: رَأَيْتُ كَاتِبًا وَشَاعِرًا. Je réponds à cela que ٱلصِّدِّيقُ et ٱلْفَارُوقُ sont, il est vrai, des mots dérivés, mais qu'on en a fait des surnoms appliqués aux deux califes, et qui rentrent dans la catégorie des noms propres comme زَيْدٌ et عَمْرٌو; qu'enfin شَاعِرًا dans l'exemple, qualifie un nom retranché qui est l'adjoint en série, de même aussi que كَاتِبًا n'est pas réellement le complément objectif, mais seulement le qualificatif de ce complément, la construction primitive étant: رَأَيْتُ رَجُلًا كَاتِبًا وَرَجُلًا شَاعِرًا.

« Il sert à particulariser, décrire, louer, blâmer, « apitoyer, corroborer. »

Le qualificatif sert: 1° à particulariser un nom indéterminé,

ex.: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ كَاتِبٍ; 2° décrire l'objet d'un nom déterminé, ex.: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ٱلْخَيَّاطِ; 3° à louer, ex.: بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَـٰنِ ٱلرَّحِيمِ *Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux (c. 1. 1)*; 4° à déprécier, ex.: أَعُوذُ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَانِ ٱلرَّجِيمِ *Je cherche protection près de Dieu contre Satan le repoussé* [1]); 5° à apitoyer, ex.: أَللَّهُمَّ ٱرْحَمْ عَبْدَكَ ٱلْمِسْكِينَ *Mon Dieu, aie pitié de ton malheureux serviteur;* 6° à corroborer, ex.: تِلْكَ عَشَرَةٌ كَامِلَةٌ *Cela fait dix [jours] entiers (c. 2. 192)*, et: فَإِذَا نُفِخَ فِي ٱلصُّورِ نَفْخَةٌ وَاحِدَةٌ *Lorsqu'on soufflera dans la trompette une seule fois* (*c.* **69**. *13*).

«Il concorde avec son antécédent en adoptant un «des accidents de flexion ainsi que de détermination «ou indétermination. De plus, s'il régit au nominatif «un pronom implicite, il concorde aussi en adoptant «l'un des deux genres et l'un des trois nombres; «sinon il suit les règles du verbe, et la meilleure «construction est: جَآءَنِي رَجُلٌ قُعُودٌ غِلْمَانُهُ, ensuite «قَاعِدٌ, et enfin قَاعِدُونَ.»

99. Il faut savoir que le nom, sous le rapport de la flexion, peut présenter trois accidents: nominatif, accusatif et génitif;

---

1) **Prière indiquée par Mahomet lui-même sur le modèle du passage analogue. V. Bayḏāwiyy** *c.* **16**. *100*, **et, pour** مَطْرُودٌ = رَجِيم, **le même,** *c.* **3**. *31*. **Saǰǰāʿiyy cite d'autres sens qui seraient corroboratifs.**

trois aussi sous celui du nombre: singulier, duel et pluriel; deux sous celui du genre: masculin et féminin; enfin deux sous celui de la détermination ou indétermination. Cela fait donc dix accidents pour le nom, sans toutefois qu'il soit susceptible de les adopter tous à la fois, parce qu'il en est qui sont incompatibles: ainsi un nom ne peut être à la fois nominatif, accusatif et génitif, ni déterminé et indéterminé, ni singulier duel et pluriel, ni masculin et féminin. Il ne peut réunir à la fois que quatre de ces accidents, un de chacune de ces classes. Ainsi l'on dit: جَآءَنِى زَيْدٌ, et il s'y trouve le singulier, le masculin, la détermination et le nominatif; substituez-lui رَجُلٌ, et alors il s'y trouve l'indétermination à la place de la détermination, et tous les autres accidents; substituez-lui ٱلزَّيْدَانِ ou bien ٱلرِّجَالُ, il s'y trouvera le duel, ou le pluriel, à la place du singulier, et tous les autres accidents; substituez-lui هِنْدٌ, il s'y trouvera le féminin à la place du masculin, et tous les autres accidents; si enfin vous dites: رَأَيْتُ زَيْدًا, ou: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ, il s'y trouvera l'accusatif ou le génitif, à la place du nominatif, et tous les autres accidents.

Il arrive quelquefois aux analystes de s'exprimer ainsi: «Le qualificatif suit le qualifié en prenant quatre des dix accidents,» voulant dire ainsi qu'il concorde avec le qualifié dans les quatre sortes d'accidents que celui-ci présente. Mais il n'en est pas ainsi: la règle est qu'il concorde avec le qualifié en prenant toujours deux de ses accidents sur cinq

d'entre les dix, savoir: l'un des trois accidents de flexion et l'un de ces deux-ci, détermination ou indétermination; et il n'est jamais permis au qualificatif de différer de son qualifié pour la flexion, ni de différer de lui pour la détermination ou l'indétermination.

On objectera que cela est en contradiction avec cette expression des Arabes: هَـذَا جُحْـرُ ضَبٍّ خَـرِبٍ *C'est un trou de lézard abandonné*, dans lequel ils qualifient un nominatif جُحْرُ au moyen d'un génitif خَـرِبٍ; avec ce passage: وَيْلٌ لِكُلِّ هُمَزَةٍ لُمَزَةٍ ٱلَّذِى جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُ *Malheur à tout diffamateur médisant, lui qui amasse des richesses et en fait provision* (c. **104**. *1*), dans lequel on qualifie l'indéterminé, كُلِّ هُمَـزَةٍ لُمَزَةٍ, par le déterminé ٱلَّذِى جَمَعَ; et cet autre: حمٓ تَنْزِيلُ ٱلْكِتَابِ مِنَ ٱللَّهِ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ غَافِرِ ٱلذَّنْبِ وَقَابِلِ ٱلتَّوْبِ شَدِيدِ ٱلْعِقَابِ ذِى ٱلطَّوْلِ *Hā' mīm, la révélation du Livre vient de Dieu, le puissant, le sage, enclin à effacer les pêches et accepter la pénitence, terrible dans ses châtiments, doué de longanimité* (*c.* **40**. *1*), dans lequel on qualifie le déterminé, qui est le saint nom de Dieu, par l'indéterminé, شَدِيدِ ٱلْعِقَابِ; et en effet ce nom est bien indéterminé, puisqu'il appartient à la catégorie des adjectifs assimilés, que son annexion n'est qu'apparente et qu'on doit le considérer comme n'ayant pas de complément; on voit en effet que le sens en est: شَدِيدٍ عِقَابُهُ dont il ne diffère pas par le sens.

Je réponds à cela qu'en ce qui concerne la phrase: هَـذَا

جُحْرُ ضَبٍّ خَرِبٍ, la plupart des Arabes prononcent خَرِبٌ au nominatif, cas qui ne présente aucune difficulté, et que quelques-uns le prononcent au génitif, à cause du voisinage d'un autre génitif, car, comme a dit le poëte:

« Quelquefois on expie un crime du voisin. »

Leur objet en cela est d'harmoniser deux expressions voisines, en dépit du sens qui s'y oppose. De cette façon donc on doit supposer dans خَرِبٍ un *u* qui n'a pu être exprimé parce que la finale était occupée par la voyelle harmonique, et il n'y a pas lieu pour cela d'en faire l'objet d'une exception au principe posé, que le qualificatif concorde pour la flexion avec son qualifié. C'est ainsi que nous disons du nom indépendant et de l'énonciatif que ce sont deux nominatifs, sans en être empêchés par la leçon d'Al-ḫasan: أَلْحَمْدِ لِلّٰهِ *La louange est due à Dieu* (*c.* **1**. *1*), en prononçant le dāl avec un *i*, par concordance avec l'*i* du lām; ni par la *citation*, comme مَنْ زَيْدًا avec l'accusatif, ou مَنْ زَيْدٍ avec le génitif, expressions qu'on emploie en interrogeant quelqu'un qui aurait dit: رَأَيْتُ زَيْدًا, ou: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ, quand on veut rattacher la question au discours même de la personne interrogée, en reproduisant la même flexion qu'elle a employée [1]).

---

1) Quant aux deux autres ex., la réponse à أَلَّذِى c'est qu'il constitue un permutatif, non un qualificatif, ou que c'est un qualificatif discontinu (Sajjā'iyy). Dans l'autre, شَدِيدٍ peut avoir: a) ou le sens de مُشَدَّدٍ et alors il est, comme les participes précé-

On voit ainsi que nous avons eu raison de dire que le qualificatif doit concorder avec son qualifié pour la flexion et pour la détermination ou l'indétermination.

100. En ce qui concerne les cinq autres accidents, singulier, duel, pluriel, masculin et féminin, il subit les mêmes que le verbe qui se trouverait à sa place dans la même phrase. Si donc il régit au nominatif le pronom même qui se rapporte au qualifié, il concorde avec lui dans le choix de deux de ces accidents, et sa concordance se trouve alors parfaite sous les quatre rapports, conformément à l'expression des analystes. On dit au masculin duel: مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ قَآئِمَيْنِ, pluriel: بِرِجَالٍ قَآئِمِينَ; au féminin singulier: بِٱمْرَأَةٍ قَآئِمَةٍ, duel: بِٱمْرَأَتَيْنِ قَآئِمَتَيْنِ, pluriel: بِنِسَآءٍ قَآئِمَاتٍ, comme on dit avec le verbe: مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ قَامَا وَبِرِجَالٍ قَامُوا وبِٱمْرَأَةٍ قَامَتْ وبِٱمْرَأَتَيْنِ قَامَتَا وَبِنِسَآءٍ قُمْنَ [1]).

---

dents, en annexion significative, sans idée de temps, b) ou le sens de (عقابُهُ =) ٱلشَّدِيدِ ٱلْعِقَابِ (§ 95, 3°) avec suppression de أَلْ, par analogie avec les termes précédents et pour empêcher de regarder ٱلْعِقَابِ comme un concordant distinct. Il peut être aussi permutatif, mais alors il convient, pour la symétrie, d'analyser les précédents de la même façon (Baydāwiyy).

1) Il faut comparer ces ex. avec la note 8, § 56. La différence entre l'adjectif et le verbe, c'est que dans celui-ci le suffixe est un pronom sujet *toujours au nominatif* (قَامَا), et, dans celui-là, un indice de nombre et de genre, *variable* suivant l'accident de flexion de l'antécédent (قَآئِمَيْنِ), le sujet étant implicite.

Mais si le qualificatif régit au nominatif un substantif, il se réglera sur celui-ci, en ce qui concerne le genre, non sur le qualifié, comme le ferait aussi un verbe par lequel il serait remplacé, et l'on dira: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ قَآئِمَةٍ أُمُّهُ *J'ai passé près d'un homme dont la mère était levée*, en mettant قَآئِمَةٍ au féminin parce que c'est le genre de أُمٌّ, sans s'inquiéter de ce que le qualifié رجل est un masculin, car l'on dirait avec le verbe: قَامَتْ أُمُّهُ; et inversement on dira: مَرَرْتُ بِٱمْرَأَةٍ قَآئِمٍ أَبُوهَا, avec le qualificatif au masculin, parce que أَبُو est un masculin, et sans s'inquiéter de ce que le qualifié est un féminin, car l'on dirait avec le verbe: قَامَ أَبُوهَا. Ex.: رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَٰذِهِ ٱلْقَرْيَةِ ٱلظَّالِمِ أَهْلُهَا *Notre Seigneur, tire-nous de cette ville aux habitants pervers* (c. 4. 77).

En outre le qualificatif, dans ce cas, est nécessairement au singulier, lors même que son sujet verbal serait duel ou pluriel, comme cela a lieu avec le verbe, et l'on dit: مَرَرْتُ بِرَجُلَيْنِ قَآئِمٍ أَبَوَاهُمَا *J'ai passé près de deux hommes dont les pères étaient levés*, et: بِرِجَالٍ قَآئِمٍ آبَآؤُهُمْ, comme on dirait: قَامَ أَبَوَاهُمَا, et: قَامَ آبَآؤُهُمْ. Celui qui dit: قَامَا أَبَوَاهُمَا et أَكَلُونِي ٱلْبَرَاغِيثُ, mettra aussi le qualificatif au duel et au pluriel sain: قَآئِمَيْنِ أَبَوَاهُمَا, et: قَآئِمِينَ آبَآؤُهُمْ. Cependant tout le monde est d'accord pour permettre le pluriel rompu dans le qualificatif, quand le nom qu'il régit au nominatif est lui-même un pluriel, et l'on dira: مَرَرْتُ بِرِجَالٍ قِيَامٍ آبَآؤُهُمْ, et: بِرَجُلٍ قُعُودٍ غِلْمَانُهُ *à côté d'un homme dont*

les serviteurs étaient assis. On trouve même cette construction meilleure que l'autre avec le singulier, qui est encore préférable à celle dans laquelle on emploie le pluriel sain [2]).

---

2) Quand il doit y avoir concordance en genre, la règle est analogue à celle du pronom § 31 n. 7, et du verbe § 56 n. 8 et § 84 n. 2. J'extrais ce qui suit en partie d'une note de Yā'sīn, Tawḏīḥ 'Alf. v. 510. Le pluriel d'êtres non raisonnables peut être qualifié des quatre façons suivantes: هَـٰذِهِ ٱلْكُتُبُ ٱلْأَفَاضِلُ *Ces livres excellents*, ou ٱلْفُضْلَيَاتُ ou ٱلْفُضَلُ ou ٱلْفُضْلَى; le premier qualifie le mot même comme masculin (mais on ne dirait pas: ٱلْأَفْضَلُونَ), le second et le troisième le qualifient comme pluriel féminin, parce qu'il est sans raison, enfin ٱلْفُضْلَى le qualifie considéré comme une réunion جَمَاعَةٌ. Il en est ainsi, que l'adjectif soit qualificatif essentiel, ou qualificatif accidentel, ou énonciatif. Ex. du pluriel: فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ أُخَرَ *Un nombre d'autres jours* (*c.* **2**. *180*); on ne pourrait pas dire: جَاءَنِي رِجَالٌ أُخَرُ, mais seulement أَوَاخِرُ ou آخَرُونَ. Ex. du féminin singulier: أَمْوَالَكُمُ ٱلَّتِي جَعَلَ ٱللَّهُ لَكُمْ (avec la leçon rare ٱللَّوَاتِي) *Les biens qu'il vous a attribués* (*c.* **4**. *4*); de même: أَيَّامًا مَعْدُودَةً *Pour quelques jours* (*c.* **2**. *74*). Ex. du féminin pluriel sain: أَيَّامًا مَعْدُودَاتٍ *Pour quelques jours* (*c.* **3**. *23*). Ex. du féminin pluriel rompu § 56 n. 8, 1°; § 91 et n. 2; et Coran, **12**. *43*.

Relativement au choix à faire entre ces constructions, la seule considération à avoir est celle-ci: les pluriels sains en ـُونَ et ـَاتٌ sont des pluriels de peu au même titre que les pluriels فِعْلَةٌ, أَفْعُلٌ, أَفْعَالٌ et أَفْعِلَةٌ, et, quand ils n'ont pas l'article de l'ensemble,

«On peut rendre discontinu le qualificatif dont le «qualifié est connu ou supposé tel, et le mettre au «nominatif en sous-entendant هُوَ ou à l'accusatif en «sous-entendant أَعْنِي, أَمْدَحُ, أَذُمُّ ou أَرْحَمُ.»

101. Si le qualifié est connu sans le secours du qualificatif [1]), on peut employer celui-ci continu et concordant, ou l'employer discontinu. Il y en a un exemple, avec le qualificatif servant à louer, dans: أَلْحَمْدُ لِلّٰهِ ٱلْحَمِيدِ, phrase dans laquelle Sibawayh a permis le génitif par concordance, ou l'accusatif avec أَمْدَحُ sous-entendu, ou le nominatif en sous-entendant هُوَ, «et, dit-il, ayant entendu des Arabes dire:

ni un pluriel de beaucoup pour complément, ils s'appliquent à un nombre de trois à dix ('Ajmūniyy 'Alf. v. 791. Mais il n'est pas défendu d'employer le pluriel de peu pour un pluriel de beaucoup, surtout au figuré: Les trente jours de jeûne sont dits: أَيَّامًا مَعْدُودَاتٍ *Quelques jours*, قَلَائِلَ dit Bayḏāwiyy (*c.* 2. *180*); et ailleurs, malgré l'article de l'antécédent: إِلَى ٱلطَّيْرِ فَوْقَهُمْ صَافَّاتٍ وَيَقْبِضْنَ (*c.* 67. *19*).

Voir anssi, sur cette question, le supplément qui se trouve à la fin du dictionnaire intitulé *Al-misbāḫ*, section 21, et les commentateurs de la *'Alfiyyah*, au v. 235, notamment Quḏariyy. — Sur le genre et le nombre dans certains adjectifs, v. § 46 n. 1, et § 90 à la fin.

1) Ce qualificatif superflu ou redondant est dit كَاشِفٌ *pittoresque* comme dans: *Et la frêle escarpolette*, — *Des chiens dévorants*, et joue le même rôle que le qualificatif accidentel de corroboration (§ 81); le qualificatif nécessaire est dit مُخَصِّصٌ *caractéristique*, comme dans: *Cachez vos rouges tabliers.*

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبَّ ٱلْعَالَمِينَ (*c.* **1**. *1*), avec l'accusatif, je consultai là-dessus Yūnus qui m'affirma que c'est arabe.» — Exemple avec le qualificatif servant à déprécier: وَٱمْرَأَتُهُ حَمَّالَةَ ٱلْحَطَبِ *Et sa femme la porteuse de bois* (*c.* **111**. *4*), que la majorité des lecteurs lisent avec le nominatif par concordance, mais que ʿĀsim lit avec l'accusatif, pour exprimer le mépris. — Exemple avec le qualificatif servant à apitoyer: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ٱلْمِسْكِينِ *J'ai passé près du pauvre Zayd* (ou *de Zayd, le malheureux*), phrase dans laquelle on peut employer le génitif par concordance, le nominatif en sous-entendant هُوَ, et l'accusatif en sous-entendant أَرْحَمُ. — Exemple avec le qualificatif servant à décrire: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ ٱلتَّاجِرِ *J'ai passé près de Zayd le marchand*, où l'on peut employer le génitif par concordance, le nominatif en sous-entendant هُوَ, et l'accusatif en sous-entendant أَعْنِى

D'ailleurs, en ce qui concerne la faculté d'employer le qualificatif discontinu, il n'y a aucune distinction à établir entre le cas où le qualifié est réellement connu, et celui où il est prétendu tel. Le premier de ces deux cas est sans difficulté, et nous en avons cité des exemples. Quant au second, Sībawayh, dans son Livre, dit ceci: «Il vous est permis de dire: مَرَرْتُ بِقَوْمِكَ ٱلْكِرَامِ, c'est-à-dire avec l'accusatif et le nominatif, quand vous supposez que la personne interpellée connaît les gens dont vous parlez....» Et plus loin: «Vous la supposez ainsi, lors même qu'elle ne les connaîtrait pas.»

LE CORROBORATIF.

« **B. Le corroboratif; il peut être corroboratif de mot,**
« **ex.:** أَتَاكَ أَتَاكَ ٱللَّاحِقُونَ **, ou:** أَخَاكَ أَخَاكَ إِنَّ مَنْ لَا أَخَا لَهُ »
« ٱحْبِسِ ٱحْبِسْ**, ou enfin:** لَا لَا أَبُوحُ بِحُبِّ بَثْنَةَ**; mais il**
« **ne faut pas y comprendre:** دَكًّا دَكًّا**, ni:** صَفًّا صَفًّا**;** »

102. Le deuxième des concordants est le corroboratif, تَوْكِيدٌ appelé aussi تَأْكِيدٌ par un hamzah, ou تَاكِيدٌ avec permutation régulière du hamzah en 'alif, comme dans فَاسٌ et رَاسٌ [1]). Il est de deux sortes, corroboratif de mot et corroboratif de sens.

Il s'agit ici du premier de ceux-ci, qui consiste en la répétition de l'expression antécédente elle-même, quelle qu'elle soit. — Exemple avec un nom:

أَخَاكَ أَخَاكَ إِنَّ مَنْ لَا أَخَا لَهُ كَسَاعٍ إِلَى ٱلْهَيْجَا بِغَيْرِ سِلَاحِ

Ton frère! Ton frère! Ah! celui qui n'a pas de frère [2]) *est*

---

1) « **Le changement du hamzah en 'alif est facultatif dans les cas comme** رَأْسٌ. » **'Ibnu-l-Hājib, Šāfiyah, chap. du 'Ibdāl.**

2) **Il faudrait régulièrement** لَا أَخَ **comme on dit:** لَا أَبَ لَهُ **qui du reste s'écrit aussi:** لَا أَبَا لَهُ **(Qāmūs). V. ex. de** لَا أَبَ **au vers cité § 52. Le mot paraît fléchi ici de la façon indiquée au v. 30 de la 'Alf.:** وَقَصْرُهَا مِنْ نَقْصِهِنَّ أَشْهَرُ *Leur forme (des noms* أَبُو, أَخُو *et* حَمُو*) est plus commune restreinte (*أَخَاكَ *invariable) que*

comme quelqu'un qui marche au combat sans armes. Le premier mot أَخَاكَ y est régi par un verbe sous-entendu إِحْفَظْ ou إِلْزَمْ *Garde* ou *Ne quitte pas*, ou quelque autre semblable. Le second est corroboratif du premier. — Exemple avec un verbe:

فَأَيْنَ إِلَى أَيْنَ ٱلنَّجَآءُ بِبَغْلَتِي   أَتَاكَ أَتَاكَ ٱللَّاحِقُونَ ٱحْبِسِ ٱحْبِسِ

Alors où? Jusqu'où fuir avec ma mule? Sur toi gagne, gagne la poursuite. Arrête! Arrête! Le sens du vers est comme s'il y avait: فَأَيْنَ تَذْهَبُ إِلَى أَيْنَ ٱلنَّجَآءُ بِبَغْلَتِي; l'auteur a supprimé le verbe qui régit le premier أَيْنَ [3]) et répété le verbe et son objet dans أَتَاكَ أَتَاكَ. Quant à ٱللَّاحِقُونَ, il est régi comme sujet par le premier أَتَاكَ, et le second n'en a pas, comme n'étant exprimé que pour corroborer, non pour servir d'attribut à quoi que ce soit. On a dit qu'il était sujet des deux tout à la fois, parce que tous deux étant identiques de forme et de sens se trouvent constituer comme un mot unique. On a dit aussi que les deux se contestaient le régime de ٱللَّاحِقُونَ, mais s'il en était ainsi ce nom devrait être rappelé par un pronom dans l'un des deux, et il aurait fallu, en faisant régir ce nom par le second verbe: أَتَوْكَ أَتَاكَ ٱللَّاحِقُونَ, ou, en la faisant régir par le premier: أَتَاكَ أَتَوْكَ [4]).

---

raccourcie (أَبُكَ).» V. Sabbān sur l'ex. de 'Ajmūniyy à ce sujet: إِنَّ أَبَاهَا وَأَبَا أَبَاهَا, où أَبَا devrait être considéré ainsi aux trois places. V. aussi 'Anbābiyy sur Sabbān, au v. 21.

3) **Comme limitatif.**
4) **V. § 65.**

Enfin أَحْبِسِ أَحْبِسْ constitue un corroboratif de proposition, parce que le pronom implicite du verbe y est censé exprimé [5]). — Exemple avec une particule :

لَا لَا أَبُوحُ بِحُبِّ بَثْنَةَ إِنَّهَا أَخَذَتْ عَلَيَّ مَوَاثِقًا وَعُهُودًا

Non je ne divulguerai pas l'amour de Baṯnah, car elle a reçu de moi des promesses [6]) *et des engagements.*

Mais il ne faut pas considérer comme un corroboratif de nom : كَلَّا إِذَا دُكَّتِ ٱلْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا *Fi donc! Lorsque la terre sera broyée et mise en poudre* (*c.* **89**. *22*); ni : وَجَآءَ رَبُّكَ وَٱلْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا *que viendront ton Seigneur, et les anges* [7]) *rang par rang* (*c.* **89**. *23*), contrairement à l'avis de beaucoup de grammairiens. En effet, suivant les commentateurs, le premier passage équivaut à : دَكًّا بَعْدَ دَكٍّ, et signifie que les chocs se répéteront jusqu'à ce que la terre soit réduite en fine poussière dispersée; et le second, que les anges de chaque ciel descendront et se rangeront par rangs successifs à l'entour des génies et des hommes. D'après cela, le deuxième mot, dans chacun de ces passages, n'est pas corroboratif du

---

5) A la différence de l'exemple précédent où le pronom ne peut être implicite puisqu'il se rapporte à un pluriel; aussi n'y a-t-il qu'un verbe répété, sans sujet, non un verbe constituant une proposition.

6) Le mot مَوَاثِق, semi-flexible. a pris la flexion parfaite par licence. V. 'Alf. v. 675.

7) Singulier avec l'article compréhensif de l'espèce. De même (*c.* **69**. *17*).

premier, mais bien destiné à exprimer une répétition, comme quand on dit: عَلَّمْتُهُ ٱلْحِسَابَ بَابًا بَابًا *Je lui ai enseigné le calcul, chapitre par chapitre.*

Il ne faut pas non plus regarder comme corroboratif de proposition ces paroles du crieur de la mosquée: أَللّٰهُ أَكْبَرُ أَللّٰهُ أَكْبَرُ, contrairement à ce que dit 'Ibnu-Jinniyy, parce que la seconde proposition vient, non pour corroborer la première, mais pour proclamer une seconde fois la grandeur de Dieu; il en est autrement quand il dit: قَدْ قَامَتِ ٱلصَّلَاةُ قَدْ قَامَتِ ٱلصَّلَاةُ *La prière commence, la prière commence,* car la deuxième proposition est un énoncé qui sert à renforcer celui de la première.

«Ou corroboratif de sens, et alors il se fait par: «1° نَفْسٌ, et عَيْنٌ qui se place le second si on les em- «ploie tous deux ensemble; tous deux prennent le «pluriel en أَفْعُلٌ ailleurs qu'avec le singulier; 2° par «كُلٌّ ailleurs qu'avec le duel, si l'objet corroboré est «divisible, soit lui-même, soit par rapport à son régis- «sant; 3° par كِلَا et كِلْتَا avec le duel, s'il est possible «d'employer le singulier à la place et si l'attribut «est unique; tous prennent pour complément an- «nectif le pronom du nom corroboré; 4° par أَجْمَعُ, «جَمْعَاءُ et leurs pluriels, sans complément.»

103. La deuxième espèce est celle du corroboratif de sens, et il se fait au moyen de mots en nombre limité.

1° Il y a d'abord نَفْسٌ et عَيْنٌ *personne*, destinés à em-

pêcher que l'on ne soit tenté de prendre un nom au figuré. Quand vous dites جَآءَ زَيْدٌ, il se peut que vous parliez de la venue de sa propre personne, comme aussi que ce soit de ses nouvelles ou d'une lettre de lui; mais si vous ajoutez نَفْسُهُ, la deuxième supposition est écartée. Ils doivent toujours, l'un et l'autre, être suffixés du pronom qui se rapporte au nom corroboré. On peut corroborer avec chacun d'eux tout seul, ou avec les deux, mais alors c'est نَفْسٌ qui se place le premier, ex.: جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ, ou: جَآءَ زَيْدٌ عَيْنُهُ, ou enfin: جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ عَيْنُهُ *Zayd est venu lui-même, en personne;* mais on ne dirait pas جَآءَ زَيْدٌ عَيْنُهُ نَفْسُهُ. — On doit employer ces deux mots au singulier pour corroborer un singulier; pour un duel ou un pluriel, on doit les employer au pluriel suivant le paradigme أَفْعُلٌ; on dit: جَآءَ ٱلزَّيْدَانِ أَنْفُسُهُمَا, ou أَعْيُنُهُمَا, et de même: ٱلزَّيْدُونَ أَنْفُسُهُمْ ou أَعْيُنُهُمْ, et au féminin ٱلْهِنْدَاتُ أَنْفُسُهُنَّ ou أَعْيُنُهُنَّ.

2° On emploie كُلٌّ pour empêcher la supposition qu'un terme général pourrait être pris dans un sens particulier. Quand vous dites: جَآءَ ٱلْقَوْمُ *Les gens sont venus*, il se peut qu'il s'agisse de leur venue à tous, comme aussi qu'un certain nombre seulement soient venus et que vous ayez désigné la partie par le nom de l'entier; mais si vous ajoutez كُلُّهُمْ, cette supposition est écartée. — Ce mot ne corrobore que sous certaines conditions. La première c'est que le nom corroboré ne soit pas duel, c'est-à-dire qu'il soit singulier ou pluriel. La seconde c'est qu'il soit divisible, soit lui-même, soit par rapport à son

régissant; exemple du premier cas: فَسَجَدَ ٱلْمَلَآئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ *Et les anges se prosternèrent tous sans exception* (*c.* **15**. *30*), et du second: إِشْتَرَيْتُ ٱلْعَبْدَ كُلَّهُ *J'ai acheté l'esclave tout entier;* en effet l'esclave est divisible sous le rapport de l'achat, bien qu'il ne soit pas divisible lui-même; mais on ne dirait pas: جَآءَ زَيْدٌ كُلُّهُ parce qu'ici le nom n'est divisible, ni lui-même, ni par rapport à son régissant. La troisième condition, c'est que كُلّ soit suffixé du pronom se rapportant au nom corroboré, et l'on ne doit pas le considérer comme corroboratif dans la leçon particulière: إِنَّا كُلًّا فِيهَا *Nous y voilà tous* (*c.* **40**. *51*), contrairement à l'opinion de Zamaḫjariyy et Farrā' [1]).

3° Il y a encore كِلَا et كِلْتَا [2]) qui tiennent lieu de كُلّ pour le sens. Quand vous dites: جَآءَ ٱلزَّيْدَانِ, il se peut que vous parliez de leur venue à tous deux, et c'est le sens apparent; mais il se peut aussi que vous ayez voulu parler de la venue de l'un d'eux, comme s'il y avait: أَحَدُ ٱلزَّيْدَيْنِ, de même qu'on a dit du passage: لَوْلَا نُزِّلَ هٰذَا ٱلْقُرْآنُ عَلَى رَجُلٍ مِنَ ٱلْقَرْيَتَيْنِ عَظِيمٍ *Si du moins ce coran avait été révelé à un homme considérable des deux villes* (*c.* **43**. *30*), que le sens en est: عَلَى رَجُلٍ مِنْ إِحْدَى ٱلْقَرْيَتَيْنِ; mais si

---

1) Opinion suivie par Bayḏāwiyy qui y voit un tanwīn compensatif du complément annectif نَا retranché. L'auteur, dans le Tawḏīḥ, 'Alf. v. 624, le regarde comme un permutatif.

2) Leur flexion § 13.

vous ajoutez كِلَاهُمَا, le doute n'existe plus. — On ne les emploie pour corroborer que sous certaines conditions. La première, c'est que l'expression corroborée s'applique à deux. La deuxième, c'est qu'il convienne de remplacer ces deux par un seul; aussi ne serait-il pas permis, d'après l'opinion la plus certaine, de dire: إِخْتَصَمَ ٱلزَّيْدَانِ كِلَاهُمَا *Les deux Zayd se sont fait un procès tous les deux*, car personne ne pensera que ce puisse être un des deux Zayd qui s'est fait un procès, et l'emploie du corroboratif est inutile. La troisième condition, c'est qu'il n'y ait point un attribut différent par le sens pour chacun des deux, et l'on ne dirait pas: مَاتَ زَيْدٌ وَعَاشَ عَمْرٌو كِلَاهُمَا. La quatrième condition, c'est que les mots كِلَا ou كِلْتَا soient suffixés du pronom se rapportant à l'objet corroboré.

4° Il y a enfin أَجْمَعُ et جَمْعَآءُ, ainsi que leurs pluriels أَجْمَعُونَ et جُمَعُ [3]. Le plus souvent on les emploie pour corroborer après كُلٌّ et c'est pour cela qu'on se dispense de les suffixer du pronom qui se rapporte à l'expression corroborée. On dit: إِشْتَرَيْتُ ٱلْعَبْدَ كُلَّهُ أَجْمَعَ, ou ٱلْأَمَةَ كُلَّهَا جَمْعَآءَ, ou ٱلْعَبِيدَ كُلَّهُمْ أَجْمَعِينَ, ou ٱلْإِمَــآءَ كُلَّهُنَّ جُمَعَ; ex.: فَسَجَدَ ٱلْمَلَآئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ *(c. 15. 30)* — Mais ils peuvent aussi servir à corroborer sans être précédés de كُلٌّ, ex.: لَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ *Oui je les séduirai tous (c. 38. 83)*, et: وَإِنَّ جَهَنَّمَ

---

3) Ce pluriel féminin et celui de quelques mots analogues, employés plus rarement: أَكْتَعُ, أَبْصَعُ, أَبْتَعُ, sont semi-flexibles. V. 'Alf. v. 670, et § 114.

لَمَوْعِدُهُمْ أَجْمَعِينَ *Certes la géhenne leur est destinée à tous (c. 15. 43)*; enfin le Prophète a dit: إِذَا صَلَّى ٱلْإِمَامُ جَالِسًا فَصَلُّوا جُلُوسًا أَجْمَعُونَ *Lorsque l'imam prie assis, priez assis tous*, phrase que l'on rapporte avec le nominatif de أَجْمَعُونَ comme corroboratif du pronom ـُو, et avec l'accusatif, comme qualificatif accidentel, ce qui est une construction médiocre, parce qu'elle suppose ce mot indéterminé [4]), alors qu'il est en réalité déterminé par un complément annectif sous-entendu. — Par les mots du précis: « أَجْمَعُ, جَمْعَآءُ *et leurs pluriels*, » on comprend qu'ils ne prennent pas le duel et que l'on ne dit pas أَجْمَعَانِ ni جَمْعَاوَانِ; c'est en effet l'opinion de la majorité des Basrites, et c'est la plus certaine, car on ne cite aucun exemple de ce duel.

« Contrairement aux qualificatifs, ils ne peuvent « s'adjoindre les uns aux autres, ni concorder avec « un nom indéterminé. Il faut voir une exception « dans: يَا لَيْتَ عِدَّةَ حَوْلٍ كُلِّهِ رَجَبُ.»

104. Je cite ici deux faits qui se rapportent au chapitre du qualificatif. Le premier c'est que les qualificatifs, quand il y en a plus d'un, peuvent être à volonté construits avec ou sans adjonction; exemple de la première construction: سَبِّحِ ٱسْمَ رَبِّكَ ٱلْأَعْلَى ٱلَّذِى خَلَقَ فَسَوَّى وَٱلَّذِى قَدَّرَ فَهَدَى

4) V. § 79. — Muslim, Būlāq, I p. 122, et Buḳāriyy, Būlāq, I p. 156, donnent le nominatif; Qasṯallāniyy rapporte aussi l'accusatif, qu'il explique encore comme corroboratif de جلوسا ou d'un pronom sous-entendu اعنيكم اجمعين.

وَٱلَّذِى أَخْرَجَ ٱلْمَرْعَى *Célèbre le nom de ton Seigneur le très-haut, qui a créé et équilibré, qui a prédestiné et dirigé, et qui a fait surgir les pâturages* (*c.* 87. *1*), et ces mots du poëte:

إِلَى ٱلْمَلِكِ ٱلْقَرْمِ وَٱبْنِ ٱلْهُمَامِ   وَلَيْثِ ٱلْكَتِيبَةِ فِى ٱلْمُزْدَحَمِ

Au monarque viril, fils du héros, lion de l'escadron dans la mêlée; exemple de la deuxième construction: وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَهِينٍ هَمَّازٍ مَشَّاءٍ بِنَمِيمٍ مَنَّاعٍ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ الآيَةَ *N'obéis pas à un méprisable faiseur de serments, calomniateur, rôdeur médisant, dissuadant du bien, transgresseur, criminel, etc.* (*c.* 68. *10*). Et le second fait, c'est que le qualificatif, de même qu'il concorde avec le déterminé, concorde aussi avec l'indéterminé.

Or je dis dans le précis que les mots corroboratifs diffèrent des qualificatifs par l'un et l'autre de ces deux caractères. En effet, quand plusieurs se trouvent réunis, ils ne se construisent pas par adjonction et l'on ne dit pas: جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ وَعَيْنُهُ, ni: جَآءَ ٱلْقَوْمُ كُلُّهُمْ وَأَجْمَعُونَ, par la raison que tous expriment un même sens et que quelque chose ne saurait s'adjoindre à soi-même, au lieu que dans les qualificatifs les sens sont différents. — Et de même il n'est pas permis de faire concorder les mots corroboratifs avec un nom indéterminé, et l'on ne dirait pas: جَآءَنِى رَجُلٌ نَفْسُهُ, parce que les mots de corroboration sont des noms déterminés et qu'ils ne peuvent s'employer avec un nom indéterminé. Aussi est-ce une exception que l'expression employée par le poëte:

لَكِنَّهُ شَاقَهُ أَنْ قِيلَ ذَا رَجَبٌ   يَا لَيْتَ عِدَّةَ حَوْلٍ كُلِّهِ رَجَبٌ



Mais il s'enflamme à ces mots: Voici Rajab[1]. *Ah! si la durée d'une année entière était Rajab.*

L'ADJOINT EXPOSITIF.

«G. L'adjoint expositif; c'est un concordant ser-«vant à décrire ou particulariser, primitif, pris au «propre.»

105. Voici la troisième espèce des concordants. Le mot عَطْفٌ dans l'usage ordinaire s'applique au retour vers quelque chose dont on s'était éloigné; dans l'usage technique il y en a de deux sortes: adjonction en série, il en sera bientôt question; et adjonction expositive, c'est d'elle que nous traitons ici.

Mon expression «*concordant*» désigne un genre qui comprend les cinq concordants, et par celle-ci, «*servant à décrire ou particulariser,*» j'élimine le corroboratif, comme جَآءَ زَيْدٌ نَفْسُهُ, l'adjoint en série comme: جَآءَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو, et le per-

---

1) Mois sacré isolé des autres ٱلْفَرْدُ (les trois autres se suivent), surnommé ٱلْأَصَمُّ *le sourd* c'est-à-dire *le silencieux*, parce que c'était un mois de trêve, et ٱلْأَصَبُّ, dit Ibnu-Saʿīdi-t-tūnisiyy, لِأَنَّ ٱلرَّحْمَةَ وَٱلْأَمَانَ يَنْصَبَّانِ فِيهِ.

Ibnu-Mālik, 'Alf. v. 525 permet cette construction avec les noms de temps.

mutatif comme: أَكَلْتُ ٱلرَّغِيفَ ثُلُثَهُ *J'ai mangé le pain, son tiers;* enfin par l'expression «*primitif*» j'élimine le qualificatif qui, il est vrai, sert à décrire: جَآءَ زَيْدٌ ٱلتَّاجِرُ, et à particulariser: جَآءَنِى رَجُلٌ تَاجِرٌ, mais est dérivé; et mon expression «*pris au propre*» élimine le qualificatif, qui peut se présenter sous forme d'un mot primitif, comme dans: مَرَرْتُ بِزَيْدٍ هَذَا *J'ai passé près de ce Zayd,* ou dans: مَرَرْتُ بِقَاعٍ عَرْفَجٍ *J'ai passé par un emplacement ʿarfaǧ* [1]), phrases équivalentes à celles-ci, dans lesquelles le qualificatif est dérivé: *J'ai passé à côté de Zayd qui vous est montré, et.... par un emplacement raboteux.*

«**Il concorde avec son antécédent,**»

C'est-à-dire que l'adjoint expositif, par la raison qu'il sert à décrire ou particulariser son antécédent, jouant ainsi le même rôle que le qualificatif, doit concorder avec cet antécédent en détermination ou indétermination et en genre et nombre, suivant les mêmes règles que le qualificatif.

«**Comme dans les exemples suivants:**

أَقْسَمَ بِٱللَّهِ أَبُو حَفْصٍ عُمَرُ مَا مَسَّهَا مِنْ نَقْبٍ وَلَا دَبَرٍ

«***'Abū-Ḥafṣ ʿUmar a juré par Dieu qu'elle n'a ni la***
«***plante usée ni le dos écorché;*** **et** هَذَا خَاتَمٌ حَدِيدٌ
«***C'est un anneau [en] fer.***»

Par ces deux exemples j'indique ce qui est compris dans la définition, que l'expositif sert à décrire l'objet des noms

1) Nom d'un arbre.

déterminés et à particulariser les noms indéterminés. Le 'Abū-Ḫafṣ ʿUmar dont il est question ici est le fils de Qaṭṭāb (que Dieu l'agrée!). On peut construire خَاتَمٌ حَدِيدٌ de trois façons: 1° avec le génitif par l'annexion et avec le sens de مِنْ, 2° avec l'accusatif comme spécificatif, d'autres disent qualificatif accidentel, 3° avec concordance. Ceux qui estiment que le régime de l'accusatif ici est celui du spécificatif, disent qu'en le faisant concorder on l'emploie comme adjoint expositif; ceux qui le voient régi à l'accusatif comme qualificatif accidentel, disent que, dans le cas de concordance, il est qualificatif essentiel; mais la première explication convient mieux, parce que ce nom est purement primitif, et il ne convient pas d'en faire un qualificatif soit accidentel soit essentiel [2]).

Beaucoup de grammairiens défendent que l'expositif concorde avec un nom indéterminé; mais l'opinion la plus exacte est que cela se peut, et on a expliqué ainsi: وَيُسْقَى مِنْ مَآءٍ صَدِيدٍ *Et il sera abreuvé d'une eau [comme du] pus (c.* **14**. *19).* Dans le passage: أَوْ كَفَّارَةٌ طَعَامُ مَسَاكِينَ *Ou une pénitence, nourrir des pauvres (c.* **5**. *96)*; Fārisiyy dit qu'on peut analyser طَعَامُ expositif ou permutatif.

«On peut l'analyser permutatif de tout en tout, «s'il n'est pas impossible de lui faire remplacer son

---

2) On voit ici deux séries parallèles: 1° L'adjectif servant de qualificatif essentiel avec concordance, ou de qualificatif accidentel à l'accusatif; 2° le substantif servant d'adjoint expositif avec concordance, ou de spécificatif à l'accusatif.

« antécédent, comme dans: أَنَا ٱبْنُ ٱلتَّارِكِ ٱلْبَكْرِيِّ بِشْرٍ
« et: أَيَا أَخَوَيْنَا عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلَا.»

106. De tout nom dont on peut dire qu'il est adjoint expositif, servant à élucider ou particulariser, on peut dire aussi qu'il est permutatif de tout en tout, servant à fixer et corroborer le sens, parce qu'il se trouve en effet comme si le régissant était répété pour lui. A cette règle les uns font une exception, les autres deux, d'autres même davantage, mais toutes se trouvent comprises dans l'expression que j'ai employée: «*s'il n'est pas impossible de lui faire remplacer son antécédent.*» J'en ai cité deux exemples, ce passage du poëte:

أَنَا ٱبْنُ ٱلتَّارِكِ ٱلْبَكْرِيِّ بِشْرٍ عَلَيْهِ ٱلطَّيْرُ تَرْقُبُهُ وُقُوعًا

Je suis le fils de celui qui laissa le Békrite Bišr avec les oiseaux au-dessus de lui l'épiant pour s'abattre; et celui-ci d'un autre:

أَيَا أَخَوَيْنَا عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلًا أُعِيذُكُمَا بِٱللَّهِ أَنْ تُحْدِثَا حَرْبًا

O nos deux frères, ʿAbdu-šams et Nawfal, je vous adjure au nom de Dieu de ne pas susciter de guerre. — Dans le premier exemple en effet بِشْرٍ est adjoint expositif de ٱلْبَكْرِيِّ, et il ne saurait être permutatif de ce nom, parce que le permutatif est censé remplacer son antécédent et que l'on ne pourrait dire: أَنَا ٱبْنُ ٱلتَّارِكِ بِشْرٍ, puisque le nom préfixé de أَلْ, comme ٱلتَّارِكِ, ne peut s'annexer qu'à un complément qui en est lui-même préfixé comme ٱلْبَكْرِيِّ; on ne dirait pas: ٱلضَّارِبُ زَيْدٍ, comme cela a été expliqué au chapitre de l'an-

nexion [1]). — Dans le second exemple, l'expression: عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلًا est adjointe expositive par rapport à أُخَوَيْنَا, et elle ne saurait constituer un permutatif de ce nom, parce qu'alors elle serait censée le remplacer, comme si l'on disait: يَا عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلًا, ce qui n'est pas permis. En effet, quand on adjoint en série au vocatif un nom qui n'a pas أَلْ, on doit le soumettre à la même règle que s'il était lui-même vocatif [2]); or نَوْفَلًا, s'il était vocatif, deviendrait nécessairement يا نَوْفَلُ avec *u*, non يَا نَوْفَلًا avec l'accusatif, et par conséquent il serait indispensable de dire dans le passage cité: أَيَا أُخَوَيْنَا عَبْدَ شَمْسٍ وَنَوْفَلُ.

L'ADJOINT EN SÉRIE.

«D. L'adjoint en série, avec: 1° وَ,»

107. La quatrième espèce de concordants est celle de l'adjoint en série. On a déjà vu ce que c'est que l'adjonction. Quant à l'adjoint en série, c'est le concordant que l'on place après son antécédent en intercalant entre eux une des particules adjonctives dont il va être parlé. Je n'en donne aucune définition dans le précis, parce qu'il se reconnaît clairement à la manière dont je l'ai expliqué en disant: «*avec 1°* وَ *etc.*,» ce qui si-

1) § 86.
2) § 71 d.

gnifie que l'adjonction en série se fait avec وَ, فَ et les autres particules de la même famille. Après chacune d'elles, dans leur énumération, j'en donne le sens.

«Pour la réunion d'une manière absolue;»

Sīrāfiyy dit que les grammairiens et les lexicographes, tant de Basrah que de Coufah, sont d'accord pour reconnaître que وَ sert à unir sans idée de succession. Voici ce que je dis à ce sujet. Quand on dit: جَآءَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو, cela signifie que tous les deux ont participé [1]) à l'action de venir; de plus la phrase comporte trois sens: que tous les deux sont venus ensemble, ou qu'ils sont venus dans l'ordre indiqué, ou enfin qu'ils sont venus dans l'ordre inverse; mais si l'on comprend l'un de ces trois sens à l'exclusion des deux autres, c'est à l'aide d'une autre indication. — C'est ainsi que l'on comprend: 1º la simultanéité dans le passage: وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ وَإِسْمَعِيلُ *Lorsque Abraham et Ismaël élevaient les fondements du temple (c.* **2**. *121)*; 2º la succession dans l'ordre

---

1) **Cette participation est un caractère distinctif des particules adjonctives. La particule وَ quand elle précède le complément de concomitance est définie: «وَ avec le sens de مَعَ, c'est-à-dire indiquant accompagnement sans participation à l'objet du jugement (Makūdiyy, 'Alf. v. 312).»**

Outre وَ de concomitance et وَ de qualification accidentelle, il faut encore distinguer de la copulative le wāw d'indépendance § 66 n. 4. Pour le وَاوُ رُبَّ v. § 34 n. 6; pour وَ préposition v. § 84. Voir aussi § 26 e.

de l'énonciation, dans cet autre: إِذَا زُلْزِلَتِ ٱلْأَرْضُ زِلْزَالَهَا وَأَخْرَجَتِ ٱلْأَرْضُ أَثْقَالَهَا وَقَالَ ٱلْإِنْسَانُ مَا لَهَا *Quand la terre sera ébranlée de son ébranlement, que la terre rejettera ce dont elle est chargée et que l'homme dira: « Qu'a-t-elle? » (c.* **99**. *1);* 3° la succession dans l'ordre inverse, dans le passage où sont rapportés les dires de ceux qui nient la résurrection: مَا هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا ٱلدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا *La vie n'est autre que celle dont nous vivons ici bas; nous mourons, nous vivons (c.* **45**. *23)*, car si c'était l'ordre direct, il faudrait voir là un aveu qu'il y aura une vie après la mort. Ce que nous venons de rapporter est l'opinion de la plus grande partie des savants, grammairiens et autres; mais ils ne sont pas unanimes à ce sujet comme le dit Sīrāfiyy; on cite au contraire d'un coufite cette opinion, que وَ indiquerait la succession dans l'ordre direct, et que, quant à l'objection tirée du dernier verset, le sens de celui-ci serait: *Les vieux d'entre nous meurent et les jeunes naissent, alors donc nous vivons;* mais c'est tiré de bien loin. Parmi les faits les plus frappants qu'on peut citer aux partisans de cette opinion, il y a cette locution arabe: إِخْتَصَمَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو *Zayd et ʿAmr ont plaidé*, dans laquelle on défend d'opérer l'adjonction avec فَ ou ثُمَّ, parce que ces particules indiquent succession; si donc وَ était dans ce cas, l'usage ici en serait défendu pour la même raison.

« 2° فَ pour la succession et la continuité; »

108. Quand on dit: جَآءَ زَيْدٌ فَعَمْرٌو *Zayd puis ʿAmr sont venus*, cela signifie que la venue de ʿAmr a succédé immé-

diatement à celle de Zayd. Cette particule fournit trois données: d'abord participation à l'objet du jugement, et je n'en parle pas dans le précis, tant c'est évident; puis la succession, et enfin la continuité. Celle-ci est toujours relative. C'est ainsi que, quand vous dites: دَخَلْتُ ٱلْبَصْرَةَ فَبَغْدَادَ *J'entrai à Baṣrah puis à Baǧdād*, alors qu'il y a entre elles trois journées, et que vous êtes entré à Baǧdād au bout de la troisième, il y a continuité relativement à l'usage; mais si vous n'êtes entré qu'au bout du quatrième ou du cinquième jour, il n'y a plus continuité, et cette manière de parler n'est plus permise.

Mais فَ peut avoir encore un autre sens, c'est celui de conséquence, et c'est celui qu'il a le plus ordinairement entre les propositions, ex.: سَهَا فَسَجَدَ *Il a été distrait, aussi a-t-il fait les prosternations*, ou: زَنَى فَرُجِمَ *Il commit l'adultère, aussi fut-il lapidé*, ou enfin: سَرَقَ فَقُطِعَ *Il vola, aussi lui coupa-t-on la main*. Il en est ainsi dans: فَتَلَقَّى آدَمُ مِنْ رَبِّهِ كَلِمَاتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ *Puis après, Adam apprit des paroles que lui enseigna son Seigneur, aussi en obtint-il le pardon (c. 2. 35)*. C'est à cause de cette signification qu'on emploie فَ métaphoriquement pour relier à la condition la proposition correspondante [1]), ex.: مَنْ يَأْتِنِي فَإِنِّي أُكْرِمُهُ *Quiconque*

1) § 29. Comp. § 63, 1° a.

Les trois premiers exemples font allusions à trois prescriptions de la loi musulmane qu'on trouvera notamment dans Qalīl, Ch. I section 9: سُنَّ لِسَهْوٍ... سَجْدَتَانِ; Ch. L; Ch. LII.

viendra à moi, eh bien! je lui réserve un bon accueil; et pour cette raison les mots: مَنْ دَخَلَ دَارِى فَلَهُ دِرْهَمٌ *Quiconque entre chez moi, dès lors il y a un écu pour lui*, expriment le droit qu'on aura à l'écu par le fait d'entrer; mais si فَ était supprimé, la phrase pourrait avoir ce sens et aussi exprimer aveu, par l'auteur du discours, qu'il doit un écu à celui qui est entré [2]). – Cependant فَ adjonctif entre les propositions peut ne pas exprimer ce sens, comme dans: ٱلَّذِى خَلَقَ فَسَوَّى وَٱلَّذِى قَدَّرَ فَهَدَى وَٱلَّذِى أَخْرَجَ ٱلْمَرْعَى فَجَعَلَهُ غُثَآءً أَحْوَى *Qui a créé et équilibré, qui a prédestiné et dirigé, qui a fait surgir les pâturages et les a réduits en débris noirâtres (c.* **87**. *2).*

---

2) **La phrase alors ne serait plus conditionnelle (§ 29 a) et مَنْ serait nom-conjoint:** ***A celui qui est entré je dois un écu*****, que la cause de la dette soit l'action d'entrer ou toute autre cause.**

فَ sert aussi de copule entre la conjonctive et le nom-conjoint (§ 34 a), ex.: ٱللَّذَانِ يَقُومَانِ فَيَغْضَبُ زَيْدٌ أَخَوَاكَ ***Les deux qui se lèvent, après quoi Zayd s'irrite aussitôt, sont tes deux frères*****, car la propositon adjointe à la conjonctive, étant soumise aux mêmes règles, devrait comprendre un pronom conjonctif; celui-ci est remplacé par فَ. De même dans: ٱلَّذِى يَقُومُ أَخَوَاكَ فَيَغْضَبُ هُوَ زَيْدٌ** ***Celui qui s'irrite alors que tes deux frères viennent de se lever, c'est Zayd;*** **parce que la proposition antécédente ne comprend pas il est vrai de conjonctif, mais celle qui lui est adjointe par فَ en contient un, le pronom implicite de يَغْضَبُ. Exemples du Tawd̲īh̲ 'Alf. v. 545.**

« 3° ثُمَّ **pour la succession et la discontinuité**; »

Quand on dit: جَآءَ زَيْدٌ ثُمَّ عَمْرٌو *Zayd vint et plus tard ͑Amr*, cela signifie que la venue de ͑Amr a succédé à celle de Zayd, mais après un certain délai. Cette particule fournit donc aussi trois données: d'abord la participation à l'objet du jugement, et je n'en parle pas dans le précis, tant c'est chose évidente; puis la succession, et enfin la discontinuité. Quant au passage: وَلَقَدْ خَلَقْنَاكُمْ ثُمَّ صَوَّرْنَاكُمْ ثُمَّ قُلْنَا لِلْمَلَآئِكَةِ *Certes nous vous créâmes et plus tard nous vous donnâmes une forme, et plus tard nous dîmes aux anges* (*c.* 7. *10*), on y suppose: خَلَقْنَا [أَبَا]كُمْ ثُمَّ صَوَّرْنَا [أَبَا]كُمْ *Nous créâmes votre père* (*Adam*)...., avec suppression de l'antécédent d'annexion [3]).

« 4° حَتَّى **pour l'extrémité avec gradation**; »

109. Par extrémité il faut entendre le bout de quelque chose, et le mot gradation signifie que ce qui précède la particule est soumis à une progression qui aboutit à l'extrémité, c'est-à-dire au nom adjoint. Aussi est-il nécessaire ici que le nom adjoint signifie partie de l'antécédent, a) soit réellement, comme dans: أَكَلْتُ ٱلسَّمَكَةَ حَتَّى رَأْسَهَا *J'ai mangé le poisson et même la tête* [1]), b) soit au figuré comme dans le vers:

أَلْقَى ٱلصَّحِيفَةَ كَيْ يُخَفِّفَ رَحْلَهُ وَٱلزَّادَ حَتَّى نَعْلَهُ أَلْقَاهَا

3) Pour ces trois particules adjonctives et أَوْ v. aussi § 25 n. 1.

1) Avec حَتَّى préposition (§ 84), il y aurait رَأْسِهَا au génitif et ce mot ne participerait pas à l'objet du jugement; il ne serait pas dit, sauf indication complémentaire, que la tête a été mangée. — Comp. § 26 b.

Il jeta la lettre pour alléger son bagage, ses provisions, et jusqu'à ses sandales il les jeta; car l'auteur a adjoint نَعْلَهُ par حَتَّى, bien que ce ne soit pas proprement une partie de l'antécédent, mais au figuré c'en est bien une partie, car le sens de la phrase est: *Il jeta tout ce qui l'embarrassait et même ses sandales* [2]).

«**Non pour la succession**;» [3])

On a prétendu que la particule حَتَّى exprime la succession, comme ثُمَّ et فَ, mais il n'en est pas ainsi et elle exprime simplement la réunion d'une manière absolue, comme وَ, ainsi que cela est démontré par cette phrase du Prophète: كُلُّ شَيْءٍ

---

2) Si la particule حَتَّى est adjonctive, نَعْلَ est à l'accusatif par concordance; si elle est particule d'indépendance, نَعْلُ est, ou au nominatif comme nom indépendant, ou à l'accusatif, régi par أَلْقَى sous-entendu (§ 62); si elle est préposition, نَعْلِ est au génitif. Les trois leçons existent. Ṣabbān, 'Alf. v. 366.

Quand l'antécédent est régi par une préposition et que le sens n'indique pas si حَتَّى est particule adjonctive ou préposition, il faut répéter la préposition après elle, ex.: اِعْتَكَفْتُ فِى ٱلشَّهْرِ حَتَّى فِى آخِرِهِ *Je suis resté en retraite pendant le mois, même* pendant *le dernier jour;* parce que حَتَّى آخِرِهِ pourrait signifier, حَتَّى étant préposition, *jusqu'au dernier jour exclusivement.* Sajǰ'āiyy.

3) حَتَّى marque le terme extrême, après gradation, sans succession.

بِقَضَآءٍ وَقَدَرٍ حَتَّى ٱلْعَجْزِ وَٱلْكَيْسِ *Tout est décrété et décidé, même l'impuissance et l'habileté*[4]*)*; car il ne peut y avoir de succession entre le décret et la décision, mais seulement dans la manifestation des choses qui ont été décrétées et décidées.

« **5° أَوْ pour l'une de deux ou plusieurs choses; ex-**
« **primant option ou choix après une tendance, in-**
« **certitude ou ambiguité après une énonciation.** »

110. Exemple de cette particule marquant qu'il s'agit de l'une de deux choses: لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ *Nous sommes restés un jour ou partie d'un jour (c.* **18**. *18)*; exemple quand il s'agit de l'une de plusieurs choses: فَكَفَّارَتُهُ إِطْعَامُ عَشَرَةِ مَسَاكِينَ مِنْ أَوْسَطِ مَا تُطْعِمُونَ أَهْلِيكُمْ أَوْ كِسْوَتُهُمْ أَوْ تَحْرِيرُ رَقَبَةٍ *Pour l'expier il faudra, soit nourrir dix pauvres d'une nourriture moyenne et telle que vous la donnez à vos familles, soit les vêtir, soit affranchir un esclave (c.* **5**. *91)*. Comme elle marque qu'il s'agit de l'une de deux ou plusieurs choses, on ne pourrait pas dire: سَوَآءٌ عَلَيَّ أَقُمْتُ أَوْ قَعَدْتُ *Il m'est*

---

4) Les deux mots adjoints peuvent être au nominatif ou au génitif, suivant qu'ils concordent avec كل ou avec شىء; Nawawiyy, sur Muslim, au كتاب القدر, cite les deux leçons. Les éditions de Būlāq ne donnent pas le mot قضاء. L'auteur pourrait dire que la prédestination de chaque chose n'a pas été faite successivement, mais simultanément et de toute éternité. — Ainsi que l'auteur le fait remarquer dans le Muġnī, cet emploi de حتى est rare, et la théorie en était même niée par l'école de Coufa.

égal soit que tu te lèves soit que tu t'asseyes, parce qu'avec سَوَآءٌ il faut absolument deux choses et l'on ne dirait pas: سَوَآءٌ عَلَىَّ هٰذَا ٱلشَّيْءُ.

Elle peut exprimer quatre sens, deux après une tendance, l'option et le choix, deux après l'énonciation, l'incertitude et l'ambiguïté. Exemples: 1° de l'option: تَزَوَّجْ هِنْدًا أَوْ أُخْتَهَا *Epouse Hind ou sa sœur;* 2° du choix: جَالِسِ ٱلْحَسَنَ أَوِ ٱبْنَ سِيرِينَ *Fais ta société de Ḫasan ou du fils de Sīrīn;* avec cette différence entre les deux qu'en cas d'option on ne peut réunir ce qui précède la particule et ce qui la suit, au lieu qu'on le peut en cas de choix; en effet il ne serait pas permis au même d'épouser Hind et sa sœur, mais il lui serait possible de fréquenter Ḫasan et le fils de Sīrīn tous les deux; 3° de l'incertitude: جَآءَ زَيْدٌ أَوْ عَمْرٌو, quand on ignore celui des deux qui est venu, 4° de l'ambiguïté: جَآءَ زَيْدٌ أَوْ عَمْرٌو, quand on sait bien lequel des deux est venu, mais qu'on veut laisser dans l'incertitude la personne à qui l'on parle.

En voici des exemples tirés du Coran: 1° فَكَفَّارَتُهُ ٱلخ *Pour l'expier etc. (c.* **5**. *91, cité ci-dessus)*, et l'on ne devrait pas réunir toutes ces prescriptions, en s'imaginant que c'est leur ensemble qui constitue l'expiation; 2° وَلَا عَلَى أَنْفُسِكُمْ أَنْ تَأْكُلُوا مِنْ بُيُوتِكُمْ أَوْ بُيُوتِ آبَآئِكُمْ ٱلآيَةَ *Ni pour vous-mêmes de manger dans vos maisons, ou dans celles de vos pères (et tout le verset c.* **24**. *60);* 3° لَبِثْنَا ٱلخ *Nous sommes restés etc. (c.* **18**. *18, cité ci-dessus)*, 4° وَإِنَّا أَوْ إِيَّاكُمْ لَعَلَى

هُدًى أَوْ فِي ضَلَلٍ مُبِينٍ *A nous certes, ou à vous, la bonne direction, ou l'égarement manifeste (c.* **34**. *23)* [1]).

« 6° أَمْ pour demander que l'on précise, quand elle « vient après la particule أَ portant sur l'une de deux « choses équivalentes. »

On dit: أَزَيْدٌ عِنْدَكَ أَمْ عَمْرٌو *Est-ce Zayd qui est chez toi, ou ʿAmr?* [2]) quand on est certain que l'un des deux s'y trouve, mais que l'on ignore lequel des deux; aussi la réponse ne peut-elle se faire que par une désignation précise, non par *oui* ou *non*. On nomme la particule أَمْ dans ce cas, *contre-poids*, parce qu'elle établit l'équilibre avec أَ dans l'interrogation qu'elle exprime; en effet on voit bien que l'on a fait porter أَ sur l'un des noms entre lesquels le jugement hésite, et أَمْ sur l'autre, en plaçant entre les deux ce qui ne fait l'objet d'aucun doute, c'est-à-dire عِنْدَكَ. On la nomme aussi *continue* [3]), parce que des deux membres de phrase,

---

1) Pour أَوْ v. encore §§ 25 n. 1; 26 c; pour أَوْ syn. de وَ, v. § 48 n. 3 et § 58 n. 2.

2) C'est أَ de l'interrogation directe. De même aussi après le أَ d'équivalence, comme dans l'ex. du commencement de ce §, où l'on défend l'emploi de أَوْ. La particule أَ peut être sous-entendue.

3) La particule أَمْ est discontinue quand elle a le sens de بَلْ, et alors elle peut venir après une proposition interrogative ou énonciative; ex.: أَمْ لَهُ ٱلْبَنَاتُ *Ou bien a-t-il des filles* (*c.* **52**. *39*)? et: أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَاهُ *Diraient-ils cependant: « Il l'a inventé, »* (*c.* **10**. *39*). V. 'Alf. v. 550.

placés l'un avant et l'autre après elle, on ne peut, en exprimant l'un d'eux, se dispenser d'exprimer l'autre.

« Enfin, pour empêcher une erreur, 7° لَا après une « affirmation, 8° et 9° لَكِنْ et بَلْ après une négation, « et, quand on veut détourner le jugement sur ce qui « suit, بَلْ après une affirmation. »

111. Ce qui résulte de ce passage, c'est qu'entre les particules لَا, لَكِنْ et بَلْ, il y a des ressemblances et des différences. Les ressemblances sont au nombre de deux: d'abord toutes sont adjonctives, ensuite elles servent à ramener l'auditeur d'un jugement erroné à la vérité. Leurs différences sont aussi au nombre de deux: d'abord لَا sert à corriger un jugement, soit en énonçant le jugement contraire, soit en le restreignant à l'unité, au lieu que بَلْ et لَكِنْ ne servent qu'au premier usage. On dit: جَآءَنِى زَيْدٌ لَا عَمْرٌو *Zayd est venu, non ʿAmr*, en contredisant quelqu'un qui croyait, soit que ʿAmr fût venu, non Zayd, soit qu'ils fussent venus tous les deux [1]); mais on dit: مَا جَآءَنِى زَيْدٌ لَكِنْ عَمْرٌو (ou بَلْ عَمْرٌو) *Zayd n'est pas venu, mais bien* (ou *mais au contraire*) *ʿAmr*, en contredisant quelqu'un qui croyait le contraire. Leur deuxième différence, c'est que لَا ne sert à adjoindre qu'après une affirmation, et لَكِنْ seulement après

1) Ou qui n'avait aucune certitude à ce sujet. C'est une troisième manière de corriger le jugement et cela par désignation précise. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur cette première distinction.

une négation [2]); بَلْ adjoint après une négation, et son sens est alors tel que nous venons de le dire, mais cette particule adjoint aussi après une affirmation, et, dans ce cas, elle exprime maintien du jugement en ce qui concerne l'expression qui suit, en même temps qu'elle le détourne de l'expression précédente, qui se trouve comme si l'on n'en avait pas parlé et, à plus forte raison, comme si aucun jugement n'avait été porté à son endroit; ex.: جَآءَنِى زَيْدٌ بَلْ عَمْرٌو *Zayd, ou plutôt ʿAmr est venu.*

On comprend, d'après le silence que j'ai gardé sur إِمَّا, que cette particule n'est pas adjonctive; c'est en effet la vérité et telle était l'opinion de Fārisiyy; J̌urǰāniyy disait aussi que compter ce mot parmi les particules adjonctives est une négligence évidente [3]).

---

2) Comp. § 48, 3° et § 49.

3) Cette particule exprime bien les quatre sens précédents de أَوْ, mais, là où elle pourrait être considérée comme adjonctive, elle est toujours précédée de وَ. L'ex. de la 'Alfiyyah v. 553 est: إِمَّا ذِى وَإِمَّا ٱلنَّائِيَةَ *Soit celle-ci, soit la plus éloignée.*

Pour l'adjonction aux pronoms v. § 78, 1°. Pour l'adjonction avec بَيْنَ v. § 90 n. 4. — Ex. de concordance d'un verbe adjoint par فَ puis d'un autre par أَوْ, § 29 f.

LE PERMUTATIF.

**« E. Le permutatif; c'est un concordant visé direc-
« tement par le jugement. Il y en a de six espèces:
« 1° permutatif total, ex.: مَفَازًا حَدَآئِقَ, 2° permutatif
« partiel, ex.: مَنِ ٱسْتَطَاعَ, 3° permutatif d'extension,
« ex.: قِتَالٍ فِيهِ, 4° à 6° permutatifs de rétractation, de
« méprise et d'oubli, ex.: تَصَدَّقْتُ بِدِرْهَمٍ دِينَارٍ, suivant
« que l'on a émis volontairement le premier mot et
« le second, ou bien que l'on a voulu prononcer le
« second mais que la parole a devancé l'intention, ou
« enfin que l'on a bien prononcé volontairement le
« premier, mais qu'on s'est ensuite aperçu de l'er-
« reur. »**

112. La cinquième espèce de concordants est celle du permutatif. Ce mot (بَدَلٌ) signifie proprement *compensation*, ex.: عَسَى رَبُّنَا أَنْ يُبْدِلَنَا خَيْرًا مِنْهَا *Peut-être notre Seigneur nous en donnera-t-il en échange un meilleur que lui* (*c.* **68**. *32*), mais, en langage technique, c'est un concordant visé directement par le jugement. Par le mot «*concordant*» je désigne un genre qui comprend tous les concordants; «*visé par le jugement*» élimine le qualificatif, le corroboratif et l'expositif, qui complètent l'antécédent visé par le jugement au lieu d'être visés par celui-ci; enfin «*directement*» élimine l'adjoint en série, comme dans: جَآءَ زَيْدٌ وَعَمْرٌو, parce qu'il est bien, il est

vrai, visé par le jugement, mais par l'intermédiaire d'une particule adjonctive.

Il y en a de six espèces.

1° Le premier est le permutatif de tout en tout, expression par laquelle on désigne le cas où le concordant représente identiquement l'idée de son antécédent, ex.: جَآءَنِي مُحَمَّدٌ أَبُو عَبْدِ ٱللّٰهِ, et: مَفَازًا حَدَآئِقَ *Un séjour heureux, des vergers* (c. 78. *31*). Si je ne dis pas: بَدَلُ ٱلْكُلِّ مِنَ ٱلْكُلِّ *permutatif du tout pour le tout*, c'est pour n'être pas répréhensible aux yeux de ceux qui ne permettent pas l'emploi de l'article avec كُلّ; il est vrai que Zajjājiyy a employé ce terme dans son traité des propositions, mais on l'en a excusé en disant que c'était une concession faite à l'usage.

2° Le deuxième est le permutatif de tout en partie, consistant en ce que le concordant représente une partie par rapport à l'antécédent; ex.: أَكَلْتُ ٱلرَّغِيفَ ثُلُثَهُ *J'ai mangé le pain [jusqu'à] son tiers*, et: وَلِلّٰهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حَجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا *Les hommes doivent à Dieu le pelerinage du Temple, ceux qui ont les moyens de le faire* (c. 3. *91*), passage dans lequel مَنِ ٱسْتَطَاعَ est permutatif de ٱلنَّاسِ suivant l'opinion la plus répandue. On dit aussi que ce nom مَنْ est sujet verbal de حَجّ [1], c'est-à-dire: وَلِلّٰهِ عَلَى ٱلنَّاسِ أَنْ يَحُجَّ مُسْتَطِيعُهُمْ *Les hommes doivent à Dieu que ceux d'entre eux qui le peuvent fassent le pelerinage.* Kisā'iyy pré-

---

1) § 89 et n. 2.

tend que ce même nom est ici conditionnel, la proposition correspondante étant supprimée, c'est-à-dire: مَنِ ٱسْتَطَاعَ فَلْيَحُجَّ *Quiconque le pourra, eh bien! qu'il fasse le pélerinage;* mais à quoi bon supposer une ellipse quand le discours peut être regardé comme complet? Quant à la deuxième explication, il en résulterait qu'il est obligatoire pour tous les hommes que ceux qui en ont les moyens accomplissent le pélerinage, assertion fausse, de l'avis de tous. Donc la première explication doit être choisie. — Je n'ai pas dit *la partie* ٱلْبَعْض avec l'article, pour la même raison que j'ai donnée à l'occasion de كُلّ.

3° Le troisième est le permutatif d'extension, qui consiste en ce que le concordant représente une idée connexe de celle de l'antécédent, mais sans rapport de partie à entier [2]); ex.: أَعْجَبَنِى زَيْدٌ عِلْمُهُ *Zayd m'a plu [par] sa science*, et: يَسْأَلُونَكَ عَنِ ٱلشَّهْرِ ٱلْحَرَامِ قِتَالٍ فِيهِ. *Ils s'interrogeront sur le mois sacré, [sur] la guerre pendant ce mois* (*c.* 2. *214*).

En prenant pour exemples les trois versets qui précèdent, j'ai fait entendre que le permutatif et son antécédent peuvent être tous deux indéterminés, comme مَفَازًا حَدَآئِقَ, ou tous deux déterminés, comme ٱلنَّاسِ et مَنْ, ou l'un déterminé et l'autre non, comme ٱلشَّهْرِ et قِتَالٍ.

---

2) L'idée extensive est alors, suivant les uns, celle de l'antécédent, suivant d'autres, celle du permutatif, suivant d'autres, et c'est l'opinion adoptée dans le Tawḏīḥ, celle du régissant, parce que l'antécédent n'en dépendrait logiquement que par extension et au figuré.

4° Les quatrième, cinquième et sixième sont les permutatifs de rétractation, de méprise et d'oubli, comme quand vous dites: تَصَدَّقْتُ بِدِرْهَمٍ دِينَارٍ *J'ai fait l'aumône d'une pièce d'argent . . . . d'or.* Il se peut en effet que vous ayez énoncé ce fait d'avoir donné une pièce d'argent, puis qu'il vous soit venu à l'esprit d'énoncer que c'était une pièce d'or; c'est là un permutatif de rétractation; — ou encore, que vous ayez bien voulu dire que c'était une pièce d'or, mais que votre langue ait devancé votre pensée en articulant le mot argent; c'est un permutatif de méprise; — ou enfin que vous ayez réellement voulu dire que c'était une pièce d'argent, mais qu'ayant déjà énoncé le fait ainsi, vous vous soyez aperçu que vous aviez eu tort de vouloir dire cela; c'est un permutatif d'oubli. — Il arrive souvent que les étudiants se trouvent embarrassés pour distinguer le permutatif de méprise du permutatif d'oubli; voilà cette distinction bien expliquée; d'ailleurs elle sera encore plus évidente avec ce caractère que le premier est dû à l'organe et le second à l'esprit [3]).

---

3) Exemples du permutatif d'extension et du permutatif de tout pour tout avec un verbe, dans le vers cité § 28 et n. 4. Voir 'Alf. v. 572.

Les permutatifs ne concordent avec leurs antécédents que pour la flexion; seul le permutatif de tout en tout concorde aussi en genre, il doit même concorder en nombre, à moins que lui ou son antécédent ne soit impropre à recevoir la marque du nombre convenable ou qu'il ne s'agisse d'une énumération.

LE NUMÉRATIF.

« **Le numératif de trois à neuf est toujours féminin**
« **avec les masculins, et masculin avec les féminins,**
« **ex.: سَبْعَ لَيَالٍ وَثَمَانِيَةَ أَيَّامٍ; de même aussi dix quand**
« **il n'entre pas en composition. Quant aux numéra-**
« **tifs inférieurs à trois et à ceux de la forme فَاعِلٌ**
« **comme ثَالِثٌ et رَابِعٌ, ils suivent toujours la règle**
« **générale. Le فَاعِلٌ peut s'employer sans annexion, ou**
« **annexé soit à un complément de même racine soit au**
« **nombre immédiatement inférieur, ou enfin régis-**
« **sant ce nombre à l'accusatif.**

113. Les noms de nombre se partagent en trois catégories: — 1° Ceux qui concordent toujours en genre régulièrement avec la chose nombrée, et qui sont وَاحِدٌ et ٱثْنَانِ, ainsi que ceux de la forme فَاعِلٌ; on dit au masculin: وَاحِدٌ et ٱثْنَانِ, ainsi que ثَانٍ, ثَالِثٌ, رَابِعٌ, jusqu'à عَاشِرٌ; au féminin, وَاحِدَةٌ et ٱثْنَتَانِ, ainsi que ثَانِيَةٌ, ثَالِثَةٌ, رَابِعَةٌ, jusqu'à عَاشِرَةٌ. — 2° Ceux qui se conduisent toujours à l'in-

verse de la règle, se mettant au féminin avec les masculins [1]) et réciproquement, savoir les noms de trois à neuf, avec lesquels on dit par exemple: ثَلَاثَةُ رِجَالٍ et ثَلَاثُ نِسْوَةٍ; ex.: سَخَّرَهَا عَلَيْهِمْ سَبْعَ لَيَالٍ وَثَمَانِيَةَ أَيَّامٍ حُسُومًا *Que Dieu a employé contre eux, sept nuits et huit jours consécutifs (c. 69. 7)* [2]). — 3° Enfin dix, qui s'emploie de deux façons: a) composé et alors il se conduit régulièrement, ex.: ثَلَاثَةَ عَشَرَ عَبْدًا au masculin, et ثَلَاثَ عَشْرَةَ أَمَةً au féminin [3]);

1) Les noms qui sont masculins au singulier. 'Alf. v. 726. Pour le spécificatif des numératifs cardinaux, v. § 80 a 2°.

2) Qālid, Tawdih 'Alf. v. 726, rapporte la raison de cette anomalie d'après 'Ibnu-Mālik lui-même. — Les numératifs cardinaux de trois à dix sont des noms de groupes analogues à زُمْرَةٌ, أُمَّةٌ, فِرْقَةٌ, et en principe ils doivent avoir comme ceux-ci le tā'; c'est donc ainsi, dans leur état primitif, qu'ils ont dû être joints aux noms, du genre masculin qui est aussi le genre primordial, et, quand on les a employés avec le féminin, on a retranché leur tā', pour établir une distinction entre ce genre secondaire et le précédent.

Tous les commentateurs reproduisent cette explication sans la discuter, tant elle leur semble naturelle. Au lecteur incrédule je rappellerai un cas analogue: فَعِيلٌ a son relatif en فَعِيلِيٌّ, et فَعِيلَةٌ a le sien en فَعَلِيٌّ, le genre féminin se manifestant ici encore par une diminution dans le mot; la règle est la même pour les فُعَيْلٌ et فُعَيْلَةٌ (V. Alfiyyah v. 866).

3) Les composés, cardinaux et ordinaux, déterminés aussi bien qu'indéterminés, de onze à dix neuf sont inflexibles, excepté اِثْنَا عَشَرَ

b) isolé et alors il se conduit à l'inverse de la règle, ex.: عَشَرَةُ رِجَالٍ au féminin, et عَشْرُ إِمَآءٍ au masculin.

Le numératif en فَاعِلٌ peut s'employer de quatre façons: — 1⁰ Isolé, comme ثَانٍ, ثَالِثٌ, رَابِعٌ, خَامِسٌ, et il signifie alors: *Un [être] qualifié de cette façon.* — 2⁰ Annexé à un complément de même racine, comme: ثَانِي ٱثْنَيْنِ, — ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ

---

et ٱثْنَتَا عَشْرَةَ dont le premier terme est, au génitif et à l'accusatif, ٱثْنَيْ et ٱثْنَتَيْ. « Si le deuxième composant comprend le sens d'une particule, ils sont inflexibles tous les deux, comme خَمْسَةَ عَشَرَ et حَادِيَ عَشَرَ et tous les mots de la même famille, excepté ٱثْنَا عَشَرَ ('Ibnu-l-Ḫājib, Kāfiyah). » En effet il y a وَ sous-entendu avant عَشَرَ. Comp.: *Deux centS hommes; deux cent* [*et*] *trois hommes; le deux cent* [*et*] *troisième.* Rapprochez de ce fait: *Une barbe blond ardent.* Je n'ai trouvé nulle part que l'introduction de l'article puisse modifier cette règle. Farhāt dit expressément le contraire, ٱلرَّابِعَ عَشَرَ (Bahtu-l-matālib). Zamaqjariyy (Mufassal, ch. des مركبات) dit plus explicitement: « L'emploi de l'article et de l'annexion [avec ces composés] ne dérange pas leur inflexibilité, et l'on dit: الاحدَ عشرَ et الحادىَ عشرَ, jusqu'à التسعةَ عشرَ et التاسعَ عشرَ, comme aussi: هذا احدَ عشرَكَ وتسعةَ عشرَكَ. 'Aqfaj était pour la flexion de ces mots en cas d'annexion, mais Sībawayh a jugé cette opinion détestable. » Voir aussi là-dessus le commentaire de Radiyy sur la Kāfiyah, ch. des مركبات. Comparez de Sacy, Gramm. ar. I, § 945.

et رَابِعُ أَرْبَعَةٍ, et il signifie alors: *Un sur deux* (ou *trois* ou *quatre); ex.:* إِذْ أَخْرَجَهُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا ثَانِيَ ٱثْنَيْنِ *Lorsque les infidèles l'ont chassé accompagné d'un seul (c.* **9**. *40)*; et: لَقَدْ كَفَرَ ٱلَّذِينَ قَالُوا إِنَّ ٱللَّهَ ثَالِثُ ثَلَاثَةٍ *Ils ont commis acte d'infidèles ceux qui ont dit: «Dieu est l'un de trois,» (c.* **5**. *77)* [4]). — 3° Annexés à un complément, du nombre immédiatement inférieur, comme ثَالِثُ ٱثْنَيْنِ, رَابِعُ ثَلَاثَةٍ et خَامِسُ أَرْبَعَةٍ *troisième (quatrième* ou *cinquième) [à la suite] de deux* (*trois* ou *quatre*); ex.: مَا يَكُونُ مِنْ نَجْوَى ثَلَاثَةٍ إِلَّا هُوَ رَابِعُهُمْ وَلَا خَمْسَةٍ إِلَّا هُوَ سَادِسُهُمْ *Il n'est pas d'entretien secret entre trois personnes qu'Il ne soit la quatrième, ni entre cinq, qu'Il ne soit la sixième* (*c.* **58**. *8*). — 4° Régissant à l'accusatif le nom du nombre inférieur, ex.: رَابِعٌ ثَلَاثَةً *formant de trois quatre*, avec tanwîn de رَابِعٌ et accusatif de ثَلَاثَةً, comme on dit: جَاعِلٌ ثَلَاثَةً أَرْبَعَةً. Mais on ne pour-

4) Quand on emploie cette construction de onze à dix-neuf, les deux composés restent inflexibles: ثَالِثَ عَشَرَ ثَلَاثَةَ عَشَرَ *lui treizième*, ou bien l'on supprime le premier عَشَرَ, ex.: ثَالِثُ ثَلَاثَةَ عَشَرَ, le premier terme étant flexible; et l'on peut aussi supprimer le premier terme du second composé: حَادِي عَشَرَ et حَادِيَةَ عَشْرَةَ, en fléchissant les deux termes restants (dont le second est alors au génitif) ou bien en laissant le second inflexible (Tawḏîḥ). — Ce mot حَادٍ est une métathèse de وَاحِدٌ et s'emploie pour les ordinaux contenant des dizaines. — 'Alf. v. 742 et s. s.

rait pas l'employer ainsi avec le numératif de même racine, contrairement à l'opinion de 'Aḫfaš et Ṯaʿlab. [5]).

---

5) **'Ašmūniyy, 'Alf. v. 112, donne les constructions suivantes comme étant les meilleures quand on se sert des *numératifs cardinaux avec l'article:***

Les trois vêtements ثَلَاثَةُ ٱلْأَثْوَابِ

Les cent drachmes مِائَةُ ٱلدِّرْهَمِ

Les mille deniers أَلْفُ ٱلدِّينَارِ

Les onze drachmes ٱلْأَحَدَ عَشَرَ دِرْهَمًا

Les douze servantes ٱلْإِثْنَتَا عَشْرَةَ جَارِيَةً

Les vingt et un drachmes ٱلْأَحَدُ وَٱلْعِشْرُونَ دِرْهَمًا

Les cinq cent mille deniers de l'homme خَمْسُمِائَةُ أَلْفِ دِينَارِ ٱلرَّجُلِ

On ne pourrait pas, à cause de la nécessité pour le spécificatif de rester indéterminé, dire: عِشْرُونَ أَلْفَ ٱلرَّجُلِ ***Les vingt mille hommes.***

CAUSES DE SEMIFLEXIBILITÉ.

« Les causes de semi-flexibilité du nom sont au « nombre de neuf qui se trouvent réunies dans:

وزنٌ ٱلْمُرَكَّبِ عُجْمَةٌ تَعْرِيفُهَا عَدْلٌ وَوَصْفٌ ٱلْجَمْعُ زِدْ تَأْنِيثًا

« 1° la forme [verbale], 2° la composition, 3° la qualité « d'étranger, 4° la détermination, 5° la déviation, 6° « la qualité d'adjectif, 7° le nombre pluriel, 8° la suf- « fixation, 9° le genre féminin. Exemples: 1° أَحْمَدُ et « أَحْمَرُ, 2° بَعْلَبَكُّ, 3° إِبْرَاهِيمُ, 4° et 5° عُمَرُ, 5° et 6° أُخَرُ, « أُحَادُ et مَوْحَدُ jusqu'à quatre, 7° مَسَاجِدُ et دَنَانِيرُ, 8° « سَلْمَانُ et سَكْرَانُ, 9° فَاطِمَةُ, طَلْحَةُ, زَيْنَبُ, سَلْمَى et صَحْرَآءُ. »

« Le 'alif du féminin et le pluriel dont le paradigme « n'est suivi par aucun singulier suffisent l'un et « l'autre isolément pour causer la semi-flexibilité, « mais toute autre de ces causes doit, pour le même « objet, se réunir avec la qualité d'adjectif ou de nom « propre, avec celle-ci spécialement la composition, « le genre féminin et la qualité d'étranger. La con-

**« dition pour le nom étranger est d'avoir eu la qua-
« lité de nom propre dans sa langue originaire et de
« comprendre plus de trois consonnes; pour l'adjec-
« tif, c'est d'être tel primitivement et de ne pouvoir
« se suffixer du tā'; ainsi عُرْيَانٌ, أَرْمَلٌ, صَفْوَانٌ et أَرْنَبٌ
« (dans le sens de قَاسٍ et ذَلِيلٌ) sont flexibles. On peut
« employer les mots comme هِنْد des deux façons,
« contrairement à زَيْنَبُ, سَقَرُ, بَلْخُ. »**

**« Chez les Banū-Tamīm les noms de la famille de
« حَذَامِ ont le même emploi que عُمَرُ s'ils ne sont pas
« terminés par un rā', comme سَفَارِ; de même aussi
« أَمْسِ, s'appliquant à quelque chose de précis et régi
« au nominatif, bien que certains d'entre eux ne met-
« tent aucune condition à cet emploi de ceux-là comme
« de celui-ci. Tout le monde emploie ainsi سَحَرَ quand
« il est limitatif précis. »**

114. En principe la condition du nom fléchi par le moyen des voyelles est la flexion parfaite, et il n'en peut sortir que s'il se trouve soumis à deux causes sur neuf, ou à une seule qui compte pour deux. Ces causes ont été réunies dans le vers suivant:

إِجْمَعْ وَزِنْ عَادِلًا أَنِّثْ بِمَعْرِفَةٍ رَكِّبْ وَزِدْ عُجْمَةً فَٱلْوَصْفُ قَدْ كَمُلَا

Ce vers est meilleur que celui que j'ai cité dans le précis; il est de 'Ibnu-n-Naḫḫās. Comme les exemples ont été cités dans l'ordre de l'autre, je suis également cet ordre dans le commentaire.

1° La forme verbale. Elle consiste en ce que le nom suit un paradigme réservé au verbe, ou qu'il comprend un préfixe verbal et se conforme au paradigme du verbe semblablement préfixé. Exemple du premier cas: un nom d'homme qui serait, soit قَتَّلُ avec tajdīd, soit ضُرِبُ ou toute autre forme de verbe passif, soit ٱنْطَلَقُ ou toute autre forme verbale commençant par hamzah d'union; toutes ces formes sont en effet particulières au verbe. — Exemples du second cas: أَحْمَدُ, يَزِيدُ, يَشْكُرُ, تَغْلِبُ et نَرْجِسُ pris comme noms propres.

2° La composition. Il ne faut point entendre ici la composition par annexion, comme ٱمْرُؤُ ٱلْقَيْسِ, parce que l'annexion exige dans le complément le génitif en *i* [1]), elle ne pourrait donc pas être une cause de génitif en *a*; ni la composition du sujet avec son attribut, comme شَابَ قَرْنَاهَا et تَأَبَّطَ شَرًّا, parce qu'ils se rapportent au chapitre de la *citation;* ni enfin ceux qui sont composés par agglutination mais dont la finale est وَيْهِ, comme سِيبَوَيْهِ et عَمْرَوَيْهِ, parce que ce sont des inflexibles et qu'il ne peut être question de flexibilité parfaite et de semi-flexibilité qu'avec des noms flexibles. Les seuls dont on veut parler ici sont les noms composés par agglutination qui ne sont pas terminés par وَيْهِ, comme بَعْلَبَكُّ, حَضْرَمَوْتُ et مَعْدِيكَرِبُ.

3° La qualité d'étranger, c'est-à-dire une composition étrangère, comme إِبْرَاهِيمُ, إِسْمَعِيلُ, إِسْحَقُ, يَعْقُوبُ. Tous les

1) C'est-à-dire en principe et le plus souvent. Sajjā'iyy.

noms des prophètes sont étrangers, à l'exception de quatre: مُحَمَّدٌ, صَالِحٌ, شُعَيْبٌ et هُودٌ. — Deux conditions sont nécessaires pour que la qualité d'étranger puisse être considérée ici. La première c'est que le mot en cause soit un nom propre dans sa langue originelle, conformément aux exemples cités par nous; car s'il était nom commun dans cette langue puis transformé chez nous en nom propre, il serait parfaitement flexible, comme par exemple quand on nomme quelqu'un لِجَامٌ ou دِيبَاجٌ. — La deuxième condition, c'est qu'il soit composé de plus de trois consonnes; aussi fléchit-on parfaitement نُوحٌ et لُوطٌ, ex.: إِلَّا آلَ لُوطٍ نَجَّيْنَاهُمْ *Excepté la famille de Loth, que nous sauvâmes* (c. **54**. *34*), et: إِنَّا أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَى قَوْمِهِ *C'est nous qui envoyâmes Noë vers son peuple* (c. **71**. *1*). Certains grammairiens ont prétendu que les deux flexions sont permises dans ce cas, mais ce n'est pas exact.

4° La détermination. Ce que l'on entend ici par ce mot, c'est la qualité de nom propre. Quant à la détermination des pronoms, noms-conjoints et démonstratifs, il ne saurait en être question dans ce chapitre, puisque tous ces mots sont inflexibles et qu'il s'agit ici de flexion. Et quant aux noms préfixés de l'article et à ceux qui sont annexés à un complément, il faut observer que le nom semi-flexible que l'on préfixe de l'article ou que l'on annexe à un complément, fait son génitif en *i*, ce qui est absolument contradictoire avec l'obligation de faire le génitif en *a*. Il ne reste donc plus que la détermination du nom propre.



5⁰ La déviation. Il s'agit ici du transport qu'on peut faire subir à un nom d'un état à un autre, sans changement dans le sens primitif. La déviation est de deux sortes, suivant qu'elle se produit dans les noms déterminés ou les adjectifs.

La première a lieu dans deux paradigmes, l'un en فُعَلُ, pour le masculin, dévié de فَاعِلٌ, comme عُمَرُ, زُفَرُ, زُحَلُ, جُمَحُ [2]), et l'autre en فَعَالِ, pour le féminin, dévié de فَاعِلَةٌ, comme حَذَامِ, قَطَامِ, رَقَاشِ, mais seulement dans le dialecte des Banū-Tamīm, car les habitants du Ḥijāz l'inflexibilisent en *i* [3]); un poëte a dit:

أَتَارِكَةٌ تَدَلُّلَهَا قَطَامِ رَضِينَا بِٱلتَّحِيَّةِ وَٱلسَّلَامِ

Qaṭām a-t-elle renoncé à ses pruderies? Nous accepterions la bienvenue et le salut; et un autre:

إِذَا قَالَتْ حَذَامِ فَصَدِّقُوهَا فَإِنَّ ٱلْقَوْلَ مَا قَالَتْ حَذَامِ

Si Ḥaḏām parle, croyez-la; car le vrai c'est ce que dit Ḥaḏām. Lorsque la finale est un rá', comme dans سَفَارِ, nom d'une aiguade, حَضَارِ, nom d'un astre, وَبَارِ, nom d'une tribu, la plupart d'entre eux se conforment à l'usage des gens du Ḥijāz et l'inflexibilisent en *i*; mais il en est parmi eux qui agissent différemment et lui imposent la semi-flexibilité. —

---

2) **Les grammairiens nomment la deuxième déviation, qui est expliquée plus loin, déviation propre, et la première, déviation supposée. Celle-ci a été imaginée, par analogie avec l'autre, pour expliquer un fait, inexplicable autrement, la semi-flexibilité des noms propres en فُعَلُ.**

3) **Comp. § 6, 1°.**

Un autre objet de désaccord parmi les Banū-Tamīm est le mot أَمْسِ [4]) dans le sens de *la journée d'hier;* la plupart d'entre eux le font semi-flexible quand il est régi au nominatif, comme étant dévié de ٱلْأَمْسُ, disant: مَضَى أَمْسُ بِمَا فِيهِ *Hier a passé avec ce qui s'y trouvait*, et l'inflexibilisent en *i* à l'accusatif et au génitif, comme renfermant le sens de l'article [5]), disant: إِعْتَكَفْتُ أَمْسِ, et: مَا رَأَيْتُهُ مُذْ أَمْسِ; mais il en est parmi eux qui lui donnent partout la semi-flexibilité. Nous avons déjà rapporté cela au commencement de ce commentaire. — Enfin, en ce qui concerne سَحَرَ, tous les Arabes sont d'accord pour le faire semi-flexible, sous deux conditions, l'une qu'il soit limitatif, et l'autre qu'il se rapporte à un jour précis, ex.: جِئْتُكَ يَوْمَ ٱلْجُمُعَةِ سَحَرَ *Je suis venu vous voir vendredi à l'aube*, parce qu'il est dévié de ٱلسَّحَرَ, de même que les Banū-Tamīm supposent أَمْسُ dévié de ٱلْأَمْسُ; mais s'il ne désigne pas l'aube d'un jour précis, il est parfaitement flexible, ex.: نَجَّيْنَاهُمْ بِسَحَرٍ *Que nous sauvâmes un matin* (*c.* **54**. *34*).

La deuxième déviation, celle qui se produit dans les adjectifs, est de deux sortes: celle qui arrive dans les numératifs et celle qui arrive dans d'autres adjectifs. — Les premiers adjectifs ainsi déviés sont ceux des deux paradigmes فُعَالُ et

---

4) Comp. § 6, 1°.

5) C'est une cause d'inflexibilité pour un nom que de comprendre le sens d'une particule. Comp. § 113 n. 3.

مَفْعَلُ, formés des numératifs de *un* à *quatre*. On dit: أُحَادُ, مَوْحَدُ; ثُنَاءُ, مَثْنَى; ثُلَاثُ, مَثْلَثُ; رُبَاعُ, مَرْبَعُ; et, d'après Naǧǧāriyy, les Arabes ne dépassent pas le nombre quatre dans l'application de ces paradigmes. Ces huit mots sont déviés de groupes formés par la répétition des quatre numératifs ordinaux; ainsi أُحَادُ a le sens de وَاحِدٌ وَاحِدٌ *un [par] un*, ثُنَاءُ, celui de إِثْنَانِ ٱثْنَانِ, et ainsi du reste; ex.: أُولِي أَجْنِحَةٍ مَثْنَى وَثُلَاثَ وَرُبَاعَ *Munis d'ailes par deux, par trois et par quatre* (*c.* **35**. *1*), passage dans lequel مَثْنَى et les mots suivants qualifient أَجْنِحَةٍ, le sens étant je pense: أَجْنِحَةٍ ٱثْنَيْنِ ٱثْنَيْنِ وَثَلَاثَةٍ ثَلَاثَةٍ وَأَرْبَعَةٍ أَرْبَعَةٍ *d'ailes deux [par] deux, etc.* Quant à ces paroles du Prophète: صَلَاةُ ٱللَّيْلِ مَثْنَى مَثْنَى *La prière de la nuit est une double, double rakʿah (Buǧāriyy, Vol. II, après* باب التهجد; *Muslim, Vol. I, 19ᵉ chap. après* كتاب صلاة المسافرين) il faut voir dans le second مَثْنَى un corroboratif du premier, mais non l'indication d'une répétition, sens qui est déjà exprimé par le premier. — La déviation des adjectifs autres que les numératifs se trouve dans أُخَرُ, ex.: مَرَرْتُ بِنِسْوَةٍ أُخَرَ. En effet c'est le pluriel de أُخْرَى féminin de آخَرُ, car vous dites bien: جَاءَنِي رَجُلٌ آخَرُ وَٱمْرَأَةٌ أُخْرَى. Or la règle est que tout فُعْلَى, féminin de أَفْعَلُ, ne s'emploie pas, ni son pluriel non plus, autrement qu'avec أَلْ ou un complément annectif, comme ٱلْكُبْرَى, ٱلصُّغْرَى; ٱلْكُبَرُ, ٱلصُّغَرُ; ex.: إِنَّهَا لَإِحْدَى ٱلْكُبَرِ *Que c'est bien une des choses les plus*

graves (*c.* **74**. *38*); et il n'est pas permis de dire صُغْرَى ni كُبْرَى, non plus que كُبَرُ ni صُغَرُ; aussi a-t-on taxé les prosodistes de solécisme quand ils disent: فَاصِلَةٌ كُبْرَى et: فَاصِلَةٌ صُغْرَى, et également 'Abū-Nuwās dans ce vers:

كَأَنَّ صُغْرَى وَكُبْرَى مِنْ فَقَاقِعِهَا حَصْبَآءُ دُرٍّ عَلَى أَرْضٍ مِنَ ٱلذَّهَبِ

Comme si plus petite et plus grande, parmi les bulles qui le surmontent, formaient un gravier de perles sur une terre d'or. Il eût donc été régulier de dire ٱلْأُخَرُ, mais on s'est écarté de cet usage en disant أُخَرُ, de la même façon que les Banū-Tamīm ont pris أَمْسُ comme dévié de ٱلْأَمْسُ, ce que tous les Arabes ont même fait avec سَحَرَ de ٱلسَّحَرَ; ex.: فَعِدَّةٌ مِنْ أَيَّامٍ أُخَرَ *Un [même] nombre d'autres journées* (*c.* **2**. *180*).

6º La qualité d'adjectif, comme أَحْمَرُ, أَفْضَلُ, سَكْرَانُ, غَضْبَانُ. On ne doit en tenir compte que sous deux conditions. — La première, c'est que cette qualité soit primitive dans le mot en cause; car si c'était à l'origine un substantif, employé plus tard adjectivement, on n'en tiendrait pas compte. C'est ainsi que si vous faites sortir صَفْوَانٌ et أَرْنَبٌ de leur signification primitive, qui est: *pierre polie*, et: *lièvre*, pour les employer avec le sens de قَاسٍ et ذَلِيلٌ, disant: هَـٰذَا قَلْبٌ صَفْوَانٌ *C'est un cœur dur*, et: هَـٰذَا رَجُلٌ أَرْنَبٌ *C'est un homme vil*, vous leur donnez la flexion parfaite, parce que leur qualité d'adjectif est tout accidentelle. — La deuxième condition, c'est que le mot n'admette pas le tā' du féminin;

aussi dit-on: مَرَرْتُ بِرَجُلٍ عُرْيَانٍ (ou رَجُلٍ أَرْمَلٍ) *J'ai passé près d'un homme nu* (ou *d'un pauvre homme*), avec la flexion parfaite, parce que l'on dit au féminin عُرْيَانَةٌ et أَرْمَلَةٌ, contrairement à سَكْرَانُ et أَحْمَرُ, qui font au féminin سَكْرَى et حَمْرَآءُ, sans tā'.

7⁰ Le nombre pluriel, sous condition d'être formé sur un paradigme étranger aux singuliers. Il est de deux sortes: d'abord مَفَاعِلُ comme مَسَاجِدُ, et دَرَاهِمُ, et ensuite مَفَاعِيلُ comme مَصَابِيحُ et طَوَاوِيسُ.

8⁰ La suffixation, c'est-à-dire celle de ـَانُ, comme dans سَكْرَانُ (*adjectif*) et عُثْمَانُ (*nom d'homme*).

9⁰ Le genre féminin, qui est de trois sortes: — le féminin par 'alif comme حُبْلَى et صَحْرَآءُ, — le féminin par tā' comme طَلْحَةُ et حَمْزَةُ (*noms d'hommes*), — et le féminin par signification, comme زَيْنَبُ et سُعَادُ (*noms de femmes*).

La première de ces formes de féminin a une influence nécessaire, absolue et sans condition, comme on le verra plus loin. — La seconde a son influence subordonnée à la condition de nom propre. — La troisième est comme la seconde, avec cette différence que son influence est tantôt nécessaire et tantôt facultative. a) Pour que cette influence soit nécessaire il faut que l'une des trois conditions suivantes soit remplie, savoir: que le mot ait plus de trois consonnes, comme سُعَادُ et زَيْنَبُ; ou que, étant trilitère, sa médiale soit voyellée [6]),

6) V. § 72 et n. 3.

comme سَقَرُ et لَظَى (noms de l'enfer); ou enfin que le mot soit étranger, مَاهُ, جُورُ, حِمْصُ et بَلْخُ [7]). b) Cette influence est facultative [8]) dans les autres cas, comme dans هِنْدُ, دَعْدُ, جُمْلُ, où l'on peut employer la flexion parfaite ou imparfaite; le vers suivant contient un exemple des deux manières:

لَمْ تَتَلَفَّعْ بِفَضْلِ مِئْزَرِهَا دَعْدٌ وَلَمْ تُسْقَ دَعْدُ فِى ٱلْعُلَبِ

Daᶜd ne s'est pas habillée avec les restes de ses vêtements, et on ne lui a pas donné à boire dans une écuelle.

Telles sont toutes ces causes dont nous avons donné ici une explication en rapport avec cet abrégé.

Elles se partagent en trois catégories: — 1° Celles qui influent isolément, sans avoir besoin de se joindre à une autre cause, et qui sont au nombre de deux: le pluriel et les deux

---

7) Ou primitivement masculin, comme le nom زَيْدُ donné à une femme. 'Alf. v. 665.

Dans les noms cités par l'auteur la cause due au féminin est incomplète, le mot n'ayant ni les quatre consonnes ni l'équivalent; mais il s'y trouve une autre cause incomplète, celle de la qualité d'étranger avec trois consonnes seulement. V. le tableau ci-après, n. 10.

8) V. § 43 n. 5. C'est une cause incomplète. V. le tableau.

'alifs du féminin [9]). — 2° Celles qui influent à la condition de se rencontrer avec la qualité de nom propre, et qui sont au nombre de trois: le féminin sans le 'alif, فَاطِمَةُ et زَيْنَبُ, la composition, مَعْدِيكَرِبُ, et la qualité d'étranger إِبْرَاهِيمُ, de telle sorte que la flexion parfaite est due à صَنْجَةٌ *poids*, bien que féminin et étranger, à صَوْلَجَانٌ *houlette*, bien qu'étranger et muni d'un suffixe, et à مُسْلِمَةٌ *musulmane*, bien que féminin et adjectif, parce que ce ne sont pas des noms propres. — 3° Celles qui influent à la condition de se rencontrer avec l'une des deux causes suivantes, qualité de nom propre ou qualité d'adjectif, et qui sont encore au nombre de trois: la déviation, la forme verbale et la suffixation, dont les exemples sont, en ce qui concerne le nom propre: عُمَرُ,

---

9) Le 'alif prolongé ـَاءُ et le 'alif restreint ـَى. V. la raison de cette influence double au § 16.

Relativement au 'alif du féminin la 'Alfiyyah, v. 650, dit: « en quelque cas qu'il se présente » et 'Ajmūniyy ajoute: «que le nom soit commun ou propre, singulier ou pluriel (ex.: جَرْحَى et أَصْدِقَاءُ), substantif ou adjectif. » On voit aussi dans les commentaires, au V. 669, que le 'alif prolongé qui complète un paradigme, comme dans عِلْبَاءٌ (assimilé à قِرْطَاسٌ), n'est pas une cause de semi-flexibilité, et que le 'alif restreint, ajouté pour la même cause, comme dans أَرْطًى (avec nom d'unité أَرْطَاةٌ), ainsi que le 'alif augmentatif, comme dans قَبَعْثَرًى, produisent la semi-flexibilité dans le nom propre. Voir aussi dans le Siḥāḥ ces mots, auxquels la règle ne s'applique pas d'une manière absolue.

أَحْمَدُ et سَلْمَانُ, et, en ce qui concerne l'adjectif: ثُلَاثُ, أَحْمَرُ et سَكْرَانُ [10]).

---

10) **Tableau récapitulatif.**

Sans autre cause		مَسَاجِدُ مَصَابِيحُ	Pluriel	7e cause
		حُبْلَى صَحْرَآءُ	Fém. par 'alif	9e »
Nom propre (4e cause)		طَلْحَةُ فَاطِمَةُ زَيْنَبُ سَقَرُ	» sans »	
		مَعْدِيكَرِبُ	Composition	2e »
		إِبْرَاهِيمُ	Etranger	3e »
		جُورُ حِمْصُ بَلْخُ	1/2 Fém. 1/2 Etrang.	— —
		هِنْدُ (هِنْدٌ)	1/2 Féminin	— —
Nom propre ou adjectif (4e ou 6e cause)	n. pr.	عُمَرُ (حَذَامِ)	Déviation	5e »
	adj.	ثُلَاثُ أُخَرُ		
	n. pr.	أَحْمَدُ شَمَّرُ	Forme verbale	1ère »
	adj.	أَحْمَرُ أَفْضَلُ		
	n. pr.	سَلْمَانُ	Suffixation	8e »
	adj.	سَكْرَانُ		

DE L'ADMIRATION.

«L'admiration se construit de deux façons: 1° مَا «أَفْعَلَ زَيْدًا, et on l'analyse: مَا nom indépendant avec «le sens de شَيْءٌ عَظِيمٌ, puis أَفْعَلَ verbe au passé dont «le sujet actif est le pronom qui se rapporte à مَا, «enfin زَيْدًا objet, et la proposition est l'énonciatif de «مَا; 2° أَفْعِلْ بِهِ, avec le même sens que dans l'autre «construction; primitivement on a dit أَفْعَلَ, c'est-à-«dire صَارَ ذَا كَذَا, comme أَغَدَّ ٱلْبَعِيرُ, c'est-à-dire صَارَ ذَا «غُدَّةٍ; ensuite la forme s'est modifiée et l'on a ajouté «la préposition au sujet actif pour rendre l'expres-«sion correcte, aussi y est-elle nécessaire, contraire-«ment à celle du sujet actif de كَفَى.»

«Les deux verbes admiratifs et le superlatif ne «peuvent être tirés que d'un verbe trilitère, affir-«matif, d'intensité variable, attributif, actif, dont le «participe actif ne soit pas أَفْعَلُ.»

115. Le mot تَعَجُّبٌ est un تَفَعُّلٌ dérivé de عَجَبٌ (*admirer*, *s'étonner*). Il y a de nombreuses manières d'exprimer

l'admiration, que la syntaxe n'a pas classées, comme: كَيْفَ تَكْفُرُونَ بِٱللَّهِ *Comment pouvez-vous être ingrats envers Dieu* (*c.* 2. *26*); le Prophète a dit: سُبْحَانَ ٱللَّهِ إِنَّ ٱلْمُؤْمِنَ لَا يَنْجُسُ حَيًّا وَلَا مَيِّتًا *Non grand Dieu! le croyant ne devient impur ni vivant ni mort;* les Arabes disent: لِلَّهِ دَرُّهُ فَارِسًا *Combien il est excellent*[1]) *cavalier!* Et un poëte a dit:

يَـا سَيِّدًا مَـا أَنْتَ مِنْ سَيِّدٍ مُوَطَّأَ ٱلْأَكْنَافِ رَحْبَ ٱلذِّرَاعِ

O mon prince! Quel prince vous êtes, vous qu'entourent les solliciteurs et dont la générosité est immense[2]).

Quant aux expressions admiratives classées dans la syntaxe, elles sont au nombre de deux: مَا أَفْعَلَ زَيْدًا et أَفْعِلْ بِزَيْدٍ.

1º Dans la première expression مَا est nom indépendant,

---

1) Littéralement: *A Dieu son lait* (*Combien il a de lait*)*!* primitivement pour exprimer l'importance d'un homme riche en bétail. Quant à سبحان الله, Qastallāniyy l'explique: كيف يخفى مثل هذا الظاهر عليك.

2) Pour le vocatif يَا سَيِّدًا v. § 70; مُوَطَّأَ est permutatif de ce nom et il est qualifié par رَحْبَ; ces deux noms sont indéterminés comme adjectifs à force verbale annexés à leur sujet. Dans le Tawdīh complété, 'Alf. v. 662, مِنْ سَيِّدٍ est donné comme exemple d'un spécificatif d'expression admirative construit avec مِنْ, bien que transposé de sa place primitive qui était celle de sujet verbal (§ 80 b 1º); dans le sens en effet, cela équivaut bien à عَظُمْتَ سَيِّدًا, mais c'est une expression différente. Dans ce cas le spécificatif peut se construire des deux façons.

mais on n'est pas d'accord sur sa signification, et il s'est formé à ce sujet deux opinions. — D'après la première, ce serait un nom indéterminé complet ayant le sens de شَيْءٌ *quelque chose*, et alors les mots suivants en constitueraient l'énonciatif. Ce qui permettrait son emploi ici comme nom indépendant [3]), ce serait: a) ou bien le sens admiratif qui s'y trouve compris, ce que l'on dit également du vers:

عَجَبٌ لِتِلْكَ قَضِيَّةً وَإِقَامَتِي فِيكُمْ عَلَى تِلْكَ ٱلْقَضِيَّةِ أَعْجَبُ

Etrange affaire que celle-ci! Mais mon séjour parmi vous, avec cette affaire, est encore plus étonnant; b) ou bien que ce nom est censé qualifié, car le sens en est: شَيْءٌ عَظِيمٌ أَحْسَنَ زَيْدًا *C'est quelque chose d'important* (*une cause puissante*) *qui a rendu Zayd beau*, ce qui est aussi la manière dont on explique: شَرٌّ أَهَرَّ ذَا نَابٍ *Il a fallu du mal pour faire hurler un mordeur* [4]), c'est-à-dire: شَرٌّ عَظِيمٌ أَهَرَّ ذَا نَابٍ *C'est un mal grave qui a fait....* — D'après la seconde opinion مَا comporterait ici trois acceptions, d'abord celle de nom indéterminé complet, comme dans l'explication précédente qui est de Sībawayh; ou bien ce serait un nom indéterminé, qualifié par la proposition suivante, ou enfin un nom déter-

---

3) Bien qu'indéterminé. V. § 38 et n. 3.

4) La traduction suit l'autre explication donnée avec celle-ci par 'Ibnu-ʿAqīl, 'Alf. v. 126, 15e cause: مَا أَهَرَّ ذَا نَابٍ (كَلْبًا) إِلَّا شَرٌّ, la cause qui permet l'indétermination du nom indépendant étant ici le sens restrictif.

miné conjoint avec la proposition suivante. Dans ces deux dernières hypothèses, l'énonciatif serait supprimé et le sens serait, ou bien: شَيْءٌ أَحْسَنَ زَيْدًا عَظِيمٌ *Une chose qui a rendu Zayd beau est importante*, ou: ٱلَّذِي أَحْسَنَ زَيْدًا شَيْءٌ عَظِيمٌ *Ce qui a rendu Zayd beau est une chose importante.* Telle est l'opinion de ’Aḫfaš.

Quant au mot أَفْعَلَ, les Coufites prétendaient que c'est un nom, se fondant sur ce qu'il s'emploie sous la forme diminutive, car on dit: مَا أُحَيْسِنَهُ et مَا أُمَيْلِحَهُ *Qu'il est gentillet!* Mais les Basrites soutenaient que c'est un verbe au passé, ce qui est l'opinion exacte, car il est inflexible en *a*, et si c'était un nom il serait régi au nominatif en qualité d'énonciatif, outre qu'il ne peut se dispenser du nūn de préservation avec le suffixe de la première personne du singulier, puisque l'on dit: مَا أَفْقَرَنِي إِلَى عَفْوِ ٱللّٰهِ *Combien j'ai besoin du pardon de Dieu*, mais non مَا أَفْقَرِي. Quant au diminutif, il ne se rencontre qu'exceptionnellement et s'explique par ce fait que le mot en cause ressemble aux noms en général, comme étant inconjugable et sans infinitif, et particulièrement au superlatif dont il suit le paradigme et dont il partage la propriété d'exprimer une augmentation, avec ce caractère, qu'ils ont ensemble aussi, de ne pouvoir être tirés que de mots satisfaisant à certaines conditions relatées plus loin. — Il se trouve dans أَحْسَنَ, de l'avis de tous, un pronom régi au nominatif, comme sujet verbal et se rapportant à ما, et c'est même ce qui nous a indiqué que

ce mot-ci est un nom, parce que le pronom ne peut se rapporter qu'aux noms.

Enfin زَيْدًا, si l'on considère أَفْعَلَ comme un verbe au passé, est un complément objectif, et l'analogue d'un complément objectif si l'on regarde أَفْعَلَ comme un nom [5].

2° Dans la deuxième expression admirative, tout le monde s'accorde à dire que أَفْعِلْ y est un verbe, impératif par la forme, admiratif par le sens. Il est sans pronom implicite [6]. La forme primitive de أَحْسِنْ بِزَيْدٍ était: أَحْسَنَ زَيْدٌ [7], c'est-à-dire: صَارَ ذَا حُسْنٍ, comme: أَوْرَقَ ٱلشَّجَرُ *Les arbres ont feuillé*, أَزْهَرَ ٱلْبُسْتَانُ *Le verger à fleuri*, أَثْرَى فُلَانٌ *Un tel s'est enrichi*, أَتْرَبَ زَيْدٌ *Zayd s'est appauvri*, أَغَدَّ ٱلْبَعِيرُ *Le chameau s'est embubonné.* Ensuite l'expression ayant pris le sens admiratif se modifia en أَفْعِلْ, avec le ʿayn en *i* et l'on dit: أَحْسِنْ زَيْدٌ; mais on répugna à prononcer le nom au nominatif après une forme verbale impérative, et l'on corrigea, par l'addition de بِ, cette expression qui devint أَحْسِنْ بِزَيْدٍ, de même forme que أُمْرُرْ بِزَيْدٍ *Passe près de Zayd.* Cette préposition ressemble à celle de: كَفَى بِٱللّٰهِ شَهِيدًا

---

5) Comme dans: زَيْدٌ حَسَنٌ ٱلْوَجْهِ Ḫālid Tawḏiḫ 'Alf. v. 475. Comp. § 95.

6) Comp. § 57.

7) Avec هَمْزَةُ ٱلصَّيْرُورَةِ, le hamzah des verbes inchoatifs. C'est un des sens de la IVe forme du système des grammairiens européens.

C'est assez de Dieu pour temoin (*c.* **13**. *43*), en ce qu'elle est employée explétivement avec le sujet, mais elle en diffère en ce qu'elle est nécessaire, tandis que cette autre peut être supprimée, comme dans ce vers de Suhaym:

عِمِيرَةَ وَدِّعْ إِنْ تَجَهَّزْتَ غَادِيًا كَفَى ٱلشَّيْبُ وَٱلْإِسْلَامُ لِلْمَرْءِ نَاهِيًا

Dis adieu à ᶜAmīrah si tu te prépares au départ. La vieillesse et la religion suffisent à l'homme, et lui tiennent lieu de tout.

116. Le verbe admiratif, comme aussi le nom superlatif, ne peut se tirer que de mots remplissant cinq conditions.

1° Etre verbe; et l'on ne pourrait tirer ni l'un ni l'autre d'un autre mot que d'un verbe; c'est donc une faute que l'on a faite en construisant pareille expression au moyen de جِلْفٌ et حِمَارٌ, disant: مَا أَجْلَفَهُ *Qu'il est cruel!* et مَا أَحْمَرَهُ *Quel âne!* Aussi ne faut-il voir qu'une exception dans la locution مَا أَلَصَّهُ *Qu'il est brigand!* et: هُوَ أَلَصُّ مِنْ شِظَاظٍ *Plus brigand que J̲id̲ad̲;*

2° Trilitère; et on ne les tire pas de verbes comme دَحْرَجَ ou ٱنْطَلَقَ ou ٱسْتَخْرَجَ; on cite cependant de 'Abū-l-H̲asan l'opinion qu'il est permis de les tirer des verbes dérivés de racine trilitère, à condition d'en retrancher les consonnes formatives, et l'on cite de Sībawayh celle qu'il est permis de les tirer des أَفْعَلَ comme أَكْرَمَ, أَحْسَنَ et أَعْطَى;

3° Exprimant une idée d'intensité variable, non comme مَاتَ ou فَنَى, verbes dont l'idée est toujours identique à elle-même, car on ne peut admirer qu'une chose supérieure aux autres de même espèce.

4⁰ Actif; et l'on ne pourrait les tirer de verbe comme ضُرِبَ ou قُتِلَ;

5⁰ Sans que son participe soit de la forme أَفْعَلُ, aussi ne les forme-t-on pas de عَمِيَ, عَرِجَ et autres verbes de défauts physiques, de سَوِدَ, حَمِرَ et autres verbes de couleurs, de لَمِيَ, دَعِجَ et autres verbes descriptifs, tous ayant leur participe actif en أَفْعَلُ, puisque l'on dit de quelqu'un qu'il est أَعْمَى *aveugle*, أَعْرَجُ *boiteux*, أَسْوَدُ *noir*, أَحْمَرُ *rouge*, أَلْمَى *aux lèvres brunes*, أَدْعَجُ *aux grands yeux noirs*, expressions dérivées de ces verbes [1]).

1) **Faute de pouvoir former un verbe admiratif qui satisfasse à ces conditions, on emploie un admiratif vague, suivi de l'infinitif convenable pour préciser le sens, celui-ci étant à l'accusatif selon la première formule, ex.:** مَا أَشَدَّ دَحْرَجَتَهُ ***Comme il fait rouler fortement*, et au génitif avec** بِ, **selon la deuxième, ex.:** أَقْبِحْ بِعَوَرِهِ ***Quel vilain borgne!* Exemples d'Ibnu ʿAqīl, 'Alf. v. 481. Comp. § 96 n. 1.**

DE LA PAUSE.

« La pause, suivant la manière la plus élégante, se « fait sur les mots comme رَحْمَةٌ par un hā', et sur ceux « comme مُسْلِمَاتٌ par un tā'. »

117. Lorsqu'on s'arrête après un mot contenant le tā' du féminin, si cette consonne est muette, elle ne change pas, ex.: قَامَتْ et قَعَدَتْ; si elle est voyellée, il peut se présenter deux cas, suivant que le mot est, ou non, un pluriel en ـَاتٌ.

Si ce n'est pas un semblable pluriel, la pause se fait de la façon la plus élégante en changeant le tā' en hā', ex.: هَٰذِهِ رَحْمَهْ et هَٰذِهِ شَجَرَهْ; il en est cependant qui marquent la pause en tā': quelques-uns des Sept l'ont fait dans: إِنَّ رَحْمَتْ ٱللَّهِ قَرِيبٌ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ *Car la miséricorde — de Dieu est proche de ceux qui font le bien* (c. 7. 54), et إِنَّ شَجَرَتْ ٱلزَّقُّومِ *Oui l'arbre — du Zaqūm* (c. 44. 43); on rapporte d'un Arabe l'exclamation: يَا أَهْلَ سُورَةِ ٱلْبَقَرَتْ *Eh! gens du chapitre de la Vache!* sur quoi l'un des auditeurs dit: وَٱللَّهِ مَا أَحْفَظُ مِنْهَا آيَتْ *Par Dieu! je n'en sais pas un seul verset;* enfin un poëte a dit:

وَٱللّٰهُ أَنْجَاكَ بِكَفَّيْ مُسْلِمَتْ مِنْ بَعْدِ مَا وَبَعْدَ مَا وَبَعْدَ مَتْ[1]
صَارَتْ نُفُوسُ ٱلْقَوْمِ عِنْدَ ٱلْغَلْصَمَتْ وَكَادَتِ ٱلْحُرَّةُ أَنْ تُدْعَى أَمَتْ

Et c'est Dieu qui t'a sauvé par les mains d'une Musulmane, alors que.... oui déjà, c'en était fait, déjà leur dernier soupir remontait à leur gorge, et peu s'en fallut que la dame ne prît le nom d'esclave.

Mais si c'est un pluriel en ـَات, le plus élégant est d'y marquer la pause par tā', bien que certains arabes la marquent par hā', et l'on cite de leur langage: كَيْفَ ٱلْإِخْوَهْ وَٱلْأَخَوَاهْ *Comment vont les frères et les sœurs?* ainsi que: دَفْنُ ٱلْبَنَاهْ مِنَ ٱلْمَكْرُمَاهْ *Ensevelir les filles — est une bonne action.*

Par cette phrase qui vient ensuite: «L'inverse a lieu aussi dans ces cas-là,» je fais allusion à la pause sur les mots comme رَحْمَةْ par tā', et comme مُسْلِمَاتْ par hā'.

«Dans ceux comme قَاضٍ, au nominatif et au géni-«tif, par l'apocope, ou comme ٱلْقَاضِي, avec ces deux «mêmes accidents, par le maintien du yā'.»

Quand on fait une pause après un nom raccourci, c'est-à-dire dont la finale est un yā' précédé d'un *i*, il peut arriver que ce nom ait ou n'ait pas le tanwīn. — S'il a le tanwīn, le plus élégant est d'y marquer la pause par l'apocope, au nominatif et au génitif, en disant: هٰذَا قَاضْ et مَرَرْتُ بِقَاضْ; mais il est permis d'y maintenir le yā'[2]); c'est ainsi que

1) Il faut voir ici une transformation analogue à celle de § 84 n. 3, suivie elle-même de celle qui est étudiée ici.

2) On rétablit toujours le yā' ou le wāw supprimés avant le

'Ibnu-Kaṯīr l'a faite sur هَادٍ, وَالٍ et وَاقٍ, dans les passages: وَلِكُلِّ قَوْمٍ هَادٍ *Et chaque peuple a eu un guide (c.* **13**. *8);* وَمَا لَهُمْ مِنْ دُونِهِ مِنْ وَالٍ *Et il n'y a pour eux, hors lui, aucun protecteur (c.* **13**. *12);* وَمَا لَهُمْ مِنَ ٱللَّهِ مِنْ وَاقٍ *Et il n'y aura personne pour les préserver de Dieu (c.* **13**. *34).* — S'il n'a pas le tanwīn, le plus élégant est d'y marquer la pause, au nominatif et au génitif, en y maintenant le yā'; ex.: هَذَا ٱلْقَاضِي, et: مَرَرْتُ بِٱلْقَاضِي; mais il est permis de le faire par l'apocope, et c'est la manière adoptée par la majorité des lecteurs dans ٱلْمُتَعَالِ et ٱلتَّلَاقِ, des passages: ٱلْكَبِيرُ ٱلْمُتَعَالِ *Le Grand, le Très-Haut (c.* **13**. *10)*, et: لِيُنْذِرَ يَوْمَ ٱلتَّلَاقِ *Pour avertir du jour de la réunion (c.* **40**. *15)*, passages dans lesquels Ibnu-Kaṯīr a marqué la pause avec le yā', suivant la manière la plus élégante.

«L'inverse a lieu aussi dans ces cas-là.»

Cela se rapporte au changement du tā' en hā' dans رَحْمَةٌ et au maintien du tā' dans مُسْلِمَاتٌ, à l'apocope du yā' de قَاضٍ et au maintien de celui de ٱلْقَاضِي. Cela signifie donc que quelquefois on fait la pause sur رَحْمَةٌ par tā' et sur مُسْلِمَاتٌ par hā', comme aussi sur قَاضٍ avec le yā' et sur ٱلْقَاضِي sans yā'.

---

nūn énergique simple, après que ce nūn, analogue au tanwīn, s'est trouvé supprimé à la pause; on dit: لَا تَفْعَلِي, au lieu de: لَا تَفْعَلِنْ, et: لَا تَفْعَلُوا, au lieu de: لَا تَفْعَلُنْ. 'Alf. v. 646. V. pour ـَنْ ci-après.

« Elle ne peut se faire à l'accusatif de قَاضٍ et ٱلْقَاضِى
« qu'avec le yā'.

Quand le nom raccourci est à l'accusatif, le maintien de son yā' est forcé; ayant le tanwīn, ce tanwīn se change en 'alif, ex.: رَبَّنَا إِنَّنَا سَمِعْنَا مُنَادِيًا *Seigneur, nous avons entendu qu'on nous appelait (c.* **3**. *190)*; n'ayant pas le tanwīn, la pause se fait sur le yā', ex.: كَلَّا إِذَا بَلَغَتِ ٱلتَّرَاقِى *Fatale erreur! Quand l'âme remontera vers la gorge (c.* **75**. *26)*.

« On fait la pause par 'alif sur إِذًا, les mots comme
« لَنَسْفَعًا et رَأَيْتُ زَيْدًا, »

On doit changer le nūn muet en 'alif dans trois circonstances. — 1º Dans إِذًا, et c'est l'opinion la plus sûre; 'Ibnu-ʿUṣfūr, dans son commentaire sur les Propositions, a affirmé que l'on y marque la pause par le nūn, et il en a déduit que ce mot s'écrit par un nūn. Mais il n'en est pas ainsi qu'il le dit, et il n'y a aucun désaccord entre les lecteurs sur la manière dont on doit marquer la pause dans les passages comme: وَلَنْ تُفْلِحُوا إِذًا أَبَدًا *Et vous ne seriez plus heureux alors — jamais* (*c.* **18**. *19*), c'est-à-dire avec le 'alif. — 2º Quand c'est un nūn paragogique léger précédé d'un *a*, comme dans: لَنَسْفَعًا *Nous saisirons* (*c.* **96**. *15*), et: لَيَكُونَا *Et certes il sera* (*c.* **12**. *32*); tous y marquent la pause par un 'alif; le poëte a dit: وَلَا تَعْبُدِ ٱلشَّيْطَانَ وَٱللَّهَ فَٱعْبُدَا *N'adore point Satan, mais ton Seigneur adore;* la forme primitive est: ٱعْبُدَنْ. — 3º Quand c'est le tanwīn du nom à l'accusatif, comme رَأَيْتُ زَيْدًا, cas où tous les Arabes marquent la pause avec le 'alif,

excepté ceux de Rabīʿah qui le font avec l'apocope [3]); leur poëte a dit:

أَلَا حَبَّذَا غَنْمُ وَحُسْنُ حَدِيثِهَا لَقَدْ تَرَكَتْ قَلْبِى بِهَا هَائِمًا دَنِفْ

Quel plaisir [4]) *avec Ġanm et son delicieux langage! Certes elle a laissé mon cœur éperdu d'elle, malade.*

« Conformément à la manière dont on les écrit. »

Après avoir rapporté la manière de marquer la pause dans ces trois cas, je donne incidemment la manière de la représenter par l'écriture, et j'énonce que le nūn dans les trois cas s'écrit 'alif, conformément à la manière d'y marquer la pause. Cependant les Coufites voulaient que le nūn d'énergie s'écrivît par un nūn. Farrā' voulait que إِذًا régissant l'accusatif [5]) s'écrivît avec 'alif, et, partout ailleurs, avec nūn, pour distinguer ce mot du إِذَا de condition ou de soudaineté; cela fait en résumé trois opinions sur la manière d'écrire إِذًا: par 'alif dans tous les cas, ou par nūn, absolument aussi, ou enfin en employant l'une ou l'autre des deux lettres suivant les cas [6]).

---

3) Comme tout le monde le fait au nominatif et au génitif. 'Alf. v. 881. Comp. § 86 n. 1.

4) Pour حَبَّذَا v. § 59 n. 1; غَنْمُ est le nom visé par la louange, nom indépendant dont حَبَّذَا est l'énonciatif.

5) V. § 23.

6) Comme les questions de la pause se rattachent à la phonétique, je ne chercherai pas à compléter ce que l'auteur dit ici des cas les plus importants. V. aussi § 46; § 84 n. 3; § 120 n. 1.

«On écrit un 'alif après le wāw du pluriel, ex.:
«قَالُوا, mais non après celui qui est radical, ex.:
«زَيْدٌ يَدْعُو.»

«On représente le 'alif par un yā' s'il vient au moins
«après trois consonnes, ex.: إِسْتَدْعَى et ٱلْمُصْطَفَى, ou
«s'il provient d'un yā' radical, ex.: رَمَى et ٱلْفَتَى, par
«un 'alif dans tous les autres cas, ex.: عَفَا et ٱلْعَصَا.
«On reconnaît la nature primitive du 'alif dans le
«verbe au moyen du tā', comme dans رَمَيْتُ et عَفَوْتُ,
«et dans le nom en le mettant au duel, comme dans
«عَصَوَانِ et فَتَيَانِ.»

118. Après avoir rapporté cette question d'orthographe, je fais une digression pour traiter de deux autres très-importantes.

La première, c'est qu'on a établi une distinction entre le wāw de: زَيْدٌ يَدْعُو *C'est Zayd qui appelle*, et celui de: ٱلْقَوْمُ لَمْ يَدْعُوا *Les gens n'ont pas appelé*, en ajoutant un 'alif après le wāw du pluriel et en ne l'ajoutant pas après le wāw radical, ce qui empêche de les confondre.

La deuxième, c'est que parmi les 'alifs de fin de mot, les uns s'écrivent par 'alif, et les autres par yā'. La règle à ce sujet, c'est que si le 'alif a au moins trois consonnes avant lui, ou provient de la permutation d'un yā', on l'écrit sous forme de yā'. Exemples du premier cas: إِسْتَدْعَى et ٱلْمُصْطَفَى, et du second: رَمَى, هَدَى; ٱلْفَتَى, ٱلْهُدَى; mais s'il n'a que deux consonnes avant lui et provient de la permutation d'un

wāw, on l’écrit sous forme de ’alif, ex.: دَعَا, عَفَا; اَلْعَصَا, اَلْقَفَا.

Cela énoncé, il m’a fallu donner une règle au moyen de laquelle on puisse distinguer les ’alifs qui ont pour origine un wāw de ceux qui ont pour origine un yā’. J’ai donc dit que si l’on est embarrassé à l’occasion d’un verbe, on le suffixe du tā’ de la première ou de la seconde personne; la consonne qui apparaît alors est la radicale correspondante [1]), car on dit avec رَمَى et هَدَى, رَمَيْتُ et هَدَيْتُ, de même qu’avec دَعَا et عَفَا on dit: دَعَوْتُ et عَفَوْتُ; et si l’on est embarrassé à l’occasion d’un nom, on le met au duel; la consonne qui apparaît alors est la radicale correspondante, car on dit avec اَلْفَتَى et اَلْهُدَى, اَلْفَتَيَانِ et اَلْهُدَيَانِ, comme aussi avec اَلْعَصَا et اَلْقَفَا on dit اَلْعَصَوَانِ et اَلْقَفَوَانِ. Quelle jolie expression que celle de Jāṯibiyy, dont Dieu ait l’âme!

« Le duel dans les noms la découvre, et si vous
« Vous rapportez le fait [2]), c’est-là le rendez-vous. »

Harīriyy, dont Dieu ait l’âme, dit aussi:

« L’orthographe du verbe est douteuse parfois;
« Sers-t’en pour t’adresser à celui qui t’écoute;
« Alors, s’il faut un yā’, soudain tu l’aperçois,
« Et sinon, c’est ’alif qui convient sans nul doute. »

---

1) Il ne saurait être question ici du cas de رَضِيَ où la finale est un yā’ (non un ’alif), permuté d’un wāw.

2) Ou le verbe, double sens de اَلْفِعْلُ.

LE HAMZAH DE LIAISON.

«Le hamzah — de إِسْمٌ par *i* et *u*, de إِسْتٌ, إِبْنٌ, «إِبْنَمٌ, إِبْنَةٌ, إِمْرُؤٌ, إِمْرَأَةٌ, du duel de ces noms, de إِثْنَانِ «et إِثْنَتَانِ, de ٱلْغُلَامُ, et أَيْمُنُ ٱللّٰهِ dans le serment, par «*a* dans ces deux-ci, et encore par *i* dans إِيمُنُ, — «est un hamzah de liaison; c'est-à-dire qu'il se main-«tient quand le mot est initial et se retranche quand «il ne l'est pas; de même est celui du passé des «verbes de plus de quatre consonnes, comme dans «إِسْتَخْرَجَ, celui de leur impératif et de leur infini-«tif, celui de l'impératif des trilitères comme أُقْتُلْ, «أُغْزُ et أُغْزِى, par *u*, comme إِضْرِبْ, إِمْشُوا et إِذْهَبْ par «*i*, qui est aussi la voyelle de tous ceux dont la «voyelle n'a pas été indiquée.»

119. Cette section a pour objet le hamzah de liaison, c'est-à-dire celui qui se maintient au début du discours, mais se retranche au milieu. Deux questions se posent à ce sujet.

En premier lieu quelles sont les places de ce hamzah? Rappelons d'abord que le mot est nom, verbe ou particule.

1º En ce qui concerne les noms, il en est de deux espèces seulement qui acceptent le hamzah de liaison, des noms qui ne sont pas infinitifs et d'autres qui le sont.

Les premiers sont au nombre de dix: إِسْمٌ *nom*, إِسْتٌ *cul*, إِبْنٌ et إِبْنَمٌ *fils*, إِبْنَةٌ *fille*, إِمْرُؤٌ *homme*, إِمْرَأَةٌ *femme*, إِثْنَانِ

et إِثْنَتَانِ *deux*, أَيْمُنُ ٱللّٰهِ (dans les serments) *Par la bénédiction de Dieu!* Les duels des sept premiers se conduisent comme eux, savoir: إِسْمَانِ, إِسْتَانِ, إِبْنَانِ, إِبْنُمَانِ, إِبْنَتَانِ, إِمْرَآنِ et إِمْرَأَتَانِ: ex.: فَرَجُلٌ وَٱمْرَأَتَانِ *Ou alors un homme et deux femmes* (*c.* **2**. *282*), à la différence des pluriels, qui tous ont le hamzah d'interruption, ex.: إِنْ هِيَ إِلَّا أَسْمَآءٌ سَمَّيْتُمُوهَا *Ce sont seulement des noms que vous avez appliqués* (*c.* **53**. *23*); et: تَعَالَوْا نَدْعُ أَبْنَآءَنَا وَأَبْنَآءَكُمْ *Venez, que nous appelions nos enfants et les vôtres* (*c.* **3**. *54*).

Les infinitifs qui ont le hamzah de liaison sont ceux des verbes de cinq consonnes, comme إِنْطِلَاقٌ et إِقْتِدَارٌ, ou de six, comme: إِسْتِخْرَاجٌ.

2° Quand le verbe au futur a un hamzah, c'est toujours un hamzah d'interruption comme dans: أَعُوذُ بِٱللّٰهِ *Je demande protection à Dieu*, ou: أَسْتَغْفِرُ ٱللّٰهَ *J'implore le pardon de Dieu*, ou: أَحْمَدُ ٱللّٰهَ *Je proclame que la louange est due à Dieu.* — Si le verbe est au passé, il peut être trilitère ou quadrilitère, et alors son hamzah est un hamzah d'interruption; exemple du trilitère: أَخَذَ, أَكَلَ, et du quadrilitère أَخْرَجَ, أَعْطَى; mais s'il a cinq ou six consonnes, son hamzah est un hamzah de liaison, ex.: إِنْطَلَقَ et إِسْتَخْرَجَ. — Si enfin le verbe est un impératif, il peut dériver d'un quadrilitère, et alors son hamzah est un hamzah d'interruption, ex. يَا زَيْدُ أَكْرِمْ عَمْرًا et: يَا فُلَانُ أَجِبْ فُلَانًا.

3° Il n'y a qu'une particule qui puisse recevoir le hamzah de liaison, c'est l'article, comme dans أَلْغُلَامُ ou أَلْفَرَسُ. D'après Qalil, ce serait un hamzah d'interruption, qui, dans les cas où il se présente au milieu du discours, aurait subi le traitement du hamzah de liaison à cause de la fréquence de son emploie, parce que cela abrège, de même que l'on a retranché le hamzah de خَيْرٌ et de شَرٌّ, aussi bien au commencement qu'au milieu du discours, par abréviation. Dans toutes les autres particules, il n'y a que des hamzah d'interruption, ex.: أَمْ, أَوْ, أَنْ.

120. La deuxième question concerne la voyelle du hamzah de liaison. — 1° Ce peut être un *i*, le plus ordinairement, et, suivant un idiotisme mauvais, un *u;* cela arrive dans إِسْمٌ, et j'ai indiqué le fait par ces mots: «Le hamzah de إِسْمٌ par *i* et *u.*» — 2° Ce peut être uniquement un *a*, ce qui est le cas de l'article, ou bien un *a* dans le langage le plus élégant, et, suivant un mauvais idiotisme, un *i*, ce qui arrive dans أَيْمُنٌ employé pour le serment, ex.: أَيْمُنُ ٱللّٰهِ لَأَفْعَلَنَّ. C'est un nom singulier, dérivé de يُمْنٌ = بَرَكَةٌ, mais nullement le pluriel de يَمِينٌ, contrairement à l'avis de Farrā'. J'ai fait allusion à ces deux cas en disant: «par *a* dans ces deux-cî et encore par *i* dans إِيمُنْ.»

3° Ce peut être nécessairement un *u*, ce qui arrive à l'impératif du trilitère dont la médiale est originairement en *u;* ex.: أُقْتُلْ, أُكْتُبْ, أُدْخُلْ. — Par le mot originairement, nous faisons entrer dans cette catégorie ce mot adressé à une

femme: أُغْزِى يَا هِنْدُ, parce que sa forme primitive était أُغْزُوِى, avec le zāy en *u* et le wāw en *i;* puis le wāw est devenu muet à cause de la dureté du son, puis on l'a retranché à cause de la rencontre des deux muettes, et enfin le zāy a reçu *i*, analogue du yā'; c'est à quoi j'ai fait allusion par mon exemple أُغْزِى, et j'avais précédemment cité أُغْزُ pour avertir que la forme primitive est أُغْزُوِى par un *u*, ainsi que cela est indiqué par l'existence de cette voyelle, là où le yā' de la deuxième personne du féminin n'a pas été ajouté. — Et par ce même mot originairement, sont éliminés les cas comme إِمْشُوا où la voyelle initiale est un *i*, parce que la forme primitive de ce mot était إِمْشِيُوا avec le jīn en *i* et le yā' en *u;* puis le yā' est devenu muet à cause de la dureté du son, puis on l'a retranché à cause de la rencontre des deux muettes, et enfin le jīn a reçu un *u*, pour que sa voyelle fût l'analogue du wāw et que celui-ci fût préservé de la permutation en yā'. Telle est la raison pour laquelle j'ai cité ce mot dans le précis comme exemple du hamzah en *i*, à côté de l'exemple إِضْرِبْ, afin d'avertir que ces deux mots sont de la même catégorie.

Quant au choix de l'exemple إِذْهَبْ, il a eu pour objet de prévenir l'erreur dans laquelle on pourrait tomber, en se figurant que si l'on emploie l'*u* dans les mots comme أُكْتُبْ et l'*i* dans ceux comme إِضْرِبْ, il convient aussi d'employer l'*a* dans ceux comme إِذْهَبْ, en sorte que l'on puisse dire que la voyelle du hamzah a été choisie par raison d'analogie avec

celle de la troisième consonne. Si on ne l'a pas fait, c'est pour éviter la confusion qui pourrait se produire entre l'impératif et le futur préfixé du hamzah lorsque le mot se trouverait à la pause [1]).

4⁰ Enfin ce peut être nécessairement un *i*, ce qui arrive dans les autres cas, et c'est même la forme primitive dans tous ceux qui viennent d'être étudiés.

---

1) Parce qu'alors la voyelle finale se retranche et qu'on prononce أَفْعَلُ comme أَفْعَلْ.

CONCLUSION.

Ici finissent les leçons que nous avions projeté de faire sur ce précis.

C'est au nom de Dieu que la base de l'édifice a été préparée; il s'est élevé construit de pensées, ferme dans les règles qu'il fixe, complet dans ses classifications et divisions.

Il réjouira le cœur de l'ami et troublera l'ignorant envieux.

A tous les vils envieux
j'épargnerai mes reproches; —
Bien avant moi le talent
suscita haine et courroux.

Restant toujours eux et moi
jusqu'à la fin tous les mêmes, —
De la fureur qui nous tient
puissions-nous périr tous!

Car eux, je sais le chagrin
qui les affole et les trouble —
A mon endroit; mais mon cœur
est calme et froid sous leurs coups [1]).

---

1) Traduction libre, tant pour le fond que pour la forme, de trois vers du mètre basiṭ, chacun d'eux correspondant à peu près à quatre vers de sept syllabes avec césure après la quatrième.

Puisse le Dieu de majesté faire que cela soit digne de sa face auguste, sans servir à rien de plus, — nous dédommager de la malveillance des envieux, sans nous humilier au jour des Témoins, — dans sa bonté et sa munificence, car il est le noble, le généreux, — le bienveillant, le clément, le magnifique.

La fin est atteinte grâce à Dieu, à son aide et à son excellent appui. — La louange à Dieu, le maître de l'univers. — Dieu nous suffit; qu'il est bon de s'en remettre à lui. — Il n'est force ni puissance qu'en Dieu, le haut, le majestueux.

Que Dieu favorise notre seigneur Muḫammad, le prophète illettré, sa famille et ses compagnons, qu'il leur assure généreuse protection à jamais, jusqu'au jour de la Rétribution. — La louange à Dieu, le maître de l'univers.

TABLE DES MATIÈRES.

Page.

ÉTUDE DU DISCOURS.

DE LA FLEXION.

RÉGISSANTS DES VERBES.

A. Nominatif (indicatif).

B. Accusatif (subjonctif).

CORRECTIONS.

Page XVI, ligne 4: *j*. — P. 7, l. 9: جَلَسَ. — P. 9, l. 1 et 2: أَمْسِ. — P. 9, l. 5: صَفْرَآءُ. — P. 17, l. 8: تَزُورَنَا. — P. 18, l. 10: la tendance à ce que quelqu'un se lève. — P. 29, l. dernière, ajoutez: **Un ex., § 42 n. 3.** — P. 31, l. 11: **vraie.** — P. 33, l. 21: *frappés*. — P. 34, l. 11: *levé*. — P. 39, l. 16: عَالَمُونَ. — P. 40, l. 15, restreinte. — P. 57, l. 17: souvent, dit. — P. 58, l. 18: إِذْنٌ. — P. 61, l. 18: § 34. — P. 67, l. 25: نَبْرَحَ. — P. 72, l. 1: سِيرِى. — P. 86, l. 15: Jirbīniyy — P. 99, l. 3: *adorateurs*. — P. 104, l. 7: **est de deux sortes.** — P. 107, l. 11: وَبُشْرَى. — P. 125, l. 20: **(v. 124).»** — P. 189, l. 12: إِبْرَاهِيمَ. — P. 189, l. 21: **(v. 241).** — P. 247. A la fin du § 76, ajoutez en note: 2) **Le français connaît aussi cet accusatif, mais sans l'identité de temps et avec un petit nombre de verbes; ex.:** ***Ma fille dans Argos courait pleurer sa honte.*** — P. 272, l. 23: tout en partie. — P. 278, l. 2: وَٱلظُّفُرَ. — P. 280, l. 4: شَرِيمٌ. — P. 280, l. 6: *défoncé*. P. 288, l. 3: ظَبْيِى. — P. 306, l. 7: مَرْقُونَ. — P. 313, l. 4: qu'ils régissent. — P. 321, l. 14: رَأَيْتُ. — P. 331, l. 13: **(v. 791).** — P. 342, titre et l. 4: **C.** — P. 344, titre: **C.** — P. 373, l. 23: آلْكُبَرُ. — P. 395, l. 22: deux-ci. — Nota. Le texte que l'on a suivi en indiquant les citations du Coran, est celui de Flügel; les numéros des versets peuvent différer quelque peu dans d'autres éditions ou textes manuscrits.

Abdo-'l-Wâhid al-Marrékoshí, The history of the Almohades, preceded by a sketch of the history of Spain, from the times of the conquest till the reign of Yúsof Ibn-Téshufin, and of the history of the Almoravides; now first edited from a Ms. of the University-library of Leyden, the only one extant in Europe, by R. P. A. DOZY. 8°. 2d Ed. revis. a. corr. 1881. **f 4.75.**

Abu Bekr ibno-'l-Anbâri, Kitâbo-'l-adhdâd sive liber de vocabulis arabicis quae plures habent significationes inter se oppositas. Ex unico qui superest codice Lugduuensi edid. atque indicibus instr. M. TH. HOUTSMA. 1881. 8°. . . . **f 4.20.**

Abu Ishâk As-Shîrâzî, At-Tanbîh (Jus Shafiiticum) quem e codice Leidensi et codice Oxoniensi edidit A. W. T. JUYNBOLL. 1879. 8°. . . . . **f 5.25.**

Ad-Dhahabí (Schamso'd-Dín Abu Abdallah Mohammed ibn Ahmed), Al-Moschtabih. E codd. Mss. edid. P. DE JONG. 1881. 8°. . . . **f 9.—.**

Al-Beládsorí (Imámo Ahmed ibn Jahja ibn Djábir,) Liber expugnationis regionum, e codd. Leid. et musei Brittan. edid. M. J. DE GOEJE. 1866. 4°. **f 17.—.**

Al-Hamdânî's Geographie der Arabischen Halbinsel nach den Handschriften von Berlin, Constantinopel, London, Paris und Strassburg zum ersten Male herausgegeben von DAVID HEINRICH MÜLLER. 1er Bd. 8° . . . . **f 7.20.**

Le 2me vol., contenant les notes et les indices, paraîtra plus tard. Le prix ne dépassera pas **f 4.80.**

On souscrit pour l'ouvrage complet.

Al-Makkari, Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne, publiés par R. DOZY, G. DUGAT, L. KREHL et W. WRIGHT. 1855—61. 2 Vol. 4°. **f 56.25.**

Anecdota Syriaca. Collegit, edidit et explicuit J. P. N. LAND. 1862—75. 4 vol. 4°. . . . . **f 34.50.**

Annales auctore ABU-DJAFAR MOHAMMED IBN DJARIR AT-TABARI quos ediderunt J. BARTH, TH. NÖLDEKE, P. DE JONG, E. PRYM, H. THORBECKE, S. FRÆNKEL, J. GUIDI, D. H. MÜLLER, M. TH. HOUTSMA, STANISLAS GUYARD, V. ROSEN et M. J. DE GOEJE. 1879—86. Pars 1—16. 8°. **f 77.90.**

At-Tha'álibí (Abu Mançur Abd 'lmalik ibn Mohammed ibn Ismá'il) Latáifo'l-ma'arif, quem librum e codd. Leyd. et Gotb. edidit P. DE JONG. 1867. 8°. . . . . **f 2.—**

Az-Zamaksarii Lexicon geographicum cui titulus est كتاب الجبال والامكنة والمياه, e codice Leyd. nunc primum edidit M. SALVERDA DE GRAVE. 1856. 8°. . . . . **f 1.25.**

Bibliotheca geographorum arabicorum edidit M. J. DE GOEJE. Cum indic., glossario et addendis. 1870—79. 4 vol. 8°. **f 35.25.**

Catalogue de Manuscrits arabes provenant d'une bibliothèque privée à El-Medîna et appartenant à la maison E. J. Brill. Rédigé par CARLO LANDBERG. 1883. 8°. **f 3.—.**

Catalogus codicum orientalium bibliothecae academiae Lugduno-Batavae 1851—77. Vol. I—VI. 1. 8°. . . . . . . **f 23.95.**

Diwan, Poëtae **Abu-'l-Walíd Moslim ibno'l-Walíd al-Ançárí** cognomine **Çarío-'l-ghawání,** quem e codice Leidensi edidit, multis additamentis auxit et glossario instruxit M. J. DE GOEJE. 1875. 4°. . . . . **f 11.70**

Dozy, R. P. A., Notices sur quelques manuscrits arabes, avec un fac-similé de l'écriture d'Al-Makrízí. 1851. 8°. **f 3.50.**

—— Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge; 3me édition augmentée et entièrement refondue. 1881. 2 vol. 8°. . . . . **f 9.50.**

—— Le Cid d'après de nouveaux documents. Nouvelle édition. 1860. 8°. . . . **f 3.50.**

—— Histoire des Musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides. 1861. 4 vol. 8°. . **f 12.—.**

—— Lettre à Mr. Fleischer contenant des remarques critiques et explicatives sur le texte d'Al-Makkari. 1871. 8°. . . **f 2.75.**

—— Le calendrier de Cordoue de l'année 961. Texte Arabe et ancienne traduction Latine. 1873. 8°. . . . . **f 2.—.**

—— Die Israëliten zu Mekka, von Davids Zeit bis in's fünfte Jahrhundert unsrer Zeitrechnung. Aus dem Holländ. übersetzt. 1864. 8°. . . . . **f 1.75.**

—— Essai sur l'histoire de l'Islamisme. Trad. du Hollandais par V. CHAUVIN. 1879. 8°. . . . . **f 3.75**

—— **Supplément** aux dictionnaires Arabes. 1880. 2 vol. *reliés* 4°. . . **f 75.—.**

—— Corrections sur les textes du Bayáno 'l-Mogrib d'Ibn-Adhárí (de Maroc), des fragments de la chronique d'Aríb (de Cordoue) et du Hollato 's-siyará d'Ibno-'l-Abbár. 1883. 8°. . . . . **f 1.80.**

Dozy, R. P. A. et W. H. Engelmann, Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'Arabe. 2e édition revue et très-considérablement augmentée. 1869. 8°. . . . . **f 5.75.**

Edrîsî, Description de l'Afrique et de l'Espagne, texte arabe publié pour la première fois des Mss. de Paris et d'Oxford, avec une traduction, des notes et un glossaire, par R. P. A. DOZY et M. J. DE GOEJE. 1866. roy. 8°. . . . . **f 8.75.**

El-Bokhârî, Le recueil des traditions mahométanes, publié par L. KREHL. 1862—68. Vol. I—III. 4°. . . **f 46.50.**

Firdusii liber regum qui inscribitur Schahname editionem Parisiensem diligenter recognitam et emendatam lectionibus variis et additamentis editionis Calcuttensis auxit notis maximam partem criticis illustravit JOANNES AUGUSTUS VULLERS. Vol. I—III. gr. 8°. . . . . **f 35.25.**

Fraenkel, Siegmund, Die Aramäischen Fremdwörter im Arabischen. (Eine von „het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen" gekrönte Preisschrift) 1886. gr.-8° . . . . **f 5.25**

Goeje, M. J. de, Das alte Bett des Oxus Amû-Darja. 1875. Mit einer Karte. 8°. **f 1.50.**

—— Mémoires d'Histoire et de Géographie Orientales. N°. 1. Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn et Fatimides. 2e éd. 8°. . . . . **fl 3.—**

Ibn-Adhârî (de Maroc), Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée Al-Bayáno 'l-Mogrib, et fragments de la chronique d'Aríb (de Cordoue); le tout publié pour la première fois, précédé d'une introduction et accompagné de notes et d'un glossaire, par R. P. A. DOZY. 1848—1851 2 vol. 8°. . . . . **f 16.—.**

Ibn-Badroun, Commentaire historique sur le poème d'Ibn-Abdoun publié pour la première fois, précédé d'une introduction et accompagné de notes, d'un glossaire et d'un index de noms propres, par R. P. A. DOZY. 1848. 8° . . . . . **f 10.—.**

Ibn al Anbârî's Asrâr al 'Arabîya, herausgegeben von Dr. CHRISTIAN FRIEDRICH SEYBOLD. 1886. gr.-8° **f 3.—**

Ibno 'l-Kaisárani (ABU'L-FADHL MOHAMMED IBN TÁHIR AL-MAKDISI) vulgo dictus, Homonyma inter nomina relativa, quae cum appendice *Abu Musae Ispahanensis* e codd. Leyd. et Berolin. edidit P. DE JONG. 8°. . . . . **f 2.50.**

Ibn-Wâdhih qui dicitur Al-Ja'qubî historiae. Edid. indicesque adjecit M. TH. HOUTSMA. 1883. Vol. I: Historia ante-islamica. Vol. II: Historia islamica 8°. **f 15.—.**

Landberg, C., Proverbes et dictons du peuple Arabe. Matériaux pour servir à la connaissance des dialectes vulgaires recueillis, traduits et annotés. Vol. I: Province de Syrie. Section de Sayda. 1883. 8°. **f 7.—.**

Lexicon geographicum, cui titulus es مراصد الاطلاع على اسمآء الامكنة والبقاع, e duobus codd. mss. nunc primum arabice edidit T. G. J. JUYNBOLL. 1850—64. 6 vol. 8°. . . . . . . **f 18.—.**

Livre des merveilles de l'Inde. Texte arabe publié d'après le MS. de M. SCHEFER, collationné sur le MS. de Constantinople par P. A. V. D. LITH. Trad. franç. par L. MARCEL DEVIC. Av. 4 pl. color. tirées du MS. arabe de Harîri de la collection de M. SCHEFER, un glossaire, un index des noms, un index géographique, et des excursions sur: *a.* le continent de l'Hindoustan. — *b.* L'archipel Indien. — *c.* Ceylan et pays voisins. — *d.* Extraits du Mokhasar al-adjâib et de Nowairi. — *e.* Kanbaloh. — *f.* Le Japon connu des arabes par M. J. DE GOEJE, et une carte. 1883—1886. gr. in-4°. 2 vol. . **f 12.—.**

Nöldeke, Th., Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden. Aus der Arabischen Chronik des Tabari übers. u. mit ausführl. Erläuter. u. Ergänz. versehen. 1879. 8°. . . . . **f 7.—.**

Pentateuchus secundum Arabicam Pentateuchi Samaritani versionem ab Abû-Saïdo conscriptam, quem ex tribus codicibus edidit A. KUENEN. Fasciculus 1 et 2, continens libros Geneseos, Exodi et Levitici. 1851, 54. 8°. . . . . **f 3.—.**

Primeurs Arabes présentées par le Comte DE LANDBERG. Fascicule I. 1886. 8° . . . . **f 1.20**

Sacndja b. Jûsuf al-Fajjûmi, Kitâb al-Amânât wa'l-Ictiqâdât. Herausgegeben von S. LANDAUER. 1880. 8°. . . . . **f 4.75.**

Scriptorum arabum loci de Abbadidis nunc primum editi a R. P. A. DOZY. 1846—1863. 3 vol. 4°. . . . . . **f 14.—.**

Spitta-Bey, G., Contes arabes modernes recueillis et traduits. 1883. 8°. **f 3.75.**

Uylenbroek, P. J., Dissertatio de Ibn-Haukalo geographo nec non descriptionem Iracae Persicae, cum ex eo scriptore, tum ex aliis mss. Arabicis bibl. Lugd. Bat. petitam. 1822. 4°. . . . . **f 1.50.**

Veth, P. J., Liber as-Sojutii de nominibus relativis, inscriptus لُبُّ ٱللُّبَاب, Arabice editus e tribus codicibus ms., cum annotatione critica et supplementis. 3 tom. in 2 vol. 1840—1851. 4°. . . . . **f 6.—.**

Wright, W., Opuscula arabica, collected and edited from Mss. in the university library of Leyden. 1859. 8°. . . . **f 2.—.**

Imprimerie de E. J. Brill, à Leide.

